DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 14115 – 5 F

VENDREDI 15 JUIN 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Plusieurs morts lors des affrontements à Bucarest

Le régime roumain réprime violemment le mouvement de contestation

A l'appel du président Iliescu, plusieurs milliers de mineurs, sont arrivés jeudi matin 14 juin, par trains spéciaux, à Bucarest, et ont participé activement aux opérations de répression. La capitale roumaine avait connu la veille la journée la plus sanglante depuis la chute du régime Ceausescu. Selon un bilan officiel, les affrontements entre la milice et les manifestants anticommunistes ont fait cinq morts et deux cent soixante-dix-sept blessés. D'autres sources font état de sept tués. En fin de matinée, l'armée avait pris position autour des bâtiments publics et de la télévision. Le chef de l'Etat a dénoncé une « tentative de coup d'Etat » menée par des « éléments fascistes ».

Lire nos informations page 6

Le choix de M. Iliescu

De nouveau, le sang a coulé à Bucarest. S'il est encore trop tôt pour déterminer exactement la responsabilité des uns et des autres dans les affrontements meurtriers qui ont endeuillé la capitale roumaine, une *chose est certaine* : une sorte de fatalité tragique semble empêcher la Roumanie de passer pacifiquement de la dictature à la démocratie, comme l'ont fait les autres pays d'Europe de l'Est.

Les élections du 20 mai n'ont pas permis, au contraire, de stabiliser et de clarifier une situation ambiguë – le mot est faible – depuis les premiers moments de la « révolution » de décembre. Le triomphe de Ion Iliescu, élu président de la République avec plus de 85 % des suffrages, et la très nette victoire du Front de salut national – obtenus dans des conditions somme toute régulières – ont en effet exacerbé les frustrations et les colères de tous ceux qui estiment avoir été dupés par la nouvelle équipe dirigeante dès les premières heures du soulèvement de décembre.

Les « golans » (voyous) qui occupaient la place de l'Université depuis fin avril étaient les plus violents et les plus décidés parmi tous ces opposants et il pouvait sembler évident qu'ils ne se laisseraient pas déloger sans réagir de ce qu'ils appelaient leur « zone libérée du communisme ».

L'accord intervenu en début de semaine entre les représentants des grévistes de la faim et les autorités – notamment sur une télévision indépendante – n'a pas suffi à désarmer les plus durs des contestaires. La décision de faire investir la place par les forces de l'ordre – peut-on la justifier pour des raisons de circulation ou de santé publique ? – était donc lourde de conséquences.

Constituée essentiellement de deux partis qui se dénomment eux-mêmes « historiques », l'opposition « légale », n'ayant réussi ni à canaliser les plus radicaux ni à convaincre les plus modérés des Roumains de la nécessité d'en finir avec le néocommunisme de MM. Iliescu et Roman, porte aussi sa part de responsabilité dans le pourrissement de la situation. Privés de leaders charismatiques comme Vaclav Havel en Tchécoslovaquie, déçus par le manque d'envergure des chefs des partis traditionnels, soumis à la pression constante d'un Front de salut national omniprésent et dont les militants les plus zélés n'ont rien à envier aux méthodes des nervis de l'ancien Parti communiste, les opposants semblent condamnés à un choix sans issue : le silence ou la violence.

L'appel, par le président Iliescu lui-même, à des contre-manifestations et notamment à la venue de mineurs de province, bien décidés à en découdre avec les contestaires, ne peut qu'ajouter à la violence. On risque d'assister dans tout le pays à une « chasse aux sorcières » – à l'envers, serait-on tenté d'écrire – où tous ceux qui professent ou ont professé un anticommunisme trop voyant sont menacés d'être pris à partie. Ce ne serait pas le dernier paradoxe, ni la dernière injustice, de ce qui ressemble de plus en plus à une gigantesque supercherie.

La situation en URSS

■ Levée partielle du blocus de la Lituanie ■ Les réformes économiques jugées insuffisantes par le Parlement

Lire page 9 l'article de notre correspondant BERNARD GUETTA

Au cours de représailles en mai

Des centaines de Touaregs tués au Niger

Les affrontements ayant opposé au début du mois de mai l'armée du Niger et des groupes de nomades touaregs qui avaient attaqué une sous-préfecture ont été bien plus meurtriers que ne l'indiquaient les bilans officiels (« le Monde » du 10 mai). Selon des témoignages concordants recueillis par notre envoyé spécial, les représailles gouvernementales ont fait plusieurs centaines de victimes chez les « hommes bleus » du désert.

NIAMEY
de notre envoyé spécial

« Il y a beaucoup de morts : c'est le Touareg qui vous le dit sous le témoignage de Dieu, pas le ministre de la communication, lâche sur un ton de colère froide, Khamed Abdoulaye, la tête enturbannée. *Rien que dans ma famille, j'ai perdu vingt-neuf personnes. »*

Selon des sources concordantes et dignes de foi, les victimes des représailles engagées par l'armée nigérienne contre les « hommes bleus » du désert, après l'attaque dans la nuit du 6 au 7 mai, de la sous-préfecture de Tchin-Tabaraden, dans le département de Tahoua, se compteraient par centaines plutôt que par dizaines. Le général Ali Saïbou, le chef de l'Etat qui, pour bien mentir, n'a pas encore le talent d'un vrai politicien, dénonce sans conviction ces « *ragots* » mais n'en a pas moins invité Amnesty International à venir sur place « *faire ses comptages* ».

Lancées en pleine région nomade à la poursuite des « *agresseurs* » qui, lors de leur coup de main contre la gendarmerie et la caserne de Tchin-Tabaraden, avaient perdu une trentaine d'hommes, les forces de l'ordre locales appuyées par une bonne centaine de « paras » et dépêchées de Niamey n'ont pas fait de quartier.

JACQUES DE BARRIN

Lire la suite page 4

Le « lobbying » des professions juridiques

Avant le débat du 14 juin sur la réforme des professions juridiques et judiciaires, les députés ont été assaillis par les interventions d'avocats, de notaires et d'experts-comptables

page 10

La SFP supprime cinq cents emplois

Appel à la grève après le plan d'économies adopté par le conseil d'administration. Un entretien avec le PDG, M. Jean-Pierre Hoss

page 29 - section C

M. Mitterrand aux Comores

Le chef de l'Etat demande au président comorien d'assainir l'économie

page 5

Mondiale

Déroute des Soviétiques et succès africains à la Coupe du monde de football

page 15 - section B

Les HLM en congrès

Priorité à la « qualité au quotidien »

page 21 - section C

AFFAIRES

■ Ces managers qui lisent la Bible ■ Prost Transports ou les bénéfices de la morale ■ Le Pompon rouge à Madagascar.

pages 25 à 28 - section C

LIVRES ♦ IDÉES

■ L'Allemagne impériale vue par Fritz Stern ■ Une biographie d'Henry James de Leon Edel ■ « La Femme de David », d'Henri Troyat ■ La chronique de Nicole Zand : Yuko Tsushima ■ Le feuilleton de Michel Braudeau : Balzac et les voleurs.

pages 33 à 42 - section D

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 32 - section C

Les ambiguïtés de l'islamisme algérien

Les vainqueurs des élections locales se disent plus proches des combattants de l'indépendance que des mollahs iraniens

Il y a quelques mois, un officier français, *ne dissimulant pas son* appartenance aux services de renseignements, nous demandait de lui indiquer le nom d'islamistes *« avec lesquels parler en dehors des canaux officiels »*. Cet effort de connaissance de l'autre – qui résultait plus d'une initiative individuelle que d'instructions officielles – bien peu de diplomates ont pu le faire, astreints qu'ils sont à ne pas irriter les pouvoirs en place.

M. Mitterrand l'a déclaré : *« La France espère poursuivre la coopération avec ses voisins algériens. »* Au risque de se voir taxer d'ingérence indirecte pour ces seules paroles, il a cru devoir préciser : *« Un peuple vivant dans un Etat souverain est libre de ses choix. »* Après avoir soutenu à fond le président Chadli, Paris devrait tenir compte des réalités nouvelles.

La *« complicité »* de la France avec les caciques du FLN est une des antiennes du FIS dans un procès qui vise le gouvernement, les partis et la presse. Le rituel des visites de journalistes aux chefs islamistes est immuable : accueil courtois et propos lénifiants de la part de l'hôte, puis jérémiades sur votre *« parti pris »* et menaces à peine voilées de la part de militants de base chargés de vous reconduire en ville.

M. Abassi Madani a soufflé le chaud et le froid, dans sa conférence de presse de mercredi, quand il a évoqué son *« problème avec les médias français »* et *« une éventuelle intervention militaire française »*, puis sa disponibilité pour une coopération *« sur la base d'intérêts mutuellement avantageux »*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Lire la suite page 3

Lire également

■ Les islamistes se veulent rassurants page 3
■ Les réactions en France et à l'étranger pages 4 et 5

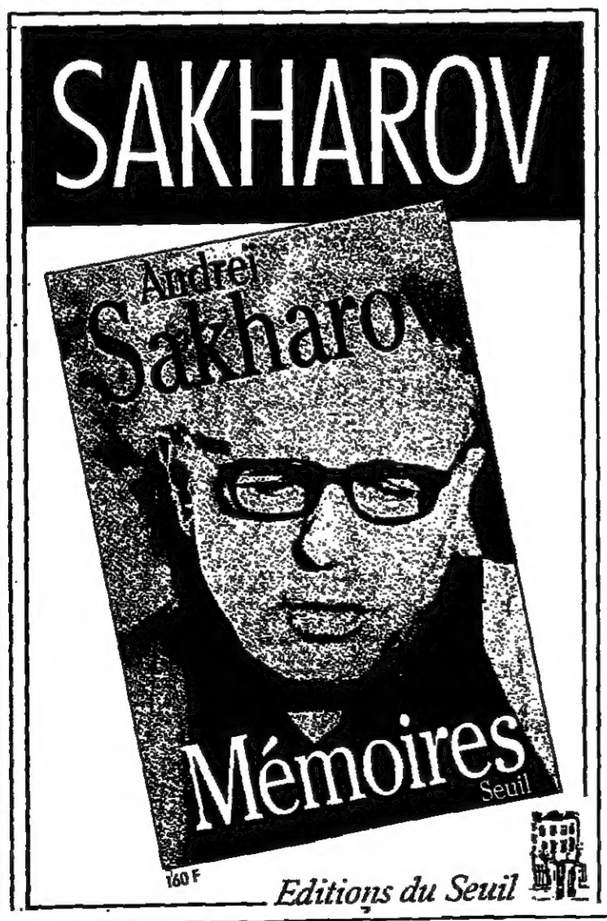

Retour à Londres

Cinquante ans après l'appel du 18 juin, les « Français libres » ont été reçus par Elisabeth II

LONDRES
de notre correspondant

Ils étaient mille cinq cents anciens de la France libre réunis mercredi soir 13 juin à l'Albert Hall, à Londres, pour célébrer avec quelques jours d'avance le cinquantième anniversaire de l'appel du 18 juin, en présence de la reine Elisabeth et de la reine mère. La grande salle ronde victorienne en bordure de Hyde Park retentissait aux accents de *la Marseillaise* et du *God save the Queen*. Beaucoup avaient les larmes aux yeux pour ce pèlerinage. Des amitiés se renouaient avec des Britanniques perdus de vue depuis longtemps.

Il y avait l'émotion de se retrouver dans la ville même où l'aventure avait commencé, et le sentiment poignant des rangs de plus en plus clairsemés. Ces années de Londres ont été pour tous les plus importantes de leur vie. Cette cérémonie de l'Albert Hall faisait revivre leur jeunesse à ces hommes et à ces femmes qui s'interpellaient sans façon, redécouvrant soudain des visages familiers.

« Nous sommes, ma famille ainsi que moi-même, liées aux Français libres depuis l'appel historique du général de Gaulle prononcé il y a cinquante ans quand débarquaient sur nos côtes les premiers Français venus se tenir auprès du peuple britannique au moment du plus grand péril », a déclaré la reine Elisabeth. Elle a cité la phrase de Churchill, dans ses Mémoires, écrivant que de Gaulle, à son arrivée en Angleterre, *« portait en son sein, dans son petit avion, l'honneur de la France »*.

Le général d'armée Jean Simon, président de l'Association des Français libres, a évoqué une « image forte », celle du roi George VI allant visiter les victimes des bombardements. Pour beaucoup d'anciens de la France libre, son épouse, la reine mère, qui va bientôt fêter son quatre-vingt-dixième anniversaire, symbolise la détermination et le courage tranquille des Britanniques. Elle a été très applaudie mercredi soir.

Pierre Dux a récité *l'Ode à Londres* de Philippe Soupault. L'appel du général de Gaulle au micro de la BBC n'a pas été enregistré. On a donc entendu un de ses messages ultérieurs, ainsi que des extraits du discours de Churchill aux Communes appelant ses compatriotes à vivre *« la plus belle heure »* de leur histoire.

DOMINIQUE DHOMBRES

Lire la suite page 17 - section B

M 0147 - 615 0 - 5,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 160 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Économie

Un général pour cette guerre-là

par Bernard Esambert

DANS quelques mois, les deux Allemagnes auront fusionné et créé un Etat qui pèsera près du tiers du produit national brut de la Communauté européenne et deux fois celui de la France. Si l'on y ajoute l'Autriche (après tout, il y a eu d'autres exemples d'Anschluss dans le passé et la majorité des Autrichiens a, à plusieurs reprises, voulu s'unir à l'Allemagne), c'est à un bloc économique de près de 100 millions d'habitants qu'on aboutit. Avec probablement le même désir de gagner dans le conflit économique international pour prendre ainsi une revanche sur la défaite lors du second conflit mondial. C'est donc d'une certaine façon un Japon continental qui va se constituer sur le flanc oriental de l'Europe. C'est-à-dire un bloc politique et économique pouvant se mesurer aux deux autres grandes puissances de la compétition mondiale : les Etats-Unis et le Japon.

Si ce bloc faisait sécession de l'Europe communautaire, il aurait les moyens de survivre, de combattre et de faire jeu égal avec les autres grands combattants de la guerre économique et il laisserait une Europe amoindrie et désemparée derrière lui. Une Europe au sein de laquelle les forces centrifuges seraient très fortes. Quant à la France, elle n'a pas la taille nécessaire pour survivre seule sur le plan économique. Elle ne pèse plus que 4,6 % du produit brut mondial et son envie de combattre n'est pas au niveau de celle du Japon et de l'Allemagne. Son retrait de l'Europe équivaudrait à un suicide. En revanche, elle pourrait apporter beaucoup à une Europe fédérale, à condition qu'elle y entre sans complexe, avec un poids économique accru, des équilibres macroéconomiques restaurés et l'envie de gagner.

C'est pourquoi il lui faut à tout prix garder le dialogue avec l'Allemagne fédérale et accroître les liens directs avec la RDA. Mais elle doit aussi faire en sorte que le poids de la nouvelle Allemagne ne déséquilibre pas trop la Communauté sur le plan politique. Placée au centre de gravité des nations de taille moyenne qui *feront cette Europe* (davantage encore avec le tunnel sous la Manche), potentiellement aussi peuplée que l'Allemagne réunifiée, la France se doit aussi d'entretenir un dialogue intense avec l'Espagne, l'Italie et, tout particulièrement, avec la Grande-Bretagne. Car c'est de la coopération nucléaire franco-britannique que peut et doit naître un jour le futur noyau de défense nucléaire européen, et c'est de l'Espagne et de l'Italie que viennent les soutiens naturels. Et, pour en finir une fois pour toutes avec les rivalités intra-*européennes, il faut définitivement* faire l'Europe politique, grâce à un acte de foi renouvelé.

A l'Elysée ou à Matignon

Sans une France industriellement forte, aucun équilibre européen n'est possible. Sans un faisceau d'entreprises puissantes, exportatrices, multinationales, la France ne pourra jouer le rôle qui doit être le sien dans la construction européenne. La guerre économique *est sans pitié* pour les faibles. Et, dans la compétition des temps modernes, est faible celui dont la puissance industrielle croît moins vite que celle des leaders. C'est le cas de l'Amérique et de l'Europe vis-à-vis du Japon, c'est le cas en Europe de la France vis-à-vis de l'Allemagne. Le meilleur indicateur, celui du solde des produits industriels, parle d'une façon hélas éclatante.

Parmi la douzaine d'entreprises qui, dans chaque secteur, occupent *significativement une part du marché* mondial, l'Europe doit aligner trois ou quatre champions. C'est dire que la France doit apporter à l'Europe au moins un grand groupe multinational dans la plupart des grands secteurs d'activité de l'industrie et des services. Mais ce n'est pas la seule nécessité à laquelle elle est confrontée. Ainsi, un tissu dense d'entreprises moyennes et petites doit également faire partie de sa force de frappe industrielle et économique. Ces champions et ce tissu existent dans une large mesure. Encore, faudrait-il les mobiliser dans la perspective du rôle européen et mondial qui doit être le leur.

La production de richesses de la France y gagnerait. Lorsque la France s'est trouvée unie derrière son industrie et son économie, comme par exemple de 1960 à 1973, la croissance de son PNB a été supérieure de 1/2 point, voire de 1 point, à celle de tous les pays voisins de la Communauté. On peut y voir les effets d'une bonne gestion macroéconomique. Mais, au-delà des aspects mécaniques de la politique économique suivie, on ne peut s'empêcher de penser que la mobilisation industrielle et économique de l'époque y a été pour quelque chose. C'est certainement vrai pour les années 1969 à 1973 pendant lesquelles Georges Pompidou, avec patience et ténacité, a su créer un environnement favorable au monde des entreprises tout en leur indiquant la direction à suivre, vers l'Europe et le grand large. C'est grâce à l'action de ce commandant suprême des troupes françaises plongées dans la guerre économique que nous avons fait mieux que nos voisins.

Un général de la guerre économique serait de nouveau le bienvenu. Le libéralisme sans ambition, tel qu'on peut l'observer aux Etats-Unis *ou même en* Grande-Bretagne, conduit au dépérissement industriel du pays. Au Japon et en Allemagne, où le désir de prendre une revanche de la défaite militaire sur un plan économique est formidablement mobilisateur, l'armée industrielle combat sans éprouver le besoin d'un pouvoir central mobilisateur.

En France, une mobilisation de la nation visant à mettre l'économie en état de combattre au mieux de sa forme, en incitant le monde des entreprises à se réorganiser, à débarquer à l'étranger et à conforter ainsi nos exportations, est une priorité essentielle qui passe par un discours politique mettant en lumière ces enjeux. Sous la Ve République, le général capable de créer cet environnement et cette mobilisation peut se situer à l'Elysée. Il pourrait être à Matignon. Georges Pompidou a vécu les deux cas de figure. Mais on peut aussi imaginer la création d'un super ministère auquel seraient confiés toutes les attributions et tous les moyens économiques qui peuvent contribuer à doper et à mobiliser le *monde des entreprises.*

Ce pouvoir mobilisateur est la seule chance d'équilibrer l'Europe. Il restera plus tard à le créer au niveau européen pour permettre à la Communauté de disposer d'une puissance économique à identité européenne, capable de combattre économiquement et pacifiquement le bloc américain ainsi que le bloc asiatique centré sur le Japon.

▶ Bernard Esambert, président du conseil d'administration de l'Ecole polytechnique, est ancien conseiller industriel de Georges Pompidou.

Bonheurs

Quel âge ?

par Albert Memmi

L'HOMME est affligé de trois *maux inévitables* : la maladie, la vieillesse et la mort. La vieillesse tient des deux autres : elle est une détérioration irréversible des fonctions vitales.

Il ne s'agit pas de nier les difficultés de l'âge, mais de les rendre compatibles avec la vie.

– A l'arrêt de l'autobus, raconte quelqu'un, une femme vieille, voûtée, les traits affaissés ; toute la misère du monde. Nous bavardons ; elle confie sa solitude, les maladies, l'attente de la mort. Arrive le bus ; dans une subite intuition, je lui demande son âge : à quelques mois près, c'est le mien. Cela me donne un coup. Puis je récupère ; je me dis que je nage deux fois par semaine ; je n'ai eu, jusqu'ici, que des ennuis de carrosserie et, pour la bagatelle, je me défends. Egoïstement, je me suis réjoui. Au fond, il n'y a pas d'âge en soi.

∴

Rien n'est plus beau qu'une fille ou un garçon de vingt ans. Mais faut-il réduire la vie à sa fleur ? Ont d'autres avantages les moissons de l'été ou les vendanges de l'automne.

– Tout de même, dorénavant, je ne peux entreprendre !

Pourquoi tenez-vous tant à vivre *dans le futur ? N'est-ce pas assez* de prendre ce que l'instant vous offre ?

– Tout de même, il y a des choses que je pouvais et ne peux plus faire !

Voilà que vous vivez dans le souvenir. Ne vous souciez pas tant de ce que vous avez été, et tirez parti de ce que vous êtes.

∴

A quatre-vingt-cinq ans, Madeleine Renaud décide de remonter sur les planches ; les politiques ne décrochent que si leurs électeurs les abandonnent. Quelles leçons ! Au lieu de se résigner à mourir, ils ont continué à désirer, c'est-à-dire à vivre.

Ne soyez pas un émigré de la vie : elle vous réservera des surprises. Paradoxalement, rien ne presse, puisque tout est accompli. La vieillesse est l'âge de la sérénité.

L'expérience nous incline à trier nos passions et à pardonner celles des autres. *La vieillesse est l'âge de* l'indulgence.

« Il est interdit d'être vieux ! disait malicieusement Nahman de Breslav, *il faut chaque fois commencer à nouveau. »*

Le dernier
PLANTU
Une originale rétrospective des bouleversements à l'Est

Une coédition
LA DÉCOUVERTE / Le Monde

BIBLIOGRAPHIE

La morale du risque

NON, la morale n'est pas *« de retour »*. Elle n'est pas de retour parce qu'elle n'est *jamais partie. Simplement, on la* pense et on la vit de toute autre façon que jadis.

Paul Valadier l'explique dans un livre clair et stimulant, dense sans être pesant. Et qui choquera natu*rellement tous ceux qui considè*rent encore la morale comme une belle autoroute, avec panneaux multiples, limites de vitesse impératives et lignes blanches à ne franchir en aucun cas. *« Il n'y a nulle part,* écrit l'auteur, *de hiérarchie objective des valeurs, fixée une fois pour toutes. »* Venant d'un jésuite, qui dirigea la revue *Etudes* pendant huit ans, le propos ne passe pas inaperçu. Il est vrai que Paul Valadier a été écarté de son poste en mars 1989, ceci expliquant peut-être cela...

Nous vivons, souligne-t-il, dans une société à évolution rapide, où les références se brouillent, alors que se posent en permanence des questions urgentes et inédites auxquelles il faut répondre. C'est vrai pour la médecine, comme pour l'information, la politique ou la justice. Dans beaucoup de cas, le choix ne passe pas entre le bien et le mal – un bien clairement défini et un mal tentateur, – mais entre plusieurs valeurs positives. Le plus souvent d'ailleurs, la décision morale ne se fait pas dans l'évidence du bien à faire mais dans l'intuition du mal à éviter.

Inventivité et audace

La morale a longtemps été considérée comme un ensemble de recettes qu'il suffisait d'appliquer. Paul Valadier affirme au contraire qu'il faut *« l'inscrire délibérément sur le registre du risque »*. Etant entendu qu'il s'agit chaque fois d'un risque calculé, *réfléchi, et non d'un saut dans le* vide. Aujourd'hui, dit-il, l'attitude morale exige inventivité et audace, alors que certains s'obstinent encore à vouloir imposer *« un ensemble d'idéaux bien ficelés, transposables sous toutes les latitudes »*. Des idéaux souvent inaccessibles, irréalisables, et donc dévalorisés. Le jésuite n'hésite pas à comparer ces moralistes d'ancien régime aux nihilistes qui valorisent le rien ou la mort.

Face aux chars de Pékin

Il n'y a pas de morale sans engagement personnel, écrit Paul Valadier. Mais il ne faudrait pas pour autant laisser croire aux individus qu'ils ont le premier et le dernier mot, car ce serait les soumettre à la domination de la technique, comme on l'imagine assez bien dans le domaine médical. Nos sociétés ne peuvent se passer de références morales communes, affirme l'auteur. Or ces références existent : ce sont les droits de l'homme et du citoyen, au nom desquels peuvent *« être appréciée une politique, condamnée une pratique policière, jugée une nouvelle loi »*.

Le jésuite propose ainsi de *« substituer à l'idée peu compréhensible et équivoque de droit naturel (et de nature) celle de dignité de la personne humaine »*. Plus d'un théologien catholique s'étranglera en lisant ces lignes. De telles affirmations ne sont certainement pas de nature à réconcilier l'ancien directeur des *Etudes* avec les docteurs de la Loi...

Pour la couverture de son livre, Paul Valadier a choisi la photographie du jeune Chinois qui, il y a un an à Pékin, tentait d'arrêter, avec la seule arme de son corps, la colonne de chars envoyée pour *écraser la liberté renaissante.* L'inconnu de Pékin est davantage qu'un héros : optant pour l'homme et risquant tout dans ce choix, « ne symbolise-t-il pas la morale en ce qu'elle a de plus haut » ?

ROBERT SOLÉ

▶ « Inévitable morale », de Paul Valadier. Editions du Seuil, 221 pages, 95 francs.

AU COURRIER DU Monde

Des leaders et des chefs

Dans *le Monde* du 2 juin, M. Nicolas Manson proposait *primatie* pour remplacer *leadership*. Le mot est, certes, bien choisi, mais permettez-moi de vous en soumettre un autre : *chefferie*, qui est en usage au Québec.

Chefferie a des airs de lointaine tribu : ce que sont sans doute nos modernes partis politiques... Au Canada cependant, la présence de tribus amérindiennes organisées autour de chefs traditionnels, qui ne discutent avec le gouvernement *que de chef à chef, n'a sans doute* pas été sans influence sur le choix de ce mot pour désigner la direction d'un parti : *« J'pars demain pour Montréal, c'est l'élection à la chefferie du PQ... »*

LOIC DEPECKER
Paris

Le Monde

Edité par la SARL le Monde
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN :0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20

Imprimerie du « Monde » 12, r M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE SA
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Télefax : 45-55-04-70 - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ARO

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB.	AUTRES PAYS zone monnaie-CEE
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner,
RENVOYER CE BULLETIN
Accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
DURÉE CHOISIE
3 mois ☐
6 mois ☐
1 an ☐
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
PP.Paris RP

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

ALGÉRIE : après leur triomphe aux élections locales

Les islamistes se veulent rassurants

Une conférence de presse que le ministre de l'intérieur devait tenir dans la matinée du jeudi 14 juin a été annulée. Les résultats définitifs des élections communales et départementales de mardi ne sont toujours pas connus. *Selon certaines sources*, le parti islamique aurait remporté la majorité dans 45 willayas sur 48. Dans de nombreuses circonscriptions ses scores seraient largement supérieurs à la moitié des suffrages exprimés.

ALGER

de notre correspondant

Dans la nuit de mardi à mercredi, le ministre de l'intérieur, M. Mohamed Salah Mohammedi, avait jugé le FIS *« prééminent »* et c'était déjà un événement. Vingt-quatre heures plus tard, les chiffres disponibles indiquaient qu'il régnait sans partage sur le pays, et c'était une petite révolution.

Une révolution d'ailleurs tranquille : Alger a pris la nouvelle avec sérénité, avec juste assez de jubilation dans les yeux des gamins pour montrer que pour être contenue la joie n'en était pas moins profonde. Mais les électeurs du FIS, discipline avant tout, ne sont pas descendus dans la rue. Sans doute ont-ils réservé un haussement d'épaule à la « une » du quotidien *Horizons*, qui, mercredi soir, titrait sur toute la largeur de sa page : « Le pluralisme à l'épreuve des faits », annonçant la victoire du FIS par un petit encadré en page intérieure.

Quant aux lecteurs d'*El Moudjahid*, journal au demeurant victime d'une grève des messageries, ce n'est pas par leur quotidien, qui n'en soufflait guère plus que deux mots, qu'ils auront appris la victoire du parti de M. Abassi Madani. Vieilles pratiques de censure qui expliquent aussi la révolte des électeurs...

Des chiffres bruts

Car il n'était plus possible, mercredi, de cacher l'ampleur de la déroute du FLN. Au ministère de l'intérieur, on repoussait d'heure en heure l'annonce des résultats. L'inexpérience, les erreurs dans les additions et, assurait-on, la volonté d'œuvrer dans une totale transparence étaient à l'origine de ces retards.

Vers 17 heures enfin, après plusieurs rendez-vous manqués, le ministre de l'intérieur donnait aux journalistes les premiers chiffres en sa possession : sur 612 communes où le dépouillement était terminé, 327 avaient été gagnées par le FIS, 208 par le FLN, 51 par le RCD, 25 par les indépendants et 1 par le PNSD. Des chiffres bruts, peu explicites et où manquaient les résultats de 929 circonscriptions, promis pour le lendemain à l'aube.

Prudent, le ministre assurait qu'il lui était pour le moment impossible d'évaluer le poids spécifique de chaque parti. Dans le hall du centre de presse, les écrans d'ordinateurs sur lesquels défilait le détail des résultats déjà disponibles se chargeaient cependant d'apporter quelques précisions. Willaya de Constantine : toutes les circonscriptions aux *mains du FIS*, avec des fourchettes de 60 % à 75 %. Willaya d'Oran : *idem*. Willaya d'Alger : pas encore de résultats, mais, selon de bonnes sources, toutes les communes étaient tombées aux mains des intégristes avec des scores *encore meilleurs*.

Du coup ce n'était plus un succès, mais un triomphe. *« Nous n'en avions jamais douté »*, assurait un commerçant membre du FIS depuis trois ans. Barbu mais vêtu à l'occidentale, affable aussi, il s'efforçait de rassurer sur l'avenir de son pays régenté par le parti de Dieu. *« Ici ce n'est pas l'Iran. Tout ce que nous voulons c'est revenir à nos valeurs traditionnelles, dans la tolérance. Et nous voulons aussi le départ des voleurs. »* Les « voleurs » – entendez le FLN, – dont la dénonciation aura été le leitmotiv de ces élections en même temps que le meilleur ciment des électeurs du FIS, *islamistes ou non*, tous écœurés par la corruption et, surtout, l'impunité qui la couvre.

Patte de velours

Dans un cinéma de la capitale, mercredi matin, M. Abassi Madani, vainqueur des élections et porte-parole du FIS, faisait patte de velours devant un parterre de journalistes cernés par plusieurs *dizaines de jeunes partisans*. Rassurer à tout prix, expliquer que le FIS, parti respectueux du jeu démocratique, est dirigé par des hommes responsables et non par des boutefeux ; aller même jusqu'à remercier les autorités pour la façon dont elles avaient conduit les opérations électorales.

M. Abassi Madani en avait *oublié ses récentes menaces lorsque*, quelques jours auparavant, il prévenait qu'on ne lui volerait pas sa victoire. Sans le savoir, il a même dialogué avec M. Mitterrand, qui, de l'île Maurice, espérait que la France pourrait poursuivre *« dans de bonnes conditions sa coopération avec ses voisins algériens »*. *« Le peuple français est un peuple mûr*, a avancé M. Abassi, *nous sommes partisans d'une coopération entre les peuples. »*

L'essentiel, pourtant, était ailleurs : dans ce ton d'homme qui ne se soucie guère d'élections locales mais a en vue des choses bien plus grandes ; dans cette assurance à n'écarter aucune solution, aucune alliance, aucun parti politique ; dans cette insistance à rendre hommage au président Chadli tout en assurant qu'après l'épisode des élections municipales il restait à régler celui du Parlement, puis celui du chef de l'Etat, *« car le système politique est un tout »*. Le porte-parole du FIS sait ciseler les formules : *« Il n'y a pas d'autre sagesse que celle qui restitue au peuple sa souveraineté »*, a-t-il encore asséné avant de réclamer la dissolution de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Personne ne pourra dire de M. Abassi Madani qu'il est un velléitaire. Le 20 avril, à la tête de plusieurs dizaines de milliers de manifestants, il allait porter à la présidence de la République une pétition en quinze points dont le *deuxième réclamait déjà la dissolution* de l'APN (*le Monde* daté 22-23 avril). Aujourd'hui, ce sont des millions d'électeurs qui, par sa bouche, demandent cette dissolution.

Le FLN, parti encore au pouvoir mais qui semble avoir versé dans la clandestinité depuis la publication des derniers résultats, s'est bien gardé de commenter cette *revendication*. De même le gouvernement est demeuré coi, le ministre de l'intérieur se contentant *d'indiquer aux journalistes que la* question était de la responsabilité du président de la République. *Mais personne ne s'est levé pour* protester contre les exigences du FIS. Comme si l'on savait déjà que, bon ou mal gré, il faudrait en passer par là.

GEORGES MARION

Les ambiguïtés...

Suite de la première page

Grisé par le succès, M. Abassi Madani a montré le bout de l'oreille plus qu'il ne l'avait jamais fait auparavant lorsqu'il a assuré : *« La négation de notre existence* [à nous Algériens] *continue à survivre dans l'inconscient de la pensée française. »*

Avec ses rassemblements de masse, ses défilés, ses prières du vendredi débordant dans la rue autour des mosquées des quartiers populaires, le FIS est un mouvement voyant, mais il demeure assez mal connu en profondeur. Incontestablement, il a la fibre nationaliste sensible.

« Libéralisme » économique

M. Abassi Madani tient toujours à rappeler son engagement dans le combat pour l'indépendance, sa qualité de membre fondateur, avec vingt et une autres personnes, du Conseil révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA), précurseur immédiat du FLN

Le chef du FIS milita d'ailleurs au FLN à l'indépendance, avant de le quitter en raison de sa *« dérive socialiste »*. Sans qu'on sache exactement quel sens ils donnent à ce mot, les islamistes se présentent généralement en partisans du *« libéralisme »* économique. Il n'est pas prouvé indubitablement qu'ils reçoivent des subsides importants et de l'Arabie saoudite et de l'Iran, comme l'assurent leurs adversaires, mais ils bénéficient des dons de beaucoup de commerçants algériens agissant par conviction ou par prudence

Le discours ambigu est une constante du mouvement, mais il n'est pas dit que tous les islamistes soient hostiles au dialogue avec l'Occident et qu'au cas où ils parviendraient au pouvoir ils ne sauraient pas faire passer avant leurs passions les réalités économiques et la nécessité de compter avec l'étranger. Après la mobilisation pour la victoire, des différences de sensibilité et des rivalités de personnes vont sans doute apparaître.

Les prédicateurs exaltés dont les propos sont enregistrés sur des cassettes écoutées jusqu'à Barbès diffèrent des universitaires qui, eux, prennent un plaisir évident à démontrer leur parfaite maîtrise du français pour faire le procès de l'ancienne *« métropole »* accusée de véhiculer des *« clichés »* sur leur compte. Il y a alors un tel désir de convaincre, une telle disponibilité pour des conversations interminables, qu'on quitte ses hôtes moins sûr que tout cela « finira comme en Iran ».

Partage des rôles

Evidemment, on ne sait jamais jusqu'à quel point l'interlocuteur engage l'ensemble du mouvement. Mercredi, sur France-Inter, un islamiste présentait M. Abassi Madani comme le *« porte-parole temporaire »* du FIS. En Tunisie, Me Mourou a assumé cette fonction pour le Parti dit de la renaissance avant de se retrouver hors de l'organigramme. On ne sort de telles rencontres qu'avec une certitude : la popularité de ces hommes.

Quand on voit les membres du personnel du principal hôtel algérois, pourtant prompts à faire la courbette devant les hommes d'affaires occidentaux, oublier leur travail pour venir saluer religieusement M. Abassi Madani passant dans le hall, on est édifié. Ou encore quand, à chaque visite chez Me Mourou, à Tunis, on constate que des dizaines de personnes d'origine modeste font antichambre pour obtenir, gratuitement, ses conseils d'avocat. Il semble qu'il y ait un partage des rôles, en fonction des nécessités du moment, au sein de la direction collégiale du FIS, le conseil de concertation, dont aucune personnalité n'émerge officiellement. Le flou de l'organisation facilite l'ambiguïté du discours.

Généralement, ceux des Algériens qui soutiennent le FIS par simple rejet du régime ou qui assistent passivement au spectacle essaient de se rassurer quant à l'avenir en rappelant que l'islam sunnite prête moins au fanatisme que le chiisme iranien : *« Madani n'est ni un imam ni un mollah, c'est un universitaire, un laïc qui parle de religion. »*

Reconquête de la dignité

L'historien Benjamin Stora croit pouvoir expliquer le succès du FIS par une sorte de recherche d'identité, un retour au nationalisme qui se manifeste partout, à commencer par l'Europe de l'Est. La composante culturelle est importante dans le « programme » que le FIS a publié le 20 avril dernier. Celui-ci réclame *« une réforme du système éducatif qui préserverait l'authenticité du peuple algérien »*. Des religieux catholiques qui ont observé sur place la montée de l'islamisme au milieu des années 80 pensent que l'affirmation d'une pensée nouvelle, même simpliste, a compté autant que l'action sociale autour des mosquées.

Selon le « programme » du 20 avril, la Charia (loi coranique) demeure le fondement d'un système économique et social conforme *« aux impératifs de l'islam »*. Si les vues fanatiques de la *majorité des chefs islamistes sur la* condition féminine n'ont pas discrédité le mouvement parmi la jeunesse, c'est que leur principal atout repose sur la reconquête de la dignité.

Les jeunes barbus ne sont pas tous des bigots et des refoulés ; par l'engagement dans le FIS, ils refusent *simplement un choix entre le* chômage, les combines du marché noir dans une société de pénurie, le célibat prolongé pour absence de logements ou l'expatriation à Marseille ou à Lille.

Bien sûr, la prise du pouvoir par les islamistes susciterait le départ vers la France d'une partie de la bourgeoisie aisée. Il a suffi que le lycée français d'Alger soit interdit aux Algériens pour que s'amorce un tel mouvement. Mais il est hâtif d'imaginer un grand flux migratoire. S'il est une certitude possible sur les islamistes, c'est celle-ci : ils ressentent l'émigration maghrébine en Europe comme une insulte permanente aux dirigeants en place et s'emploieront à la décourager.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

PRIX PULITZER

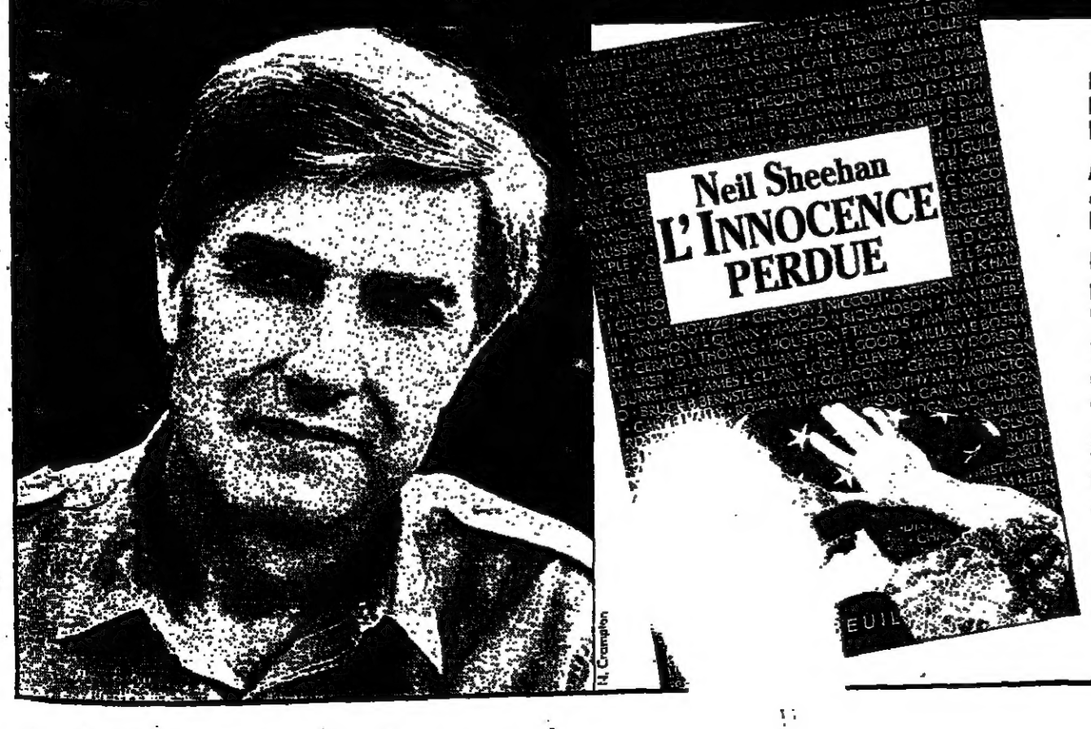

Le récit de Neil Sheehan a l'efficacité des films d'action de Hollywood, en même temps que la probité des enquêtes à l'américaine. Thomas Ferenczi / Le Monde

Minutieux mais jamais ennuyeux, complet mais jamais accablant, Sheehan est dans la même page, journaliste, historien, romancier. François Sergent / Libération

Histoire d'un homme, histoire d'une guerre, portrait de deux peuples et leçon d'humanité, *L'Innocence perdue* est un livre exceptionnel. Eric Deschodt / Le Figaro Magazine

Le livre définitif sur le Vietnam en même temps que l'histoire authentique d'un homme aussi complexe que Lawrence d'Arabie, lui aussi marqué par le sordide. Jane Fonda

Superbe ! Si vous ne lisez qu'une seule histoire de la guerre du Vietnam, ce doit être celle-là. John Le Carré

Traduit de l'américain par R. Mehl et D. Beneich. 140 F

Editions du Seuil

AFRIQUE

ALGÉRIE : les réactions dans le monde, après le triomphe des islamistes

MM. Ben Bella et Hocine Aït Ahmed prêts au « dialogue »

L'ancien président algérien Ben Bella et le responsable du Front des forces socialistes (FFS), M. Hocine Aït Ahmed, se sont déclarés, mercredi 13 juin, prêts au « *dialogue* » pour favoriser la démocratie en Algérie, et M. Ahmed a annoncé la fondation « *dans quelques jours* » d'un Forum démocratique pour permettre à la « *majorité silencieuse de s'exprimer* ».

Les deux responsables, interrogés sur TF1, ont souligné l'importance des abstentions. M. Ben Bella, en direct de Genève, a estimé que « *la majorité n'a pas voté* », tandis que M. Aït Ahmed a parlé du « *succès du boycottage* ».

M. Ben Bella a estimé, concernant la victoire du Front islamique de salut (FIS), qu'« *Alger n'est pas Téhéran* », tandis que son ancien compagnon de route du FNL a jugé que ce parti avait joué les « *apprentis sorciers* » en « *manipulant les intégristes contre les démocrates* ».

Les explications embarrassées d'« El Moudjahid »

ALGER

de notre correspondant

Jeudi 14 juin, le quotidien du FLN, *El Moudjahid*, consacre le titre de sa « une » au retard des résultats électoraux, « *dû à la complexité du scrutin* ». Le journal souligne également les « *nombreux cas de violation de la loi électorale* ». Quelques lignes seulement évoquent la victoire du FIS. En revanche, le journal rend compte de la conférence de presse de M. Abassi Madani, porte-parole du Front islamique du salut. En dernière page, sous le titre « *Le raz de marée, les abstentions et les irrégularités...* », le quotidien du FLN donne son explication de l'échec, considérant que « *le scrutin du 12 juin constitue une sorte de vote-sanction contre le parti qui a dirigé sans partage depuis vingt-huit ans* ». Evoquant l'abstention de nombreux électeurs traditionnellement acquis au FLN, le journal l'attribue au fait que le parti, « *au lieu de tirer les leçons de l'après-octobre et de voir les nouvelles réalités bien en face, notamment le dynamisme de certaines nouvelles formations politiques rivales* », a préféré faire cavalier seul plutôt que de signer un pacte avec elles.

G. M.

Inquiétude et prudence dans la classe politique française

Faute de l'avoir fait dans l'hémicycle, au cours de la séance des questions au gouvernement, les députés ont commenté, mercredi 13 juin, dans les couloirs du Palais-Bourbon, le résultat des élections locales en Algérie (*le Monde* du 14 juin). D'autres responsables politiques ont également réagi au succès du FIS.

Le porte-parole du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Jean Le Garrec, n'a pas caché son inquiétude : « *Il y a un risque certain de contagion du pourtour méditerranéen. Je me demande quelle sera l'attitude d'un certain nombre d'intellectuels algériens face à cette poussée intégriste.*

« *En outre, il est clair que nous sommes concernés par les retombées en France de cette victoire (notamment les effets d'image), qui pourraient accentuer les tensions. Cela rend encore plus urgente une politique d'intégration.* » Même réaction du côté de M. Roger Bambuck : *C'est avec beaucoup de tristesse que je vois la montée de l'intégrisme en Algérie*, a déclaré le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, interrogé, mercredi 13 juin sur France-Inter. *Les résultats de ces élections vont être une source de soucis pour les Algériens et mettre en difficulté nos amis algériens installés en France.* » Pour le ministre, « *toutes les fois que l'on voit monter les dogmes, qu'ils soient religieux ou politiques, c'est la liberté qui est en danger, et pour l'Algérie nous devons être excessivement attentifs à ce qui se passe là-bas parce que la liberté est en danger.* »

« *Il faut que la coopération avec l'Algérie se maintienne ; il faut respecter le vote des Algériens, et nous n'avons pas à intervenir dans leurs affaires* », a déclaré M. Louis Mermaz. Selon le président du groupe socialiste de l'Assemblée, « *on avait pu constater que depuis un certain temps il y avait une rupture entre le FLN et le pays* ». Interrogé sur l'éventualité de nouvelles vagues d'immigration venues d'Algérie, le président du groupe socialiste a déclaré, comme l'avait fait le chef de l'Etat, que « *la loi française s'appliquera* ».

Le bureau exécutif du PS a évoqué également, mercredi 13 juin, la situation en Algérie. M. Pierre Guidoni, chargé des questions internationales au secrétariat du PS, a souhaité que chacun fasse preuve de « *prudence* » dans ses commentaires. Au cours des discussions du bureau exécutif un rapprochement a été esquissé entre le résultat des élections algériennes et la constitution, en Israël, d'un gouvernement droite-extrême droite.

Interrogé sur la Cinq, le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a affirmé qu'il n'y avait « *pas de raison d'avoir plus peur aujourd'hui qu'hier ou que demain. L'islam est une réalité, en particulier dans cette région du monde. Le monde arabe, cela existe dans la politique mondiale.* » Le président du RPR, M. Jacques Chirac, a estimé, pour sa part, que les premiers résultats des élections « *illustrent les difficultés dramatiques de la situation économique et sociale que connaît ce pays ami* (...). *Cela doit nous inspirer à nous, Français et Européens, une réflexion sur la nature de l'aide économique que nous devons apporter à l'Algérie, à la Tunisie, au Maroc, aux pays du Maghreb, ainsi qu'aux pays africains du sud du Sahara, afin de leur donner les moyens de créer chez eux les emplois qui leur sont nécessaires* ». M. Jean-Yves Chamard, député RPR de la Vienne, expliquait dans les couloirs de l'Assemblée que « *l'islam est le problème de la décennie et, peut-être, du troisième millénaire* ». Face à l'intégrisme, il ne voit, en France, qu'une seule solution : l'« *intégration* ». De son côté, le président du Front national a affirmé, à Strasbourg, lors d'un débat au Parlement européen consacré à l'immigration : « *La victoire du Front islamique fait craindre qu'elle ne provoque par son ampleur des conséquences pour notre pays. On parle de la possibilité de millions de personnes qui se croiraient obligées de quitter leur pays pour gagner l'Europe, et la France en particulier.* » M. Le Pen s'est « *félicité que ces élections se soient déroulées dans le calme* ». Mais, a-t-il ajouté, « *nous avons pour mission de percevoir le pire* ».

Quant à Mme Marie-France Stirbois (FN), député non inscrit, elle a affirmé, dans les couloirs de l'Assemblée, que « *cela fait belle lurette que le FN a prédit ce qui arrive en Algérie. Pour cela nous avons été traités d'extrémistes. Or le résultat est flagrant. Le Pen l'avait dit, nous risquons d'avoir des boat-people algériens. Nous n'en sommes pas loin. Et c'est pour avoir prévu tout cela que les Français, de plus en plus nombreux, se tournent vers nous* ».

Dans les mosquées parisiennes

« Je le dis devant Dieu : l'Algérie, ce n'est pas l'Iran »

A la Grande Mosquée de Paris, qui est sous contrôle algérien, les fidèles originaires de ce pays ne sont guère surpris de la victoire du Front islamique du salut (FIS). « *Un juste retour des choses pour un pays d'islam* », selon les uns. « *Un grand coup de balai nécessaire* », et « *le changement, l'alternance* » tout bonnement pour les autres. Car le FIS est avant tout « *un parti politique avant d'être un parti religieux* », celui des « *musulmans-démocrates, comme on dit des chrétiens-démocrates* »...

« *Que ce soit un parti religieux qui prenne le pouvoir n'a rien de choquant, ni d'inquiétant* », explique ce mécanicien reconverti dans l'hôtellerie, immigré de longue date. « *C'est l'islam qui éduque, qui forme. Sans religion, un pays sombre dans l'anarchie. Il est donc normal qu'on vote pour un parti qui défend ces valeurs. Ce vote est un acte de reconnaissance.* »

L'islam, mais quel islam ? « *Pour parler des musulmans, il faut d'abord les connaître. Pour connaître l'islam, il faut lire le Coran* », explique à des visiteurs occidentaux un imam qui, à quelques pas de la salle de prières, égrène inlassablement son chapelet et sa litanie sur les mosaïques et les poutres en cèdre du Liban.

« *Il ne faut pas confondre les islams*, renchérit ce comptable d'une trentaine d'années, qui déplore les amalgames commis par les Occidentaux. *L'islam, c'est propre, c'est « vrai ». Mais nulle part on ne pratique le véritable islam et surtout pas en Iran.* » « *En Iran, ce sont des musulmans de façade. A l'intérieur d'eux-mêmes, ce ne sont pas de vrais musulmans* », poursuit cet informaticien qui cherche à rentrer l'an prochain « *chez lui* » en Algérie. Et levant le bras et les yeux vers le ciel, puis la main sur le coeur, il lance : « *Je vous le dis devant Dieu : l'Algérie, ce n'est pas l'Iran.* »

La mosquée de la rue de Tanger (19e arrondissement) est réputée proche du Front islamique du salut algérien. M. Larbi Kechat, son animateur, souligne que c'est démocratiquement que les Algériens ont « *choisi l'islam* ». « *Pour la première fois*, ajoute-t-il, *le peuple a pu s'exprimer. C'est un tournant important. Il reste aujourd'hui à le traduire en actes. L'étiquette de l'islam ne résoudra pas tous les problèmes, mais les pays musulmans ne peuvent trouver leur équilibre qu'en se confondant avec la charia et les préceptes de la religion.* » La charia – la loi islamique – est pour M. Kechat une véritable « *règle de vie* ». Elle n'a rien à voir selon lui avec la loi du talion : « *Chacun est libre d'exercer son culte à condition de ne pas provoquer de trouble social, de ne pas manifester publiquement d'opposition à la loi majoritaire. En arrivant à l'aéroport, on change son argent. De même, il faut pratiquer un change culturel* ». La victoire du FIS ? Un changement politique, oui, mais surtout un espoir de redressement moral.

JEAN-MICHEL DUMAY
et NATHANIEL HERZBERG

Dans la communauté algérienne de Lyon

« Le FIS châtiera même les enfants de riches ! »

LYON

de notre bureau régional

Dans le quartier de la place du Pont, à Lyon, où vit une importante communauté maghrébine, une soixantaine d'hommes se réjouissent ouvertement de la victoire du Front islamique du salut (FIS). « *Enfin, le pays va se débarrasser de la corruption !* », s'exclame Ali, quarante ans, au chômage depuis 1975. « *Actuellement en Algérie, pour avoir du travail, il faut être pistonné par le copain, ou le fils du copain de l'employeur. On n'obtient ni logement ni permis de construire sans pots-de-vin. Si l'on connaît un responsable des douanes, on passe n'importe quoi sans être fouillé ! Si l'on a des relations dans l'armée ou la police, on n'est pas poursuivi en justice. Le FLN, c'est la loi du plus fort ! Le FIS, lui, châtiera même les enfants de riches.* »

Omar, cafetier installé à Lyon depuis 1958, estime que seul le FIS peut faire triompher la justice et les droits de l'homme, « *parce qu'il s'appuie sur les règles du Coran* ». Il lui fait aveuglément confiance pour fournir des stages aux jeunes et du travail aux chômeurs. Ahmed se récrie lorsqu'on évoque l'intégrisme du FIS. « *On n'est pas intégriste si on coupe la main d'un voleur, ou si on le fouette en place publique : on prend simplement des mesures efficaces pour qu'il ne recommence pas.* »

Les jeunes femmes, pourtant, ne l'entendent pas de cette oreille. Aux alentours de la place du Pont, Doulia, lycéenne de dix-sept ans en blue-jeans, frémit à l'idée de revenir en Algérie. « *En vacances, ça suffit bien !...* » Son amie Fathia, Marocaine, vendeuse dans un magasin de vêtements, craint que la vague islamique ne submerge aussi son pays : « *Lorsque les clientes algériennes doivent partir en vacances, elles achètent des robes très longues. Elles disent que si elles ne couvrent pas leurs chevilles, on leur jette des cailloux sur les jambes.* » Une amie coiffeuse, Nora, vient de renoncer à partir à Sétif pour ouvrir un salon, « *puisqu'il est de moins en moins toléré de montrer ses cheveux* ». Tout en décriant le « *parti de la corruption* », ces jeunes femmes auraient préféré la victoire du FLN « *sur l'obscurantisme* ».

R. Rs.

Plusieurs centaines de Touaregs tués au Niger

Suite de la première page

Cette armée, composée de Noirs appartenant en majorité à l'ethnie djerma, s'est livrée à de véritables « ratonnades » contre ses compatriotes à peau blanche, ceux que l'on appelle ici par référence aux Européens les « oreilles rouges ». D'un campement à l'autre, cette soldatesque s'en est donné à cœur joie pour « casser » du Touareg.

Tragique retournement de l'Histoire, ce fut un nouvel épisode sanglant de la revanche des anciens esclaves contre leurs maîtres d'antan. « *Les Touareg n'ont pas été traités de manière très orthodoxe* », commente sous forme de litote le ministre de la communication. Deux centaines de nomades ont ainsi été arrêtés, torturés et exécutés sommairement. Pour l'exemple. Ivres de rage et de haine, les militaires ont violé les femmes et commis des pillages. « *Le plus révoltant*, aux yeux de Khamed Abdoulaye, *ce furent ces interrogatoires de suspects contraints devant les leurs de se déshabiller complètement.* » Déshonneur suprême pour des Touaregs qui n'osent même pas se montrer en public tête nue...

Malgré tout, le ministre de la communication entend demeurer à son poste car il se dit « *convaincu de la bonne foi du chef de l'Etat qui avait donné des instructions pour qu'il n'y ait pas de dérapages* ». A l'évidence, si ordres de ce genre il y a eu, ils n'ont pas été répercutés ou suivis. D'aucuns à cet égard pointent un doigt accusateur, notamment vers le lieutenant colonel Tandja Mamadou, le redoutable et trop célèbre ministre de l'intérieur.

Aujourd'hui les « hommes bleus » crient vengeance et se disent déterminés à faire payer, selon la coutume, « le prix du sang » à tous les commanditaires de ces atrocités. « *Il faut juger très vite ceux qui ont fait souffrir notre peuple, aussi bien les responsables locaux du pouvoir central que certains des nôtres, mouchards de tout acabit, qui les ont manipulés pour vider des querelles personnelles* » insiste Khamed Abdoulaye.

Vieux ressentiments de ce peuple de passeurs nomades, libre et fier, que tous les pouvoirs en place, avant comme après l'indépendance, ont cherché à mater et qui a dû s'engager, les sécheresses aidant, dans un processus d'intégration forcée à une communauté nationale, et dont les fils n'ont jamais été que des citoyens de seconde zone, victimes sous tous les régimes, selon le ministre de la communication, de « *l'arbitraire absolu de petits pharaons* ».

Petits boulots

« *Presque tous les arbitrages en matière économique sont rendus en leur défaveur* », remarque un expert étranger. Les autorités locales reprochent implicitement aux bailleurs de fonds de trop en faire pour les Touareg, alors que l'essentiel de l'aide extérieure profite aux ethnies noires (Djermas, Haoussas). Beaucoup de fils de ces nomades sont contraints de quitter prématurément l'école. A l'université, ils sont sous-représentés. Quant à leurs demandes de bourses, elles se perdent curieusement dans les méandres de l'administration...

« *Les principales richesses du pays, mines, élevage et tourisme, sont tirées du sol sur lequel nous vivons. Et pourtant, ça ne nous profite pas* », se plaint un Targui attristé par le fait que beaucoup des siens soient obligés, la mort dans l'âme, d'abandonner leur campement pour se réfugier en ville, notamment à Niamey, et y exercer de tout petits « boulots » de manœuvres ou de gardiens.

Plutôt que de se soumettre au bon vouloir d'Allah, quelques milliers de Touareg avaient choisi, dans les années 80, le chemin de l'exil en Algérie et en Libye où certains y suivirent un entraînement militaire qui, d'après le général Saibou, les conduisit à « *s'en aller se battre sur les fronts du Tchad et du Liban* ». D'aucuns mirent même sur pied un gouvernement provisoire. La répression qui s'abattit sur ceux des leurs qui étaient restés au pays, provoqua déjà, en mai 1985, de très durs affrontements à Tchin-Tabaradène, une région décidément remuante.

L'affaire des tentes

L'arrivée au pouvoir, en novembre 1987, du général Saibou s'accompagna d'une amnistie et d'une offre faite à tous les exilés de rentrer au Niger contre la promesse de divers secours en nature pour faciliter cette réinstallation. Les quelque sept mille Touareg qui répondirent à cet appel, en furent pour leur frais. Simple retard dans la mise à disposition des fonds comme le soutient le gouvernement ? En réalité, aujourd'hui comme hier, l'aide étrangère est presque systématiquement détournée de son but.

« *C'est bien connu : à Agadès, la nourriture destinée aux rapatriés – céréales et lait en poudre – se trouve sur les étals des commerçants avec la complicité de la préfecture et de l'état-major local* », raconte un expert. L'affaire des quatre cent dix tentes collectives offertes par la France fait grand bruit. « *Deux cents ont été livrées à Tchin-Tabaradène, mais les autres ne sont jamais arrivées à destination* » assure, sans paraître s'en étonner, le ministre de la communication. Ne dit-on pas que l'on peut s'en procurer à Niamey, au marché de Boukoki ?

Promesses non tenues : il y a quelques semaines, un vent de révolte a de nouveau agité cette communauté nomade. Un certain nombre d'exilés, qui étaient probablement rentrés au pays avec des armes – les armes du désespoir – ont-ils imaginé de s'en servir ? En tout cas, selon la version officielle, leurs projets de sabotage des installations minières d'Arlit et d'attaque de plusieurs localités ont pu être déjoués à temps grâce à des négociations. L'enlèvement et l'assassinat fin avril, de trois personnes, dont un garde forestier, ont précédé la nouvelle attaque de Tchin-Tabaraden et l'arrivée de l'armée. « *Je ne suis pas raciste*, se défend le général Saibou. *Les Touareg voudraient avoir leur zone à eux et s'auto-administrer. Ça, jamais je ne le cautionnerai* ». Pas question, pour l'heure, de créer une commission d'enquête sur les récentes atrocités commises par l'armée dans un pays qui se considère comme un Etat de droit, ainsi que le précise l'article 11 de la nouvelle Constitution.

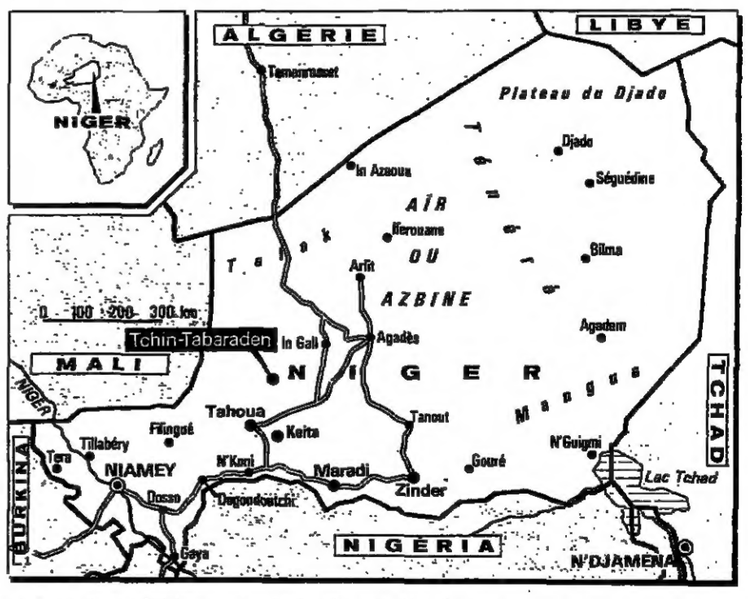

Tout au plus, les préfets militaires d'Agadès et de Tahoua, dont la réputation de satrapes n'était plus à faire, ont été appelés à d'autres fonctions. Le petit monde politico-syndicaliste de Niamey, quant à lui, n'en finit pas de bavasser de pouvoir d'achat et de démocratie, sans paraître beaucoup se soucier du sort des « hommes bleus ». Comme si ceux-ci vivaient sur une autre planète...

Forte de quelque sept mille membres – soit le dixième de la population nigérienne – cette communauté déboussolée est aujourd'hui en pleine décomposition, sans support économique et sans structure sociale, minée par toutes sortes de divisions dont le pouvoir central n'a aucun mal à tirer profit. « *Nous avons beaucoup d'étrangers*, confesse dans une sorte de lettre ouverte, un groupe d'intellectuels touaregs. *Notre passé de pillards et de guerriers n'a pas laissé que de bons souvenirs. Nous avons tant et tant fui le monde que maintenant il nous est difficile de nous y accrocher* ».

Nostalgiques d'une grandeur à jamais perdue, ces hommes du désert tentent en vain, d'un sursaut à l'autre, d'éviter l'irréparable, d'arrêter le temps qui passe et qui les condamne à devenir des hommes ordinaires. Au grand dam des coureurs d'exotisme qui, pour nourrir leur imaginaire, souhaiteraient peut-être les conserver tels qu'ils les rêvent...

JACQUES DE BARRIN

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde sans visa

Pour votre DEMENAGEMENT
ODOUL
AGENT DE demeco
16, rue de l'Atlas-75019 Paris 42 08 10 30

AFRIQUE

aux élections locales

Tunis : complications en vue dans les relations bilatérales

TUNIS

de notre correspondant

La victoire électorale du FIS algérien suscite l'incertitude dans les milieux politiques tunisiens qui misaient ouvertement, par presse interposée, sur la suprématie du FLN. Mais elle n'a toutefois fait l'objet d'aucun commentaire officiel.

Sans vouloir préjuger des développements qui se profilent dans le pays voisin, la question de l'avenir des relations tuniso-algériennes, au cas où M. Abassi Madani et ses amis arriveraient un jour au pouvoir, se pose d'ores et déjà pour nombre de Tunisiens.

En effet, tout au long de ces derniers mois, le journal du FIS s'en est pris plus d'une fois et en termes particulièrement injurieux au régime tunisien. Pour leur part, les médias officiels tunisiens ne sont pas demeurés en reste. Rien ne laisserait présager de « fraternels rapports de bon voisinage ».

La crainte des répercussions

Se réclamant lui aussi du pluralisme mais refusant de légaliser plusieurs formations, dont le mouvement islamiste Ennahdha, le gouvernement tunisien peut craindre également les répercussions chez lui des élections algériennes.

Le succès du FIS risque de réduire notablement aux yeux de son opinion la portée du « processus démocratique » qu'il a engagé bien avant Alger et qui, depuis un an, marque le pas. Il va d'autre part immanquablement encourager les islamistes à poursuivre leur pénétration de la société tunisienne, déjà manifeste.

Cependant, les dirigeants d'Ennahdha, qui ont toujours tenu à se démarquer – officiellement – des aspects les plus radicaux du discours des « frères » algériens, préfèrent pour le moment afficher une satisfaction très discrète.

« Nous sommes heureux du climat dans lequel se sont déroulées ces élections, nous a déclaré M. Ali Laaridh, porte-parole du mouvement. *Peu importe que le FIS soit premier et le FLN second. Ce qui compte, c'est que la volonté du peuple ait été respectée. C'est donc sa victoire et celle de la démocratie qui ont eu lieu en Algérie. »*

Et en Tunisie ? M. Laaridh ne veut pas revenir sur « le non-événement » qu'ont représenté les élections municipales de dimanche dernier, boycottées par Ennahdha et l'ensemble de l'opposition. *« En Tunisie,* dit-il, *l'important est de s'intéresser aux moyens de sortir le pays de l'impasse. »*

MICHEL DEURÉ

Une victoire qui « peut inspirer les autres pays de la région »

selon Radio-Téhéran

La radio officielle iranienne a estimé, mercredi 13 juin, que *« la victoire des islamistes du Front islamique du salut en Algérie peut inspirer les autres pays de la région ».*

« La grande force que représente l'influence des islamistes en Algérie est un facteur décisif dans la vie politique de ce pays (...), et cette force s'étend à d'autres pays d'Afrique du Nord », a ajouté Radio-Téhéran dans son commentaire.

« Si les gouvernants de ces pays tolèrent les mouvements islamistes, ceux-ci se développeront très vite, car le terrain leur est propice », a indiqué la radio, qui a formulé l'espoir que *« les islamistes confirmeront leur rôle décisif lors des prochaines élections, notamment législatives ».*

DIPLOMATIE

En préalable à une augmentation de l'aide française

M. Mitterrand demande au président des Comores d' « assainir » l'économie

M. Mitterrand est arrivé jeudi 14 juin en fin de matinée à Tananarive, dernière étape de son périple dans l'océan Indien. Il venait de Moroni, où le président des Comores, M. Djohar, lui avait demandé une augmentation de l'aide française. Il devait regagner Paris aux premières heures de samedi.

MORONI

de notre envoyé spécial

L'escale de Moroni était sans doute la plus difficile pour M. Mitterrand. L'archipel des Comores symbolise en effet tous les maux dont souffre l'Afrique et les énormes problèmes posés ainsi à la France. C'est ici en novembre dernier que le président Abdallah a été assassiné par deux adjoints de Bob Denard, le fameux mercenaire qui dirigeait la garde présidentielle, mais qui était menacé de licenciement, l'Afrique du Sud ne voulant plus financer cette force.

Après une intervention française destinée à faire quitter l'archipel aux « affreux », des élections ont été organisées en mars sous la houlette de M. Djohar, président par intérim, en sa qualité de président de la Cour suprême. Personnalité effacée qui n'avait jamais brigué le pouvoir, M. Djohar n'obtint que 23 % des suffrages au premier tour, mais il l'emporta finalement au second avec 55 %, après avoir rallié divers opposants modérés, tandis que son principal rival criait à la fraude.

M. Mitterrand a donc rencontré un président faible, soumis à de multiples pressions pour en revenir au « système Abdallah » autoritaire et juteux. D'autant que la République fédérale islamique des Comores est en pleine faillite. Jamais la situation économique de cet archipel sans industries et sans ressources autres que la vanille et l'essence d'ylang-ylang, et dont la France a toujours « bouché » les trous budgétaires, n'a été brillante.

Mais depuis l'assassinat de Mohammed Abdallah, tout a empiré : les rentrées fiscales et douanières sont tombées à zéro, les fonctionnaires pléthoriques sont payés avec des mois de retard, le système d'enseignement est en pleine décomposition, l'industrie du tourisme dans lequel avait investi l'Afrique du Sud est en déconfiture.

Corruption et détournement de fonds se sont encore amplifiés, les nouvelles autorités ayant procédé à des nominations de complaisance pour tenter d'asseoir leur pouvoir, ce qui a d'ailleurs entraîné des heurts avec les divers assistants techniques français, chargés de faire tourner les services publics.

Dès son premier entretien avec M. Mitterrand mercredi après-midi, le président Djohar a donc demandé une augmentation de l'aide française, qui s'est élevée à 150 millions de francs en 1989 auxquels il faut ajouter une annulation de dette de 238 millions de francs. Il a promis en échange de *« moraliser les mœurs politiques »* pour favoriser *« l'éclosion chez tous les Comoriens d'un nouveau sens de l'Etat »* et de réviser la Constitution, qui avait été modifiée dans un sens autoritaire par Mohammed Abdallah en 1984.

Le président Djohar n'aurait cependant fixé aucune date pour cette révision et aucun calendrier pour l'organisation d'élections législatives.

Corruption et mauvaise volonté

La réponse de M. Mitterrand a tenu en deux points : l'aide actuelle ne sera pas diminuée, mais elle ne sera augmentée que si l'hypothétique processus de démocratisation se confirme et si l'économie est *« assainie »*. Cet euphémisme est une allusion à la corruption ambiante et à la mauvaise volonté des responsables comoriens dès lors qu'il s'agit de vérifier quel usage ils font de l'aide française.

Ne sont-ils pas soupçonnés de faire financer le même projet par plusieurs pays ? Et de nombreux coopérants (ils sont plus d'une centaine) ne se plaignent-ils pas d'être traités comme une main-d'œuvre servile chargée de pallier les insuffisances d'une armée de fonctionnaires occupée à ne rien faire ?

L'affaire de Mayotte face à cette débâcle pourrait paraître dérisoire. Elle fait cependant l'unanimité de tous les « chefs » locaux et sans doute des 500 000 Comoriens (dont 60 % ont moins de vingt ans !) qui savent que la vie est plus facile dans cette île qui a refusé l'indépendance en 1974. Il n'est donc pas surprenant que M. Djohar ait souhaité *« une issue positive et définitive au problème de Mayotte ».*

Après avoir rappelé qu'il s'était prononcé en 1974 en tant que député contre la sécession de Mayotte, M. Mitterrand a expliqué à son interlocuteur qu'il fallait dépasser, sinon oublier, le problème de la souveraineté pour trouver des moyens pratiques de faire sauter *« les barrières »* entre toutes les îles de l'archipel. *« Il est de multiples formes d'unité et nous allons les rechercher »,* a-t-il dit, après avoir affirmé que les habitants de l'archipel, y compris ceux de Mayotte, *« sont tous des Comoriens ».*

Autre sujet délicat dont officiellement il n'a pas été question : la restructuration des forces armées comoriennes à laquelle participent depuis l'intervention française de novembre une soixantaine d'officiers et sous-officiers français. Le but est d'intégrer dans les forces régulières les quatre cents ou cinq cents hommes qui dépendaient de Bob Denard et dont les exactions sont bien connues dans tout le pays.

Conséquence de cette prise en charge : des officiers français risquent demain de se retrouver au commandement d'unités chargées de missions de maintien de l'ordre.

On voudrait bien l'éviter du côté français, mais on ne voit pas d'autre solution à court terme. De quelque côté qu'on les aborde, les Comores, décidément, sont un casse-tête pour Paris, un piège difficile à éviter tant on y distingue mal les prémices d'un vrai Etat. M. Mitterrand n'en est cependant pas reparti les mains vides puisque le président Djohar lui a offert un cœlacanthe – ce gros poisson primitif, spécialité régionale – pêché récemment et congelé.

JACQUES AMALRIC

Les Douze doivent pouvoir s'organiser au sein de l'OTAN

estime M. Giscard d'Estaing

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui a rencontré mercredi 13 juin à Washington le président George Bush, a estimé que l'OTAN devait s'adapter aux changements en Europe et prendre en considération la Communauté européenne.

Partageant la position américaine sur une appartenance à part entière de l'Allemagne unie à l'OTAN, il a estimé que la dernière proposition soviétique concernant une Allemagne *« membre associé »* de l'OTAN et du pacte de Varsovie *« ne semble pas être réaliste »*.

« J'ai indiqué [à M. Bush] *qu'à l'avenir, la structure de l'OTAN doit prendre en compte la réalité de la Communauté européenne »,* a déclaré M. Giscard d'Estaing, affirmant que *« pour le moment, l'OTAN ignore l'existence »* des Douze. Il a estimé que le prochain sommet de l'alliance atlantique des 5 et 6 juillet à Londres devait *« reconnaître »* le droit pour les pays de la Communauté européenne de s'organiser en commun, au sein de l'OTAN. – *(AFP.)*

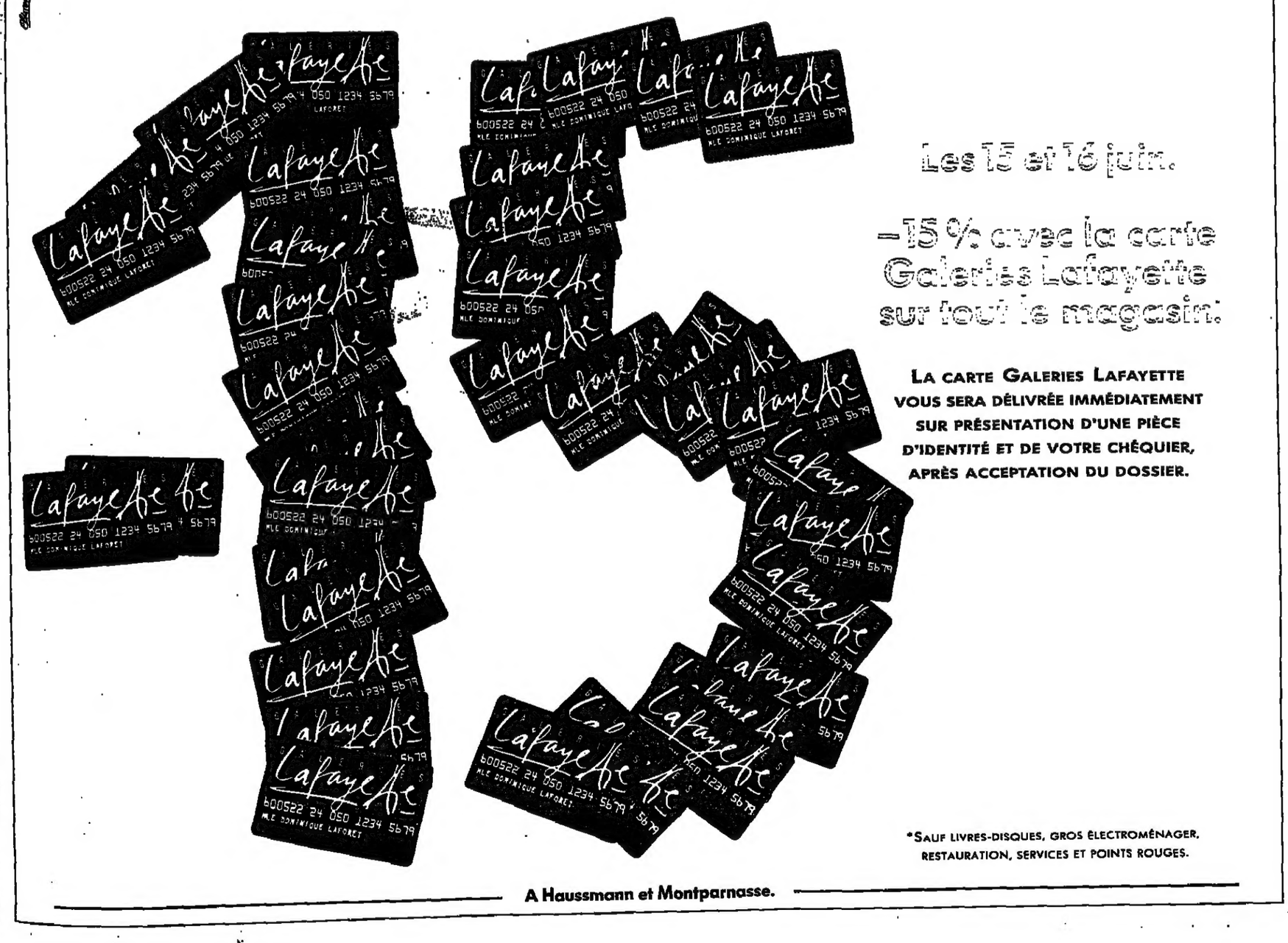

EUROPE

ROUMANIE : scènes d'insurrection à Bucarest

Les affrontements entre manifestants et forces de l'ordre ont fait au moins sept morts

Au moins sept morts, plusieurs centaines de blessés, des voitures incendiées, le centre de Bucarest en état de siège et la possibilité d'assister à de nouveaux affrontements entre les opposants au régime d'une part, les forces de police mais aussi les mineurs appelés à la rescousse du régime d'autre part : tel était le lourd bilan, jeudi 14 juin en fin de matinée, des violentes manifestations qui s'étaient déroulées depuis la veille dans la capitale roumaine.

Les premiers heurts entre les forces de l'ordre et les manifestants commencent lundi 11 juin (*le Monde* du 13 juin). Alors que des représentants des grévistes de la faim parviennent à un accord avec les autorités (qui les recoivent pour la première fois depuis le début de l'occupation, il y a près de deux mois, de la place de l'Université) à propos notamment de la création d'une télévision indépendante, une centaine de manifestants sont violemment repoussés par les policiers devant le siège du gouvernement où se tenait la rencontre.

Fort sans doute de cet accord, le parquet général de Roumanie demande, mardi soir, au gouvernement « *de rétablir l'ordre* », estimant « *néfastes* » les conséquences de l'occupation de la place et dénonçant « *les activités illégales* » qui s'y dérouleraient comme « *la drogue, la prostitution ou le marché noir* ».

Quelques heures plus tard, dans la nuit donc de mardi à mercredi, plusieurs centaines de policiers interviennent à la matraque pour disperser les manifestants, qualifiés initialement de « *golans* » par le président Iliescu, et emmener les grévistes de la faim à l'hôpital. La répression est rapide et brutale. Selon des témoins, la place est dégagée en moins d'une demi-heure. De nombreux manifestants sont blessés, notamment ceux qui ont tenté de se réfugier à l'hôtel Intercontinental, qui domine la place, et qui sont passés à travers les portes de verre de l'établissement. Des photographes et des cameramen sont également bousculés et empêchés de faire leur travail. « *C'est fait*, déclare un policier en civil, *mais l'important n'est pas de maintenir l'ordre pendant cinq minutes ou un jour, il faut maintenant veiller à ce qu'aucun groupe ne se forme.* »

Le siège de la télévision pris d'assaut

Il ne croyait pas si bien dire. Alors que deux cent soixante-trois personnes sont appréhendées et que vingt grévistes de la faim sont emmenés à l'hôpital, de nouveaux manifestants réoccupent, mercredi en début d'après-midi, la place de l'Université, faisant refluer les forces de l'ordre. Systématiquement, de petits groupes cassent et incendient les véhicules de la police. Les troubles gagnent plusieurs autres endroits de la capitale. En début de soirée plusieurs milliers de jeunes gens, armés de bâtons et de cocktails Molotov, attaquent le siège de la police et mettent le feu au bâtiment central. La ville est recouverte d'un panache de fumée noire alors qu'un hélicoptère de l'armée tourne au-dessus de la capitale.

Entre quatre et cinq mille manifestants prennent d'assaut le siège de la télévision, pourtant fortement gardé par l'armée et la police. Les programmes sont interrompus. Plus tard, le directeur de la télévision apparaît à l'écran pour stigmatiser les « *barbares* » qui se sont livrés à du « *terrorisme primitif* ». Deux cents ouvriers arrivés à bord de camions attaquent les émeutiers à coups de barres de fer et de gourdins.

Le président de la République, M. Ion Iliescu, a en effet appelé dans l'après-midi « *les personnes conscientes et responsables* » à entourer les bâtiments publics et la télévision. Le chef de l'Etat demande aussi « *aux forces démocratiques* » de se rassembler près du siège du gouvernement. Il apparaîtra en personne au balcon du bâtiment, peu après 22 heures, pour s'adresser à quelques milliers de ses partisans et dénoncer « *un coup d'Etat fasciste* ».

Les affrontements vont alors devenir de plus en plus violents. Dans plusieurs quartiers de la ville, les forces de l'ordre font usage de leurs armes. Le ministère de la santé fait état de quatre morts et de plusieurs dizaines de blessés. Une équipe de Médecins sans frontières, sur place, constate d'autre part la mort de trois autres personnes, place de l'Université, tuées par balle. Un témoin parle de douze morts. Des blessés, toujours par balle, ont aussi été signalés dans le secteur du ministère de l'intérieur et des tirs nourris ont été entendus devant le siège du gouvernement. Les arrestations sont, dit-on, très nombreuses.

A l'appel du président Iliescu, plusieurs milliers de mineurs, venant de différents bassins de province, notamment de la vallée de Jiu, sont arrivés jeudi à l'aube à Bucarest, à bord de trains spéciaux, pour « *défendre la démocratie* ». Selon des témoins, ils se livraient dans la matinée à une véritable « *chasse aux golans* » dans les rues proches de la place de l'Université, matraquant violemment des étudiants ou des passants qui s'interposaient pour tenter de mettre fin aux bagarres. Munis de gourdins, de barres de fer, de piolets et de tuyaux en caoutchouc, les « gueules noires » ont attaqué également les quartiers généraux des partis paysan et libéral ainsi que l'hôtel Intercontinental, où s'est réfugié, affirment-ils, le leader étudiant Marian Munteanu. Aux côtés des mineurs, l'armée avait pris position autour de la télévision, du ministère de l'intérieur et de l'état-major...

J.-A. F.

□ **Washington déplore l'« usage excessif » de la force.** – Le département d'Etat a déploré l'« *usage excessif* » de la force contre les manifestants à Bucarest. « *Nous redoutons que cette action des autorités roumaines ne déclenche un cycle de violence* », a déclaré le porte-parole. « *Le président (Ion) Iliescu et son gouvernement doivent maintenant faire preuve de retenue* », a-t-il ajouté en appelant « *tous les Roumains à éviter la violence et à utiliser des moyens pacifiques pour exprimer leurs doléances* ». – (*AFP.*)

BOSTON
SAN FRANCISCO
CHICAGO
TORONTO
PHILADELPHIE
LOS ANGELES
HOUSTON
DALLAS
MIAMI
DETROIT
WASHINGTON
ATLANTA
NEW YORK
PITTSBURGH

ESSAYEZ DONC DE GAGNER AUTANT DE VILLES AVEC D'AUTRES LETTRES.

British Airways est de loin la compagnie européenne qui propose le plus de destinations vers l'Amérique du Nord. Après un changement simple et rapide à Londres, vous pouvez vous rendre directement dans 22 villes aux Etats-Unis et au Canada ; 19 d'entre elles sont d'ailleurs desservies quotidiennement.

En plus des villes déjà mentionnées, nous relions Anchorage, Montréal, Newark, Orlando, San Diego, Seattle, Tampa et Vancouver.

Aucune autre compagnie européenne ne peut vous offrir une telle souplesse. Alors quand vous vous rendez en Amérique du Nord, choisissez la bonne compagnie.

BRITISH AIRWAYS

YOUGOSLAVIE : importante manifestation à Belgrade

L'opposition serbe réclame des élections libres

Plus de vingt mille personnes ont manifesté, mercredi après-midi 13 juin à Belgrade, pour réclamer la tenue d'élections libres en Serbie.

BELGRADE

correspondance

« *A bas le communisme !* », « *La Serbie exige la liberté !* », « *Nous voulons des élections !* », scandait la foule massée sur la place de la République, dans le centre de la capitale. Une heure après le rassemblement, les leaders de l'opposition se sont dirigés vers le parlement serbe, suivis par plusieurs milliers de personnes venues de toute la République, pour y déposer une pétition. En début de soirée, un petit groupe défilait devant les locaux de la télévision de Belgrade ainsi que devant le bâtiment du grand journal *Politika*, en signe de protestation contre le monopole du Parti communiste serbe sur les médias. La police est intervenue pour disperser les manifestants.

Alors que des élections libres et démocratiques viennent d'avoir lieu en Slovénie et en Croatie, que les autres républiques de la Fédération en ont déjà pratiquement fixé la date, les autorités serbes restent dans le vague. Elles veulent d'abord, avant le scrutin, promulguer en décembre la nouvelle Constitution qui renforcerait le pouvoir de la Serbie sur ses deux provinces autonomes, la Voïvodine et, en particulier, le Kosovo. Cette Constitution qui vise à « *réunifier la Serbie* » pourrait supprimer le statut d'autonomie de ces deux provinces. Si des élections démocratiques avaient lieu avant la promulgation de cette Constitution, « *nous perdrions le Kosovo* », disaient plusieurs dirigeants serbes qui ont mené ces derniers temps une campagne active contre l'opposition albanaise du Kosovo en l'associant sans aucune nuance au mouvement « *nationaliste et séparatiste* ».

L'opposition serbe, pour sa part, ne peut accepter que la nouvelle Constitution soit « *imposée* » par un Parlement « *monochrome* » où n'est représenté qu'un seul parti, en l'occurrence la Ligue des communistes de Serbie. C'est pourquoi les leaders des cinq principaux partis d'opposition en Serbie se sont unis pour demander ensemble des élections avant la fin de l'année. Le gouvernement serbe a récemment convoqué ces dirigeants pour « *engager le dialogue* ». Cette première rencontre à huis clos n'avait abouti qu'à l'« *ouverture d'un débat* », hebdomadaire, sur l'organisation des élections, la légalisation des partis politiques, prévue pour le 25 juin, et la libéralisation de la presse. Mais les autorités demeurent fermes sur un point : pas d'élections avant 1991.

Les autorités serbes, par le biais de l'Alliance socialiste, déclaraient qu'en organisant cette manifestation l'opposition « *contestait l'unité de la Serbie* », « *semait la discorde* », « *niait l'ordre constitutionnel et l'état de droit* », « *favorisait le séparatisme albanais* », « *participait à la sécession du Kosovo et donc à la destruction de la Serbie* » et enfin qu'elle venait de former « *une nouvelle coalition anti-serbe* ».

Lors d'une conférence de presse tenue la veille de la manifestation, M. Vuk Draskovic, leader du Parti du renouveau serbe (SPO), a déclaré : « *Nous, les Serbes, nous ne voulons pas être pendant un an encore la honte de l'Europe et le dernier bastion du bolchevisme (...). Les manifestations continueront tant que le peuple n'aura pas obtenu raison* ». – (*Intérim.*)

BULGARIE

Retour au calme

Le calme paraissait revenu, mercredi 13 juin au soir, dans les rues de Sofia, après que les leaders de l'opposition eurent appelé leurs sympathisants à ne plus entraver la circulation et à ne manifester que pacifiquement. Le président de l'Union des forces démocratiques (UFD), M. Jeliou Jelev, est allé lui-même parlementer avec les étudiants rassemblés devant le siège de la télévision et a commencé, avec eux, à démanteler les barricades. Alors que l'on attend toujours la publication des résultats définitifs du premier tour des élections, le Parti socialiste (PSB, ex-communiste), qui pense obtenir la majorité absolue à l'Assemblée nationale, a réaffirmé sa volonté de coopérer avec les autres forces politiques « *pour sortir le pays de la crise* ». L'opposition refuse, pour l'instant, toute idée de coalition gouvernementale avec lui.

□ **RDA : arrestation d'une seconde terroriste ouest-allemande recherchée en RFA et en France.** – La police est-allemande a appréhendé dans la nuit du mardi 12 au mercredi 13 juin une terroriste présumée ouest-allemande, la seconde à être arrêtée en moins d'une semaine en RDA. Selon l'agence ADN, Inge Viett, âgée de quarante-six ans et accusée d'avoir participé, le 30 juillet 1977 à Francfort, au meurtre d'un banquier ouest-allemand, a été interpellée à Magdebourg. Le ministre est-allemand de l'intérieur, M. Peter-Michael Diestel, a qualifié cette interpellation de « *nouveau succès de l'excellente coopération policière* » entre les deux Etats allemands, a ajouté l'agence. Inge Viett avait été condamnée par contumace à perpétuité en France pour le meurtre d'un policier, le 4 août 1981 dans le quartier Montparnasse à Paris.

PROCHE-ORIENT

Les relations américano-israéliennes

Quand M. Baker menace de ne rien faire...

WASHINGTON

de notre correspondant

« *Notre numéro est 1-202-456 14 14. Quand vous serez sérieux à propos de la paix, appelez-nous.* » Ce numéro est celui de la Maison Blanche, ceux qui sont priés d'être enfin « *sérieux* » à propos de la paix sont les dirigeants israéliens, et l'homme qui s'exprime avec cette ironie acerbe est le secrétaire d'Etat James Baker.

Il est exceptionnel, sinon sans précédent, qu'un homme politique américain s'exprime de manière aussi peu enrobée à propos d'Israël. Mais M. Baker n'est pas homme à parler inconsidérément, et s'il a choisi d'exprimer sèchement l'irritation que suscite dans l'administration américaine l'intransigeance israélienne, c'est pour que le « *message* » soit perçu à sa juste valeur. Devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, le secrétaire d'Etat a expliqué que les onze mois d'efforts déployés par la diplomatie américaine pour faire aboutir le plan Shamir, devenu entre-temps plan Baker, avaient échoué en raison d'une attitude israélienne « *difficile à expliquer* ».

Le secrétaire d'Etat a aussi évoqué les récentes déclarations de responsables israéliens qui présentent ce plan comme désormais sans objet et posent de nouvelles conditions à un éventuel dialogue avec les Palestiniens. « *Alors, si c'est désormais cette approche qui prévaut, il n'y aura pas de dialogue, et il n'y aura pas de paix, et les Etats-Unis n'y peuvent rien. Je n'y peux rien, le président n'y peut rien, et vous n'y pouvez rien* », a-t-il poursuivi à l'adresse des élus.

Le ton utilisé par M. Baker devrait en principe inquiéter les dirigeants israéliens. Mais à y regarder de plus près, la « *menace* » implicite de M. Baker n'est pas forcément de très grande conséquence : que les Etats-Unis, découragés, envisagent d'abandonner leurs efforts de « *paix* », et le *statu quo* dont M. Shamir semble très bien s'accommoder risque seulement de se prolonger.

JAN KRAUZE

(Publicité)

ISRAËL : LES RÉVÉLATIONS D'ABIE NATHAN

Le célèbre pacifiste de l'Etat hébreu raconte à *Arabies* ses combats avec l'OLP, confie ses espoirs, ses déceptions, et scrute les perspectives (de plus en plus ténues) de dialogue israélo-palestinien.

Dans le numéro de juin d'*Arabies*
en kiosques et en librairies
78, rue Jouffroy 75017 Paris
(tél. : 46.22.34.14)

هكذا من الأصل

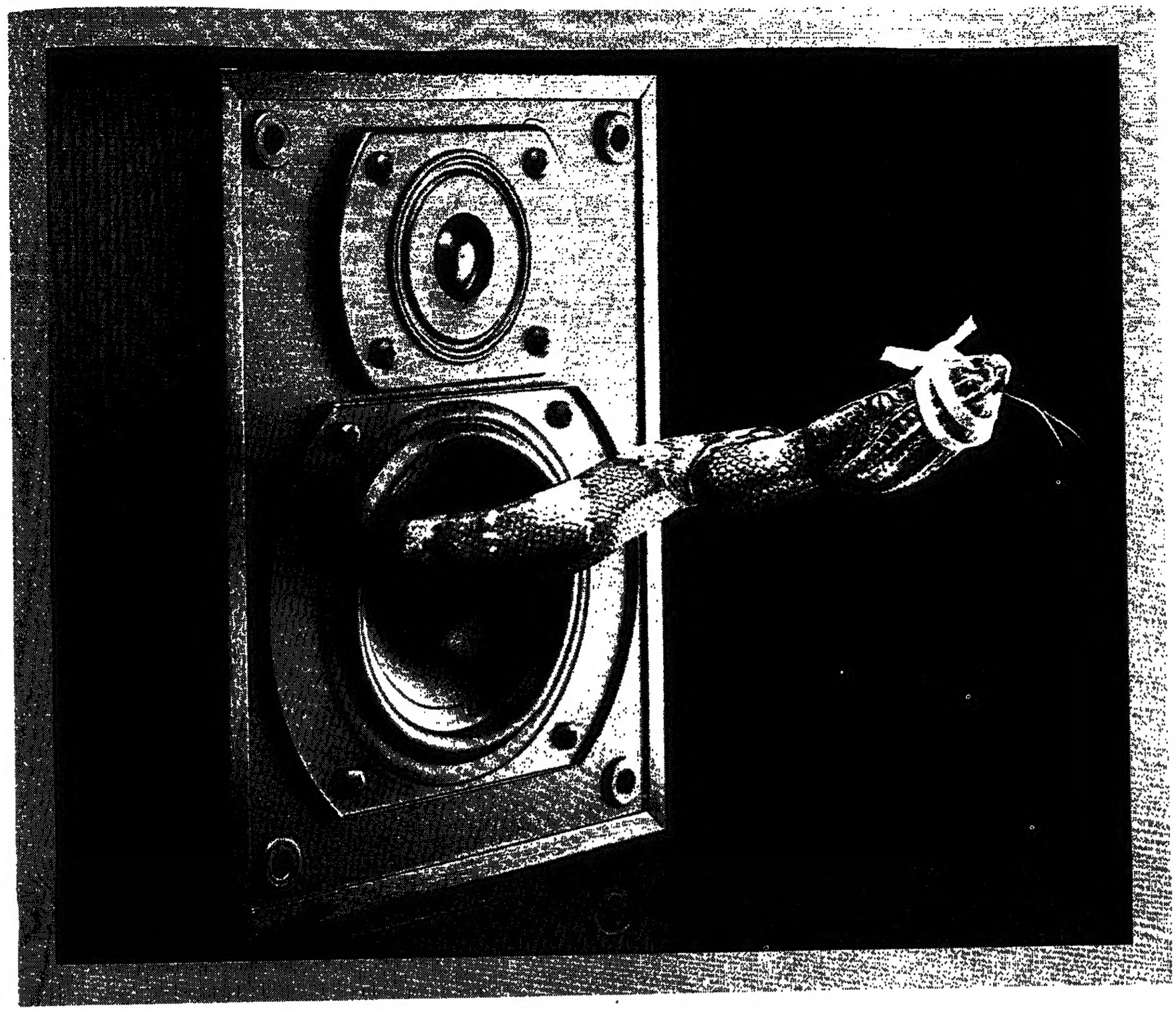

Pour une musique à couper le souffle, nous lui avons coupé le sifflet.

Le souffle d'une cassette audio est aussi déplaisant que le sifflement d'un serpent. En travaillant avec les meilleurs ingénieurs du son, Du Pont de Nemours a apporté une sensible amélioration en créant une nouvelle couche magnétique. Le résultat: le cristal magnétique de dioxyde de chrome (CrO_2). Cette découverte a révolutionné la qualité des cassettes audio, des bandes vidéo et des bandes informatiques. De tout temps, Du Pont de Nemours a cherché la note parfaite pour aboutir à de tels succès technologiques.

Chaque année ce sont plus de 600 millions de cassettes au chrome qui sont fabriquées! Alors, s'il vous arrivait d'entendre un sifflement désagréable en écoutant une cassette au chrome, vérifiez qu'il n'y ait pas un serpent dans la pièce...

Du Pont et la vie.

Certes, la couche magnétique au chrome est une réussite connue.

Mais le succès de Du Pont de Nemours s'étend à bien d'autres domaines: médecine, électronique, énergie... C'est ainsi qu'à travers la mise au point de matériaux révolutionnaires, Du Pont de Nemours contribue à l'amélioration de la qualité de la vie.

Pour toute information concernant Du Pont de Nemours, contacter. Du Pont de Nemours (France) S.A., 137 rue de l'Université, 75334 Paris, Cedex 07 - Tél.: (1) 45.50.63.81.

De meilleurs produits pour une vie meilleure. DU PONT

CRÉATION D'ENTREPRISE

Les Chambres de Commerce et d'Industrie, premier partenaire de ceux qui entreprennent

L'enjeu

280.000 entreprises se créent chaque année en France.

La moitié d'entre elles ne franchira pas le cap des 3 ans.

Améliorer le taux de succès des jeunes entreprises, c'est très concrètement :

- dynamiser le tissu économique,
- diminuer les risques que les entreprises défaillantes font courir aux entreprises saines,
- développer des emplois durables.

Un véritable enjeu national.

Le défi

Les Chambres de Commerce et d'Industrie organisent les 11, 12 et 13 juin dans toute la France et les 14 et 15 juin à Grenoble une "Semaine nationale de la Création d'Entreprise" au cours de laquelle elles échangeront leurs savoir-faire et valoriseront leurs partenaires. Elles lanceront aussi un défi : faire réussir 80% des créateurs qui passent par leur réseau.
Pour que la création d'entreprise soit un peu moins une "aventure" et beaucoup plus une "démarche qualité".

La réponse du réseau des CCI : l'accompagnement de 100.000 créateurs

77% des candidats à la création d'entreprise s'adressent spontanément à une Chambre de Commerce et d'Industrie. Un chiffre élevé. Rien d'étonnant pourtant car, depuis plus de dix ans pour certaines, les 182 Chambres de Commerce et d'Industrie se mobilisent en faveur des créateurs d'entreprises. Et sont leurs premiers partenaires.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- 1.214 collaborateurs des CCI aident quotidiennement les créateurs : accueil, diagnostic, formation, mise en relation avec les partenaires, etc...
- 220.000 candidats créateurs ont été reçus lors d'une entretien individualisé en 1989.
- 100.000 créateurs ont bénéficé de services d'accompagnement.
- Les CCI mettent à la disposition des créateurs 153 centres de documentation et d'information et proposent l'accès à des banques de données.
- 86% des CCI aident les créateurs dans la recherche de crédits, 95% dans l'établissement de plans de financement, 56% dans l'élaboration d'études de marché.
- Un tiers des CCI ont mis en place des formations initiales à la création, généralement dans le cadre des Ecoles Supérieures de Commerce.
- Les CCI ont dispensé environ un million d'heures-stagiaires de formation aux créateurs, ce qui en fait le premier formateur à la création d'entreprise en France .
- Les CCI sont engagées dans 50% des pépinières d'entreprise françaises.
- 96% des CCI ont des accords avec des partenaires privés (456 conventions avec des experts comptables, banquiers, conseils juridiques, notaires, assureurs, sociétés de services, etc...) qui permettent aux créateurs de bénéficier d'avantages concrets (par exemple des prêts à taux réduit.).
- Les CCI sont présentes dans 1.750 structures d'appui à la création en France.
- 236 "centres de formalités des entreprises" facilitent, au sein des CCI, la constitution des jeunes sociétés.

Pour contribuer encore plus à la pérennité et au développement des jeunes entreprises, les CCI organisent, avec leurs partenaires, du 11 au 15 juin 1990, la Semaine Nationale de la Création d'Entreprise.

avec le soutien de MATRA COMMUNICATION et le concours de AGRR, CAPIMMEC et SOFIREM

Contact : CCI de Grenoble, 1 place André Malraux, 38000 Grenoble, tél. : 76 47 20 36.

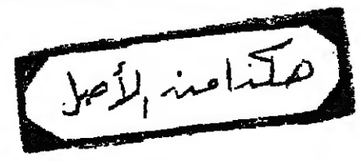

EUROPE

URSS

• Levée partielle du blocus de la Lituanie
• Les réformes économiques jugées insuffisantes par le Parlement

Le gouvernement soviétique a annoncé mercredi 13 juin une levée partielle des sanctions économiques décrétées il y a deux mois contre la Lituanie. Le Soviet suprême a adopté le même jour une résolution priant le premier ministre, M. Ryjkov, de réarticuler son projet de réforme économique, d'ici au 1er septembre prochain, pour, notamment, supprimer les ministères industriels et réduire les dépenses militaires et d'assistance aux pays tiers.

MOSCOU

de notre correspondant

La crise balte se dénoue et toute la crispation qu'elle avait introduite dans la vie politique soviétique recède officiellement la place à cette *« radicalisation »* des réformes que M. Gorbatchev avait promise en devenant président.

Il avait alors, à la mi-mars, déclaré sa volonté de consacrer ses nouveaux pouvoirs à la réalisation du passage à l'économie de marché et à l'élaboration d'un *« nouveau traité d'union »* fondé sur la *« souveraineté »* des Républiques et leur droit à la sécession.

Enfin repris aujourd'hui, le tournant était capital, mais avant même qu'il n'ait pu l'amorcer, M. Gorbatchev s'était trouvé presque totalement paralysé par l'unilatéralité de la déclaration d'indépendance lituanienne et l'épreuve de force qu'elle avait suscitée. Tous les dangers étaient réunis là et notamment celui d'un rapprochement de l'armée et des populations russes des Etats baltes.

La gestion de la crise a évité tout débordement irrémédiable. Les sanctions économiques ont joué le rôle de substitut à la force. La politique a triomphé et après que le président lituanien eut accepté de venir siéger, mardi, au Kremlin, à une réunion des présidents des quinze Républiques soviétiques, le gouvernement fédéral a annoncé, mercredi 13 juin, une levée partielle des sanctions décrétés il y a deux mois.

Explicitée ou presque par les déclarations des dirigeants baltes, la suite du scénario est limpide. Appliquant la formule de compromis qui leur avait été publiquement soufflée, il y a deux mois et demi, par le porte-parole de M. Gorbatchev, le président et le Parlement lituaniens devraient maintenant décider de *« suspendre »* ou *« geler »* leur déclaration d'indépendance pour la durée de négociations qui pourront s'ouvrir lorsque que les sanctions auront été totalement levées.

Le projet Ryjkov recalé

« Il n'y a pas de doute que le blocus économique sera interrompu », a ainsi déclaré, mercredi, le premier ministre lituanien, Mme Prunskiene, en indiquant que les autorités de sa République *« devraient discuter en détail la question d'une suspension de la déclaration d'indépendance du 11 mars pendant la durée des éventuelles conversations avec l'Union soviétique »*.

Trois mois ont été perdus mais M. Gorbatchev n'a pas traîné à reprendre le fil de son propos.

Pour ce qui est de l'économie d'abord, une sèche résolution adoptée par le Soviet suprême est venue prier, mercredi, le premier ministre de revoir sa copie. Notoirement insuffisant et critiqué de tous côtés, y compris par M. Gorbatchev et ses plus proches conseillers, le projet de réforme qu'avait présenté M. Ryjkov il y a trois semaines devra donc être ré-articulé, d'ici au 1er septembre, autour d'un *« programme concret de formation (...) d'un marché régulé »* qui est, dit la résolution, *« l'essence première »* d'un réforme économique.

Détaillé, le texte du Soviet suprême reproche principalement au projet Ryjkov de se réduire, pour ce qui est des mesures pratiques, à des augmentations de prix et de ne prévoir ni la suppression des ministères industriels (ceux qui coiffent des branches entières de la production), ni de nouvelles réductions des dépenses militaires, ni la diminution de l'assistance aux pays tiers.

Ce dernier point vise essentiellement Cuba dont l'impopularité grandit tous les jours en URSS dans la mesure ou Fidel Castro y est aujourd'hui vu comme le dernier des dirigeants communistes à refuser la démocratie. L'aide à Cuba est virtuellement un souvenir, et d'ici à septembre ce sont les thèses radicales défendues par MM. Chataline et Petrakov, les économistes de l'entourage présidentiel, qui devraient avoir triomphé. Répondant, vendredi dernier, au cours d'une conférence de presse aux questions sur la réforme économique, M. Gorbatchev avait d'ailleurs si longuement développé les principaux arguments de ses conseillers qu'on avait le sentiment de l'entendre réciter leurs notes.

Autre signe de la prochaine « radicalisation » des réformes économiques, l'existence d'un « marché commun » à l'ensemble des actuelles quinze Républiques soviétiques est maintenant présentée par les porte-parole officiels comme le « principal ciment » de la nouvelle URSS qui va se mettre en place. Rendant compte de la réunion au cours de laquelle les présidents des Républiques ont décidé, mardi, l'ouverture de négociations sur le nouveau traité d'union proposé par M. Gorbatchev (*le Monde* du 14 juin), le porte-parole du président, M. Maslennikov, a ainsi expliqué que « tous les participants, y compris les dirigeants des Républiques baltes, avaient estimé que l'existence d'un marché commun à toute l'union serait avantageuse pour tous ».

Expliquant en détail la conception de cette nouvelle union des Républiques socialistes souveraines dans laquelle existeraient des liens différenciés entre les Républiques, M. Maslennikov a rappelé le précédent de l'empire russe dans lequel existait un « pluralisme » des types de liens avec Moscou.

Cette future nouvelle URSS devant reposer sur l'idée d'une union « libre » entre Etats souverains, il va sans dire que les trois Républiques baltes devraient ne pas y adhérer. Il est en revanche certain qu'elles entretiendront avec elle des liens économiques privilégiés et renforcés par des accords de défense permettant à l'URSS de conserver des bases sur leur territoire.

Pour ce qui est des autres Républiques, leur statut va dépendre des positions qui seront prises par leurs Parlements respectifs, et le jeu est à cet égard très ouvert. Après trois mois de tension, la détente s'amorce. Mercredi soir, la télévision a longuement montré M. Eltsine rapportant devant le Parlement russe l'entretien détendu qu'il a eu mardi soir avec M. Gorbatchev.

BERNARD GUETTA

□ **Nouvelle rencontre Genscher-Chevardnadze.** – Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères doit de nouveau rencontrer son homologue soviétique, lundi 18 juin, à Munster (RFA). MM. Chevardnadze et Genscher avaient fait état de progrès vers un règlement de la question allemande à l'issue de leurs derniers entretiens, le 11 juin à Brest (URSS). Ils participeront à la prochaine réunion « 2 + 4 » sur l'Allemagne, vendredi 22 juin, à Berlin-Est. –

□ *HONGRIE : le FMI juge « dangereux »* **le taux d'inflation.** – Le directeur général adjoint du Fonds monétaire international (FMI), M. Richard Erb, a jugé *« dangereux »*, mercredi 13 juin à Budapest, le taux d'inflation atteint en Hongrie au cours des cinq premiers mois de l'année (25 % au lieu des 19 % prévus), mais *« satisfaisants »* les résultats des exportations vers les zones à devises convertibles. – *(AFP.)*

ASIE

CHINE

Reprise en main du secteur culturel par les idéologues orthodoxes

PÉKIN

de notre correspondant

La reprise en main du secteur culturel par les idéologues orthodoxes a progressé d'un pas avec le départ de trois vice-ministres libéraux, dont le célèbre acteur Ying Ruocheng, connu en Occident pour sa prestation dans le film de Bertolucci *le Dernier empereur*. Un communiqué du conseil d'Etat (gouvernement) indiquait, mardi 12 juin, que M. Ying et son collègue M. Wang Jifu avaient été récemment remplacés par deux illustres inconnus au ministère de la culture.

Le conseil d'Etat a également entériné le départ de M. Chen Haosu de son poste de vice-ministre de la radio, du cinéma et de la télévision, dont il était démissionnaire depuis bientôt un an.

La forme de ce remaniement suggère que si les idéologues communistes de la culture, domaine devenu aux yeux de la vieille garde un repère du *« libéralisme bourgeois »*, gagnent un point, il est d'une importance politique limitée. En effet, M. Ying, dont la liberté de propos quand il n'est pas en service commandé ministériel est notoire, n'a pas été publiquement blâmé pour les monstruosités dont certains voulaient le charger (on a parlé à son sujet de la bizarre accusation d'*« espionnage culturel au profit de l'étranger »* en raison de ses liens avec le monde extérieur, notamment américain).

L'interprète, dans le film de Bertolucci, du gardien de prison chargé de rééduquer le dernier empereur de Chine devenu simple citoyen, a récemment pris la présidence d'une institution nouvellement créée, la Fondation des arts de Chine.

Pour sa part, le vice-ministre du cinéma, fils d'un des héros défunts de la légende communiste, le maréchal Chen Yi, est devenu vice-président de l'Association d'amitié avec les pays étrangers, un organisme paragouvernemental.

Le ministère de la culture est en outre toujours aussi boiteux, son titulaire, successeur de M. Wang Meng, limogé-démissionnaire, ayant été seulement nommé *« ministre par intérim »*. Il s'agit de M. He Jingzhi, homme chargé de remettre au goût du jour l'embrigadement socialiste dans le monde des arts et de la littérature.

Campagne de répression

Un autre signe – paradoxal – de ce que la purge des libéraux piétine a été la réapparition, pour annoncer le lancement d'une campagne contre les crimes crapuleux, de M. Wang Fang, ministre de la sécurité publique dont les tenants de la ligne dure souhaitaient avoir la peau. Il lui était reproché l'attitude conciliante, puis carrément démissionnaire, de ses policiers devant l'agitation étudiante au printemps 1989. M. Wang a lancé, le 11 juin, un cri d'alarme contre la hausse – spectaculaire, a-t-il affirmé, – de la criminalité en Chine. Il a, pour la première fois semble-t-il de la part d'un haut dirigeant, reconnu l'apparition à travers tout le pays d'organisations criminelles *« d'une nature identique aux sociétés secrètes »*, les célèbres triades qui régnaient sur la pègre dans la Chine pré-communiste. *« Certains gangs ont toute latitude d'action dans les campagnes »*, a-t-il admis.

Le ministre a laissé prévoir une campagne de répression comparable à celle qui avait mené au peloton d'exécution un bon millier de criminels au début des années 80. Les exécutions en masse d'assassins, violeurs et autres malfaiteurs sont une constante de la « Chine éternelle », et ne suscitent généralement pas, auprès de la population, l'horreur qu'elles rencontrent en Occident.

FRANCIS DERON

Alice

La jonction dans :

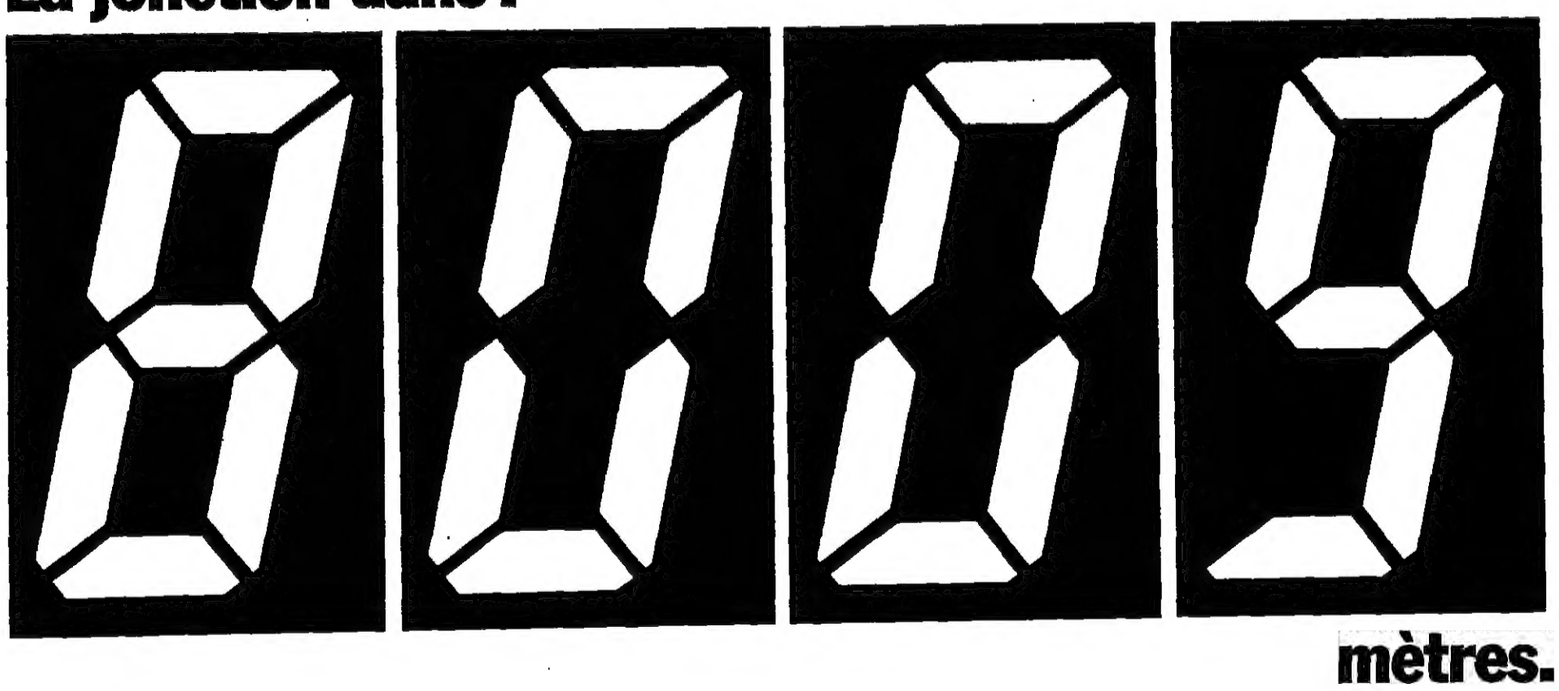

mètres.

Le 11.06.90, il ne reste que 8009 mètres à forer dans le tunnel de service – l'un des trois tunnels en construction.
La mise en service du système est prévue pour 1993.

EURO TUNNEL

Traversez avec nous.

POLITIQUE

La réforme des professions juridiques et judiciaires à l'Assemblée nationale

Les groupes parlementaires débordés par les « lobbies »

Les députés devaient examiner, à partir du jeudi 14 juin, les deux projets de loi relatifs à la réforme des professions judiciaires et juridiques et à l'exercice, sous forme de sociétés, des professions libérales *réglementées. Ces textes ont pour* objet de mieux adapter les professionnels du droit, aux statuts très morcelés – avocats, conseils juridiques, experts-comptables, notaires, – à l'échéance de 1993 et à la très forte croissance de la demande du public. Ces projets, qui suscitent une certaine inquiétude parmi les professionnels, donnent lieu à une exceptionnelle campagne de « lobbying » auprès des députés. Débordés par la pression des représentants de chaque profession, dotées chacune de moyens juridiques et financiers considérables, les groupes politiques éprouvent des difficultés à faire respecter par leurs membres une position unique.

Depuis quelques semaines, ils hantent les couloirs du Palais-Bourbon, leurs épais dossiers sous le bras, prêts à fondre sur tout ce qui ressemble à un député de la commission des lois. Affables, patients, mais désespérément inévitables, ils dégainent arguments, fiches, notes, propositions d'amendements ou invitations à déjeuner sous le nez de députés vaguement agacés. Eux, ce sont les « lobbymen », très officiellement chargés des relations avec le Parlement pour les avocats, les notaires ou les experts-comptables. De mémoire de député, pourtant déjà rôdé aux interventions des syndicats agricoles ou des associations d'anciens combattants, on n'a jamais vu un tel déchaînement de groupes de pression sur un projet de loi. A tel point que certains n'hésitent pas à décerner ironiquement à ces deux textes relatifs aux professions juridiques et judiciaires le prix de la réforme *« la plus chère de la législature »*.

« Un RMI le repas »

Aucune profession n'a ménagé ses efforts. Il n'est pas un député en charge du projet qui ne croule sous les kilos de courriers ou de brochures luxueuses, les télécopies « urgentes », les coups de téléphone intempestifs, les invitations à déjeuner et les rendez-vous multiples. De l'avis unanime, les experts-comptables ont battu tous les records : achats d'espaces de publicité dans les quotidiens pour défendre leurs propositions, et table ouverte dans l'un des plus grands restaurants de Paris, *« à un RMI le repas »*, selon la formule de l'un de ses heureux bénéficiaires.

Les avocats, très organisés et bien introduits dans les milieux politiques, viennent juste derrière : le restaurant a une étoile de moins, mais le siège de la conférence des bâtonniers, place Dauphine, offre, paraît-il, une « cantine » de rechange très respectable et à l'abri des oreilles inopportunes. Les cabinets britanniques et américains, très intéressés par la pénétration du marché français, ne sont pas avares non plus et n'hésitent pas à venir rencontrer les députés, flanqués d'un très officiel conseiller de leur ambassade. Les notaires, moins « m'as-tu-vu » par tradition, jouent la carte de l'humilité et de l'efficacité : chaque parlementaire « intéressant » s'est vu proposer un paquet-cadeau comprenant un rendez-vous avec le président du Conseil supérieur du notariat, *« qui se déplace lui-même dans le bureau du député »*, comme l'explique doctement sa représentante à l'Assemblée, avec *« exposé très complet en dix minutes »*.

Chacun, bien sûr, accuse l'autre d'en faire trop. Les notaires, justement, n'ont pas de propos assez perfides contre les avocats, qui font courir le risque de *« casser la baraque en provoquant un sentiment de ras-le-bol »* chez les parlementaires. Le bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour de Paris n'hésite pas à dénoncer dans un courrier aux députés *« la campagne très vigoureuse de lobbying et d'intoxication »* développée par les professions comptables, qui *« ne respectent pas toujours la simple vérité des faits et du droit »*.

Ces mêmes experts-comptables ne se sont d'ailleurs pas contenté de mettre en mouvement leurs organisations professionnelles. Se sentant très menacés par le projet, qui risque de porter sérieusement atteinte à leur rôle de conseil juridique des entreprises, ils ont mobilisé leurs troupes et leurs clients. Un appel spécial sur cotisation a permis de financer cette gigantesque opération de pression.

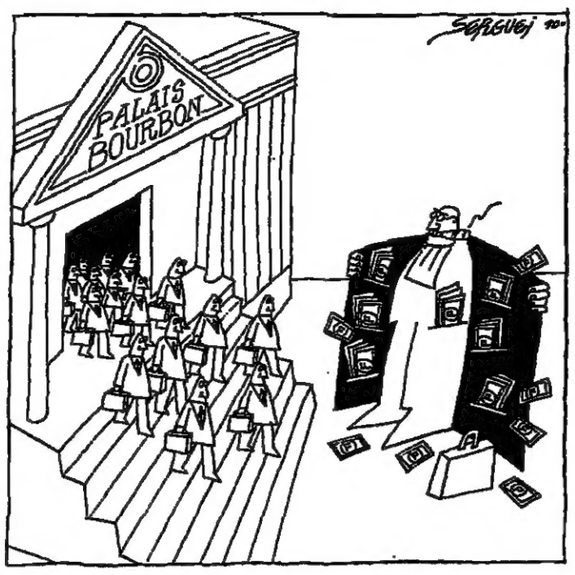

Dans chaque département, chaque canton, chaque ville, les experts-comptables ont fait adresser par leurs clients une lettre-type au député de la circonscription. Ainsi, de la SARL des Huîtres Marennes-Oléron au dépositaire de matériel de jardinage de Seine-et-Marne, en passant par l'épicier en gros du Nord ou encore le fabricant de roulements à billes et la boulangerie industrielle de la Loire, les mêmes lettres, à la virgule près, ont dénoncé le caractère *« abusif »* du projet de loi. Plus directement opérationnel, le président de la conférence des bâtonniers de France, M. François Bedel de Buzareingues, a, de son côté, adressé aux membres de la commission des lois un dossier à faire pâlir d'envie les meilleurs administrateurs de l'Assemblée nationale. Du « prêt-à-légiférer », avec tableau comparatif des textes en vigueur, des projets en cours et des amendements à déposer pour les « améliorer » avec un judicieux exposé des motifs, dans le plus parfait respect des formes parlementaires.

Si l'on ajoute à tout cela le jeu classique des relations personnelles tissées dans chaque circonscription, entre le député et le notaire de famille, l'avocat en vue, le conseil juridique des entreprises amies ou le principal cabinet d'expert-comptable, on mesure le degré de sérénité et d'objectivité avec lequel le législateur aborde cette réforme... Quant au député lui-même, par la profession qu'il a exercée ou qu'il exerce parfois encore, il peut être tenté de défendre sa corporation. Les « lobbymen » qui circulent dans le Palais-Bourbon le savent bien, qui déclinent, comme un enfant sa table de multiplication, la composition de l'Assemblée nationale : vingt-six avocats, quatre notaires, deux experts-comptables et quelques conseillers juridiques. Une réalité mathématique qui a déjà trouvé sa traduction dans les modifications, favorables aux avocats, apportées au projet initial en commission des lois.

La politique a du mal à y retrouver ses marques. D'autant que, comme le souligne un député socialiste avocat, *« cette réforme est en fait une réforme de droite »*. Pour faire adopter par ses membres une position unique, le groupe socialiste a dû déployer des trésors de conviction. Officiellement, le PS ne parlera que d'une seule voix, mais entre, d'un côté, MM. Gérard Gouzes et Michel Pezet, tous deux avocats de barreaux de province, et de l'autre, MM. Philippe Marchand, rapporteur du projet, et Michel Sapin, président de la commission des lois, les désaccords restent de taille.

Toujours officiellement, les trois groupes de l'opposition UDF-UDC-RPR ont adopté une position commune. L'intergroupe, réuni mercredi 13 juin, a ainsi décidé de déposer et de voter une motion de renvoi en commission – pour examen complémentaire – et de se prononcer contre l'ensemble des projets si ceux-ci venaient tout de même en discussion. Mais, au sein de l'UDF par exemple, les intérêts de MM. Jean-Pierre Philibert, conseiller juridique, Claude Wolff, expert-comptable, ou Pascal Clément, avocat, sont profondément divergents. Il en est de même au RPR entre Mme Nicole Catala, professeur de droit, MM. Jean-Louis Debré, magistrat, Serge Charles ou Jacques Toubon.

En fait, comme le remarquait M. Marchand, *« il n'y a qu'une seule catégorie de gens qui n'a pas fait de lobbying sur cette réforme, ce sont les justiciables »*. Les seuls peut-être à s'être souvenus, faute de mieux, de l'article 27 de la Constitution : *« tout mandat impératif est nul »* ...

PASCALE ROBERT-DIARD

Les modifications proposées par la commission des lois

La commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi portant réforme des professions juridiques et judiciaires en lui apportant d'importantes modifications. Ce projet fusionne les actuelles professions d'avocat et de conseil juridique, sous l'appellation générale d'avocat. En séance publique, jeudi 14 juin, les groupes RPR, UDF et UDC devaient déposer une motion de renvoi en commission. Le groupe communiste, qui a de son côté prévu de défendre une question préalable (selon laquelle il n'y a pas lieu à délibérer), n'excluait pas de se joindre à l'opposition pour voter le renvoi en commission. Dans l'hypothèse où l'examen du texte ne pourrait avoir lieu en raison de la conjonction de ces voix, le gouvernement envisageait de le retirer de l'ordre du jour.

Les principales dispositions du projet, tel qu'il est issu de la commission des lois, sont les suivantes.

● **Salariat de l'avocat :** dans la perspective de la fusion des professions d'avocat et de conseil juridique, les députés ont étendu aux cabinets d'avocats la possibilité de recourir au salariat. Ce statut existe actuellement chez les conseils juridiques. Cette réforme recueille l'avis favorable des gros cabinets parisiens et des jeunes avocats, contre celui des petits barreaux, inquiets des charges nouvelles ainsi créées.

● **Sociétés de capitaux pour les cabinets d'avocats :** là encore, c'est dans un souci d'harmonisation des statuts entre les deux professions appelées à fusionner que le texte prévoit la possibilité pour les cabinets *d'avocats de se constituer en* sociétés de capitaux. Mais le texte de la commission précise que ces capitaux extérieurs ne pourront provenir que des avocats, à l'exclusion de toute autre profession juridique.

● **Exercice de la profession d'avocat par les étrangers :** les avocats français, très inquiets de l'arrivée sur le marché, en 1993, de gros cabinets anglo-saxons concurrents, ont fait pression pour instituer des conditions d'équivalence de diplôme. Ils n'ont pas été totalement suivis. La commission a toutefois adopté un amendement, plus restrictif que le texte initial, établissant une condition de réciprocité entre les Etats.

Les avocats étrangers désireux de s'implanter en France devront se soumettre au respect des conditions que leur propre pays réserve aux avocats français : ce peut être un niveau de diplôme, une condition d'ancienneté dans la profession ou encore un examen particulier.

● **Formation professionnelle :** toujours dans le souci d'harmonisation des deux professions, la commission a adopté un amendement alignant la formation professionnelle des avocats sur le statut actuel des conseils juridiques, à savoir un an *d'études théoriques, sanctionné* par le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), et deux ans de stage pratique. Un centre national de la formation professionnelle est institué pour gérer les fonds et coordonner les actions de formation. Les députés ont en revanche supprimé le Centre national du barreau prévu dans le texte initial afin de préserver les structures spécifiques des barreaux, pour les avocats, et du Conseil national, pour les conseils juridiques.

● **Le périmètre du droit :** c'est sur ce point fondamental que les pressions et les divergences sont les plus vives : la question est de savoir « qui rend le droit ». Les avocats et les conseils juridiques souhaitent garder leur « monopole » théorique et l'étendre. Les experts-comptables et les agents immobiliers, qui jouent un rôle impor*tant de conseil et qui sont habilités* à établir des actes sous seing privé, veulent pour leur part voir ces compétences officialisées par le projet et élargies. La rédaction issue de la commission des lois est très nettement favorable aux avocats.

Elle soumet à des conditions de diplôme – la maîtrise ou le doctorat en droit – la possibilité de donner, à titre habituel et rémunéré, des consultations juridiques ou celle de rédiger des actes sous seing privé. Ce qui exclut d'office tout élargissement des compétences juridiques pour la grande majorité des experts-comptables. Ceux-ci conservent toutefois la possibilité de donner des consultations juridiques *« lorsqu'elles relèvent de leur activité principale »* et de rédiger des actes sous seing privé lorsqu'ils constituent *« l'accessoire nécessaire de cette activité »*.

La condition de diplôme vaut également pour les associations et les syndicats, qui se voient ainsi supprimer, eux aussi, la possibilité de rédiger des actes sous seing privé. Ils ne conservent que *le droit de donner à leurs membres* des consultations juridiques relatives aux questions se rapportant directement à leur action. Seul bémol apporté à cette disposition drastique, les députés ont adopté un amendement prévoyant que cette condition de diplôme n'entrerait en vigueur que le 1er septembre 1994. Ce qui laisse à tous ceux qui veulent rivaliser avec les avocats et les notaires, la « liberté » de passer, d'ici là, leur maîtrise en droit...

P. R.-D.

Les députés renforcent les pouvoirs du président du gouvernement polynésien

L'Assemblée nationale a *adopté, dans la nuit du mercredi* 13 au jeudi 14 juin, en première lecture, le projet de loi modifiant la loi du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Polynésie française. Elle a rétabli ce texte dans sa version originelle, à quelques retouches près, en supprimant la plupart des amendements que le Sénat avait votés en première lecture, au mois d'avril, après déclaration d'urgence de la part du gouvernement. Les socialistes et les membres du groupe UDF ont approuvé cette démarche, le RPR s'y est opposé, l'UDC et le PC se sont abstenus.

Le rare public présent en séance de nuit, mercredi soir 13 juin, au Palais-Bourbon, n'avait d'yeux que pour les deux « frères ennemis » de la Polynésie française, MM. Alexandre Léontieff et Emile Vernaudon, assis au même banc mais à quatre fauteuils d'intervalle. Tout le monde s'attendait à voir l'impétueux maire de Mahina, M. Vernaudon, prendre à partie le président du gouvernement territorial, M. Léontieff, avec lequel il vient de se brouiller à nouveau malgré la séance de conciliation tenue le 31 mai, à l'Elysée, sous la présidence personnelle d'un François Mitterrand soucieux de conserver la sympathie politique des deux députés non inscrits du territoire qui se réclament de sa *majorité présidentielle. Furieux* des diverses conditions posées par les amis de M. Léontieff à son retour au gouvernement local (*le Monde* daté 10-11 juin), M. Vernaudon avait juré, à son retour à Tahiti, que son nouveau divorce avec M. Léontieff était définitivement consommé : *« Même si François Mitterrand me le demandait*, avait-il proclamé, *je ne reviendrais pas en arrière. »* Il avait même précisé qu'il profiterait de ce débat à l'Assemblée nationale pour réclamer la dissolution de l'Assemblée territoriale et des élections anticipées.

Les amateurs d'empoignade sont restés sur leur faim. Les deux hommes n'ont pas assuré le spectacle annoncé. *A la tribune*, M. Vernaudon s'est montré d'une sobriété exemplaire dans sa critique globale de la politique suivie par M. Léontieff. Il s'est borné, sybillin, à juger dérisoire, par rapport aux difficultés actuelles du territoire, le toilettage statutaire décidé par le ministre des DOM-TOM à la demande du chef du gouvernement local : *« La priorité absolue, pour la Polynésie, c'est le développement économique et social du territoire qui nous sortira de la crise actuelle et nous évitera de sombrer dans le chaos »*, a-t-il souligné, avant d'ajouter, non sans malice : *« Le président de la République a déclaré fort justement, lors de son récent voyage en Polynésie, qu'il n'était pas nécessaire de modifier le statut tous les cinq ans et que les priorités se trouvent ailleurs. »* Et de recommander des *« mesures économiques et budgétaires adaptées à la situation du territoire. »*

« Une loi sur mesure »

Il semble que M. Vernaudon n'ait pas voulu vraiment couper les ponts avec M. Léontieff, dans l'espoir de réintégrer le gouvernement territorial qui comptera désormais deux membres de plus : douze au lieu de dix. Le fait que M. Louis Le Pensec, suivant l'avis du *Conseil d'Etat, ait refusé* de reprendre à son compte un projet de redécoupage électoral conçu par M. Léontieff n'a pas été non plus étranger à la soudaine modération du maire de Mahina. Ce projet aurait pu mettre M. Vernaudon en difficulté, l'an prochain, aux élections territoriales. Celui-ci s'est d'ailleurs *« réjoui »* que le gouvernement n'ait pas retenu ce projet *« inopportun »*.

Le débat sur la révision du statut n'a donc été qu'une formalité. Le porte-parole de l'UDC, M. Jean-Jacques Hyest (Seine-et-Marne), a toutefois dit tout haut ce que beaucoup de ses collègues pensent tout bas quand il a craint, en parlant de *« loi sur mesure »*, que, sous leurs apparences *« anodines »*, les nouvelles dispositions ne comportent des dangers de dérive dans la mesure où elles vont accentuer le caractère présidentiel des institutions territoriales. Le chef de l'exécutif local aura notamment le pouvoir de nommer et de révoquer seul ses ministres, sans avoir à recueillir l'agrément de l'assemblée, et il pourra représenter directement la République dans les négociations internationales intéressant la région.

Plus direct, M. Jean-Louis Debré (RPR, Eure) a reproché au gouvernement de rechercher surtout, en Polynésie, à *« faire plaisir à ses amis »*. Tout le monde espère que l'institution d'une chambre territoriale des comptes, inscrite dans le projet de loi, contribuera à faire disparaître les pratiques clientélistes qui ont trop souvent, ces dernières années, de tous côtés, défrayé la chronique polynésienne.

ALAIN ROLLAT

Adoption de la convention sur les droits de l'enfant

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 13 juin, par 561 voix sur 564 votants, le projet de loi autorisant la ratification de la convention internationale des droits de l'enfant.

Cette convention concerne les *droits civils et les libertés individuelles*, les droits économiques, sociaux et culturels, le droit à une protection particulière contre toutes les formes de violence. Elle doit être appliquée dans tous les pays. Résultat d'un compromis international, elle recèle des insuffisances, notamment sur le contrôle de son application, que la commission des affaires étrangères de l'Assemblée aurait souhaité plus contraignant. La France, pourtant en avance en matière de droit de l'enfant, devra adapter sa législation pour la rendre plus conforme à la convention.

En présentant ce texte, Mme Avice, ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, a soumis à l'approbation des députés un droit de réserve et deux déclarations interprétatives. La réserve concerne l'article 30, qui parle d'*« Etats où il existe des minorités ethniques, religieuses ou linguistiques »*. La France estime que cet article *« n'a pas lieu de s'appliquer* [chez elle] *compte tenu de l'article 2 de la Constitution française selon lequel la France est une République une et indivisible, laïque, démocratique et sociale.* [La Constitution] *assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans discrimination d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances »*.

La première déclaration interprétative concerne l'article 6 de la convention, qui dispose que *« les Etats reconnaissent que tout enfant a un droit inhérent à la vie »*. La France tient à ce que cet article ne fasse pas *« obstacle à l'application des dispositions de la législation française relatives à l'interruption volontaire de grossesse »*. La deuxième déclaration a trait aux procédures judiciaires prévues dans l'article 40 selon lequel tout enfant ayant enfreint la loi pénale doit avoir le droit de faire appel. En France, les infractions de nature criminelle jugées en cour d'assises ne sont pas susceptibles d'un recours au fond devant une cour d'appel. Il est toutefois possible d'avoir recours à la Cour de cassation, qui statue sur la légalité de la décision.

Au cours des débats, M. Jean Tardito (PC, Bouches-du-Rhône) a rappelé que des enfants de familles expulsées dorment actuellement dehors, dans les rues de Paris. Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat à la famille, a reconnu qu'il fallait dans ce cas s'interroger sur l'intérêt de l'enfant et son droit à l'aide au logement.

Ch. CH.

هكذا من الأصل

Depuis Balzac, les Notaires ont un peu changé. C'est le moment de le rappeler.

Ils n'ont pas attendu l'informatique à l'école pour l'introduire dans leurs études. Ils n'ont pas attendu la décentralisation pour être présents dans chaque canton. Ils n'ont pas attendu 1993 pour être actifs dans toute l'Europe.

Avec leurs collaborateurs, ils sont 50 000. Chaque année ils rédigent plus de 4 millions de contrats et reçoivent 15 millions de Français. Des chiffres qui en font tout simplement la première profession juridique.

Depuis Balzac, les Notaires ont un peu changé, c'est le moment de le rappeler.

LES NOTAIRES DE FRANCE

POLITIQUE

La droite, la gauche et le Front national

Le bureau politique du RPR confirme la mise en congé de M. Alain Carignon

Tandis que le bureau politique du RPR approuve la mise en congé de M. Alain Carignon du mouvement, le maire de Grenoble reçoit l'appui de personnalités socialistes, comme M. Rodolphe Pesce, maire de Valence, président du Conseil général de la Drôme, ou de mouvements appartenant à la majorité, comme l'Association des démocrates de M. Michel Durafour et La France unie de M. Jean-Pierre Soisson.

M. Carignon se dit, dans une interview au *Quotidien de Paris* du 14 juin, « *très sensible* » au message de soutien que lui a adressé M. Bernard Tapie au cours de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2 le 12 juin. M. Richard Cazenave, député de l'Isère, secrétaire départemental du RPR, a pris acte de la décision de M. Juppé, qu'il « *respecte* », et il a émis le souhait que « *la mise en congé de M. Carignon soit provisoire* ».

Le bureau politique du RPR, réuni sous la présidence de M. Jacques Chirac mercredi 13 juin, a approuvé « *dans sa très grande majorité* » la mesure prise à l'encontre de M. Carignon – absent de la réunion, – bien qu'aucun vote ne soit intervenu. M. Maurice Schumann, sénateur du Nord, qui siège au bureau politique au titre du courant VIE de M. Carignon, a demandé « *une mesure d'apaisement* », tout comme l'avait fait, la veille, M. Michel Noir, qui est arrivé trop tard au bureau politique pour participer à la discussion sur ce sujet. Au cours de cette réunion, M. Alain Juppé, après M. Chirac, a rappelé que le président du conseil général de l'Isère s'était mis « *en contravention avec la ligne politique définie par les instances du RPR, auquel il appartient et qui est : pas d'alliance avec le Front national et pas de compromissions avec les socialistes* ».

Les deux dirigeants du mouvement ont confirmé « *leur détermination à faire respecter la décision du RPR* », M. Juppé ajoutant : « *Cette jurisprudence trouvera peut-être d'autres points d'application. On ne peut continuer à donner à nos électeurs le spectacle du désordre. Si nous continuons dans la voie empruntée depuis quelques semaines, nous allons aboutir à une sorte d'implosion non seulement du RPR, mais aussi de l'ensemble de l'opposition.* » M. Juppé a proposé à tous les responsables de courants du RPR de mieux définir leurs relations, pour « *permettre à chaque sensibilité de s'exprimer, sans que cela aboutisse au tohu-bohu devant lequel les électeurs sont perdus* ».

Cette situation a également préoccupé l'intergroupe parlementaire RPR-UDF-UDC de l'Assemblée nationale, qui a décidé d'entendre, le 20 juin, les dirigeants de leurs formations politiques sur le projet de création d'une confédération de l'opposition, projet que récusent les partisans de la Force unie, M. Noir, M. François Léotard et Mme Michèle Barzach.

Pas de sanctions en 1981...

M. Michel Noir, pour contester le bien-fondé de la menace de sanction agitée par le RPR contre M. Alain Carignon, a cru trouver un précédent qui la contredirait. Participant, mardi 12 juin, à un débat à Cergy-Pontoise devant les étudiants de l'ESSEC, le maire (RPR) de Lyon a, en effet, non seulement considéré que, chaque fois qu'il entendait parler d'exclusion, cela lui faisait penser à la place du Colonel-Fabien (siège du Parti communiste français), mais il a aussi ajouté : « *Quand, en 1981, sur instruction, M. Pasqua a fait écrire à tous les militants du RPR pour les inciter à voter Mitterrand et non pas Giscard – il n'y avait pas Le Pen à l'époque, – c'était contraire à la position officielle du RPR, et on n'a pas instruit de procès en exclusion.* » M. Noir a cependant refusé de préciser, ensuite, sa pensée et de produire une lettre qui aurait été écrite sur « *instruction* » de M. Pasqua, à l'époque où celui-ci était l'un des principaux animateurs de la première campagne présidentielle de M. Chirac, à son siège de la rue de Tilsitt. On se souvient que, entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1981, M. Chirac avait seulement indiqué que, « *à titre personnel* », il voterait pour M. Giscard d'Estaing, ce qui, en soi, avait déjà suffi à démobiliser une partie des électeurs du maire de Paris du premier tour.

En revanche, quelques personnalités RPR avaient alors pris position ouvertement et par écrit en faveur de M. Mitterrand, semblant agir de cette façon à titre personnel. Ce fut notamment le cas de M. Joël Le Tac, ancien député du dix-huitième arrondissement de Paris, qui fut, aussitôt après l'élection présidentielle, nommé par M. Mitterrand président de l'Institut national de l'audiovisuel. Ce fut aussi le cas de M. Philippe Dechartre, ancien député, ancien secrétaire d'Etat, ami de longue date de M. Mitterrand, animateur de plusieurs *mouvements de gaullistes de* gauche et, à l'époque, secrétaire adjoint du RPR chargé de la participation. M. Dechartre siège, aujourd'hui, au bureau politique du RPR au titre du courant VIE de M. Carignon.

A. P.

POINT DE VUE

Contraindre l'opposition à la clarté

par Gérard Le Gall

L'existence de six forces électorales condamne la proportionnelle départementale, votée en 1985 pour les élections régionales. Son maintien conduirait à la paralysie, à l'instabilité ou à la compromission entre la droite et le Front national dans une majorité de régions. Elle affaiblirait plus encore une régionalisation à la recherche d'un nouveau souffle. Alors, quelle réforme ?

Deux principes : efficacité et respect des électeurs, et deux objectifs : faire progresser la démocratie et la décentralisation doivent guider notre démarche. Il faut vérifier leur réalité en fonction des deux projets en discussion actuellement au PS.

Une première formule ferait sienne le scrutin uninominal majoritaire à deux tours, restauré en 1958. Nullement scandaleux pour l'élection de la représentation nationale, il présente beaucoup d'inconvénients pour la vie des collectivités territoriales. Il s'appliquerait après le découpage de trois circonscriptions régionales dans chaque circonscription législative. Outre l'extrême difficulté, pour tout gouvernement, de créer mille sept cent trente et une nouvelles entités infra-législatives ou supra-cantonales, voire cantonales, dans les zones urbaines, ce mode de scrutin ne garantit nullement l'émergence de majorités. Confer juin 1988.

On ne voit pas, non plus, quelle majorité l'adopterait au Parlement. Cette solution accroîtrait le malaise de la sphère politique, en éliminant *de facto* certaines forces. Veut-on rapprocher l'élu de l'électeur ? Alors, n'éliminons pas *a priori* de la représentation plus du tiers du camp électoral. Veux-t-on le rassemblement à gauche et l'ouverture ? Alors, associons toutes les forces de la gauche et celles qui nous ont rejoints en 1988. On se dit sensibles aux écologistes et à certaines de leurs idées : ne les heurtons pas un an avant 1993 !

Afin de répondre réellement à la nouvelle donne, mieux vaudrait s'inspirer de la loi municipale de 1982, dont chacun reconnaît les vertus. Aujourd'hui, seul un mode de scrutin à mécanisme proportionnel, mais à finalité majoritaire, permettrait de résoudre certains paramètres de l'impossible équation. Comment ?

Tout d'abord, par l'instauration d'une prime (inférieure à celle des municipales) à la liste arrivée en tête au tour décisif, garantissant une majorité stable, et par l'institution de seuils pour le second tour : élimination, possibilité de fusion entre listes ou maintien. Ici, les forces politiques sont libres de leur alliance, tandis que l'électeur, témoin du jeu jusqu'au dépôt des listes, demeure acteur et souverain au deuxième tour. Ici, point d'alliances clandestines, qui se dévoilent, au « troisième tour », lors de l'élection du bureau, quand l'électeur est dessaisi de son pouvoir.

Il faut, en outre, un système qui facilite une meilleure représentation des femmes et ouvre la possibilité à tous les partis représentatifs d'avoir des élus. Y compris au Front national, demandera-t-on ? Oui, comme dans l'autre option, mais dans la transparence. Le RPR et l'UDF seront au pied du mur : fusionner ou garder son âme, là sera la question.

Afin de répondre clairement à certaines imputations absurdes sur la responsabilité du président de la République et des socialistes dans l'émergence du Front national, offrons une chance à la droite républicaine de combattre l'extrême droite et de ne pas succomber à de tristes tropismes. Tel est, aujourd'hui, l'enjeu de cette réforme.

► **Gérard Le Gall est secrétaire national adjoint du PS, chargé des élections et des études politiques.**

EN BREF

□ **Le CNI appelle à voter pour le Front national à Villeurbanne.** – Le Centre national des indépendants (CNI) « *appelle à voter en faveur du Front national à Villeurbanne* », où le second tour de l'élection cantonale partielle oppose, dimanche 17 juin, un candidat d'extrême droite à une candidate socialiste.

« *Dans cette configuration, nos partenaires doivent savoir que nous combattrons toujours la gauche. Nous soutiendrons le seul candidat antisocialiste en lice au second tour* », a déclaré, mercredi 13 juin, M. Yvon Briant, président du CNI, interrogé sur la Cinq.

□ ***Front républicain : Génération écologie* est d'accord avec M. Carignon.** – L'organisation créée par M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, Génération écologie, accepte la constitution d'un front républicain avec M. Alain Carignon, maire de Grenoble, mis en congé du RPR. M. Noël Mamère, maire de Bègles (Gironde), porte-parole de Génération écologie, a déclaré, mardi 12 juin, que face à l'« *inquiétante montée du Front national* », confirmée par le résultat du premier tour de l'élection cantonale partielle de Villeurbanne-sud, il faut « *agir et s'engager* ».

□ **MM. Daillet et Rausch exclus du CDS.** – Le bureau du CDS a décidé, mardi 12 juin, d'exclure de cette formation M. Jean-Marie Daillet, député de la Manche qui en était vice-président. Cette décision fait suite à l'adhésion de M. Daillet à la France unie de M. Jean-Pierre Soisson. Le CDS a également exclu M. Jean-Marie Rausch, maire de Metz et ministre du commerce extérieur, qui avait rejoint la majorité présidentielle en 1988. M. Rausch a déclaré qu'il n'en était pas « *surpris* ».

Les socialistes distinguent le « vote républicain » du « front républicain »

Les dirigeants socialistes ont discuté, mercredi 13 juin, lors de la réunion du bureau exécutif, du « front républicain » proposé par M. Alain Carignon contre l'extrême droite. M. Henri Emmanuelli, jospiniste, trésorier du PS, a souligné qu'un bloc, du type « bande des quatre », contre M. Jean-Marie Le Pen ne pourrait que servir ce dernier. Pour M. Emmanuelli, le « *vote républicain* », qui peut s'imposer, localement, pour faire barrage au Front national – et à condition que le candidat de droite apparaisse comme un digne défenseur des valeurs républicaines, – doit être distingué d'un « *front républicain* », au niveau national, impliquant un accord politique entre les formations qui y prendraient part. Cette dernière hypothèse est exclue aussi bien par le PS que par le RPR et l'UDF.

M. Pierre Guidoni (Socialisme et République) a fait valoir que, dans le cas de l'élection cantonale partielle de Villeurbanne-Sud comme partout ailleurs, les candidats socialistes incarnent, eux, par définition, les valeurs républicaines, et qu'ils n'ont pas besoin de la caution de la droite pour solliciter en leur faveur les réflexes de défense républicaine des électeurs. M. Guidoni a demandé, d'autre part, que les membres du gouvernement n'interfèrent pas dans la définition de ses alliances par le PS, cette observation s'appliquant à la situation créée à Vierzon par la rupture de l'accord avec le PCF.

La réunion du bureau exécutif n'a pas été l'occasion d'une explication entre les fabiusiens et les rocardiens, comme ces derniers l'avaient laissé prévoir après les propos du président de l'Assemblée nationale et de ses amis sur la politique sociale du premier ministre (*le Monde* du 12 juin). Les rocardiens avaient publié, mercredi, un communiqué invitant les fabiusiens à ne pas « *se tromper de combat* », ni croire qu'on puisse « *gagner contre son camp* ». Les amis de M. Fabius avaient répliqué en refusant les « *polémiques internes* ». Les rocardiens ont indiqué ensuite, par la voix de M. Jean-Claude Boulard, membre du secrétariat national du PS, qu'ils considéraient l'affaire comme close.

P. J.

Le Sénat se prononce pour l'élection du président du Conseil constitutionnel par ses pairs

Les sénateurs ont achevé, jeudi 14 juin, l'examen du projet de loi constitutionnelle instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception. La majorité sénatoriale a voté le texte issu des travaux de l'Assemblée nationale après y avoir introduit les amendements préparés par sa « cellule de réflexion » et adoptés par la commission des lois. Le groupe socialiste s'est abstenu, le groupe communiste a voté contre. Mercredi 13 juin, les sénateurs avaient rejeté une motion de renvoi en commission défendue par M. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne).

Soucieuse de faire la preuve de son unité à cette occasion, la majorité sénatoriale s'était accordée sur cette nécessité de parvenir à un dispositif d'amendements acceptable par tous et sur l'obligation de s'y tenir strictement.

La première partie de la discussion des articles du projet et des amendements de la majorité, repris par la commission des lois, a été en tout point conforme à ce scénario. La droite a voté en bloc les dispositions présentées par le rapporteur, M. Jacques Larché (Rép. et ind., Seine-et-Marne), et elle a rejeté avec une semblable constance les amendements présentés en leur nom par les sénateurs issus de ses rangs. Attentifs à ce que rien ne vienne troubler ces paisibles manœuvres, les sénateurs de la majorité ont même convaincu M. Roger Chinaud (Rép. et ind., Paris) de retirer un amendement particulièrement discuté, selon lequel « *les droits et libertés fondamentales résultant de la Constitution s'appliquent aux nationaux français* » et « *la loi ou le règlement (...) ne peuvent comporter de dispositions plus favorables aux étrangers qu'aux nationaux* ».

Contre l'avis du gouvernement, les sénateurs ont adopté un amendement calquant le mécanisme relatif aux ordonnances sur celui de la promulgation des lois. Selon le dispositif voté, le président de la République est tenu de signer les ordonnances « *dans les quinze jours qui suivent leur adoption en conseil des ministres* ». Le chef de l'Etat peut « *avant l'expiration de ce délai* » les déférer devant le Conseil constitutionnel. Les sénateurs ont également opté pour l'élection du président du Conseil constitutionnel par ses pairs « *après chaque renouvellement* », et rétabli, par rapport au texte issu des travaux de l'Assemblée nationale, sa « *voix prépondérante en cas de partage* ». Puis ils ont adopté un régime d'incompatibilité particulièrement strict entre la fonction de conseiller constitutionnel et « *l'exercice de tout emploi, de toute fonction publique élective, de toute fonction de représentation* ».

Les sénateurs ont ensuite adopté trois dispositions ambitieuses. Ils ont souhaité que le caractère organique soit conféré « *aux lois concernant les garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques* ». Ils se sont prononcés en faveur du « *vote conforme des deux Assemblées sur les lois organiques* », et contre « *la recevabilité d'une exception d'inconstitutionnalité à l'encontre de textes postérieurs à la révision constitutionnelle de 1974* » (élargissant la saisine du Conseil constitutionnel à soixante députés ou à soixante sénateurs).

La majorité sénatoriale a également adopté trois amendements, acceptés dans leurs principes au début de la discussion générale par le premier ministre, M. Michel Rocard : le renvoi automatique devant le Parlement d'une disposition inconstitutionnelle, l'extension à soixante députés ou soixante sénateurs du droit de saisir le Conseil constitutionnel préalablement à la ratification ou à l'approbation d'un engagement international, et un encadrement plus précis des droits fondamentaux, par référence explicite au dispositif et au préambule de la Constitution.

G.P.

□ **Désaccord confirmé entre le Sénat et l'Assemblée nationale sur la réforme de la Poste.** – La commission mixte paritaire (Sénat-Assemblée nationale), chargée de proposer un texte commun aux deux Assemblées sur le projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications, n'est pas parvenue, mercredi 13 juin, à un accord. L'extension des missions de la Poste dans le domaine de l'assurance (article 2) et de la fiscalité locale (article 20) a divisé les commissaires.

Coups de poing au Parlement européen

Une bagarre a opposé, dans le restaurant du Parlement européen, à Strasbourg, mercredi 13 juin, M. Bernard Antony, député européen du Front national, à M. José Happart, député socialiste belge, après que M. Jean-Marie Le Pen, président du parti d'extrême droite, eut craché au visage de M. Happart.

L'affaire a commencé après qu'un député socialiste, M. Robert Krieps, se fut approché de la table où déjeunaient M. Le Pen et ses collègues, en demandant au président du Front national si la venue de M. Nelson Mandela au Parlement européen, mercredi, « *ne lui coupait pas l'appétit* ». Le président du groupe technique des Droites européennes a vivement réagi, en demandant aux huissiers de faire sortir du restaurant M. Krieps. Reconnaissant son collègue, M. Happart s'est alors interposé, selon son propre témoignage. M. Antony s'est aussitôt levé pour gifler M. Happart, tandis que M. Le Pen crachait au visage du député belge.

Au cours de la bagarre qui suivit, M. Antony devait recevoir un coup de poing et un coup de pied « *au-dessous de la ceinture* », a précisé M. Happart. Plusieurs huissiers sont aussitôt intervenus pour séparer les deux hommes. M. Antony a dénoncé « *le climat d'agression hystérique développé par le Parti socialiste* ».

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ/CULTURE

14 La réforme des rythmes scolaires
Les résultats du concours général
15 La Coupe du monde de football
16 Théâtre : « Vera Cruz », de Georges Lavaudant, à Saint-Denis
16 Danse : « la Mort de l'Empereur » au Théâtre de la Ville
17 Crise à l'Opéra de Berlin-Ouest

JUSTICE

Une affaire d'espionnage devant la cour d'assises spéciale de Paris

Les paradoxes de M. Rolf Dobbertin

Après onze ans de procédure, Rolf Dobbertin, cinquante-six ans, comparaît depuis le mercredi 13 juin à Paris devant une cour d'assises, spécialement composée de magistrats.

Il doit répondre du crime d'*« intelligence avec les agents d'une puissance étrangère de nature à nuire aux intérêts économiques essentiels de la France »*. Depuis son arrestation, le 25 janvier 1979, et après plus de quatre ans de détention provisoire, ce physicien né à Schwerin, bien avant que cette partie de l'Allemagne ne porte le nom de République démocratique, a épuisé toutes les voies de recours.

Son cas a été successivement évoqué par la Cour de sûreté de l'Etat, le tribunal permanent des forces armées, cinq chambres d'accusation, quatre fois devant la Cour de cassation, et une fois devant la Cour européenne des droits de l'homme (*le Monde* du 13 janvier 1990).

M. Rolf Dobbertin n'est pas un *esprit simple*. Il discute, raisonne et trouve motif à chicaner sur la moindre question. Certes, il a été un responsable des jeunesses communistes dans son université, à Rostock, en 1954. Mais, s'il donnait l'impression de surveiller ses camarades en donnant des renseignements sur leur comportement au ministère de la sécurité d'Etat (MSF), c'était uniquement dans le cadre du mouvement étudiant *« pour assurer la sécurité des manifestations »*. D'ailleurs, M. Dobbertin semble agacé de voir que le président, M. Maurice Colomb, semble peu convaincu par ses longues explications, d'où il ressort que *« la politique, le parti et la vie étudiante étaient imbriqués en RDA »*.

Avant de venir en France, en 1959, pour préparer un doctorat ès sciences, il aurait reçu une *« formation »* dispensée par le MSF. Mais le mot ne lui plaît pas. Il admet du bout des lèvres avoir appris à chiffrer des messages, à se servir d'un carbone blanc et d'un appareil photo. Cependant, ces objets et la grille de décodage des messages de la RDA captée sur un poste radio mis à sa disposition n'ont rien à voir avec l'espionnage. *« Il s'agissait uniquement de fixer des rendez-vous. »* Et M. Dobbertin donne son explication en termes presque clairs : *« Je recevais une bourse de leur part. Ils voulaient savoir si j'étais toujours là. »* Il n'aime pas non plus le terme de *« mission »*, et analyse son comportement en France en des termes que le président ne semble décidément pas vouloir comprendre.

Un « service de documentation »

Mince, le visage anguleux sous des cheveux grisonnants, le physicien est très à l'aise. Une main dans la poche, l'autre sur le micro, il raconte sur le ton de l'impatience ses rencontres à Paris avec les Allemands : *« Un chef de service avait dû lire trop de romans d'espionnage, on ne pouvait pas donner un document directement. »* C'est ainsi qu'à Villacoublay, son correspondant a dû ramasser des messages qu'il avait placés dans des crottes de chien en pâte à modeler.

Engagé comme chargé de recherche au CNRS en 1962, il était affecté à l'université de Paris-VII dans un laboratoire de physique théorique. C'est à partir de là qu'il a donné au MSF de nombreux documents portant notamment sur la fusion thermonucléaire contrôlée. A l'entendre, le MSF n'était qu'un *« service de documentation »*, mais, surtout, il ne faisait que transmettre des informations dont les ingénieurs est-allemands étaient injustement privés. *« Dans les colloques internationaux, si la RDA n'était pas là, c'est parce qu'on les avait emmurés »*, affirme M. Dobbertin, et son raisonnement devient confus lorsqu'il affirme que les méthodes clandestines de transmission avaient seulement pour but de *« contourner la sécurité de la RDA »*.

Dans sa longue péroraison, il révèle par instant une certaine rancœur envers la République fédérale d'Allemagne *« qui a mené une politique de débauchage en RDA »*, et le physicien semble très fier de préciser que la RDA était *« en avance »* sur la recherche fondamentale, tout comme l'Union soviétique. Il apporte prudemment quelques explications sur la physique des plasmas et les champs magnétiques, mais c'est sur un ton de mépris pour ces magistrats qui, décidément, ne peuvent pas comprendre.

Rien de secret

Ce que le physicien explique plus clairement, c'est que les documents fournis n'avaient rien de secret. La plupart étaient d'origine étrangère, et son avocat, Me Jean-Pierre Mignard, se demande d'ailleurs si la poursuite est justifiée concernant des études sur lesquelles la France n'a aucun droit. Quoi qu'il en soit, aucun renseignement diffusé ne faisait l'objet d'une quelconque classification, et n'importe qui pouvait y avoir accès. *« Si les limites n'étaient pas connues, ce serait suicidaire pour les scientifiques. Nous avons toujours des intelligences ! » « Les scientifiques sont les gens les plus informés et les plus responsables »*, soutient M. Dobbertin.

Dans ce cas, pourquoi, en janvier 1979, l'oberleutnant Werner Stiller est-il passé à l'Ouest en livrant à la DST six planches de micro-fiches qui contenaient tout le dossier de Dobbertin au MSF? Pourquoi adopter des comportements ressemblant aux techniques de l'espionnage? M. René Pellat, président du CNRS, ne se l'explique pas. Mais il est sûr d'une chose : Dobbertin n'a trahi aucun secret. Libéré après quatre ans et demi de détention provisoire, le physicien a retrouvé son poste au CNRS. *« Il n'y a pas de faute professionnelle »*, précise M. Pellat avant d'ajouter. *« Il s'agissait de travaux du domaine public dont la diffusion ne porte aucunement préjudice. Les donner à qui que ce soit est du domaine scientifique normal. Pour moi, c'est comme donner un journal. »*

MAURICE PEYROT

ÉDUCATION

En rupture avec le MRAP

Me Collard assurera la défense d'un universitaire « révisionniste »

LYON
de notre bureau régional

Le conseil de discipline de l'université Jean-Moulin (Lyon-III) a commencé à instruire le dossier de M. Bernard Notin, maître de conférences dans cet établissement et auteur d'un article niant l'existence des chambres à gaz, publié il y a quelques mois dans la revue *Economies et Sociétés* (*le Monde* daté 28-29 janvier). La commission d'instruction, qui travaille depuis le 28 mai, doit entendre M. Notin la semaine prochaine et remettra son rapport le 11 juillet.

« Une situation de confusion »

Pour se défendre devant cette juridiction qui statue souverainement, M. Notin sera assisté par Me Gilbert Collard, avocat au barreau de Marseille et secrétaire national du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples). Pour justifier sa cause, Me Collard a expliqué, mardi 12 juin, que l'article incriminé *« ne défend pas une quelconque position révisionniste : il expose seulement une thèse selon laquelle l'image ne fait pas office de preuve »*. Pour Me Collard, son contenu ne constitue donc pas un délit. *« Il ouvre un débat d'idées. Or mieux vaut répondre, argumenter et réfuter que censurer ». « Le texte de Bernard Notin est idiot*, ajoute-t-il, *mais il a le droit de l'écrire : la liberté d'expression ne se divise pas. »*

Bien que Me Collard affirme s'opposer à titre personnel aux conclusions de M. Notin, sa décision, prise à titre professionnel, de défendre l'universitaire lyonnais provoque de sérieux remous au MRAP. Dans un communiqué publié le 13 juin, l'association annonce en effet qu'elle engage une procédure de suspension contre l'avocat marseillais. *« La démarche de Me Collard, qui usurpe à cette occasion le titre de secrétaire général, ne peut que susciter l'indignation de tous ceux qui, avec le MRAP, sont mobilisés contre tous les falsificateurs de l'Histoire. Il est normal qu'un accusé bénéficie d'une assistance judiciaire ; mais la décision de Me Collard crée une situation de duplicité et de confusion très contestable du point de vue de l'éthique et incompatible avec l'action et les objectifs du mouvement ».*

La réaction du MRAP est d'autant plus vive qu'il avait engagé des poursuites contre l'universitaire lyonnais pour diffamation à l'encontre de la communauté juive ; l'affaire passait le 13 juin devant la première chambre du tribunal de grande instance de Paris.

Dans l'après-midi de ce même jour, Me Collard a annoncé son intention de démissionner du MRAP. *« Les idées de Notin, je les vomis. Mais je défends avant tout la liberté d'expression. J'en ai marre de l'hypocrisie ambiante. Pour se faire une bonne conscience, on commet des crimes contre l'intelligence, contre la démocratie. »*

RAFAËLE RIVAIS

SCIENCES

Les suites de la catastrophes de Tchernobyl et la coopération internationale en matière de sûreté nucléaire

Une famille de Pripiat vient en France pour des examens médicaux

Une famille soviétique qui vivait à proximité de la centrale nucléaire de Tchernobyl lorsqu'un de ses réacteurs explosa a été reçue, lundi 11 juin, par le docteur Jean-Claude Nenot, de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), pour y subir des contrôles biologiques. Les résultats des premiers examens semblent indiquer que ces quatre personnes sont en bonne santé. Mais il faudra attendre d'autres tests, en partie effectués en milieu hospitalier par les médecins de l'Institut Curie, pour en savoir plus.

Cette famille de quatre personnes, la mère (31 ans) et ses trois enfants (12, 9 et 7 ans), est « intéressante » à plus d'un titre pour tous ceux qui veulent savoir à quel taux d'irradiation ont été soumises les populations vivant à proximité de la centrale. En effet, la famille Klimina vivait au moment de l'accident dans la ville de Pripiat, située à quelques kilomètres seulement du complexe nucléaire. Le surlendemain de l'accident, elle se promenait dans les bois de la forêt qui est devenue rousse après l'explosion. Il ne fait donc pas de doute qu'elle a été exposée aux radiations. A un taux vraisemblablement faible – de l'ordre d'une dizaine à une trentaine de rads – comme le reste de la population de Pripiat. Si spectaculaire soit-elle, cette opération, menée par une association privée ukrainienne en collaboration avec un expert de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), ne saurait satisfaire les experts occidentaux sur les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl. Ce n'est pas avec l'étude de quatre cas que l'on peut espérer passer en revue un problème d'une telle ampleur. Pour le résoudre, il faudrait pouvoir multiplier ce type d'initiative et même se rendre sur place pour examiner des milliers de personnes, comme le souhaitait, en avril dernier, Médecins du monde (*le Monde* du 25 avril).

J.-F. A.

Des inspecteurs soviétiques dans les centrales françaises

Des inspecteurs soviétiques de sûreté nucléaire viendront examiner des centrales françaises au début de 1991. En retour, leurs collègues français du Service central de sûreté des installations nucléaires (SCSIN) inspecteront des réacteurs en URSS. C'est l'une des mesures les plus spectaculaires annoncées par M. Michel Lavérie, chef du SCSIN, qui présentait, mardi 12 juin, le bilan de l'activité de son service en 1989.

La concertation doit être la règle en matière de sûreté nucléaire. Il faut éviter le *« dialogue exclusif »*, a insisté M. Michel Lavérie, entre l'autorité de sûreté et EDF ou les exploitants des sites soumis à surveillance, élargir la réflexion qui *« doit être ouverte aux apports des divers partenaires et, en sens inverse, explicitée à ces partenaires »*.

Le Service central de sûreté des installations nucléaires développe ainsi des relations bilatérales avec une quinzaine de pays. L'échange d'experts franco-soviétiques, qui sera limité dans un premier temps à deux équipes de trois personnes au début de 1991, entre dans ce cadre. En se penchant sur nos réacteurs, les Soviétiques pourront *« mieux juger du niveau de sûreté de leurs propres installations »*, et prendre ainsi les mesures correctives nécessaires en connaissance de cause : *« Il s'agit d'un investissement utile à long terme. »*

En retour, a estimé M. Lavérie, *« nous avons beaucoup à apprendre des spécialistes des pays de l'Est »*. Mais, si la concertation, l'échange des pratiques et des hommes lui paraissent indispensables, le chef du SCSIN est opposé à la création d'une autorité de sûreté internationale qui pourrait permettre aux gouvernements d'esquiver leurs responsabilités.

Le responsable du Service de sûreté des installations nucléaires s'est félicité des échanges *« plus ouverts »* avec les élus et les commissions locales d'information, citant en exemple le travail mené par la commission locale de surveillance de Fessenheim à l'occasion de la révision décennale de la centrale en 1989. Globalement, la sûreté des réacteurs nucléaires progresse en France, grâce à l'amélioration des procédures.

Cependant des lacunes subsistent. Une série d'incidents *« relativement notables, dûs à des fautes humaines »* a ainsi mis en évidence de manière spectaculaire les insuffisances dans les opérations de maintenance (*le Monde* du 25 août 1989). EDF mène des réflexions pour améliorer la préparation, le suivi et le contrôle de ces interventions.

Le point faible des générateurs de vapeurs

Les défauts des générateurs de vapeur (GV) constituent un autre point préoccupant. *« Au plan de la sûreté, toutes les dispositions ont été prises pour minimiser le risque de rupture de tube des générateurs de vapeur. Il faut cependant être conscient que ce risque est relativement important, et que nous avons la quasi-certitude de vivre un ou plusieurs accidents de ce type dans les dix prochaines années »*, a affirmé M. Lavérie.

Cependant, a-t-il ajouté, la dizaine de cas déjà enregistrés à l'étranger montre que *« bien géré, un tel accident ne doit pas avoir de conséquences significatives »* sur l'environnement. Le premier changement de générateurs de vapeur a été réalisé à Dampierre-en-Burly (*le Monde* daté 8-9 avril). *« La preuve est faite*, conclut le responsable français de la sécurité nucléaire, *que nous maîtrisons ce genre d'opération. Le seul problème reste désormais d'établir un planning pour le remplacement des générateurs de vapeurs défaillants. ».*

J.-P. D.

SPORTS

Après les déclarations de M. Bernard Tapie à « L'heure de vérité »

M. Charasse justifie les contrôles fiscaux des clubs professionnels de football

Après les déclarations de M. Bernard Tapie à « l'Heure de vérité » du mardi 12 juin, M. Michel Charasse, ministre du budget, a apporté, mercredi 13 juin, sur Antenne 2, quelques précisions sur les contrôles fiscaux des clubs professionnels de football. *« Quand j'ai reçu Bernard Tapie, j'avais devant moi les dossiers des vérifications fiscales en cours pour plusieurs clubs de première division*, a-t-il indiqué. *Bernard Tapie m'a apporté un certain nombre d'éléments qui m'ont ouvert des pistes intéressantes. »*

Ces contrôles ont été décidés après que MM. Roger Bambuck, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, Fournet-Fayard, président de la Fédération française de football, et Jean Sadoul, président de la Ligue nationale, eurent alerté M. Charasse en juin 1989. Selon le ministre, ils voulaient *« en savoir plus »* sur la gestion de certains clubs mais *« n'avaient pas les moyens de faire des contrôles ». « Le seul contrôle fiscal qui n'ait pas été déclenché à la demande de la Ligue et de la Fédération et sur mes instructions est celui de M. Bez et des Girondins de Bordeaux, enclenché avant que j'arrive au ministère »*, a précisé M. Charasse, qui a ajouté : *« Je donnerai à Roger Bambuck, à Bernard Tapie et à ceux qui me le demanderont les conclusions générales mais pas les éléments car le contenu d'un dossier fiscal est secret. Je ne les dirai jamais à personne. »*

□ **Victoire du XV de France en Australie.** – L'équipe de France de rugby à quinze a battu, mercredi 13 juin, la sélection des universités australiennes (26-19) lors du quatrième match de sa tournée en Australie. Les quatre essais français ont été marqués par : Philippe Saint-André, Gilles Bourguignon, Olivier Roumat et Eric Alabarbe.

Les projets de nouvelle carte universitaire

Le ministère prône un développement « sans concurrence » des facultés

Après la levée de boucliers provoquée chez les universitaires et les responsables politiques de Haute-Normandie par les projets de nouvelle carte universitaire (*le Monde* du 12 juin), le ministère de l'éducation nationale paraît décidé à calmer le jeu.

Interrogé par l'AFP, M. Claude Allègre, conseiller spécial de M. Jospin, s'est employé à dissiper les craintes suscitées par les propos qu'il avait tenus dans nos colonnes (*le Monde* du 7 juin). La dynamique de développement du supérieur, a-t-il souligné, *« concerne toutes les universités. Elles peuvent et doivent s'y inscrire sans qu'il y ait concurrence ni désavantage de certaines par rapport à d'autres. La création des universités de Cergy, Evry, Marne-la-Vallée et Saint-Quentin-en-Yvelines, est destinée à répondre à un besoin de croissance et à désengorger Paris-centre. Elle n'aura pas d'incidence sur le développement des universités normandes ou autres. Il y a une dynamique générale d'expansion ».*

D'autre part, dès la semaine prochaine, le ministre réunira les présidents des universités de la grande couronne parisienne (Rouen, Amiens, Reims, Orléans notamment) et les responsables tout juste nommés des quatre nouvelles universités qui vont être créées dans la grande banlieue. Cette réunion de coordination devrait permettre de concevoir un code de bonne conduite entre ces différents établissements.

G. C.

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

La réforme des rythmes scolaires

Les évêques demandent une demi-journée pour le catéchisme

Réunis les 11 et 12 juin en assemblée plénière extraordinaire, les évêques de France ont affirmé leur volonté de voir la future réforme des rythmes scolaires *« réserver, avec une garantie nationale, l'équivalent d'une demi-journée comprise dans le temps scolaire pour le catéchisme »*. Dans son projet, M. Jospin propose notamment aux écoles primaires de choisir entre la semaine traditionnelle avec le mercredi libre ou la semaine continue libérant le samedi. *« Des horaires résiduels dans une semaine scolaire surchargée ne sauraient suffire »*, ont précisé les évêques, sans revendiquer toutefois le strict maintien des horaires du mercredi, jour traditionnel du catéchisme dans le système actuel.

« Nous ne renonçons pas de gaieté de cœur à ce jour qui a valeur de symbole, a expliqué Mgr Pierre Plateau, archevêque de Bourges et président de la commission épiscopale pour l'enseignement religieux, auquel les évêques ont renouvelé leur confiance pour poursuivre les négociations avec l'éducation nationale. Tout en soulignant que le rôle des évêques *« n'était pas de proposer mais de faire des objections aux propositions »*, l'épiscopat fait remarquer qu'il est peut-être vain *« de vouloir régler le problème des rythmes scolaires sur la semaine »*, alors qu'il serait possible selon lui de reporter le gain de temps hebdomadaire souhaité par les pouvoirs publics sur le temps des vacances, plus important en France qu'à l'étranger.

Un texte réglementaire

Les évêques ont cependant pris *« acte de la déclaration du ministre faite le 31 mai dernier (le Monde* du 2 juin*) à Montauban, sur son intention d'accompagner la réforme en cours de garanties nationales, notamment pour la catéchèse »*. Mais ils souhaitent pousser la réflexion plus loin. S'appuyant sur la loi de Jules Ferry, négociée en 1882 avec l'épiscopat, et sur la Convention internationale des droits de l'enfant, la hiérarchie catholique attend du gouvernement la publication *« dans les meilleurs délais »* d'un texte réglementaire *« indispensable à la garantie du libre exercice du droit de l'enfant d'être éveillé et éduqué dans la foi qu'il a reçue »*.

Aucun calendrier pour le moment n'a semble-t-il encore été défini. *« Il serait bon qu'un texte arrive assez tôt pour calmer nos inquiétudes »*, confie Mgr Plateau, qui désire par ailleurs que les parents et les associations catholiques soient associés à l'effort des enseignants.

Par ailleurs, au cours de leur assemblée plénière extraordinaire, les évêques français ont adopté à la quasi-unanimité (96 voix sur 102) le projet de catéchisme national pour adultes *(le Monde* du 12 juin*)*. Cet ouvrage qui servira de référence doctrinale aux quelque deux cent vingt mille personnes personnes qui assurent le catéchisme en France devra obtenir l'agrément du Saint-Siège avant d'être édité. Conçues par une vingtaine d'experts, les 300 pages du futur livre présenteront de manière synthétique *« les vérités essentielles de la foi sans éluder les questions morales qui se posent à l'Eglise »*.

J.-M. Dy.

Les sujets de français du baccalauréat

Les élèves de première ont passé, mercredi 13 juin, l'épreuve anticipée de français qui comptera pour le baccalauréat de l'an prochain. Voici quelques-uns des sujets qui leur ont été soumis dans les séries A, B, C, D, E.

PARIS, CRÉTEIL, VERSAILLES

1) Résumé et commentaire d'un texte de Ricardo Bofill sur *« la ville, objet architectural »*, tiré de *Espaces d'une vie*.

2) Commentaire composé d'un texte de Colette tiré du *Journal à rebours*.

3) Le comique n'a-t-il dans une œuvre qu'une fonction de divertissement ?

AMIENS, LILLE, ROUEN

1) Résumé et commentaire d'un texte de C. Pociello *Jeux de vertige et exploits solitaires* (Encyclopaedia universalis, 19).

2) Commentaire d'un texte de Diderot extrait de *Lettres à Sophie Volland*.

3) Commentaire d'une citation de Claude Roy : *« Les livres sont pour moi plutôt des amis que des serviteurs ou des maîtres. »*

BORDEAUX, CAEN, CLERMONT-FERRAND, LIMOGES, ORLÉANS, TOURS, POITIERS, NANTES, RENNES

1) Résumé et commentaire d'un texte de François Mauriac extrait du *Journal*.

2) Commentaire composé du poème de A. Samain *Automne*, tiré de *Au jardin de l'Infante*.

3) Un éditeur contemporain présente ainsi une collection d'ouvrages littéraires : *« La modernité n'a rien à voir avec la date de parution. Des textes écrits il y a plusieurs siècles sont résolument modernes. Ils répondent parfois mieux que des œuvres plus récentes à nos préoccupations et à notre soif de beauté. »*

BESANÇON, DIJON, GRENOBLE, LYON, NANCY-METZ, REIMS, STRASBOURG

1) Résumé et commentaire du texte de Joffre Dumazedier, *Les trois fonctions du loisir* » extrait de *« Vers une civilisation du loisir*.

2) Commentaire composé d'un texte de Chateaubriand extrait des *Mémoires d'outre-tombe*.

3) *« L'artiste est celui qui nous montre du doigt une parcelle du monde »*, J.-M. Le Clézio, *in L'extase matérielle*.

AIX-MARSEILLE, MONTPELLIER, NICE, TOULOUSE, CORSE

1) Résumé et commentaire d'un texte de Jacqueline de Romilly extrait de *Nous autres professeurs*.

2) Commentaire composé d'un texte d'Emile Zola extrait de *la Fortune des Rougon*.

3) *« Il paraît qu'il est immoral de parler de soi. Moi, je ne sais guère que parler de moi. » « Le moi n'est pas du tout haïssable, bien au contraire. »* Extraits du *Journal* de Paul Léautaud.

EN BREF

□ **M. Pierre Joxe et l'enquête sur la profanation de Carpentras.** – Interrogé, mercredi 13 juin, lors de la séance des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale, sur les lenteurs de l'enquête policière après la profanation de Carpentras, M. Pierre Joxe a répondu : *« Si j'avais dit, ne serait-ce qu'une seule fois, que les auteurs d'un crime, quel qu'il soit, seraient rapidement ou facilement identifiés, j'aurais été un idiot. C'est pourquoi je n'ai jamais dit une chose pareille ! »*. Député (RPR) des Yvelines, M. Henri Cuq avait affirmé, dans sa question, que les déclarations du ministre de l'intérieur *« laissaient entendre que les coupables seraient rapidement identifiés. « Trop d'interrogations planent aujourd'hui sur les orientations successives de l'enquête et sur son issue »*, avait ajouté M. Cuq.

□ **La demande d'extradition du Basque espagnol Santi-Potros à nouveau examinée.** – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a examiné, mercredi 13 juin, les demandes d'extradition présentées à la France par l'Espagne au sujet de Santiago Arrospide-Sarasola, dit Santi-Potros, considéré par la justice espagnole comme l'un des chefs d'ETA-militaire, et contre lequel dix ans de prison ferme viennent d'être requis à Paris dans un procès dont le verdict sera rendu le 4 juillet (*le Monde* du 14 juin). Les autorités espagnoles ont déposé six demandes d'extradition concernant Santi-Potros, depuis son arrestation en 1987 à Anglet (Pyrénées-Atlantiques), lui reprochant d'avoir été l'instigateur de plusieurs crimes et attentats commis en Espagne. Pour des problèmes de procédure, et parce que Santi-Potros avait obtenu la qualité de réfugié politique en 1982, ces demandes d'extradition n'ont, jusqu'à présent, pas abouti. Mais la qualité de réfugié politique lui a finalement été retirée, le 23 mars 1990, par le Conseil d'Etat. La chambre d'accusation rendra son arrêt le 11 juillet.

□ **Deux skinheads interpellés.** – Deux skinheads ont été interpellés dans la nuit du mardi 12 au mercredi 13 juin par la sûreté urbaine de Brest. Christian Cheveaux, âgé de vingt-deux ans, sans profession et Guy Kirkbride, âgé de vingt et un ans, appelé du contingent, ont été surpris alors qu'ils venaient de peindre des graffiti antisémites et anticommunistes. Leur signature, NSUV (Nationaux-socialistes unis vaincront), indique leur appartenance à un groupuscule néonazi. Guy Kirkbride était déjà connu des services de police pour avoir participé en 1988, à Brest, à des agressions contre des étrangers lors d'un rassemblement de skinheads.

□ **Accident mortel d'hélicoptère à Pau.** – En entraînement à Pau, un hélicoptère Puma, du 4e régiment d'hélicoptères de combat (basé à Nancy), s'est écrasé, mercredi 13 juin, pour une raison encore indéterminée, en lisière de la piste de Pau-Uzein. Le chef de bord, le capitaine Philippe Lunier, a été tué. Les deux sous-officiers (le pilote et le mécanicien) de l'équipage ont été blessés.

Les résultats du concours général

Classes de première

COMPOSITION FRANÇAISE
2e prix exaequo : Cyrille Crepey (Saint-Jean-de-Passy, Paris) ; Anne Gourio (François-Ier, Le Havre).

VERSION LATINE
1er prix : Benoît Grévin (Thullier, Amiens) ; *2e prix :* Marianne Clément (Louis-le-Grand, Paris) ; *3e prix :* Cyrille Crepey (Saint-Jean-de-Passy, Paris).

THÈME LATIN
1er prix : Cyril Sniadower (Louis-le-Grand, Paris) ; *2e prix :* Cécile Florentin (Pierre-et-Marie-Curie, Neufchâteau) ; *3e prix :* Laurent D'Aumale (Marcel-Roby, Saint-Germain-en-Laye).

VERSION GRECQUE
1er prix : François Pierrot (Hélène-Boucher, Paris) ; *2e prix :* Hélène Avierinos (Thiers, Marseille).

GÉOGRAPHIE
1er prix : Eric Marandon (Louis-le-Grand, Paris) ; *2e prix :* Frédéric Chatel (Lycée d'altitude, Briançon) ; *3e prix ;* Alexandre Gonzague Du Garreau (Saint-Louis, Paris).

HISTOIRE
1er prix : Jean-Yves Lambert (La Tuilière, Vitrolles) ; *3e prix :* Aymeric Noaille Degorce (Montaigne, Paris).

Classes de terminales

ALLEMAND
1er prix exaequo : Christina Sizun (Pontonniers, Strasbourg) ; Karine Winkelvoss (Pontonniers, Strasbourg).

ANGLAIS
3e prix exaequo : Frédéric Mégret (Saint-Germain-en-Laye) ; Eléana Gordon (Louis-le-Grand, Paris).

ARABE
1er prix : Joumana Al Cheikh (Molière, Paris) ; *2e prix :* Siham Nour (Lyautey-1, Casablanca) ; *3e prix :* Nadia Boulghassoul (Descartes, Rabat).

CONSTRUCTION
1er prix : Benoît Couturier (Les Lombards, Troyes) ; *2e prix :* Alexandre Duhamel (Henri-Loritz, Nancy) ; *3e prix :* Philippe Caron (Ozanam, Lille).

DISERTATION PHILOSOPHIQUE
(séries B, C, D, E)
1er prix : Thomas Benatouil (F.-Schmitt, Saint-Cloud) ; *2e prix :* Vincent Jonquières (Hoche, Versailles) ; *3e prix :* Cyril Selzner (Mas-de-Tesse, Montpellier).

DISSERTATION PHILOSOPHIQUE
(série A)
1er prix : Jean Trinquier (P.-de-Fermat, Toulouse) ; *2e prix :* Delphine Mouquin (Saint-Grégoire, Tours) ; *3e prix :* Anne-Sophie Germain (Edouard-Branly, Nogent-sur-Marne).

ÉCONOMIE ET DROIT
(terminales G 1, G 2, G 3)
2e prix : Nathalie Galy (Gabriel-Fauré, Foix) ; *3e prix :* Myriam Gauthier (Saint-Joseph, Machecoul).

ESPAGNOL
1er prix : Felipe De Grado (Blanche-de-Castille, Le Chesnay, Yvelines) ; *2e prix :* A. Caroline Garcia (Borde-Basse, Castres) ; *3e prix :* Cécile Iglésias (Henri-Bergson, Angers).

ITALIEN
1er prix : Cécile Metoudi (Lakanal, Sceaux) ; *2e prix :* Solange Datcharry (Lycée international, Saint-Germain-en-Laye) ; *3e prix :* Danièle Sedola (Louis-Armand, Chambéry).

MATHÉMATIQUES
(terminale C, E)
1er prix : Vincent Lafforgue (Descartes, Antony) ; *2e prix :* Guillaume Texier (Louis-le-Grand, Paris) ; *3e prix :* François Pottier (Louis-le-Grand, Paris).

PORTUGAIS
1er prix : Alexandra Bilreiro (Ch.-Lepierre, Lisbonne) ; *2e prix :* Adélia Sanches (Montaigne, Paris) ; *3e prix :* Clara Afonso (Montaigne, Paris).

RUSSE
1er prix : Ecatherina Rai (Lakanal, Sceaux) ; *3e prix :* Jérémie Unterberger (Clemenceau, Reims, enseignement donné par le CNED de Rennes).

SCIENCES NATURELLES
1er prix : Carine Laurent (Marie-Curie, Nogent-sur-Oise).

SCIENCES PHYSIQUES
1er prix : Vincent Lafforgue (Descartes, Anthony) ; *2e prix :* François Pottier (Louis-le-Grand, Paris).

TECHNOLOGIE-CHIMIE
1er prix : Jérôme Landre (Ecole nationale de la chimie, Paris) ; *2e prix :* Yannick Le Tiec (Ecole nationale de la chimie, Paris).

TECHNOLOGIE-CONSTRUCTION MÉCANIQUE
1er prix : Jean-Luc Tranchant (Pré-Saint-Sauveur, Saint-Claude) ; *2e prix :* Guillaume Bliek (Jules-Ferry, Versailles) ; *3e prix :* Pierre Godof (Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, Nantes).

TECHNOLOGIE-ÉLECTRONIQUE
1er prix : Jacky Bannwarth (Louis-Armand, Mulhouse) ; *2e prix :* Elie Lefeuvre (Saint-Joseph, Rodez) ; *3e prix :* Fabrice Braun (Henri-Loritz, Nancy).

TECHNOLOGIE-ÉLECTROTECHNIQUE
1er prix : Philippe Ducret (M.-La-Mache, Lyon) ; *2e prix :* Jérôme Dupasquier (M.-La-Mache, Lyon) ; *3e prix :* Bruno Onida (M.-La-Mache, Lyon).

TECHNOLOGIE-ÉQUIPEMENT TECHNIQUE DU BATIMENT
1er prix : Christophe Breton (Louis-Vicat, Souillac) ; *2e prix :* Christophe Lafargue (Louis-Vicat, Souillac).

TECHNOLOGIE-INFORMATIQUE
(terminale H)
Non décerné

TECHNOLOGIE-GÉNIE CIVIL
Terminale F 4
1er prix : Olivier Fuchs (Lycée du bâtiment, Illkirch-Graffenstaden) ; *2e prix :* Frédéric Gérard (Georges-de-La-Tour, Nancy) ; *3e prix :* Brice Caillaut (Ecole M. du bâtiment, Felletin, Creuse).

TECHNOLOGIE-OPTION MICROTECHNIQUES
Terminale F 10
1er prix : Nicolas Rondeau (René-Cassin, Marne-la-Vallée) ; *2e prix :* Carlos Cristino (René-Cassin, Marne-la-Vallée) ; *3e prix :* Christophe Grapton (Georges-Braque, Argenteuil).

TECHNOLOGIE-PHYSIQUE ET ÉLECTRICITÉ
Terminale F 5
1er prix : Michel Mangin (A.-Varoquaux, Tomblaine (Meurthe-et-Moselle) ; *2e prix :* Benoît Clavier (La Martinière T, Lyon 2).

TECHNOLOGIE-SCIENCES MÉDICO-SOCIALES
Terminale F 8
1er prix : Anne-Marie Sauvage (Georges-de-La-Tour, Metz) ; *3e prix :* Murielle Soen (Saint-Martin, Roubaix).

TECHNOLOGIE-SCIENCES BIOLOGIQUES, OPTION BIOCHIMIE
Terminale F 7
1er prix : Guillaume Hautbergue (Pierre-et-Marie-Curie, Sens) ; *2e prix :* Laurent Noël (Georges-de-La-Tour, Metz) ; *3e prix :* Olivier Verlaeten (Martinière-Duchère, Lyon).

TECHNOLOGIE-SCIENCES BIOLOGIQUES, OPTION BIOLOGIE
Terminale F 7
1er prix : Raphaël Peno Mazzarino (Uruguay France, Avon (Seine-et-Marne) ; *2e prix :* Laurence Vergnais, Martinière-Duchère, Lyon) ; *3e prix :* Christelle Desmée (Apollinaire, Clermont-Ferrand).

Classes de première et terminales

ARTS PLASTIQUES
1er prix : Marie Macon (Lycée en forêt, Montargis) ; *2e prix :* Sophie Rieutord (Alphonse-Daudet, Nîmes) ; *3e prix :* Magali Siffert (Kléber, Strasbourg).

ÉDUCATION MUSICALE
1er prix : Raoul Mercier (Fabert, Metz) ; *2e prix :* Christophe Bricout (Fénelon, Cambrai).

"Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres. Nous l'empruntons à nos enfants." Saint-Exupéry

Michel BARNIER
CHACUN POUR TOUS

Le défi écologique
Stock
326 p. 98 F

Un livre limpide et pédagogique.
Dominique de Montvalon, L'Express

Un essai remarquable.
Martine De Santo, Le Pèlerin Magazine

Fidèle à lui-même, Michel Barnier surprend. Plus, il dérange.
Philippe Haumont, Politis

La preuve que l'écologie est entrée de plain-pied dans les institutions. Une véritable révolution verte.
Roger Cans, Le Monde

Ces propositions brisent nombre de tabous et tentent de placer la haute Administration au service de la France propre.
Vincent Tardieu, Libération

Il n'est sans doute pas utile d'aller chercher plus loin. Le "grand dessein" qui fait si cruellement défaut à notre Société dont le cœur lassé de battre au jour le jour cherche désespérement des motifs d'emballement, en voilà un que Michel Barnier nous sert sur un plateau.
Gilles Debernardi, Le Dauphiné Libéré

Un ouvrage animé d'une grande liberté de ton et d'enthousiasme.
Claude-Marie Vadro, Le Journal du Dimanche

Stock

Livres anciens sur les
PROVINCES DE FRANCE
2 catalogues par an
Librairie GUÉNÉGAUD
10, rue de l'Odéon
75006 Paris
Tél. : 43-26-07-91

TÉLÉVISION DU MONDE

L'ITALIE ET SA TÉLÉVISION
de Pierre MUSSO et Guy PINEAU

L'Italie : modèle ou contre-modèle de télévision ?
Silvio Berlusconi : diable ou génie de la communication ?
La loi va-t-elle enfin mettre un terme au far-west italien ?

Déjà parus : R.F.A., G.B., Espagne, U.S.A.
INA-Champ Vallon - 140 F. - Distr. CDE/SODIS

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

• Second échec de l'URSS : un football déstabilisé par la politique • L'Argentine retrouve le chemin des buts mais sans convaincre • L'Uruguay et l'Espagne se neutralisent sans prendre de risques • Les revendications du football africain après son entrée réussie • En France, le passage des hooligans sous haute surveillance •

Les risques de la perestroïka

Après leur seconde défaite, devant l'Argentine, les Soviétiques risquent l'élimination. L'empire éclate, l'équipe décline

• GROUPE B :
Argentine b. URSS : 2-0

NAPLES

de notre envoyé spécial

Naples avait fait son choix. Celui du coeur et de la passion. Peut-être aussi de la raison... De ce match entre Argentins et Soviétiques, disputé mercredi 13 juin aux pieds du Vésuve, il ne devait rester qu'un survivant : l'Argentine de Diego Maradona, le plus Napolitain des Sud-Américains.

Et ce fut le cas : cette confrontation opposant deux équipes battues au premier tour – les Soviétiques par la Roumanie (0-2) et l'Argentine par le Cameroun (0-1) – a tourné à l'avantage du roi de Naples et des siens, victorieux grâce à deux buts de Pedro Troglio et du Nantais Jorge Burruchaga. A moins d'un très invraisemblable concours de circonstances, la formation soviétique risque fort d'être éliminée de cette Coupe du monde.

Pour le football soviétique dans son ensemble, cette défaite constitue beaucoup plus qu'une simple péripétie sportive. Elle marque le début d'une période d'incertitude totale, l'avenir de ce sport en URSS étant étroitement lié à l'évolution politique du pays.

Le « Gorbatchev du football »

En effet, alors que la fédération géorgienne s'est décrétée indépendante, que deux jeunes internationaux, Gyela Ketachvili (Vilnius, Lituanie) et Valdas Ivanauskas (Dynamo Tbilissi, Géorgie), ont renoncé au maillot rouge pour défendre les causes séparatistes, que d'autres Républiques, donc d'autres équipes, menacent de quitter le giron fédéral, la sélection, brillante finaliste du championnat d'Europe 1988, entretenait l'illusion d'une union nationale. Ce n'est plus le cas. Il en va du football comme de la politique : l'empire éclate et la déconfiture de la sélection en est une des conséquences.

Cette élimination marque aussi la fin d'une époque, celle du sélectionneur Valeri Lobanovski, un technicien de génie qui abandonnera son poste après la Coupe du monde. Certains ont souvent vu en cet homme âgé de cinquante et un ans un « Gorbatchev du football », une sorte de militant de l'impossible dans un pays condamné à s'émietter. Comme le numéro un soviétique, il s'est voulu l'homme du changement, le chantre de la perestroïka du ballon rond, tant du point de vue du jeu que de celui des structures.

Convaincu de pouvoir rompre avec le classicisme de l'école soviétique, il a réussi, dès son arrivée à la tête de la sélection en 1986, à imposer un style résolument moderne, aussi limpide qu'efficace, exigeant des hommes un engagement total au profit de la collectivité.

De même, persuadé de pouvoir mener son pays vers le professionnalisme dans un sport qui compte cinq millions de licenciés et cinquante mille clubs en URSS, Valeri Lobanovski s'est efforcé d'en poser les bases, dans son club de Kiev mais aussi en sélection. C'est ainsi qu'une prime de cent soixante dix mille francs était prévue pour chaque joueur en cas de victoire finale en Italie...

Individualités vieillissantes

Mais dans tous les domaines, le sélectionneur s'est heurté à la pugnacité des conservateurs. Le professionnalisme n'a progressé qu'à petits pas. Certains joueurs, parmi les plus talentueux, s'en sont allés chercher fortune à l'Ouest (sept depuis 1988, dont le gardien de but Rinat Dassaev à Séville, le défenseur Vagiz Khidiatouline à Toulouse, Serguei Aleinikov et Alexander Zavarov à la Juventus de Turin) sans y connaître d'ailleurs le succès escompté.

Les performances de l'équipe nationale se sont ressenties de ces réticences intérieures et de ces exils précipités. Le jeu prôné par Lobanovski ne souffrant aucun accroc, tant il se voulait direct et rapide, ces imperfections lui ont été fatales.

Depuis le championnat d'Europe des nations 1988, il n'a cessé de s'étioler, notamment lors des matches de qualification pour cette Coupe du monde. Une équipe tenue en échec à deux reprises par l'Islande (1-1 à Reykjavik mais aussi à Moscou) ne pouvait décemment prétendre entretenir bien longtemps l'illusion en Italie.

Sa prestation napolitaine l'a d'ailleurs confirmé : malgré quatre changements de joueurs par rapport au match contre la Roumanie, elle n'a jamais été en mesure d'inquiéter les Argentins. Et lorsqu'elle a laissé entrevoir quelques possibilités, en particulier en seconde période, la réussite ne lui a pas souri tant elle était méconnaissable. Les amoureux du beau jeu ont eu bien du mal à reconnaître, en ce puzzle d'individualités vieillissantes, l'héritier du bel ensemble qui avait « corrigé » les Hongrois (6-0) au Mexique lors d'un match mémorable ou le finaliste de l'Euro 88 contre les Pays-Bas.

Mercredi soir, après la défaite, Valeri Lobanovski a quitté la pelouse de Maradona d'un pas hésitant et solitaire, dépité comme un révolutionnaire groggy. Lundi 18 juin, à Bari, il devrait donc officier une dernière fois contre le Cameroun. Anatoli Bychovietz le remplacera dès la prochaine saison. Le « Gorbi du football », rénovateur déçu et sélectionneur usé, ne sait pas encore s'il quittera également son poste d'entraîneur du Dynamo Kiev. Il pourrait en effet diriger une grande équipe occidentale la saison prochaine ou bien, autre possibilité, exercer ses talents aux États-Unis, s'il n'est pas lassé du rôle de pionnier...

PHILIPPE BROUSSARD

La double fracture de Pumpido

Le gardien de but de l'équipe d'Argentine, Nery Pumpido, victime d'une fracture du tibia et du péroné de la jambe droite, à la dixième minute du match, à la suite d'un choc avec son coéquipier Julio Olarticoechea, a été opéré à la clinique napolitaine Villa del Sole par l'équipe du professeur Paolo Ianelli. « *Il s'agit d'une très vilaine fracture, et il faut compter cinq à six mois pour une totale guérison* », a affirmé le praticien au terme de l'intervention qui a duré environ quarante-cinq minutes.

Champion du monde en 1986 au Mexique, âgé de trente-trois ans, 39 fois international, titulaire du club de Séville, Nery Pumpido est considéré comme l'un des meilleurs spécialistes mondiaux à son poste, même s'il s'était distingué, lors de la première rencontre de l'Argentine face au Cameroun, par une bévue qui causa la défaite de son équipe.

La déception d'Udine

Des Espagnols fatigués par leur championnat
Des Uruguayens à la recherche de leur passé
Premier match sans but

• GROUPE E :
Espagne et Uruguay : 0-0

UDINE

de notre envoyé spécial

Udine n'a pas de chance. Cette petite ville coquette et pénétrée d'histoire de l'extrême-nord de l'Italie, à équidistance des frontières autrichiennes et yougoslave, avait pourtant tiré ses drapeaux à quatre épingles, brossé ses vieilles pierres pour accueillir son Mondiale. La plus petite étape de ce tour du monde du football tenait à souffrir la comparaison avec les grandes citadelles du ballon que sont Milan, Turin ou Naples.

La ville avait toiletté son stade, construit en 1976 après l'affreux tremblement de terre dont toute cette région du Frioul porte encore, dans ses campagnes, les stigmates. Car Udine avait vu, bien sûr, dans cette faveur qui touche au plus profond de la passion italienne une façon bénie de panser difficilement ses plaies. Depuis des mois on avait, dans les parages, levé maints verres de *grappa* – grande spécialité locale – pour remercier les dieux du football qui octroyaient à ce lieu l'accueil de trois matches de qualification.

Petit paradis latin

Pour le premier, Udine s'était donc transformée en petit paradis latin pour qu'Espagnols et Uruguayens se sentent un peu chez eux. Dernières à entrer en lice, les deux équipes n'auront pas été à la hauteur de cette réception puisque les tablettes retiendront avant tout qu'elles s'offrirent la première rencontre sans but de ce Mondiale italien.

Dans cette histoire bien plate, ce sont les Espagnols finalement les plus à plaindre, eux qui, au cours de ces quatre-vingt-dix minutes, n'auront vraiment pas cassé trois cornes à une vache. Car cette équipe représentant une nation qui, tout autant que l'Italie, voue un véritable culte à ce sport, qui dispose de grands clubs et qui sera l'adversaire de la France dans le prochain Championnat d'Europe, ne parvient décidément pas à jouer les premiers violons dans ce grand concert international.

Depuis des années, on l'attend au rendez-vous. Depuis des années, elle rate la marche. Hormis leur place de finaliste, devant la France précisément, au Championnat d'Europe de 1984, ces Espagnols ont le plus souvent déçu, connaissant leur suprême humiliation après leur piètre élimination au Mundial de 1982, sur leurs propres terres.

L'ère nouvelle tant annoncée par leur entraîneur Luis Suarez a un drôle d'air! A l'issue du match, celui-ci évoquait la nervosité de ses joueurs, marqués, disait-il, par l'enjeu. La fatigue d'un championnat qui se termine à peine s'est sans doute fait ressentir. Plus sérieusement, on peut se demander si, à trop utiliser les mercenaires dans ses clubs, le football espagnol n'a pas définitivement perdu son âme.

Le grand Antonio Zubizarreta dans ses buts a réussi à épargner le pire à son équipe devant une défense étrangement dispersée; le capitaine madrilène, Emilio Butragueno, est toujours aussi valeureux; le milieu de terrain du Réal Madrid, Martin Vasquez, est aussi bon qu'annoncé, mais voilà qui est bien insuffisant pour concourir ici.

Imprécise en première mi-temps, inexistante en attaque en deuxième, cette équipe espagnole aurait mérité de perdre et le faillit même si le petit Uruguayen Ruben Sosa, le meilleur pourtant sur le terrain, n'avait raté un penalty à la soixante-quatorzième minute. Ce numéro 11 au pied gauche détonant symbolise à sa façon le renouveau de la formation uruguayenne.

Le passé des « royous »

Il faut dire que, jusqu'à l'année dernière, la « Céleste » n'avait pas de quoi faire lever les bras au ciel. Depuis des lustres, cette équipe semblait courir désespérément après son passé, celui de ses ancêtres glorieux vainqueurs des coupes du monde de 1930 et de 1950. Pire, dans ce troupeau international, ce pays était devenu le mouton noir, champion des coups francs et des coups fourrés, vedette de l'anti-jeu.

Depuis 1970, pas un match gagné en Coupe du monde. Au Mundial de 1986, les Mexicains les avaient même surnommés « *les royous* ». Là où passait l'Uruguay le gazon avait du mal à repousser, jusqu'au jour où Oscar Tabarez, petit instituteur dans le civil, nommé entraîneur après avoir fait ses preuves au célèbre club de Penarol, se mit en tête de traiter ces mauvaises herbes, de substituer, comme il le répétait, à ce jeu impur, un « *football propre et intelligent* ».

Plus propre, le jeu uruguayen au vu de son match inaugural l'est sans doute redevenu, même s'il demeure quelques scories qui ont pris la couleurs de deux cartons jaunes. Plus intelligent, il s'en approche également grâce notamment à son capitaine Enzo Francescoli, surnommé au pays « *le Prince* » et devenu depuis l'un des roitelets de l'Olympique de Marseille.

Avec une ligne arrière tirant assez subtilement sur les bonnes vieilles ficelles dans la défense en ligne, un milieu de terrain astucieux, cette équipe uruguayenne pourrait petit à petit être capable de transformer son ivraie en bon blé. Au cours de la seconde période de cette rencontre, elle était en droit d'espérer en tout cas une meilleure moisson.

DANIEL CARTON

« Le football africain n'est plus une surprise »

Entretien avec M. Issa Hayatou, président de la Confédération africaine après les exploits du Cameroun et de l'Egypte

Président camerounais de la Confédération africaine de football (CAF) depuis le 10 mars 1988, M. Issa Hayatou espère profiter de l'impact créé par les exploits de l'Egypte et du Cameroun en ce début de Mondiale pour obtenir enfin une plus importante représentation du continent africain en Coupe du monde et dans les instances du football international.

ROME

de notre envoyé spécial

« Partagez-vous la surprise des observateurs européens devant les progrès du football africain?

– Je suis un président comblé par les premiers résultats et surtout par la manière dont ils ont été acquis. Mais je suis étonné et agacé qu'on qualifie toujours nos victoires de surprises. Où est la surprise? Depuis 1978, le football africain affirme sa valeur à chaque Coupe du monde. En Argentine, la Tunisie avait fait souffrir l'Allemagne. En 1982, le Cameroun et l'Algérie avaient brillé en Espagne. En 1986, le Maroc s'est qualifié pour le deuxième tour devant l'Angleterre. Et aux Jeux olympiques de Séoul, la Zambie a écrasé l'Italie.

– Mais ces coups d'éclat sont souvent restés sans lendemain.

– Vous savez, nous avons un certain mérite à aligner de tels résultats, car, contrairement aux autres continents, ce ne sont jamais les mêmes équipes qui accèdent en phase finale. L'Afrique n'a droit qu'à deux représentants alors que quinze à vingt de nos fédérations peuvent prétendre à un niveau mondial. Pas celui du Brésil, de l'Allemagne ou de l'Angleterre bien sûr, mais il y a bien une vingtaine d'équipes européennes qui ne valent pas certains pays d'Afrique.

– Vous espérez avoir un troisième représentant lors du prochain Mondial ?

– Il y a six ou sept ans que nous revendiquons cette troisième place. Chaque fois que je rencontre M. Havelange, le président de la FIFA, c'est notre unique sujet de conversation. Maintenant que le Cameroun a battu le champion du monde et l'Egypte bousculé le champion d'Europe, ils ne pourront pas nous la refuser bien longtemps.

» Nous réclamons aussi une meilleure représentation de l'Afrique au comité exécutif et dans les commissions permanentes de la FIFA. Malgré leurs faibles moyens, les fédérations font un travail sérieux sur le terrain pour développer le football dans cette région du monde. Le moment est venu de reconnaître leurs progrès, ne serait-ce que pour les encourager, et inciter les Etats africains à faire les efforts nécessaires. Car, il ne faut pas se voiler les yeux, en Afrique, ce sont les gouvernements qui font tout.

– Justement, n'ont-ils pas actuellement des soucis économiques plus urgents que l'aide au football ?

– En dépit de la conjoncture économique, effectivement très difficile, les gouvernements ne peuvent négliger la chose sportive, qui passionne 90 à 95 % des populations. Surtout le football. C'est un phénomène social qui peut d'ailleurs les aider à régler un certain nombre de problèmes. Je suis convaincu que les exploits du Cameroun et de l'Egypte inciteront les Etats à mettre de nouvelles infrastructures sportives à la disposition de la jeunesse du continent africain.

– Le Cameroun bat le rappel de ses professionnels en Europe pour les grandes occasions. L'Egypte, en revanche, a créé la sensation avec un seul professionnel dans ses rangs. Amateurisme ou professionnalisme, dans quelle voie doit s'engager l'Afrique?

– Le football de haut niveau est une question de moyens. Si les Européens nous sont supérieurs, ce n'est pas parce qu'ils sont plus doués que nous. C'est parce que le football professionnel leur donne les moyens de progresser. L'Afrique domine dans les compétitions internationales de jeunes, car, en cadets et en juniors, ce sont les qualités naturelles et la spontanéité qui font la différence. Plus tard, l'équilibre des forces a tendance à se renverser à cause des structures professionnelles dont bénéficient les Européens.

» Non, nous ne refusons pas le système professionnel. Au contraire, la CAF est attentive aux velléités de professionnalisme de certaines fédérations africaines. Dans l'immédiat, les moyens nous manquent pour aborder convenablement cette affaire, mais, dès que ce sera possible, l'Afrique ne passera pas à côté du professionnalisme. »

Propos recueillis par
JEAN-JACQUES BOZONNET

Le point

GROUPE B

Argentine b. URSS 2-0.

Classement : 1. Roumanie, Argentine et Cameroun, 2 pts; 4. URSS, 0 pt.

GROUPE E

Espagne et Uruguay 0-0.

Classement : 1. Belgique, 2 pts; 2. Espagne et Uruguay, 1 pt; 4. Corée du Sud, 0 pt.

A LA TÉLÉVISION

Jeudi 14 juin : Yougoslavie-Colombie, à 17 h (FR3). Italie-Etats-Unis, à 21 h (A2). Cameroun-Roumanie, à 22 h 15, en différé (TF1).

Vendredi 15 juin : Autriche-Tchécoslovaquie, à 17 h (la Cinq). RFA-Emirats arabe unis, à 22 h 35, en différé (TF1).

HORS-JEU

Le filtre antihooligans des policiers français

Sonnerie de téléphone dans le bureau du commissaire divisionnaire Philippe Giraud, chargé de coordonner le dispositif de sécurité antihooligans mis en place par la police française à l'occasion du Mondiale : une rencontre peu amicale a opposé, mercredi 13 juin vers une 1 du matin, à Porto-Vecchio (Corse-du-Sud), des jeunes Corses à une quinzaine de supporters anglais fortement éméchés.

La veille, ces derniers avaient quitté la Sardaigne, où toute vente d'alcool avait été interdite après le match Angleterre-Irlande de lundi, pour gagner les bars de Porto-Vecchio. Résultat de la beuverie : trois supporters anglais blessés par des décharges de plomb et par arme blanche, une dizaine d'autres interpellés par les gendarmes. « *C'est le seul incident sérieux à mettre sur le compte des hooligans qui transitent par la France* », commente le commissaire Giraud. Depuis le début du Mondiale, la direction générale de la police nationale a mis en oeuvre un dispositif antihooligans sur l'ensemble du territoire français. Policiers et gendarmes ont été spécialement mobilisés pour surveiller les milliers de passionnés de football en transit vers l'Italie.

Trois catégories de supporters

Au débarcadère de Calais, une compagnie de CRS a ainsi été placée en renfort, à l'accueil des quelque quatre mille Anglais qui ont été recensés; les plus saoûls ont été renvoyés outre-Manche. Des policiers de la PAF (Police de l'air et des frontières) ont pris place à bord des trains spéciaux de supporters, interpellant à l'occasion ceux qui se sont livrés à de menus larcins.

Trois catégories de supporters ont été répertoriées par les stratèges des polices européennes : « calmes », « perturbateurs potentiels », et « violents ». Ce dernier groupe a été estimé à quelque huit cents Anglais, et autant du Néerlandais. La coopération européenne a été préparée depuis plus d'un an, au sein du groupe dit de Trévi, chargé de coordonner les polices de l'Europe des Douze.

Les experts se sont inspirés du précédent de la Coupe d'Europe 1988 en RFA. L'Angleterre, qui a mis sur pied une unité policière spécialisée dans la lutte antihooligan, a ouvert ses fichiers aux autres pays. L'Italie et la Suisse ont été prévenues de l'arrivée à leurs frontières des groupes à risques. Lundi 11 juin, les policiers français ont ainsi escorté des Anglais classés « perturbateurs potentiels » jusqu'à l'Italie.

ERICH INCIYAN

CULTURE

THÉATRE

Ces chiens d'acteurs

Quand Georges Lavaudant brûle ses planches et ses vaisseaux, c'est « Vera Cruz »

C'est un homme d'une cinquantaine d'années, l'un de ses frères vient de mourir. Il revient du cimetière, où la terre collait aux chaussures. Il est là, bras ballants, un peu comme un chien qu'on a laissé. Et il parle.

Il parle, il ne peut pas se taire, lui-même l'admet. Comme un homme qui essaie de s'enfuir d'une prison, ou d'un incendie, qui s'accroche à des draps noués, lui s'accroche à cet embrouillis de paroles. Et ce n'est même pas qu'il s'accroche à la vie, il n'attend rien, il n'est pas « dramatique ». Ce serait plutôt que le sang, les poumons, ne se sont pas arrêtés, et ils font aller ce flux de parole. Un réflexe. Il parle pour rien, ce n'est même pas lui qui parle, c'est une membrane sensible qui court de son côté, dans lui qui est là, dans son costume sombre.

BRIGITTE ENGUERAND

Un flux de paroles. Comme un homme qui essaie de s'enfuir d'un incendie

Seul malgré la présence, à deux pas de lui, d'un troisième frère, qui l'écoute, qui reste muet, planté là, juste tout près de lui, un frère hors du coup. Tout cela est si l'on veut de l'antithéâtre. La parole du grand frère charrie les déchirures dépareillées des nuits et des jours des deux frères (Marc Betton et Gilles Arbona), celui qui n'est plus, qui était acteur, celui qui cause et qui cause, qui est le directeur du théâtre – mais va-t-il le rester? Et c'est la silhouette aussi, qui traverse le torrent, d'une jeune fille, un numéro pas banal, les deux frères étaient amoureux, elle a épousé l'autre, l'acteur, et c'est devenu une vie de violences, de douleurs.

Dix ans, vingt ans de théâtre, peut-être plus. L'acteur, le directeur, le metteur en scène, la ville d'attache, les voyages, ces inconnus en face soir après soir, cette chose idiote des cigarettes qui pourraient fiche le feu, ces rois, ces régicides, ces clowns, ces maris qui assassinent, ces soldats de garde la nuit, ces costumes de velours, qu'avons-nous rêvé, à quoi avons-nous pensé dans ces allers et retours qui n'étaient qu'une fuite en avant, et tout cela ce soir est si proche, après la mort du frère tout cela saute à la figure alors que c'est à distance, fondu dans le chagrin et la mémoire brouillée? Toute la diligence obstinée de chaque jour – conscience professionnelle, passion, – et toute la foi dans cette extravagance est dans le public si fuyant. Le théâtre.

Le théâtre réapparu un peu fantôme sur l'écran à demi transparent de l'ordinaire des matins, vie à deux, appartement, famille, mais il avait quoi, hier, Fortinbras, plus de jambes, plus de salive, et qu'est-ce qu'elle a dit, maman, sur le répondeur, vingt ans de théâtre, et pour crever comme lui... Il parle, au-dessus de ce vide il ne va pas pouvoir lâcher cette torsade de draps, de regards, de chaises oubliées par un machiniste, de lettres laissées sur un bahut, de valises, de rimmel qui a disparu, et... *« mon désespoir tourna mes pas vers l'Italie »* ... et... *« qu'on me donne un autre cheval »... et « asseyons-nous au sol pour conter la triste histoire de la mort des rois... »* .

Je t'écris du buffet de la gare

Lampions, musique, costumes, deux femmes en robe 1925 qui dansent, un ours brun qui lit les offres d'emploi, c'est six mois ou six ans avant, le théâtre des deux frères, en tournée, Mexique, Toscane, répétitions, l'inguérissable drame de l'acteur pas content du metteur en scène, ou bien il ne m'a pas regardé, pas écouté, je n'existe pas pour lui, ou bien il m'embête, il m'indique tout au millimètre, ne me lâche pas une seconde, qu'est-ce que je suis, moi, une machine, tu me lâches tu veux, bien puisque c'est comme ça je m'en vais, non ne me laisse pas seul...

Le théâtre, peut-être celui rêvé par les deux frères enfants, les sketches à la TSF, publicité Kléber-Colombes, pastilles Valda, le cinéma, Laurel et Hardy, les Compagnons de la chanson qui chantent pire que des scouts, Fred Astaire et Ginger Rogers, et l'éclatement du cœur de Fellini, le filet maigrichon de la musique de cirque entre Fellini et Chaplin, la file des camions du théâtre sur les routes départementales, le football à la télé, ce con d'arbitre qui distribue les cartons, les gags miteux, les fous rires en scène, voilà, tout ce qu'on est quand même, tout ce qu'on sent, que l'on jette comme ça au vent, à la salle, on n'en fait pas un drame, les lampes éteintes, rien dans ce bled pour avaler trois nouilles si tard, non je ne suis pas de ton avis il était sublime dans le Pirandello, maman je t'écris du buffet de la gare de Vera-Cruz, le train a une heure de retard, je pense à toi plus souvent que je ne t'écris, je t'embrasse, Paul, un hôtel de merde, la fenêtre donne sur un puits, *« allons, Flipote, allons, que d'eux je me délivre »* ...

Les deux frères encore en vie, le bavard est là-bas, l'air d'une gourde, à cheval sur une girafe de carton bouilli, s'il veut faire un gag c'est la tasse, ce doit être la pause. A travers les planches mal jointes du plancher les rayons de soleil éblouissent, font danser des poussières de mémoire, deux belles-sœurs se tiennent la main, un nain court les jambes à son cou, les deux cosmonautes de la lune se tirent la photo, l'autocar italien qui transbahute la troupe va rater un mauvais tournant, un quatuor à présent, est-ce celui de Ravel ou celui de Debussy, je t'écris de La Rochelle, nous avons joué Puntila, on entendait les sirènes...

Le cimetière. La boue. La pluie. Vous avez bien vu, ça ne se raconte pas. C'est écrit et mis au théâtre par Georges Lavaudant. C'est fou. C'est le théâtre. Très beau. A voir à tout prix. Eviter la ligne de métro qui conduit à Saint-Denis-Basilique, bourrée, impossible de monter dans les wagons, à la RATP ils sont où, il faudrait quatre fois plus de trains.

MICHEL COURNOT

► **Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, 20 h 30 du lundi au samedi. Jusqu'au 30 juin. Tél : 42-43-17-17.**

Polémique entre le directeur du TGP de Saint-Denis et celui du « Quotidien de Paris »

A la suite de l'entretien de M. Jean-Marie Le Pen, publié par *le Quotidien de Paris* le 22 mai, Jean-Claude Fall, directeur du Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, centre dramatique national, a adressé à Philippe Tesson, directeur du journal et critique dramatique, une lettre ouverte par laquelle il l'informe qu'il ne sera plus invité aux spectacles donnés dans son théâtre.

« Il ne s'agit pas d'une interdiction, mais bien du signe clair que vous n'êtes plus notre invité. Je souhaite, par ailleurs, que journalistes et lecteurs de votre quotidien soient informés de ma décision ». Cette lettre a été publiée dans *le Quotidien* du 12 juin, avec une réponse titrée « Staline pas mort ». *« Le flic Jean-Claude Fall*, écrit-il notamment, *fait sa loi et sa justice personnelles. »*

Au sujet de cette polémique, le bureau du syndicat de la critique nous a fait part de sa position : *« Le Syndicat de la critique n'a pas répercuté auprès de ses adhérents la lettre de Jean-Claude Fall, comme celui-ci le souhaitait. Non parce que nous ne sommes pas d'accord avec le fond du problème (nous aussi nous pensons que l'on fait parfois la part trop belle au Front national) mais parce qu'on ne peut pas tout mélanger. On ne peut pas attaquer un journal sur un article en l'isolant de la politique d'ensemble du journal. On ne peut pas non plus confondre le directeur d'un journal et le critique de théâtre qu'il est. On ne peut pas enfin englober dans une même réprobation tous les collaborateurs d'une publication.*

»Si nous avons une grande estime pour Jean-Claude Fall, nous tenons Philippe Tesson et son journal pour de précieux serviteurs de l'information et de la critique théâtrales. Il eût mieux valu discuter en profondeur que d'en arriver à des insultes qui frisent le ridicule, tant interdire l'entrée d'un théâtre à Philippe Tesson nous paraît indéfendable. »

DANSE

Voyage fantasque

« La Mort de l'Empereur », de Joseph Nadj jeu piégé du pouvoir

Dans la nuit, une femme va, portant une grosse lampe tempête qui balaie des fragments de décor – des échafaudages de bois ou de bambou, des cloisons. Au fond sont assis des musiciens aux figures sombres. La musique envoûte, entraîne dans un tourbillon insolite, du côté du no, des Tziganes, des fêtes populaires médiévales. Sur le côté, un homme à fortes moustaches étire des mélopées farouches, parfois plaintives, parfois coléreuses – dix poèmes que l'on trouve en français dans le programme, des textes surréalistes parlant de l'Empereur, appelé « le Requin ». Un Mongol chauve, avec une barbe en pointe, des bras musculeux, un corps jeune enroulé dans une tunique faite de rude tissu. Du haut d'un échafaudage, il contemple, impassible, les danseurs, marionnettes aux fils invisibles, qui en bas se désarticulent en souplesse.

Le spectacle chorégraphique de Joseph Nadj, *la Mort de l'Empereur*, commence comme un conte tragique, qui pourrait se passer dans des contrées asiatiques où survivraient quelques descendants de Huns ou de Tatares, observant des coutumes et des rites vidés de leur signification, abâtardis, comme des carnavals assourdis, et cependant rebelles. Il y a là un « fou » (Denes Depbei) qui traîne à son pied un poids et joue à un simulacre de couronnement. Il y a une jeune fille en blanc (Marie-Hélène Mortureux) amenée en position de fœtus dans une sorte de boîte à malices. L'Empereur lui fera un enfant qu'elle éjectera, une petite silhouette en bois...

Pour sa part, l'Empereur (Joszef Sarvari) se double de son effigie, grande poupée de bois articulée. Il est alternativement bonhomme et tyran, majestueux et ridicule, pathétique parfois quand il est à son tour roulé en position de fœtus dans la boîte à malices, ou qu'il se dresse dans son trop grand manteau de corde tressée qui l'enferme comme une prison.

De l'agencement des dix contes naît une histoire autour du pouvoir. Quelqu'un veut le garder, d'autres veulent se l'attribuer. L'Empereur manipule ses sujets, qui se comportent en marionnettes insolentes, et à leur tour tiennent le souverain en dépendance. C'est un jeu de dupes qui vire à la dérision sauvage. Une joie furieuse, un plaisir animal s'est emparé des personnages, quelque chose de méchant, de vital et d'amoral comme ce qui appartient aux jeux d'enfants.

Le spectacle de Joseph Nadj est un voyage fantasque, un moment « fabuleux », c'est-à-dire merveilleusement impossible. Les danseurs sont magnifiques, avec des mouvements fiers, et une jeunesse qui semble indestructible. *La Mort de l'Empereur* : un spectacle exaltant.

COLETTE GODARD

► **Théâtre de la Ville, 20 h 45 jusqu'au 16 juin. Tél : 42-74-22-77.**

CINÉMA

La guerre en eaux troubles

Entre rêve et cauchemar, « l'Eté des roses blanches », de Rajko Grlic

C'est l'été quelque part en Yougoslavie à la fin de l'Occupation. Les Allemands sont encore là, mais sur une plage de rivière à l'écart de la ville, on sait que la fin est proche. Et l'on chahute Andrija, un paysan un peu simple d'esprit qui a été affecté au poste de maître nageur sauveteur et n'a jamais encore tiré quelqu'un de l'eau. Près de la rivière, il y a un lac qui paraît bien mystérieux à Andrija. Au fond de ses eaux troubles dormantes est tapi un énorme poisson, un monstre.

Rajko Grlic manie en peintre la lumière dorée du jour et les atmosphères nocturnes. Ce film, coproduction européenne dont la version originale est en langue anglaise, paraît d'abord comme suspendu entre le rêve, la poésie et la réalité. Parce que le monde, cet été-là, est vu par cet homme ni vieux ni jeune qui ne le comprend pas bien. Andrija c'est un innocent, un funambule. Comme il a le cœur sur la main, il accepte de recueillir dans sa baraque une juive, femme d'un partisan, et son jeune fils. De ces êtres traqués, il fait sa famille. Mais on ne peut pas rester impunément innocent en temps de guerre. Un jour, à la limite du lac, Andrija voit un homme nu blessé en train de se noyer. Et il accomplit son premier sauvetage. Or le rescapé est le commandant de la garnison allemande : un criminel de guerre que la Résistance voulait éliminer.

C'est ici que le film bascule, que les roses de l'été semblent se faner et que le rêveur se réveille. Récompensé, c'est-à-dire compromis par les occupants, Andrija devient un traître pour les villageois. La douceur mélancolique de la mise en scène s'efface, toujours sous le regard de cet homme, subtilement interprété par l'acteur anglais Tom Conti. Le monde réel, celui de la tragédie, de l'oppression, de la mort violente investit l'espace bucolique. Tout change brutalement, jusqu'aux couleurs. Et dans l'horreur déchaînée, l'humble Andrija va devenir un autre car cette belle œuvre insolite est moins une chronique de guerre que la chronique d'une initiation.

JACQUES SICLIER

ARTS

Le Musée Marmottan fait donner ses réserves

Un hommage à ses créateurs et mécènes

Un musée, une bibliothèque, un hôpital sauvent de l'oubli le nom de Marmottan. Mais sait-on bien tout ce qu'on doit à Jules (1829-1883) et à Paul (1856-1932)? Il était temps que l'Académie des beaux-arts, leur principal légataire, rende hommage à ces mécènes et philanthropes et, en particulier, à leur flair ou, mieux, à ce qu'on appelait plus simplement le goût. Le leur. Car le père et le fils ne semblent pas avoir succombé au fétichisme de la signature, estampille qui n'eût rien ajouté aux œuvres majeures qu'Arnaud d'Hauterives a tirées de leur léthargie, autrement dit des réserves de son musée, pour une exposition somme toute complémentaire des collections permanentes. L'anonymat de ces peintures sur bois est plutôt garant de leur authenticité. Il nous suffit de savoir que la plupart de ces adorables primitifs datent, sans conteste, du quinzième siècle, comme cette crucifixion de l'Ecole andalouse, cette mise au tombeau de l'Ecole castillane, cette scène de révolte à Rome de l'Ecole de Ferrare, ce Christ en croix entre la Vierge, les saintes femmes et saint Jean, attribué au Colmarien Martin Schongauer; ou que la *Vierge à l'enfant* (Allemagne du Sud) remonte au début du seizième siècle.

La masse des œuvres postérieures, dues à des petits maîtres, certes loin d'être négligeables, pourraient à la rigueur se passer de paternité. La grâce de *la Jeune Fille endormie*, par exemple, n'a nul besoin pour séduire de rappeler que le pastelliste Vigée fut le père de Mme Vigée-Lebrun. Au charme certain de tant de pièces dites mineures vient s'ajouter un intérêt documentaire, qu'il s'agisse de sites ou de monuments modifiés disparus ou d'événements plus ou moins marquants d'un passé prestigieux. Paul Marmottan n'était-il pas, de surcroît, historien et écrivain d'art, amateur passionné et inconditionnel de souvenirs napoléoniens?

Aux côtés de la galerie des portraits du général Louis Boilly, voici une surprenante vue du Pont-Neuf (vers 1845) par Joseph Prévot; le pont de la Concorde, avec la façade du Palais-Bourbon, vers 1809, par Félix Storelli; les gouaches de Melling, dont la précision scrupuleuse engendre une aura poétique; les aquateintes en couleur de Debucourt : étonnant. La cascade de Saint-Cloud, illuminée le 1er avril 1810 et le bouquet du feu d'artifice tiré le lendemain, 2 avril, célébrant le mariage de Napoléon et de Marie-Louise...

Et, bien entendu un choix justifié, parmi les legs de Paul Marmottan, de meubles et d'objets de style Empire, inspirés de l'antique : la table à jeu de fric-frac ayant appartenu à l'empereur et maints vases, pendules, fauteuils, tables, armoires, dominés par cette étourdissante pièce maîtresse en bronze doré, acquise par notre collectionneur – on peut dire *in extremis*, en 1930 – *le Lustre aux musiciennes*, du prince de Talleyrand.

JEAN-MARIE DUNOYER

► **Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly, Boulogne, tous les jours sauf lundi, de 10 h à 17 h 30, jusqu'au 1er octobre.**

□ **Un Chardin interdit d'exportation.** – Le ministre de la culture, M. Jack Lang, a interdit l'exportation d'une œuvre de Chardin, *les Apprêts d'un déjeuner*, considérée comme « capitale ». Son propriétaire, qui a requis l'anonymat, cherchait à vendre ce tableau à l'étranger. L'application de cette loi, remontant à 1941, est assez rare.

□ **La restauration du Musée Saint-Pierre de Lyon.** – Le ministre de la culture et le maire de Lyon, M. Michel Noir, ont signé, mercredi 13 juin, à Paris, la convention pour la restauration du Musée Saint-Pierre de Lyon. *« C'est budgétairement le projet de musée le plus important jamais réalisé hors de Paris »*, a souligné M. Jack Lang. Le coût de la rénovation atteindra 314,9 millions de francs, dont 155 millions sont supportés par l'Etat. Les travaux vont durer jusqu'en 1995.

Avec Le Monde sur Minitel

Admissibilité :

INT Ingénieurs, POLYTECHNIQUE ENTPE, ESSEC

36.15 LE MONDE

Tapez RES

CULTURE

MUSIQUES

Crise à l'Opéra de Berlin-Ouest

Au moment où l'Opéra de Berlin-Est appelle Daniel Barenboïm, à l'Ouest, la crise est ouverte entre directeur et chef d'orchestre

L'Opéra de Berlin-Ouest est en crise : le chef d'orchestre Giuseppe Sinopoli refuse de prendre ses fonctions, comme il était prévu, à la prochaine rentrée : la direction de l'Opéra n'aurait pas engagé les chanteurs qu'il avait demandés, n'aurait pas pris en considération le projet d'enregistrement de la *Salomé* de Richard Strauss qui devait avoir lieu en décembre 1990, enfin, prétextant qu'il n'était pas disponible, lui aurait retiré la direction d'événements musicaux qui, par tradition, devaient lui revenir.

Ce que l'on aurait pu prendre pour de la négligence apparaît finalement comme une action délibérément dirigée contre le chef d'orchestre. Habitué à exercer seul le pouvoir, le directeur et metteur en scène Götz Friedrich accepte d'autant moins de le partager que son épouse la cantatrice Karan Armstrong n'entre pas dans les projets de Sinopoli.

Pourtant, en appelant Sinopoli, Götz Friedrich, tout comme le Sénat de Berlin, espérait redonner à l'Opéra la qualité et la notoriété qu'il avait connues du temps de Ferenc Fricsay (début des années 50) ou de Lorin Maazel (de 1965 à 1971) – niveau que le chef sortant, Jesus Lopez Cobos n'avait pu maintenir. L'orchestre, quant à lui, après plusieurs concerts, donnés sous la direction du chef italien, ne cachait pas son enthousiasme.

Sévère concurrence

Un chef de renommée internationale ne s'engage pas sans garanties. Sinopoli devait diriger deux opéras par saison, comme il l'a fait jusqu'à présent à Londres avec le Philharmonia Orchestra. Le projet d'enregistrement de *Salomé* avaient été approuvé. Les dates litigieuses des concerts auraient été fixées après coup. Sinopoli n'a pas supporté d'être traité publiquement de menteur.

En insistant sur sa position hiérarchique, Götz Friedrich met en jeu le rang de sa maison, au moment où les deux Berlin réunis, la concurrence devient sévère. Les deux opéras de Berlin-Est n'ont pas les moyens, pour le moment, d'engager les vedettes internationales du chant. Mais pour les mises en scène, celles de l'Opéra comique (Komische Oper) ont toujours été d'un grand intérêt, depuis l'après-guerre avec Walter Felsenstein, jusqu'à aujourd'hui, avec Harry Kupfer. Le Deutsche Staatsoper, peu brillant pour l'instant, va célébrer son 250e anniversaire en 1992. A cette occasion, Daniel Barenboïm dirigera plusieurs représentations de *Parsifal*. Il est difficile d'imaginer actuellement l'engagement permanent souhaité par la direction. Ce beau palais, au centre de la ville historique, pourrait retrouver le prestige d'autrefois. Barenboïm dirige depuis longtemps l'Orchestre philharmonique. Il est contact avec l'Opéra de Berlin-Ouest. Mais le Deutsche Staatoper pourrait lui offrir les chances perdues à la Bastille.

RUDOLF GANZ

Par une échelle de soie...

Le Festival de Versailles ressuscite un opéra étincelant de Rossini

On n'a jamais perdu la mémoire d'un opéra de Rossini qui s'appelait *la Scala di seta*, grâce à une pétillante ouverture souvent jouée en concert ; mais qui pouvait se vanter de connaître cette œuvrette d'un compositeur de vingt ans que les biographes traitent avec quelque commisération?

Eh bien, la jeune compagnie du Nouvel Opéra de chambre de Paris et celle d'Alain Germain ont montré au Théâtre Montansier, pour le Festival de Versailles, que cette *Echelle de soie* n'attendait qu'un coup de baguette magique pour nous enchanter. Le livret ? Certes embrouillé et peu inventif : un mariage secret, le mari montant chaque soir près de sa femme par une échelle de soie, un tuteur, un prétendant avantageux poursuivi par son amoureuse, un Figaro facétieux et maladroit... Tout le monde se retrouve dans la chambre de la belle (par l'échelle de soie) pour un finale qui a quelque chose de la féerie des *Noces de Figaro*.

Le souvenir de Mozart parfume ainsi plusieurs pages, tels le récitatif accompagné et l'air mélancolique de Julia, comme un souvenir de *Porgi, amor*, mais pour le reste c'est du Rossini tout pur, juvénile et dépourvu de « ficelles », étincelant de bout en bout avec sa musique fine comme une dentelle.

Alain Germain a réalisé une mise en scène qui suit Rossini pas à pas, bourrée d'événements, un peu lourde, avec de jolies inventions comme les trois majordomes, mystérieux derrière leurs masques identiques. La jeune troupe chante et joue avec brio ; on remarque surtout le Blansac séduisant, à la voix veloutée, de Jean-Marc Salzmann, le Germano gouailleur de Mario Hacquard, la plaisante Julia de Catherine Antonicelli, au timbre un peu mat, et le Dorvil, ténor agréablement perché, d'Alain Gabriel. Le tout bien enlevé par Amaury du Closel, à la tête de la Camerata de Versailles.

Un spectacle d'une bonne mise au point, malgré des moyens limités, dont on souhaite qu'il voyage en France. Coïncidence heureuse : *la Scala di seta* va revivre cet été au Festival de Pesaro (du 1er au 5 août), dans une nouvelle édition critique, ainsi que *Ricciardo et Zoraïde*, un opéra encore plus inconnu, de six ans postérieur.

JACQUES LONCHAMPT

CHANSONS

La nouvelle aventure de Philippe Léotard

Un tour de chant pour le comédien

Le spectacle présenté par Philippe Léotard pendant deux jours seulement (jeudi 14 et vendredi 15 juin) à la Cigale est né dans la cour d'une école de Porto-Vecchio, devant quatre cents personnes. C'était il y a déjà sept ans. Il y a un an et demi, un soir à l'Olympia, Philippe Léotard a cru atteindre le terme d'une aventure restée vague jusqu'alors. Le jeu a brusquement changé avec un album (*A l'amour comme à la guerre*) rassemblant des chansons autobiographiques, entre jazz et rock, des blessures d'amour, des cris de solitude et d'espoir. Avec des musiciens dirigés par l'accordéoniste Philippe Servain, il a dès lors ordonné sa démesure, trouvé une unité à son spectacle, remplacé l'agressivité par l'enthousiasme.

A Lille, où il a chanté avant Paris, devant des spectateurs de seize à vingt-deux ans, Philippe Léotard est apparu avec une image revitalisée. Fini l'acteur cassé, plaintif. Le visage porte témoignage des excès passés, mais l'œil a une lueur pétillante et vive. Et le chanteur, l'homme, a renouvelé entièrement son énergie : en disant un poème de Jim Morrison ou de Lautréamont, avec des chansons de déprime et de révolte, une voix embrumée et grave, et des mots qui sonnent, superbes.

Il y a vingt-cinq ans un autre comédien (Serge Reggiani) s'était mis lui aussi à chanter en racontant un peu sa propre histoire. A la différence de Reggiani, Léotard offre des chansons qu'il a lui-même écrites, extraites de quelques-uns de ses deux cents carnets noircis au jour le jour, par besoin, par plaisir, depuis un quart de siècle.

CLAUDE FLÉOUTER

► La Cigale 20 h 30, 14 et 15 juin. Tél : 42-23-38-00.

ANNIVERSAIRE

Retour à Londres

Suite de la première page

La musique des équipages de la flotte, venue de Brest, alternait *En passant par la Lorraine* et *Amazing Grace*, l'hymne patriotique dû au compositeur Elgar. Les Britanniques ont feint de ne pas remarquer les accents antimonarchiques du *Chant du départ*, interprété par les chœurs de l'armée française...

« Cette soirée avait deux mérites, celui de la sincérité et celui de la simplicité », expliquait M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, rallié à la France libre dès juillet 1940. C'était l'heure des retrouvailles avec de vieux camarades. *« Tu es beau comme un vélo »*, s'exclamait ainsi M. Messmer à la vue d'un ancien en grand uniforme.

M. Charles Pasqua, retrouvant lui aussi des amis qu'il n'avait pas vus depuis dix ou vingt ans, affirmait : *« C'est un sentiment profond qui nous réunit et qui transcende la politique. »* M. Pasqua se souvient du temps où il collait de faux timbres, à l'effigie du général, sur les timbres du régime de Vichy, qui portaient le portrait de Pétain. A côté de lui, M. Lévy-Leroy se souvient de sa stupéfaction, en découvrant lors de son arrivée à Londres, combien les Français libres étaient peu nombreux. Les émissions en français de la BBC, animées par Jean Marin, futur patron de l'AFP, donnaient l'impression inverse...

Un sentiment profond

Hervé de la Ménardière avait seize ans en 1940. Ses parents, qui habitaient Brest, voulaient qu'il aille faire ses études au Canada. Il a donc embarqué, le 18 juin, sur le Meknès, un navire qui emmenait en Angleterre des légionnaires et des chasseurs alpins. Mais il n'est jamais allé au Canada, a menti sur son âge, et est devenu un des premiers cadets de la France libre. C'est lui qui portait le fusil mitrailleur de sa section lors de la première cérémonie du 14 juillet à Londres, en 1940, à Grosvenor Square, devant la statue du maréchal Foch. *« Il y avait de vieilles Anglaises qui rompaient le cordon de police pour venir nous féliciter »*, raconte-t-il. Il allait passer ses permissions dans une famille anglaise de Bradford, dans le Yorkshire, qui l'avait adopté. Pour éviter de les mettre en danger, il n'a pas communiqué avec ses parents pendant toute la guerre.

« Il n'essayait pas de séduire »

Un autre cadet, André Casalis, est arrivé le 22 juin 1940 sur un bateau polonais venant de Saint-Jean-de-Luz. Il avait de la famille en Angleterre, où il a passé son bac cette année-là. *« Les examinateurs étaient plutôt bienveillants »*, se souvient-il. Les jeunes Français étaient regroupés dans un camp au Pays de Galles et incorporés dès qu'il avaient dix-huit ans.

« Nous n'étions que sept cents ou huit cents le 14 juillet 1940 devant la statue du maréchal Foch. Nous chantions la Marseillaise *comme un défi »*, raconte Elisabeth de Miribel, qui a tapé à la machine le texte de l'appel du 18 juin, griffonné et raturé de la main du général de Gaulle. Engagée en septembre 1939 au ministère des affaires étrangères comme traductrice-rédactrice, elle avait été envoyée à Londres en janvier 1940 à la mission dirigée par Paul Morand qui assurait la liaison entre le ministère du blocus à Paris et le ministère britannique de l'économie de guerre. Le 17 juin, elle se rend dans un hôpital londonien au chevet de grands blessés français rapatriés de Dunkerque. Ils venaient d'apprendre que le maréchal Pétain appelait à la cessation des combats et pleuraient. Mais, à la sortie de l'hôpital, deux soldats l'interpellent. Le premier lui dit : *« Moi, je veux rentrer mourir devant ma porte. »* Le second : *« Moi, je veux passer par l'Arc de triomphe. »*

Elisabeth de Miribel rappelle que nombreux étaient ceux, venus de France, qui ne faisaient que « passer » voir le général de Gaulle et partaient presque aussitôt vers les Etats-Unis. L'écrivain Jules Romains, comme pour s'excuser, lui a dit que le général ne lui avait pas demandé de rester. *« Il n'essayait pas de séduire. Il exposait la situation. C'était à chacun de se décider »*, explique-t-elle.

Elisabeth de Miribel se souvient que, le 17 juin 1940, elle était invitée à dîner chez lady Warwick, sœur d'Anthony Eden, le futur premier ministre. Ce soir-là, aucun des convives britanniques n'a fait allusion au discours de Pétain mais les uns et les autres ont fait assaut d'anecdotes favorables ayant trait à l'histoire de France.

Cinquante ans plus tard, les Français libres ont pu, de nouveau, le temps d'une soirée mémorable, apprécier le tact britannique.

DOMINIQUE D'HOMBRES

MÉTÉOROLOGIE

Évolution probable du temps en France entre le jeudi 14 juin à 0 heure et le dimanche 17 juin à minuit.

La situation s'améliore lentement : la fraîcheur et les nuages qui règnent sur la France depuis maintenant plusieurs jours vont progressivement disparaître et l'on reviendra à un temps plus de saison.

Une nouvelle dégradation se produira toutefois dimanche sur toute la moitié ouest.

Vendredi : soleil à l'ouest, nuages à l'est.

Sur la Bretagne, les Pays de la Loire, la Normandie, le Bassin parisien, le Nord, Champagne-Ardenne, Poitou-Charentes, l'Aquitaine, le Centre, le Massif Central et Languedoc-Roussillon, le ciel souvent brumeux en début de matinée laissera une belle place au soleil au cours de la journée.

Sur la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, la Franche-Comté et le Lyonnais, ainsi que sur les Pyrénées, les nuages resteront abondants et les éclaircies timidés.

Sur les Alpes, la vallée du Rhône, Provence-Côte-d'Azur, ainsi que la Corse, les nombreux nuages seront souvent menaçants et donneront dans l'après-midi quelques ondées, ou même un petit orage.

Les températures seront en légère hausse, mais resteront encore un peu en dessous des normales pour un mois de juin : les minimales seront comprises entre 8 et 11 degrés sur la moitié nord, et entre 11 et 15 degrés sur la moitié sud ; quant aux maximales, elles se situeront entre 17 et 21 degrés sur la moitié nord et entre 22 et 26 degrés sur la moitié sud.

Le vent soufflera modérément du nord sur la plupart des régions. Sur les régions méditerranéennes, il soufflera plutôt un petit vent d'ouest ou de nord-ouest.

Samedi : soleil prédominant.

Sur les Alpes, la Provence, la Côte-d'Azur et la Corse, les nuages seront nombreux et pourront encore donner une petite ondée vers la mi-journée. Des éclaircies se développeront en fin d'après-midi.

Sur le Nord, les Ardennes, la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, la Franche-Comté et le Lyonnais, nuages et soleil se partageront le ciel durant la journée, puis le soleil prendra le dessus.

Sur toutes les autres régions, ce sera une journée bien ensoleillée, après la dissipation de quelques bancs de brume matinale.

Les températures seront partout en hausse de 1 à 3 degrés, rejoignant ainsi les normales saisonnières.

Le vent sera, en toutes régions, faible, de direction variable.

Dimanche : plein soleil à l'est, quelques nuages vers l'ouest.

La journée débutera sous le soleil en toutes régions. Dans la matinée des bancs de nuages élevés viendront voiler le ciel sur les régions s'étendant de la Bretagne aux Pyrénées.

L'après-midi ils s'étendront à toute la moitié ouest en prenant par endroits un aspect orageux.

Les températures du matin évolueront entre 10 et 13 degrés sur le nord, 13 à 16 degrés sur le sud.

L'après-midi, le thermomètre affichera 23 à 25 degrés du nord de la Loire au Nord et au Nord-Est. Plus au sud, il fera de 26 à 28 degrés.

SITUATION LE 14 JUIN 1990 A 0 HEURE TU

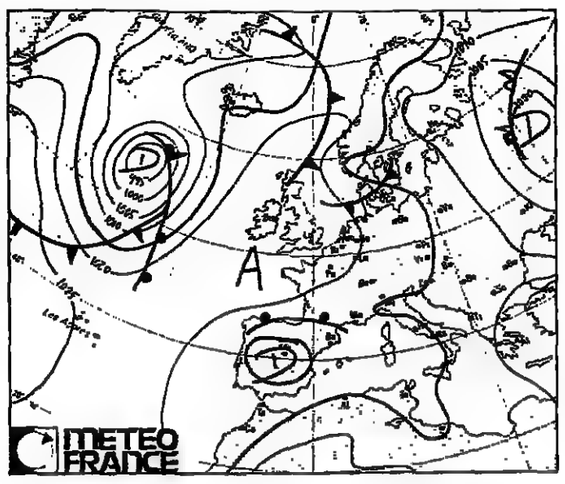

PRÉVISIONS POUR LE 16 JUIN 1990 A 12 HEURES TU

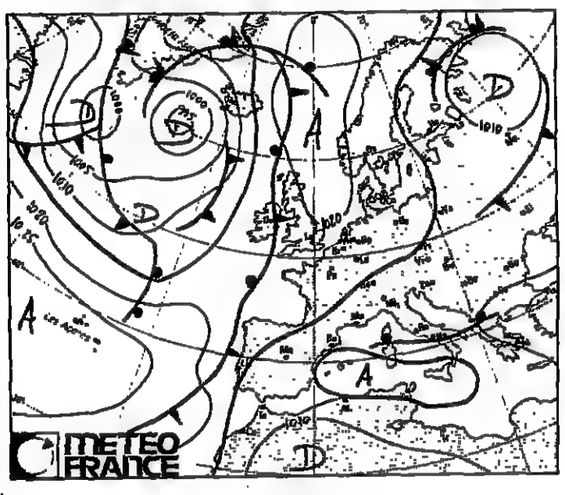

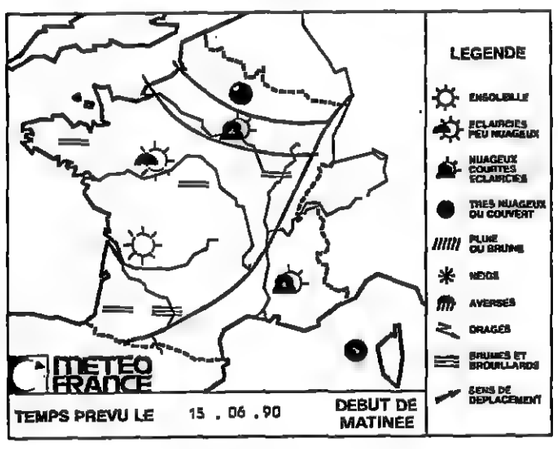

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 14-6-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-6-90 à 6 heures TU et le 14-6-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	24	12	D
BIARRITZ	20	16	C
BORDEAUX	24	12	D
BOURGES	18	8	D
BREST	17	7	N
CAEN	15	6	N
CHERBOURG	13	10	C
CLERMONT-FER.	19	6	D
DIJON	18	9	D
GRENOBLE/ST-H	23	11	C
LILLE	14	10	C
LIMOGES	19	10	D
LYON	20	10	C
MARSEILLE-MAR.	24	14	N
NANCY	15	11	C
NANTES	20	10	D
NICE	21	16	D
PARIS-MONTS	16	12	C
PAU	22	14	P
PERPIGNAN	26	16	C
RENNES	18	8	C
ST-ETIENNE	19	9	N
STRASBOURG	14	11	C
TOURS	18	9	D
TOULOUSE	25	15	P
POINTE-A-PITRE	32	23	A

ÉTRANGER			
ALGER	27	20	N
AMSTERDAM	17	10	C
ATHÈNES	30	23	D
BANGKOK	34	24	C
BARCELONE	23	18	C
BELGRADE	21	14	C
BERLIN	21	12	N
BRUXELLES	15	11	N
LE CAIRE	35	21	D
COPENHAGUE	20	11	C
DAKAR	26	22	P
DELHI	38	28	D
DJERBA	25	21	D
GENÈVE	19	7	D
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	27	18	D
JÉRUSALEM	28	16	D
LISBONNE	23	14	C
LONDRES	15	11	C
LOS ANGELES	22	17	N
LUXEMBOURG	15	10	C
MADRID	30	15	P
MARRAKECH	28	14	D
MEXICO	26	13	B
MILAN	24	14	O
MONTRÉAL	26	14	C
MOSCOU	16	11	N
NAIROBI	23	13	N
NEW-YORK	27	16	C
OSLO	24	22	C
PALMA-DE-MAJ.	25	14	N
PÉKIN	33	19	C
RIO-DE-JANEIRO	23	16	D
ROME	24	13	D
SINGAPOUR	-	-	-
STOCKHOLM	20	9	A
SYDNEY	19	12	D
TOKYO	26	22	N
TUNIS	27	16	N
VARSOVIE	25	11	D
VENISE	22	14	D
VIENNE	20	14	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

AGENDA

EXPOSITIONS — JEUDI 14 JUIN

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

MARINA ABRAMOVIC & ULAY.
Galeries contemporaines.
Jusqu'au 19 août.

LES CONCOURS D'ARCHITECTURES PUBLIQUES. Forum. Jusqu'au 27 août.

RAYMOND HAINS. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 août.

METRO-ART. Art et architecture des métropoles. Galerie du forum. Jusqu'au 2 juillet.

NOUVEAU DESIGN A LONDRES. Galerie des brèves Cci. Jusqu'au 27 août.

JEAN-LUC PARANT. Musée national d'art moderne. Jusqu'au 10 juillet.

EDOUARD PIGNON. Musée d'Art moderne. Jusqu'au 10 juillet.

ALVARO SIZA. Galerie des dessins d'architecture. Jusqu'au 3 septembre.

TERRE RÊVÉE, TERRE ÉLUE. Galerie de la BPI 2 étage. Jusqu'au 30 septembre.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-53-17). T.l.j. sf mar. de 12 h à 21 h 45.

ACQUISITIONS RÉCENTES DU MUSÉE. Hall Napoléon. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 23 *juillet.*

LE GUERCHIN EN FRANCE. Pavillon de Flore. Entrée : 27 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 12 novembre.

HOUEL : VOYAGE EN SICILE. Hall Napoléon. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 26 juin.

LES NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES ARTS GRAPHIQUES. (1984-1989). Pavillon de Flore. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 27 août.

POLYPTYQUES OU LE TABLEAU MULTIPLE DU MOYEN AGE AU XX• SIÈCLE. Hall Napoléon. Entrée : 25 F. possibilité de billets couplés avec le ticket d'entrée au musée. Jusqu'au 23 juillet.

SCULPTURES FRAN AISES NÉO-CLASSIQUES DU MUSÉE DU LOUVRE (1760-1830). Galerie et salle Mollien. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 31 décembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30. Visite commentée *gratuite les jeudis à 15 h.*

JEAN-MARC BUSTAMANTE. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 juin.

THOMAS SCHUTTE. A.R.C. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 juin.

KEES VAN DONGEN, LE PEINTRE. Exposition rétrospective. Entrée : 15 F. Jusqu'au 17 juin.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

ART PRÉCOLOMBIEN DU MEXIQUE. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 33 F. Jusqu'au 30 juillet.

COMPARAISON. Dessin et peinture à l'eau. Nef (42-56-09-24). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 28 juin.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Rivages - cent photographies en noir et blanc, huit autochromes. Galeries nationales (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Du 14 juin au 19 août.

JOSEPH WRIGHT OF DERBY. (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 23 juillet.

ANIMAUX ET PAYSANS. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les quinze derniers jours de chaque trimestre (15 au 30 juin). Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 septembre.

LES ANNÉES V.I.A. Valorisation de l'innovation dans l'ameublement. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 26 août.

ARCHITECTURE EN TERRE DE PIERRE CULOT. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 25 juin.

L'ART DU PAYSAGE DE AU HONIEN. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun. et les 14 juillet et 15 août de 10 h à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 septembre.

L'ART PREND L'AIR. Cerfs-volants d'artistes. *Grande Halle de la Villette,* 211, av. Jean-Jaurès (42-40-27-28). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1 juillet.

BANG & OLUFSEN. Design et technologie. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 2 septembre.

GLEN BAXTER. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 août.

BRONZES ANTIQUES. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1 juillet.

ANDRÉ DU COLOMBIER. Caisse *nationale des monuments historiques,* hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 23 juin.

COULEURS DE LA VIE. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h, mercredi jusqu'à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 octobre.

EDWARD S. CURTIS, IMAGES DE *L'OUEST AMÉRICAIN.* *Centre national* de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 10 septembre.

DES ARTISTES A LA COUPOLE, MONTPARNASSE 1918-1940. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 septembre.

JAMES ENSOR. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Visites-conférences les jeudis et samedis à 14 h 30 (22 F). Entrée : 28 F. Jusqu'au 22 juillet.

FRÈRE CASTIGLIONE, 1688-1766, PEINTRE DE L'EMPEREUR DE CHINE. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 45. Entrée : 16 F. Jusqu'au 16 juillet.

GO WEST. Photographies de l'Ouest américain à la fin du XIX• siècle. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf *mar. de 10 h à 17 h. Entrée :* 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 15 septembre.

HISTOIRE, ARCHITECTURE, VIE DES THÉATRES DE LA CAPITALE. Halle Saint-Pierre, musée d'Art naïf Max Fourny, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 7 juillet.

IMAGINAIRE POSTAL 1990. *Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard* (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 30 juillet.

JEUX DE MIROIR. Actualités d'hier et d'aujourd'hui. Bibliothèque Nationale, passage Colbert, galeries-vitrines, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et fêtes de 9 h à 18 h 30. Jusqu'au 13 juillet.

ANDRÉ KERTESZ. Ma France. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 20 août.

MALI-MAAO BOGOLAN. ARTS GRAPHIQUES. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 23 F (13 F dim.). Jusqu'au 3 septembre.

JULES ET PAUL MARMOTTAN COLLECTIONNEURS PRESTIGIEUX AU MUSÉE. Marmottan. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 1 octobre.

P.A.B. A LA B.N. Petits livres majuscules. Bibliothèque Nationale, *galerie Mortreuil, 58, rue de Richelieu* (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 4 mars 1991.

PARIS D'HOSPITALITÉ. Pavillon de l'Arsenal, 2 étage mezzanines Sud et Nord, 21, boulevard Morland *(42-76-33-97).* T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Du 19 juin au 9 septembre.

PARIS RACONTÉ PAR L'IMAGE D'EPINAL. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Cycle de conf. : histoire générale de *Paris le jeudi de 18 h 15 à 19 h 30.* Entrée : 20 F. Jusqu'au 14 août.

FRAN OIS ALEXANDRE PERNOT (1793-1865). Musée de la vie romantique - Maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 18 F. Jusqu'au 15 juillet.

PIÈCES D'ÉCHECS. Bibliothèque Nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 septembre.

PLUMES & EN-TÊTES. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 22 septembre.

PRIX NIEPCE 1990. PHOTOGRAPHIES DE HUGUES DE WURSTEMBERGER. Centre *national* de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 10 septembre.

LA PROPAGANDE SOUS VICHY, 1940-1944. Musée d'histoire contemporaine, hôtel des Invalides, cour d'honneur (45-55-30-11). T.l.j. sf lun. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 17 h 30. Entrée : 16 F. Jusqu'au 21 juillet.

PRÉSENCE DE DINO BUZZATI. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 13 juillet.

LE ROI GUSTAVE III ET LE THÉATRE AU XVIII• SIÈCLE. Musée Jacque*mart-André, 158, bd Haussmann* (45-62-39-94). T.l.j. de 10 h à 18 h 30. Visite-conf. les mar. et jeu. à 12 h 30, sam. à 14 h 30. Rens. : 42.25.08.77. Entrée : 35 F. Jusqu'au 31 juillet.

ROUGEMONT - ESPACES PUBLICS ET ART DÉCORATIF. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 19 août.

LA SCIENCE DE DOISNEAU, QUARANTE-CINQ PHOTOGRAPHIES ANCIENNES ET. Nouvelles sur la science et ses à-côtés. Muséum d'histoire naturelle, hall de la bibliothèque centrale, jardin des Plantes, 57, rue Cuvier (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h, dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 25 juin.

SCULPTURES CONTEMPORAINES DU ZIMBABWE. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 30 juin.

LE THÉATRE DE LA MODE. Musée des Arts de la mode, pavillon de Mar*san, 109, rue de Rivoli* (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 9 septembre.

TREMPLIN POUR DES IMAGES N• 8. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 10 septembre.

TROIS CONCOURS LANCÉS PAR LA VILLE DE PARIS. Pavillon de l'Arsenal, galeries d'actualité, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 31 août.

VOYAGES DANS LES MARCHES TIBÉTAINES. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F (billet donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 1 octobre.

EXTRAITS LA COLLECTION DU MUSÉE DE L'ELYSÉE. Un musée pour la photographie, Lausanne. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-38-38). T.l.j. sf lun. et mar. de 13 h à 19 h. *Jusqu'au 6 juillet.*

LA BATAILLE ROMANTIQUE DU BARON TAYLOR. Ou la Comédie-Française de 1825 à 1838. Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-74-85-24). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 23 juin.

BAYA, CHAIBIA, FAHRELNISSA, TROIS FEMMES PEINTRES. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 26 août.

BIENNALE DU DESSIN, DE L'ESTAMPE ET DU PAPIER - QUÉBEC 1989 -. Mairie du IVe arrondissement, 2, place Baudoyer. T.l.j. de 10 h à 18 h. Du 16 juin au 17 juin.

VINCENT BIOULÈS. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 17, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Du 14 juin au 14 juillet.

BÉNIN, TRÉSOR ROYAL. Collection du Museum für Völkerkunde, Vienne. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Visites guidées jeudi à 15 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 23 septembre.

CENT RECETTES DE CUISINE DE DANIEL SPRRI ILLUSTRÉES. Gœthe Institut, annexe Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 28 juin.

LES COMPAGNONS DU DEVOIR : LA GRANDE ÉCOLE DES MÉTIERS. Espace AGF Richelieu, 87, rue de Richelieu (42-44-16-43). T.l.j. sf sam. et dim. de *8 h 30 à 18 h. Jusqu'au 27 juillet.*

DE GAULLE SUR LES MURS. Mairie du Ve, 21, place du Panthéon. T.l.j. de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 22 juin.

DESSINS VÉNITIENS DES COLLECTIONS DE L'ECOLE DES BEAUX-ARTS. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, chapelle des Petits-Augus*tins - 14, rue Bonaparte (42-60-34-57).* T.l.j. de 13 h à 19 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 15 juillet.

DESSINS A CHAUD. Centre culturel de la République démocratique allemande, 117, bd Saint-Germain (46-34-25-97). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h, sam. de 15 h à 20 h. Jusqu'au 7 juillet.

***JANE ANN DILL,* THÉRÈSE MULTZ, FRANCISCO NICOLAS PARRA.** Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-78-71-72). T.l.j. de 13 h à 19 h. Du 15 juin au 25 juin.

LÉON GISCHIA. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 7 juillet.

NEMOURS. Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 juillet.

OUKIVA TRENE SEBOT. Par Jandu Bufé, livres en jargons, livres illustrés. Fondation Jean Dubuffet, 137, rue de Sèvres (47-34-12-63). T.l.j. sf sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 6 juillet.

PLEINS FEUX SUR LA HAYE. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 1 juillet.

ERNESTINE RUBEN. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. *Entrée : 7 F. Jusqu'au 15 juillet.*

SUR LES PAS DE PALISSY. Le Louvre des antiquaires, 2, pl. du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sauf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 7 juillet.

TIRE LA LANGUE, OU LES IRRÉGULIERS DU LANGAGE. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 125-127, rue Saint-Martin (42-71-26-16). *T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée :* 20 F. Jusqu'au 31 août.

TOUAT, CITÉ DES OASIS. Institut du monde arabe, salle d'actualité, niveau -2, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 septembre.

TRÉSORS DE LA FRISE. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). *T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h.* Jusqu'au 1 juillet.

VIENNE 1815-1848. Un nouvel art de vivre à l'époque de Biedermeier. Château et trianon de Bagatelle, domaine de Bagatelle, bois de Boulogne (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 30 F, entrée du parc : 5 F. Jusqu'au 15 août.

MARINA ABRAMOVIC. Galerie Charles Cartwright, 6, rue de Braque (48-04-86-86). Jusqu'au 13 juillet.

ANNÉES SOIXANTE : L'OBJET-SCULPTURE. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 23 juin.

KAREL APPEL ET MICHÈLE DESTARAC. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 12 juillet.

ARMAN. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Du 14 juin au 21 juillet.

L'ART CALLIGRAPHIQUE DE SHUKO. Gallery Urban, 22, av. Matignon (42-65-21-34). Du 15 juin au 28 juin.

AU TEMPS DES NABIS. Galerie Huguette Berès, 25, quai Voltaire (42-61-27-91). *Jusqu'au 12 juillet.*

GEORG BASELITZ. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 30 juillet.

JEAN-MICHEL BASQUIAT, JAMES BROWN. Galerie Enrico Navarra, 75, rue du Faubourg-Saint-Honoré (47-42-65-66). Jusqu'au 29 juin.

LE BELVÉDÈRE MANDIARGUES. André-Pieyre de Mandiargues et l'art du XX• siècle. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 13 juillet.

MIKE BIDLO. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 21 juillet.

MAX BILL. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 24 juin.

YVAN LE BOZEC. *Galerie Polaris,* 8, rue Saint-Claude (42-72-21-27). Jusqu'au 3 juillet.

ELLEN BROOKS. Galerie Urbi et Orbi, 48, rue de Turenne, 2 étage, escalier B (42-74-56-36). Jusqu'au 30 juin.

JAMES BROWN. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 23 juin.

CANNES NOIR SUR BLANC. Fnac Montparnasse, 136, rue de Rennes (45-44-39-72). Jusqu'au 23 juin.

CHRISTIAN DEBOUT. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 7 juillet.

DESSONS, HADAD, GIAI-MINIET, LARUS. Galerie Lefor-Openo, 29, rue Mazarine (46-33-87-24). Jusqu'au 12 juillet.

MARK DION. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 15 juillet.

BERNARD DUFOUR. Galerie Jacques Barbier - Caroline Beltz, 7, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 30 juin.

FRAN OIS DUFRÊNE. Galerie Mathias Fels & Cie, 138, bd Haussmann *(45-62-21-34). Jusqu'au 16 juin.*

JEAN DUPUY. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 30 juin. / Galerie Duval-Dunner, 7, rue des Trois-Frères (42-62-22-48). Jusqu'au 7 juillet.

FIGURES ET LECTURES. Galerie Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Jusqu'au 21 *juillet.*

HOREA FLAMAND. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Du 19 juin au 28 juillet.

FUNERAL MAL. Saura, Tapiès, Rojo, Palazuelo, Miro, Chillida. Galerie Ariane Bomsel, 40, rue de Verneuil (42-61-00-66). Jusqu'au 29 juin.

PAOLO GIOLI. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 28 juillet.

THOMAS GLEB. L'Atelier Lambert, 62, rue La Boétie (45-63-51-52). Jusqu'au 13 juillet.

LÉON GOLUB. Galerie Dartbea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 30 juin.

MICHEL HAAS. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 13 juillet.

RAYMOND HAINS. Galerie Heyram - Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Jusqu'au 16 juin.

ROGER HERMAN. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 20 juillet.

DAVID HODGES. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 30 juin.

HOMMAGE A TORRES-GARCIA. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 20 juillet.

JOL HUBAUT. Galerie Krief, 50, rue *Mazarine* (43-29-32-37). Jusqu'au 17 juin.

AXEL HUTTE. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 30 juin.

MASSIMO IOSA GHINI. Galerie Néotu, 25, rue du Renard *(42-78-96-97).* Du 14 juin au 20 juillet.

ALAIN JACQUET. Sculptures. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 30 juin.

LOUIS JAMMES. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 21 juin.

PAUL JENKINS. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 30 juin.

HORST EGON KALINOWSKI. Galerie Albert Lœb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 13 juillet.

MARIE-JO LAFONTAINE. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 20 juillet.

FRAN OIS LAMORE. Galerie Charles Sablon, 21, av. du Maine (45-48-*10-49). Jusqu'au 30 juin.*

JEAN-YVES LANGLOIS. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 7 juillet.

ANDRÉ LANSKOY. Peintures, les années Carré. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 13 juillet.

MAURICE LEMAITRE. Galerie 1900-2000, 9, rue de Penthièvre (47-42-93-06). Jusqu'au 29 juin.

ERIC LEPOUREAU. Galerie 10, 10, rue des Beaux-Arts (43-25-10-72). Du 14 juin au 23 juillet.

JEAN-CLAUDE LOUBIÈRES. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 30 juin.

MARIEN. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 10 juillet.

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. Galerie Odermatt-Cazeau, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-92-58). Jusqu'au 27 juillet.

MINGOIS CHINOIS. Art d'Extrême-Orient. Galerie Jacques Barrère, 36, rue Mazarine (43-26-57-61). Jusqu'au 25 juillet.

MIRO. Journal d'un graveur. Galerie *Maeght Editeur, 36, av. Matignon* (45-62-28-18). Du 14 juin au 31 juillet.

JOAN MITCHELL. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 14 juillet.

MONTYN. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Du 14 juin au 13 juillet.

OKINAWA. Galerie Claude Lemand, 16, rue Littré (45-49-26-95). Du 19 juin au 13 juillet.

EVELYN ORTLIEB. Ardoises. Galerie Jaquester, 153, rue Saint-Martin (45-08-51-25). Jusqu'au 7 juillet.

PAPUNYA. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Du 16 juin au 16 juillet.

PARAVENTS D'ARTISTES. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). *Jusqu'au 28 juillet.*

CLAUDE PARENT. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 23 juin.

FÉLIX PERROTIN. Galerie Margot Virgil, 11, cité Véron - entrée 94, bd de Clichy (42-62-21-22). Du 14 juin au 14 juillet.

FRANCIS PICABIA. Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 12 juillet.

ROBERTO PLATE. Maquettes de théâtre. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (43-54-92-01). Jusqu'au 30 juin.

ISAAC POMIÉ. Années 70-75. Galerie le Minotaure, 2, rue des Beaux-Arts (43-25-35-37). Jusqu'au 30 juin.

POUGNY. Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot (43-26-99-73). Jusqu'au 30 juin.

NORBERT PRANGENBERG. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 30 juin.

ANDRÉ QUEFFURUS. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 30 juin. / Galerie Sylvie Bruley, 27, rue de l'Université (40-15-00-63). Jusqu'au 16 juin.

RAMON. Galerie Callu Mérite, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Du 14 juin au 14 juillet.

ROBERT RAUSCHENBERG. Galerie Fabien Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-56-79). Jusqu'au 22 septembre.

MAN RAY, ASSEMBLAGES. Galerie Marion Meyer, 15, rue Guénégaud (46-33-04-38). Jusqu'au 31 juillet.

LARRY RIVERS. Dernières œuvres. Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 30 juillet.

RÉTABLE FLAMAND DU XV• SIÈCLE. Reflets de l'art sacré. Galerie d'art Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-60-15-03). Jusqu'au 15 septembre.

RÉTROSPECTIVE ERTÉ. Galerie Damien, 5, rue Bonaparte (43-25-05-22). Jusqu'au 30 juillet.

RÉTROSPECTIVE PAUL KALLOS. Galerie Hanin-Nogera, 6, rue Bonaparte (43-25-16-49). Jusqu'au 20 juillet.

NIKI DE SAINT PHALLE. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Du 19 juin au 27 juillet.

PETER SCHUYFF. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 15, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 18 juillet.

THOMAS SCHUTTE. Galerie Crou*sel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix* (42-77-38-87). Jusqu'au 16 juin.

CHARLES SEMSER. Galerie de l'Odéon, 11, rue de l'Odéon (43-26-55-50). Jusqu'au 13 juillet.

LOUIS SOUTTER. Galerie Jacques Barbier - Caroline Beltz, 9, rue Mazarine (43-54-10-97). Jusqu'au 30 juin. / Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 29 juin.

GIUSEPPE SPAGNULO. Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 21 juillet.

PAT STEIR. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 30 juin.

LEOPOLD SURVAGE. Galerie Laurent Teillet-Laurent de Puybaudet, 28, rue Mazarine (43-25-68-13). Jusqu'au 6 juillet.

TAL-COAT. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 133, bd Haussmann (45-63-52-00). Jusqu'au 30 juin. / Galerie Clivages, 5, rue Sainte-Anastase (42-72-40-02). Jusqu'au 13 juillet.

TARDI. Galerie Escale à Paris, 14, av. de la Bourdonnais (45-55-85-53). Jusqu'au 30 juin.

GÉRARD THALMANN. Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix (48-04-94-84). Jusqu'au 23 juin.

DAVID TREMLETT. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Jusqu'au 30 juin.

YVETTE TROIPOUX. QUINZE ANS DE VERNISSAGES A LA GALERIE. Agathe Gaillard. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 13 juillet.

TRYPTIQUES. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Du 16 juin au 31 juillet.

HERVÉ TÉLÉMAQUE. Galerie Jacqueline Moussion, 110-123, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Jusqu'au 30 juin.

GER VAN ELK. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 30 juin.

JESSICA VATURI. Galerie Heyram-Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Du 19 juin au 28 juillet.

JEAN-LOUIS VILA. Galerie Bernard Vidal, 10, rue du Trésor (47-05-09-82). Jusqu'au 13 juillet.

JACQUES DE LA VILLEGLÉ. 36-15 **code Villéglé.** Galerie Apomixie, 19, rue Guénégaud (46-33-03-02). Jusqu'au 17 juin.

VINGT-CINQ ANS D'EXPOSITIONS, MAITRES FRAN AIS XIX•-XX• SIÈCLES. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (42-60-36-36). Jusqu'au 18 juillet.

WAKAKO. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 30 juin.

PATRICK WEIDMANN. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 13 juillet.

GRAIG WOOD. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Jusqu'au 30 juin.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 15 JUIN

« Les sculpteurs et leur demeure : Zadkine », 10 *h* 30, *entrée du musée,* 100 *bis,* rue d'Assas (L'Art et la manière).

« Exposition Van Dongen », 11 h, 11, avenue du Président-Wilson (P.-Y. Jaslet).

« Le quartier de la Nouvelle Athènes et le musée de la vie romantique », 14 h, devant l'église de la Trinité (Paris passion).

« Paris de l'an 2000 : le quartier Bercy ministère », 12 h 30, sortie métro Bercy, côté rue de Bercy.

« Paris de l'an 2000 : le quartier Opéra Bastille », 15 h, sortie métro Quai-de-la-Rapée (Monuments historiques).

« Le vieux Versailles », 14 h 30, 1, rue de l'Indépendance-Américaine (Office du tourisme).

« Le Marais, de l'hôtel de Sully à l'hôtel Carnavalet. La place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Jardins et cours de Charonne, 14 h 30, métro Philippe-Auguste », (Paris pittoresque et insolite).

« A la découverte du Palais-Royal et de son quartier », 14 h 30, grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et cætera).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Rue Saint-Denis, voie royale. Cimetière des Innocents », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Art et histoire).

« Pyramide, crypte et aménage*ment du Grand Louvre* », 14 h 30, métro Louvre-Rivoli (P.-Y. Jaslet).

« Ensor », 15 h, entrée de l'exposition, Petit Palais (Paris et son histoire).

« Sur les pas de Bernard Palissy », 15 h, caisse de l'exposition, Louvre des antiquaires, place du Palais-Royal (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

Auditorium du Musée du Louvre, 12 h (salle de conférences) : « Mosquées de Bahrein et d'Oman », par M. Kervran ; 12 h 30 : « Le Musée national d'art roman de Mérida », par J.-M. Alvarez Martinez et R. Moneo ; 19 h : « A Bâle ; le Musée des antiquités et le Musée des moulages », par E. Berger et A. Pasquier.

Foyer familial, 9, rue de la République, à Brunoy, 16 h : « Dürer et la renaissance dans les arts germaniques », par P. Jusseaux.

11 *bis,* rue Keppler, 20 h 15 : « Karma, prédestination ou libre arbi*tre ? ». Entrée gratuite (Loge unie des* théosophes).

199 *bis,* rue Saint-Martin, 20 h 30 : « La Terre est-elle un être vivant ? », table ronde animée par S. Klouche (Centre culturel Amorc).

Projection suivie d'un débat

« EN CORSE, REVES, MYTHES, MAGIE »

JEUDI 21 JUIN 1990, 20 h 30

Sponsoring :
GALERIE EOLIA, PARIS

Musée de l'Homme
17, pl. du Trocadéro, Paris 16e
(métro : Trocadéro)

FORMIDABLE !
Le prestigieux cabaret de Paris.

BAL DU
MOULIN ROUGE
MONTMARTRE - PLACE BLANCHE - Tél. : (1) 46.06.00.19

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5282

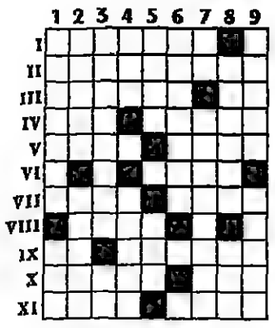

HORIZONTALEMENT

I. Est amené à engager des poursuites. – II. Des personnes qui ont des attitudes provocantes. – III. Cela peut être une vedette. Préposition. – IV. Ne s'étend pas. Est très bonne. – V. Eut des jumeaux. Avait un bâton à la main. – VI. *Utile à celui qui se serre la ceinture.* – VII. Cours franco-belge. Connut l'émigration. – VIII. Lançait *des flèches.* – IX. *Fait des heureux.* On peut s'y retrouver sur le sable. – X. Etait doué en composition. Ménagea la chèvre plutôt que le chou. – XI. Exemple de ce que l'on peut obtenir grâce à une certaine réflexion. Ancien émirat ou province actuelle.

VERTICALEMENT

1. Occasion de frapper un grand coup. Nombreux sont ceux qui se le voient rendre comme monnaie de leur pièce. – 2. *Descendit rapidement.* Est de glace. – 3. Montrait souvent les talons. En hiver. – 4. De quoi *se faire remettre à sa* place. Avec lui, il est bon de bien se tenir. – 5. Il arrive que l'on éprouve le besoin de *se rapprocher* de lui. Aide à relever. – 6. Apporter la preuve que la confiance règne. – 7. Article. *S'expriment en* persan. – 8. Porte des cônes. Peut être placé sur un plateau. – 9. « Vont » dans le quartier. Permettre de futurs développements.

Solution du problème n° 5281

Horizontalement

I. Rebouteur. – II. Emissaire. – III. Sot. Trop. – IV. Iton. Aède. – V. Dîneur. Et. – VI. Evian. Le. – VII. Néantiser. – VIII. Utérus. – IX. Io. Lob. – X. Emu. Nier. – XI. Longuette.

Verticalement

1. Résidentiel. – 2. Emotive. Omo. – 3. Bitoniau. Un. – 4. Os. Néant. – 5. Us. Untel. – 6. Tatar. Irone. – 7. Eire. Subit. – 8. Urodèles. Et. – 9. Répéter. Pré.

GUY BROUTY

□ **Défilé des Drags.** – Une trentaine d'attelages d'époque (mail-coaches, breaks, paniers, calèches, omnibus parisiens) participeront, dimanche 17 juin, au traditionnel défilé des Drags et au concours *Sports Elégance* organisés par la mairie du seizième arrondissement et la Société des steeple-chases de France. Les attelages quitteront l'avenue Foch pour le champ de courses d'Auteuil à 13 h 25. Ils emprunteront l'avenue Poincaré, la place du Trocadéro, la chaussée de la Muette, le jardin du Ranelagh, la porte de Passy et l'allée des Fortifications.

Dans « le Monde diplomatique » de juin

Le brûlot des extrêmes droites en Europe

Les *vertueuses manifestations* contre la profanation odieuse de Carpentras n'ont pas dissipé le climat malsain dans lequel s'épanouissent, en France et en Europe, le racisme *et les extrémismes de droite.* Dans *le Monde diplomatique* du mois de juin, *Ignacio Ramonet, Christian de Brie, Alain Bihr* et *Yves Plasseraud* dressent la liste des partis qui – à l'Ouest comme à l'Est – défendent les mêmes logiques d'exclusion : Ils analysent leurs programmes, leurs stratégies, leurs alliances et montrent toute l'urgence d'un sursaut démocratique.

Claude Julien réclame, dans le même numéro, une *« nécessaire révolution »* des esprits, estimant que *« la stupéfiante pauvreté de pensée où s'englue la société »* française favorise le climat actuel. A propos de ces logiques d'exclusion, *André Gorz* se demande *« pourquoi la société salariale a besoin de nouveaux valets »* ; et *Philippe Baqué* constate que le droit au logement, à Paris, donne lieu à de véritables *« batailles de pauvres ».*

D'autres grands sujets de politique internationale sont abordés : *Lahouari Addi* analyse les enjeux des élections en Algérie ; *Paul-Marie de La Gorce* explique comment le statut futur de l'Allemagne pèse sur les négociations de désarmement en Europe ; *Bernard Cassen* se demande si la CEE ne risque pas de devenir *« une citadelle des Douze »* ; *Alain Gresh* estime que, au Proche-Orient, l'on assiste à un retour des « logiques de guerre » ; *Moshe Lewin* montre pourquoi la mutation radicale de l'URSS est indispensable, avec ou sans Gorbatchev ; *Francis Pisani,* dans un reportage sur Cuba, décrit le régime de M. Castro engagé dans l'impossible pari de *« tout changer pour que rien ne change »* ; *Albert Bourgi* et *Pierre Weiss* analysent le drame actuel de l'Afrique et réclament *« une deuxième décolonisation ».*

Autres articles : « Le Brésil dans le corset du plan Collor », par *Ignacy Sachs* ; « Littérature de science-fiction et péril jaune », par *Jacques Decornoy* ; « Pour une culture de la complexité », par *Joël de Rosnay.*

Une nouvelle inédite de *Rachid Mimouni* : « Le Gardien ».

France loto **TAC-O-TAC** LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 03/01/90)

Le numéro 2 2 6 6 5 2 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchant à la centaine de mille: 0 2 6 6 5 2, 1 2 6 6 5 2, 3 2 6 6 5 2, 4 2 6 6 5 2, 5 2 6 6 5 2, 6 2 6 6 5 2, 7 2 6 6 5 2 — gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchant aux — gagnent 10 000,00 F

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités
206652	220652	226052	226602	226650
216652	221652	226152	226612	226651
236652	222652	226252	226622	226653
246652	223652	226352	226632	226654
256652	224652	226452	226642	226655
266652	225652	226552	226662	226656
276652	227652	226752	226672	226657
286652	228652	226852	226682	226658
296652	229652	226952	226692	226659

Tous les billets se terminant par	gagnent
6 6 5 2	4 000,00 F
6 5 2	400,00 F
5 2	200,00 F
2	100,00 F

LOTO N° 24 TIRAGE DU MERCREDI 13 JUIN 1990 — 6 18 21 24 33 36 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 44 — POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 20 ET SAMEDI 23 JUIN 1990 VALIDATION ASSOCIFAO MARDI APRES-MIDI

90 TAC-O-TAC TIRAGE DU MERCREDI 13 JUIN 1990 33e

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36-15 LOTO

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaines dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 14 juin

TF 1

20.40 Série : Paparoff. Paparoff se dédouble, de Denys de La Patellière, avec Michel Constantin, Michel Duchaussoy.
22.15 Sport : Football. Coupe du monde : Cameroun-Roumanie, en direct de Bari.
23.55 Magazine : Spécial sports. Club Mondiale 90.
0.20 Journal, Météo et Bourse.
0.40 *Série : Drôles d'histoires* (et à 3.35).
1.05 TF 1 nuit.

A 2

20.40 Magazine : Antipasti. Le journal de la Coupe du monde de football.
20.56 Sport : Football. Coupe du monde : Italie - Etats-Unis, en *direct de Rome.*
22.50 Magazine : Cinéma, cinémas. D'Anne Andreu, Claude Ventura et Michel Boujut. Sommaire : The de Gaulle Story ; Gérard Depardieu ; Lettre de cinéaste ; Youssef Chahine ; Victoria Abril.
23.55 Informations : 24 heures sur la 2.
0.10 *Météo.*
0.15 Magazine : Du côté de chez Fred.

FR 3

20.35 Cinéma : la Cage aux folles ■ Film français d'Edouard Molinaro (1978). Avec Michel Serrault, Ugo Tognazzi, Michel Galabru.
22.10 Magazine : Le bar de l'entracte. De Pierre Tchernia.
22.30 Journal et Météo.
22.55 Le bar de l'entracte (suite). Record 37. Court métrage français de Jean Tarride (1937).
0.15 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Chimère □ Film français de Claire Devers (1988). Avec Béatrice Dalle, Wadeck Stanczak, Francis Frappat.
22.00 *Flash d'informations.*
22.10 Cinéma : Police Academy 4 □ Film américain de Jim Drake (1987). Avec *Steve Guttenberg, Bubba Smith,* Michael Winslow (v.o.)
23.35 Cinéma : Massacre à la tronçonneuse 2 □ Film américain de Tobe Hooper (1986). Avec Dennis Hopper, Caroline Williams, Bill Johnson.
1.10 *Sport : Golf.* L'US Open de Medina (Etats-Unis).

LA 5

20.40 Téléfilm : A corps et à cris. De Josée Dayan.
22.20 Série : Deux flics à Miami.
23.30 Magazine : Désir.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Cinéma : Aux frais de la princesse □ Film français de Roland Quignon (1969). *Avec Francis Blanche, Marthe Mercadier,* Jean Poiret.
22.05 Série : Brigade de nuit.
23.00 Magazine : La sixième dimension. Thème : « La génération SOS, qu'est-elle devenue ? »
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Informations : Dazibao.
0.10 Magazine : Charmes.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

21.00 Magazine : Mégamix.
22.00 Documentaire : Four american composers (Robert Ashley). De Peter Greenaway.
23.00 Documentaire : Glasgow capitale.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Hommage à Kateb Yacine.
21.30 Profils perdus. André Philip.
22.40 Nuits magnétiques. L'Allemagne, une affaire personnelle.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 *Musique : Coda.* *Duke Ellington et le* cinéma.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Un requiem allemand op. 45, *de Brahms,* par *le Chœur et l'Orchestre* philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. : Lucia Popp, soprano ; Wolfgang Brendel, baryton.
23.07 L'invité du soir. Michel Beroff, pianiste.

Vendredi 15 juin

TF 1

13.35 Feuilleton : Les feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.
15.15 Série : Tribunal.
15.45 Variétés : La chance aux chansons.
16.15 *Série : Vivement lundi.*
16.40 Club Dorothée. Caroline.
17.05 Série : 21 Jump Street.
17.55 *Série : Hawaii, police d'Etat.*
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 *Jeu : La roue de la fortune.*
19.55 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo, et Tapis vert.
20.35 Variétés : Avis de recherche. Les meilleurs moments de la Une.
22.35 Sport : Football. Coupe du monde : RFA-Emirats arabes unis, en différé de Milan.
0.20 Magazine : Spécial sports. Club Mondiale 90.
0.45 *Journal, Météo et Bourse.*
1.05 Feuilleton : Mont Royal.
1.50 Info revue.
2.50 *Feuilleton : Cogne et gagne.*

A 2

13.40 Série : Falcon Crest.
14.05 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret. Maigret et le pendu de Saint-Pholien.
15.35 Après-midi show.
17.00 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.25 *Magazine : Giga.*
18.30 Série : L'homme qui tombe à pic.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
20.00 *Journal et Météo.*
20.35 INC.
20.40 Série : L'ami Giono. Le déserteur, de Gérard Mordillat.
21.35 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Vive les écrivains ! Invités : Mario Vargas Llosa *(Eloge de la marâtre),* Fernando del Passo *(Des nouvelles de l'empire),* Pierre Citron *(Biographie de Jean Giono),* Léon Edel *(Henry James),* Pierre Hedey *(l'Esprit NRF).*
22.55 Journal et Météo.
23.35 Cinéma : la Punition ■ Film français de Jean Rouch (1962). Avec *Nadine Ballot, Jean-Claude Darnal, Landry.*

FR 3

13.30 Magazine : Regards de femme.
14.03 Magazine : Carré vert.
14.30 Documentaire : Que la fête commence ou l'apophtegme de Messagier.
15.03 Feuilleton : Mountbatten, le dernier vice-roi.
16.05 *Magazine : Télé-Caroline.*
17.30 Dessin animé : Tom Sawyer.
17.55 Dessin animé : Molierissimo.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 *Magazine : Thalassa.* Bora-Bora.
21.35 Magazine : Spécial Regards de femme.
22.35 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Faut pas rêver.
0.00 Musique : Carnet de notes.
0.20 Documentaire : Aventures de l'esprit.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Frantic ■■ Film américain de Roman Polanski (1987). Avec Harrison Ford, Betty Buckley, Emmanuelle Seigner.
15.25 Pochettes surprises. Treize brouillons pour un portrait d'Averty, de Pierre Tridivic.
15.50 Cinéma : Superman 4 □ Film américain de Sidney J. Furie (1987). Avec Christopher Reeve, Gene Hackman, Jackie Cooper.
17.25 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
18.30 Top album.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Téléfilm : L'énigme de la disparition du vol Brisbane-Sydney. De Chris Noonan. Avec Jack Thompson, Helen O'Connor.
22.20 ▶ Documentaire : La colo des petits gros. De Barbara May.
22.45 Flash d'informations.
22.55 Magazine : Dontact.
23.00 Cinéma : Après la guerre ■■ Film français de Jean-Loup Hubert (1988). Avec Richard Bohringer, Antoine Hubert, Julien Hubert.
0.45 Cinéma : Force majeure ■■ *Film français de Pierre Jolivet (1988).* Avec Patrick Bruel, François Cluzet, Kristin Scott-Thomas.
2.05 Sport : Golf. L'US Open de Medina (Etats-Unis).
3.35 Cinéma : Les masseuses de Hongkong. *Film français classé X de Michel Baudricourt* (1981).

LA 5

13.35 Série : Arabesque.
14.30 Série : Soko, brigade des stups.
15.25 Série : Baretta.
16.26 Dessins animés. Les Schtroumpfs.
17.00 Sport : Football. Coupe du monde : Autriche-Tchécoslovaquie, en direct de Florence.
18.50 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Série : Sur les lieux du crime. *Mort suspecte, de John Llewellyn Moxey,* avec Lauren Hutton, James Farentino.
22.30 Série : L'inspecteur Derrick.
23.30 Soko, brigade des stups (rediff.).
0.00 Journal de minuit.
0.10 Soko, brigade des stups (suite).
0.20 Rediffusions.

M 6

13.55 *Feuilleton : Dynastie.*
14.45 Série : Maîtres et valets.
17.15 Informations : M 6 info.
17.25 *Série : L'homme de fer.*
18.15 Série : L'ami des bêtes.
19.00 Série : Aline et Cathy.
19.25 *Série : Dis donc papa.*
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.

Madame, Monsieur,
Actionnaires de PARIBAS
Rendez-vous sur M6
le Samedi 16 juin à 8 h 45
et le 24 juin à 8 h 45.

20.35 Téléfilm : A chacun sa méthode. De Peter Gane, avec Tom Selleck, Angela Lansbury.
22.10 *Série : Clair de lune*
23.05 Série : Les années coup de cœur.
23.30 *Magazine : Avec ou sans rock.*
0.15 Six minutes d'informations.
0.20 Informations : Dazibao.
0.25 *Capital.*
0.30 Sexy clip.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien (14).
15.00 Cinéma : la Bohème ■■ Film italien de Luigi Comencini (1988). Avec Barbara Hendricks.
16.45 Court métrage : La combine de la girafe.
17.05 Série : Chroniques de France.
18.00 Téléfilm : *La comédie des comédiens* ou Joséphine en tournée (2e partie).
19.30 Documentaire : Les instruments de *musique et leur histoire.*
20.00 Documentaire : Musée d'Orsay (4).
21.00 Théâtre : Dialogue des carmélites. Pièce de Georges Bernanos.
23.20 Court métrage : Le rêve de Paris.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Pizella au Québec.
21.30 Musique : Black and blue. Nouveautés du blues et du rhythm'n'blues.
22.40 Nuits magnétiques. L'Allemagne, une affaire personnelle.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Duke Ellington et le cinéma.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 24 novembre 1989 au *Grand Auditorium*) : *Oberon, ouverture,* de Weber ; Concerto pour cor et orchestre n° 3 en mi bémol majeur K 447 de Mozart ; Symphonie n° 4 en ut mineur op. 43, de Chostakovitch, *par l'Orchestre philharmonique de* Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. : Paul Minck, cor.
22.20 Musique légère. Pierres sonnantes, de Pichaureau ; Arbres d'îles, de Rauber ; Concertino pour trompette et orchestre, de Hérfurth.
23.07 *Le livre des meslanges.*
0.30 Poissons d'or.

Audience TV du 13 juin 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière — 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	45,0	Roue fortune 15.7	Pub 3,9	Actual. rég. 16,1	Nulle part 1,8	Reporters 3.7	Cathy et Aline 3.5
19 h 45	50.2	Roue fortune 23.3	Dessmez 8,0	19-20 infos 9,7	Nulle part 3,0	Journal 3,1	Dis donc... 2.9
20 h 16	62,9	Journal 25.9	Journal 14,3	La classe 11,0	Nulle part 2,8	Journal 4.4	Cosby show 4.2
20 h 55	68,6	Mondiale 90 26.6	Concours 16,0	Brassens 10,6	Ciné salles 2,3	Hist. vraies 10,2	Retour Casey 4,5
22 h 8	65,8	Mondiale 90 29.4	Passions... 16,0	Mlle Bravo 4,3	Etrange surv. 3,4	Hist. vraies 10,0	Retour Casey 4.3
22 h 44	48,8	Mondiale 90 30,5	My télé... 5,1	Sou 3 3,2	Etrange surv. 3,5	Débat 4,6	Black cobra 3,3

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– Françoise TOVO,
Claude FAUGÈRE
et Lucas,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Jonas,

le 12 juin 1990.

8, rue des Trois-Portes,
75005 Paris.

– *M. et Mme Bruno Revellat*
ont la joie de faire part de la naissance de leur fille

Elodie, Angélique, Déborah.

Centre hospitalier de 03000 Moulins, le 9 juin.

6, place Jean-Cocteau, Avermes,
03000 Moulins.

Mariages

– Bernard
et Anne-Marie THIBAUT,
Michel et Annick ESPIASSE-CABAU,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Agnès
et Franck.

3, rue Le Goff,
75005 Paris.
1, avenue des Ecoles,
14460 Colombelles.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

Pompes Funèbres
Marbrerie
CAHEN & Cie
43-20-74-52
MINITEL par le 11

Décès

– Mme Adrien Barbot,
son épouse,
M. et Mme Jacques Dufresne,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Finelle,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Dubois
et leurs enfants,
M. et Mme Louis Granier
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme René Barbot,
son frère et sa belle-sœur,
Mme Germaine Barbot, en religion
Mère Marie du Bon Pasteur,
sa sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Adrien BARBOT,

survenu le 12 juin 1990, à l'âge de quatre-vingt-six ans, à son domicile, 12, rue Beccaria, Paris-12e.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 15 juin, à 8 h 30, en l'église Saint-Antoine-des-Quinze-Vingts, 66, avenue Ledru-Rollin, Paris-12e.

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de Sainte-Maure-de-Touraine (37).

– Mme Claude Bessis,
M. et Mme Philippe Bessis,
M. et Mme Hervé Hamon,
M. et Mme Philippe-Jacques Bessis,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Samdja et leurs enfants,
M. Arnaud Bessis,
M. Antoine Bessis,
M. Alexandre Hamon,
M. Nicolas Hamon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude BESSIS,

leur époux, père, beau-frère, frère, grand-père et arrière-grand-père, survenu le 12 juin à l'âge de quatre-vingts ans.

L'inhumation aura lieu le vendredi 15 juin à 11 h 15, au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille. Rendez-vous entrée boulevard de Ménilmontant.

Cet avis tient lieu de faire-part.

59, rue Caulaincourt,
Paris-18e.

– Mme Jacques Chedeville,
sa mère,
M. et Mme Thierry Chedeville
et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Teze,
Le comte et la comtesse
Jean de Liniers
et leurs enfants,
Les familles Teze, Gallet, Le Cornec,
M. Maurice Molenat,
M. Michel Mathis
Et tous ceux qui l'aimaient,

ont la douleur de faire part du décès de

Patrick, Pierrick CHEDEVILLE,

survenu à Paris, dans sa quarante-cinquième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, Paris-15e, le mardi 19 juin 1990, à 10 h 30.

Selon sa volonté, l'incinération se déroulera dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. et Mme Thierry Chedeville,
117 *ter*, rue du Bois-de-Chatres,
91220 Brétigny-sur-Orge.
M. Michel Mathis,
76, rue Lecourbe,
75015 Paris.

– Marie-Laure Franju,
son épouse,
Dominique Georges-Franju,
sa belle-sœur,
Christiane et Louis Jouanno,
ses belle-sœur et frère,
Les familles Le Faucheux, Rolland, Vandenbroucque, Vardon,
ont la douleur d'annoncer le décès, en son domicile, de

Jacques FRANJU,
journaliste.

Une messe a été dite en la cathédrale Saint-Véran de Cavaillon et l'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille à Fougères (35), dans la plus stricte intimité.

Pont-de-Vidauque,
84300 Cavaillon.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Marc Henry,
née Eliane Kempf,
son épouse,
Mr Michel Henry et Mme, née Martine Vellay,
et leurs filles Juliette, Camille et Cécile,
M. Bernard Henry et Mme,
Mauricette Gaisne,
et leur fille Claire,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Ginette Haffen,
Le professeur Ivan Kempf et Mme,
ses beau-frère et belle-sœur,
Les familles Haffen, Blavat, Kempf,
ses neveux et nièces,
M. et Mme Jacques Henry,
et leurs enfants,
Ses cousins et cousines,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marc HENRY,
avocat honoraire,
président de l'Amicale
du camp 369 Kobjercyn,
officier de la Légion d'honneur,

survenu, le 12 juin 1990, dans sa soixante-dix-septième année.

Un hommage lui sera rendu le mercredi 20 juin, à 13 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité.

Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

Villa Adrienne,
19, avenue du Général-Leclerc,
75014 Paris.

Les internés résistants, évadés et réfractaires du camp de représailles 369 à Kobjercyn (Pologne) font part, avec une profonde tristesse, du décès, survenu le 12 juin 1990 à Paris, du président de leur amicale,

Marc HENRY,
avocat honoraire,
officier des Forces françaises
de l'intérieur,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre,
médaille des évadés,
combattant volontaire de la Résistance,
interné résistant.

Un hommage lui sera rendu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, le mercredi 20 juin, à 13 h 15 très précises.

Amicale du 369 Kobjercyn,
46, rue de Londres,
75008 Paris.

– Mme Lucien Gournay,
Sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien GOURNAY,

survenu le 4 juin 1990, à Creil, à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques ont eu lieu à Outreau, le 7 juin.

Elles remercient les nombreux amis qui leur ont adressé de touchants témoignages de sympathie.

– On nous prie de rappeler le décès de

M. Jean-Claude MONIEZ,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
directeur général de Concept,
progiciel de gestion bancaire,

survenu le 26 mai 1990 à Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Blanche VIAUD,
née Roch,

survenu le 6 juin 1990, dans sa quatre-vingt-quinzième année, à la Résidence Denis-Forestier de la MGEN, La Verrière (Yvelines).

De la part de sa famille et de ses proches.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 11 juin, au cimetière d'Agon (Manche).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Jean Viaud,
9, rue Falguière,
75015 Paris.
Mme Louis Labeyrie,
70, rue Victor-Hugo,
33200 Bordeaux-Canderan.
M. et Mme Jean-Louis Labeyrie,
10, rue Vandrezanne,
75013 Paris.

Condoléances

– Le service médical
Et l'ensemble du personnel de la société TMS-Assistance
présentent toutes leurs sincères condoléances à la famille et aux proches du

docteur ISI BENSIMHON,

décédé dans des circonstances tragiques, le 11 juin 1990.

Nous leur réitérons ici le témoignage de notre douleur.

Remerciements

– Claudine Retail-Kopp
Et sa famille,
remercient tous ceux qui ont exprimé les sentiments qu'ils portaient à

Anatole KOPP.

– Dans l'impossibilité de répondre personnellement à toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à la suite du décès de

M. Jean SORLIN,

M. et Mme François Sorlin vous expriment leurs vifs remerciements.

2, rue Paul-Doumer,
95520 Osny.

Anniversaires

– Château de Beauséjour (73),
le 15 juin 1987,

Thierry TRICAUD,
ancien élève de l'ENA,

rejoignait son père,

le médecin général
Martial TRICAUD.

Une pensée est demandée à ceux qui les ont connus, estimés et aimés.

Communications diverses

– **Vente de charité au profit de la Pologne**, vendredi 15 juin, samedi 16 juin et dimanche 17 juin, au 18, rue Claude-Lorrain, Paris-16e, métro Exelmans (10 heures à 19 heures), dans la cour de l'église Sainte-Geneviève, organisée par l'équipe polonaise de Saint-Vincent.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, le jeudi 14 juin, à 15 heures, salle 6 (centre Panthéon), M. Mohamed Razgi : « La légitime défense en droit français et en droit libyen. Etude de droit comparé ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le jeudi 14 juin, à 14 heures, salle des fêtes (centre Panthéon), M. Gilles Guglielmi : « La notion d'administration publique dans la théorie juridique française. De la Révolution à l'arrêt Cadot (1789-1889 ».

– Etude des hautes études, le lundi 14 juin, à 14 heures, 44, rue de la Tour, 75016 Paris, M. Robert Belot : « Lucien Rebatet ou Les chemins d'un fasciste. Essai de biographie politique ».

Deux libertés valent mieux qu'une.

On s'habitue très vite à la liberté ! Voilà pourquoi deux libertés vaudront toujours mieux qu'une. Air France, qui a déjà mis New York à votre porte, vous offre un choix encore plus grand.

A partir du 3 juillet 1990, Air France vous propose un nouveau vol quotidien au départ d'Orly-Sud à 10 h 30 à destination de l'aéroport de Newark. Un aéroport de départ plus accessible pour beaucoup de passagers, une arrivée à 12 h 25 à Newark qui permet des correspondances vers de nombreuses villes américaines, un accès rapide à Manhattan, voilà quelques-uns des avantages de cette nouvelle voie.

Ainsi, avec ses vols au départ d'Orly ou de Roissy CDG2 vers New York, Air France vous propose les choix de 27 vols par semaine, de 4 horaires quotidiens, et deux aéroports de départ et d'arrivée.

Décidément, la liberté n'a pas de limites.

HDM

AIR FRANCE N°1 VERS LES USA

هكذا من الأصل

22 Subvention pour la réparation navale brestoise
Comité confédéral de FO à Orléans
23 Privatisations en Tchécoslovaquie
30 Les banques satisfaites des années 80
30 Marchés financiers
31 Bourse de Paris

BILLET

Protectionnisme américain

Faut-il craindre que la porte ne se ferme aux investissements étrangers aux Etats-Unis ? Les pressions sur le Congrès de Washington en faveur d'un contrôle plus sévère des prises de participation sont de plus en plus fortes et les dernières statistiques pour l'année 1989, publiées par le *New York Times*, risquent d'exacerber le débat.

En dehors des placements liquides, dans des bons du Trésor par exemple, la progression des investissements directs des étrangers (acquisition de plus de 10 % du capital d'une firme américaine, investissement dans les usines ou achat de biens immobiliers), a été de 72 milliards de dollars l'an dernier, marquant une accélération rapide. En 1988 le chiffre n'était que de 57 milliards de dollars. Un quadruplement en dix ans . Ces statistiques viennent alimenter les plaintes nées ces derniers mois d'achats spectaculaires, comme ceux des disques CBS puis des films Columbia par Sony et du Rockefeller Center par Mitsubishi.

Pour beaucoup d'économistes ces investissements massifs s'expliquent par la nécessité de financer les déficits commerciaux et budgétaires du pays ; ils sont la traduction concrète de l'internationalisation de l'économie américaine qui s'ouvre comme les autres, pour son plus grand bénéfice. Pour un nombre croissant d'industriels et d'hommes politiques, ils représentent, au contraire, un danger. L'Amérique, disent-ils, se vend *« à l'encan » (fire sale)*. Les filiales des groupes étrangers, estiment-ils, paient moins d'impôts, font moins de recherches... que les firmes détenues par des Américains. Cela conduit à une dépendance accrue des Etats-Unis vis à vis de décisions prises ailleurs et à une érosion de la puissance politique du pays. Il faut se demander, notait ainsi un récent rapport du budget, si *« l'industrie américaine de la défense n'est pas progressivement vidée de sa substance »*.

Trois projets de loi ont été déposés sur le bureau du Congrès visant à renforcer le contrôle gouvernemental des acquisitions et des investissements étrangers (mise en œuvre de la loi dite Exon-Florio). Pour l'instant le président Bush a tenu tête au protectionnisme montant. Mais les pressions sont telles, notamment du côté des banquiers, qu'on peut se demander s'il pourra leur résister longtemps encore.

E. L. B.

Réunis en congrès à Marseille

Les responsables des HLM préoccupés par la qualité du logement « au quotidien »

Le 51ème congrès des HLM est réuni à Marseille du 15 au 17 juin sur le thème : « La qualité au quotidien, notre projet ». Les représentants de plus de mille organismes s'occupant de logement social (offices publics, société anonymes, sociétés coopératives, sociétés de crédit immobilier ...) vont débattre à la fois de la qualité du service rendu et de la nécessité de loger les plus démunis.

Les HLM abritent près d'une personne sur quatre en France : 9 millions dans 3,2 millions de logements locatifs et 4 millions dans 1,3 million de logements en accession à la propriété.

La vocation sociale des organismes HLM est indéniable. Depuis quinze ans, la paupérisation de leurs locataires ne cesse de s'accroître : plus du quart des locataires (26 %) font partie du quart des Français les plus pauvres ; plus d'un tiers des locataires ont des revenus inférieurs au SMIC et dans certaines régions cette proportion atteint 50 %. Près d'un tiers des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion, le RMI, sont logés dans le parc HLM dont 60 % avec un contrat de location et 40 % hébergés dans la famille ou chez des amis. 40 % des locataires HLM ont des ressources précaires ; un tiers des familles monoparentales sont logées en HLM.

De plus, la disparition annuelle de 100 000 logements locatifs privés, tout comme la difficulté plus grande d'accéder à la propriété limitent la rotation des locataires et accroissent le nombre des candidats à la location d'un logement HLM. Simultanément, les organismes d'HLM doivent continuer d'améliorer la qualité d'un parc de logements anciens souvent dégradés, grâce notamment aux actions de *« développement social des quartiers »*. Accueillir rapidement les plus défavorisés dans des logements locatifs est une nécessité, mais il ne faut à aucun prix recréer des ghettos, où l'entassement de « familles à problèmes » peut conduire à des explosions sociales comme les HLM en ont déjà connu.

Des exigences de plus en plus individuelles

De plus, locataires, accédants ou emprunteurs des organismes d'HLM manifestent une demande de plus en plus individuelle, qu'il s'agisse du logement lui-même, de l'immeuble, du quartier et même de la ville où il est situé.

Le candidat au logement social, même le plus défavorisé, ne se contente plus aujourd'hui de se voir *« attribuer »* n'importe quel logement, dans n'importe quel état, n'importe où, et n'est plus prêt à se laisser traiter comme un assujetti ou comme un assisté. Le locataire en place entend que l'immeuble soit entretenu, que les pannes d'ascenseur ou de minuterie soient rapidement réparées, que les espaces verts soient bien traités, et les relations avec l'organisme propriétaire facilitées, sans pour autant que loyers et charges s'envolent.

Les organismes d'HLM doivent tenir compte de ces légitimes exigences et la plupart d'entre eux s'y emploient. A titre d'exemple, il n'y avait que deux conseillères sociales dans les organismes d'HLM en 1976, et elles sont aujourd'hui 800. Mais il y a encore beaucoup à faire et le thème choisi pour le congrès manifeste ce souci.

Les travaux d'un groupe interfédéral sur *« la qualité du service rendu »* suggèrent, pour répondre à ces attentes, trois directions principales : *« La mise en place d'une gestion territoriale de proximité par l'installation d'agences décentralisées ; la reconstruction du tissu social, grâce à la mise en place d'un partenariat avec l'Etat et tous les acteurs de la vie locale ; l'instauration, notamment par la voie contractuelle, de relations fortes entre le locataire et l'organisme. »* Côté accession à la propriété, il s'agit de mettre en place des *« pratiques sociales »* à base de sérieux dans le contrat, de clarté dans le financement, d'information précise sur le logement à acheter, d'attention individualisée portée aux éventuels problèmes du candidat, en allant jusqu'à décourager ceux qui n'ont pas vraiment les moyens de leur rêve.

Cette volonté des bâtisseurs sociaux d'améliorer le service rendu repose sur la conviction que le logement peut être, pour les plus démunis, la première étape d'une réinsertion sociale effective. Ce qui se traduit, bien évidemment, par des besoins financiers accrus. Le nécessaire équilibre financier des organismes incite leurs responsables à choisir des locataires capables de régler leurs loyers rubis sur l'ongle, ou des locataires très *« solvabilisés »* par les aides personnelles. Cependant, la demande de logements locatifs sociaux s'accroît, les files d'attente se reconstituent, même en province, le nombre de logements vides diminue... Il faudra construire plus, faire davantage de grosses réparations et, dans le même temps, la ressource du livret A des caisses d'épargne s'amenuise et l'aide de l'Etat au logement joue un rôle insuffisant de redistribution.

Comme tout congrès HLM qui se respecte, le congrès de Marseille demandera au gouvernement de mettre en accord les moyens et les ambitions. Faire du logement une priorité, c'est aussi tirer les conséquences pratiques de cette volonté...

JOSÉE DOYÈRE

Une proposition de la Commission

L'union douanière entre la RDA et la CEE serait effective dès le 2 juillet

BRUXELLES (Communautés européennes)
de notre correspondant

La commission européenne s'apprête à proposer que l'union douanière entre la RDA (République démocratique allemande) et la communauté soit effective dès le 2 juillet prochain, date à laquelle interviendra l'union économique et monétaire entre les deux allemagnes, un tel bond en avant est possible dans la mesure où la rda s'est engagée à reprendre, d'entrée de jeu, la réglementation commerciale et agricole en vigueur dans la communauté.

Ainsi, le 2 juillet les droits de douane et les prélèvements agricoles actuellement perçus sur les produits est-allemands à leur entrée dans la cee seraient supprimés, ainsi d'ailleurs que les restrictions quantitatives encore appliquées, à charge pour les autorités de berlin-est d'accorder un traitement aussi libéral aux exportations communautaires.

Cette intégration accélérée au territoire douanier de la Communauté risque-t-elle de provoquer un afflux massif de produits est-allemands sur les marchés des Douze ? On est convaincu du contraire à Bruxelles, en raison de la compétitivité médiocre de l'agriculture et de l'industrie est-allemandes. La menace joue plutôt en sens inverse : d'ores et déjà les consommateurs est-allemands se ruent sur les marchandises venant de RFA et se détournent donc de la production nationale, au point que les autorités de Berlin-Est ont été conduites à instaurer des quotas d'importation pour un certain nombre de produits agricoles et alimentaires.

La seule crainte de la Communauté concerne des produits, notamment agricoles, venant d'autres pays de l'Est, qui continueraient à entrer librement en RDA (celle-ci ne pouvant dénoncer du jour au lendemain les accords la liant à ses partenaires du COMECON) et pourraient être réexportés vers les marchés des Douze. Selon la commission, Berlin-Est devrait prendre les mesures de surveillance nécessaires pour éviter de tels détournements de trafic.

La Commission prévoit la possibilité de réintroduire sans délai des droits aux frontières, en cas de perturbation sur les marchés. Ce dispositif ne s'appliquerait que durant les six mois précédant la réunification interallemande, attendue début 1991.

PHILIPPE LEMAITRE

► **Dans « Champs économiques », daté mardi 19 juin, seront publiés deux articles consacrés aux problèmes agricoles en Allemagne de l'Est.**

□ **Lait : regroupement de trois groupes français, belge et luxembourgeois.** – Trois groupes laitiers, français, belge et luxembourgeois ont décidé de se rapprocher et de créer un Groupement européen d'intérêt économique (GEIE) dénommé Eurolait. Il s'agit d'Alsace Lait, Gi Recolte SC, et Luxlait. Le siège social sera à Luxembourg. L'accord couvre la coopération industrielle et commerciale, la recherche développement au niveau de la production et des produits finis ainsi que l'organisation d'un groupement européen d'achat en commun. Eurolait regroupera quelque 7 000 producteurs fournissant 800 millions de litres de lait et réalisant un chiffre d'affaires de 420 millions d'écus (2,9 milliards de francs).

Pour lutter contre l'inflation

Le gouvernement prépare un nouveau décret limitant la hausse des loyers en Ile-de-France

Le gouvernement va publier un nouveau décret limitant les augmentations de loyers dans la région Ile-de-France, a annoncé à l'Assemblée nationale, mercredi 13 juin, le ministre de l'économie et des finances.

M. Pierre Bérégovoy répondait à une question de M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste, sur l'augmentation des loyers en Ile-de-France, qui a été deux fois et demie plus rapide que l'inflation entre 1984 et 1988. Il a indiqué que le décret du 29 août 1989, relatif à l'évolution de certains loyers dans l'agglomération parisienne, sera renouvelé et que le gouvernement est prêt, pour lutter contre la *« spéculation foncière »*, à *« s'engager dans la direction »* d'une *« taxation des sols »*.

Ce décret, pris en application de la loi du 6 juillet 1989, limite pour un an la hausse des loyers du secteur privé, lors d'un renouvellement de bail, à la progression de l'indice trimestriel du coût de la construction, à moins que des travaux n'avaient été réalisés, avec cependant quelques exceptions pour les logements sortant de la loi de 1948, pour les logements vides qui étaient jusqu'ici soumis à la loi de 1948, et pour les loyers *« manifestement sous-évalués »*.

Il est à prévoir que ce nouveau décret suscitera, comme le précédent, la grogne des propriétaires et des administrateurs de biens.

Après dix-huit mois de discussions

Le Parlement suédois a adopté la réforme fiscale

STOCKHOLM
de notre correspondante

Le parlement suédois a adopté le mercredi 13 juin la réforme fiscale « du siècle », dix heures de débats et un vote final ont mis un terme à dix-huit mois de calculs, de discussions et disputes qui auront notamment conduit à la démission d'un ministre des finances, à des acrobaties gouvernementales et à une alliance entre le pouvoir social-démocrate et le parti libéral dans l'opposition.

La Suède devrait ainsi, à partir de 1991, faire quelque peu oublier la traditionnelle image d'un pays où la fiscalité la plus lourde du monde. Près de neuf contribuables sur dix ne paieront plus désormais qu'un impôt communal de 31 % environ . Les revenus imposables dépassant 180 000 couronnes par an devront payer 20 % supplémentaires d'impôt « d'Etat ».

Le système dans son ensemble a été assaini. La révision des barèmes des abattements et la réduction des multiples possibilités de déduction devraient permettre de restaurer la morale fiscale des Suédois et les inciter à l'épargne dont a besoin l'économie nationale. Mais ce que l'Etat donne d'une main, il le reprend largement de l'autre pour financer cette réforme. L'augmentation des allocations familiales ne peut, par exemple, faire oublier l'extrême cherté de la vie. La TVA la plus élevée après celle de l'Irlande a ainsi de quoi chagriner ceux qui avaient espéré il y a dix-huit mois pouvoir vivre mieux et s'offrir un peu de « luxe ».

Cette réforme est présentée comme encore imparfaite. Bien des points devront être ajustés, ne serait-ce que pour placer le nouveau système fiscal dans une perspective plus « européenne ».

FRANCOISE NIETO

Augmentation et requalification des effectifs

Citroën prépare l'après-taylorisme

La direction d'Automobiles Citroën et les syndicats devraient aboutir en octobre prochain à un nouvel accord sur l'adaptation des qualifications au sein de l'entreprise permettant de réduire les niveaux hiérarchiques et de poursuivre l'élévation du niveau de professionnalisation.

Depuis la conclusion, en 1984, d'un premier accord signé par la CFE-CGC, la CFTC et la CSL (majoritaire), la proportion d'ouvriers professionnels parmi la catégorie ouvrière est passée de 17 % à 34 % alors que le pourcentage de techniciens au sein de la maîtrise (38 %) s'est accru de dix points.

Il s'agit *« de sortir du taylorisme, marqué par la parcellisation des tâches, une forte hiérarchisation et un faible niveau de qualification »*, a estimé mercredi 13 juin, lors d'une conférence de presse, M. François Cusey, directeur central du personnel d'Automobiles Citroën.

Le constructeur, qui consacrera cette année 4,9 % de la masse salariale à la formation (contre 1,8 % en 1983), s'efforce de mettre en place *« de véritables plans de carrière pour les agents de fabrication »*. Le niveau hiérarchique minimum (indice 155 de la métallurgie) a pratiquement disparu et, désormais, les ouvriers non professionnels peuvent aller au-delà du coefficient 175.

Difficultés pour recruter

Néanmoins, Citroën considère que ses salariés les moins qualifiés, notamment les immigrés, *« pourront difficilement acquérir les bases nécessaires »* à leur adaptation. Dans le cadre du programme d'ajustement du *« sureffectif qualitatif » (Le Monde* du 30 mars) de l'usine d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint Denis), près de cinq cents ouvriers – étrangers pour la plupart – sur un total de neuf cents personnes concernées ont déjà fait connaître leur intention de souscrire aux départs volontaires (FNE et aide au retour). Chaque défection sera comblée par une embauche au niveau CAP mais la direction reconnaît rencontrer des difficultés pour réaliser ces recrutements.

Citroën (34 225 salariés fin 1989) qui a, pour la première fois depuis 1982, augmenté ses effectifs l'an passé devrait embaucher 3 200 personnes en 1990 dont trois cents ingénieurs ou cadres et 500 titulaires de BTS.

J.-M N.

□ **Automobile : 404 suppressions d'emplois chez Chausson.** – La direction des usines Chausson a annoncé mercredi 13 juin un plan social prévoyant la suppression de 404 emplois sur le site de Gennevilliers (2 567 salariés), lors d'un Comité central d'entreprise extraordinaire. Selon la CFDT, ce plan concernant la filiale commune d'Automobiles Peugeot et de Renault laisse prévoir la fermeture à moyen terme de l'atelier d'assemblage des J9 et C35 (véhicules utilitaires) de Peugeot où sont employés actuellement environ 1 100 personnes, et plus de 700 emplois sont menacés d'ici à l'été 1991. La direction de Chausson, qui entend devenir un « équipementier » afin d'internationaliser ses débouchés, pourrait voir entrer prochainement un groupe allemand dans son capital. Elle souligne que *« le mariage technique entre Renault et Peugeot perd un peu de sa finalité »* avec le non remplacement à terme des modèles de véhicules utilitaires.

Faible hausse des prix de détail en mai : + 0,2 %

Les prix de détail ont augmenté de 0,2 % en France durant le mois de mai, selon les calculs provisoires de l'INSEE. Ce bon résultat porte à 3 % la hausse en un an (mai 1990 comparé à mai 1989). L'écart annuel d'inflation avec la RFA est de 0,7 point.

Au cours du mois de mai les produits pétroliers ont légèrement baissé. En revanche, l'indice a enregistré les augmentations des tarifs du gaz (+ 2 % le 15 mai) et de l'électricité (+ 1,5 % le 17 avril). Il semble – dans l'attente des résultats détaillés qui seront publiés dans une dizaine de jours – que les prix des services se soient un peu ralentis après les fortes hausses qui avaient marqué ces derniers mois.

L'objectif gouvernemental est une hausse des prix de 2,5 % entre le début et la fin de l'année...

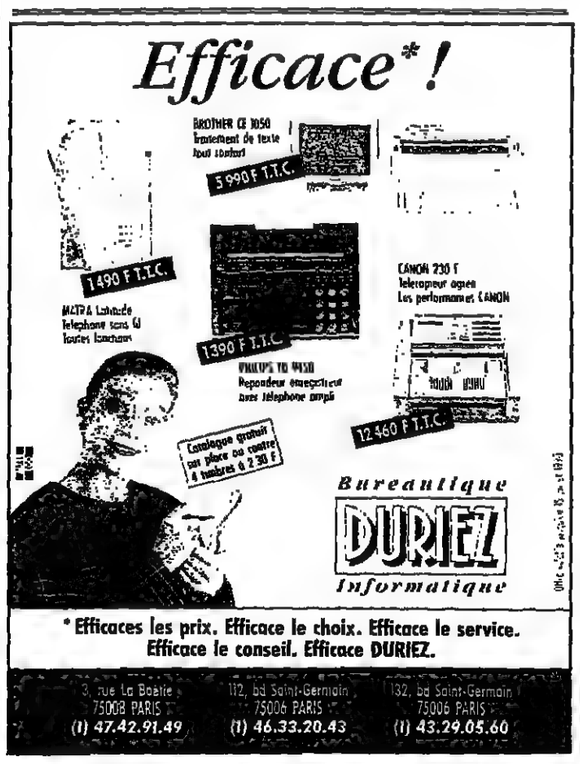

ÉCONOMIE

En reprenant Manurhin après avoir repris Luchaire

GIAT industries contrôlera la production nationale des munitions

Passant le 1er juillet prochain du statut de société étatique à régie directe à celui de société nationale anonyme, le groupe GIAT industries vient de reprendre les activités industrielles et commerciales (munitions et engins) des sociétés Manurhin et Matra Manurhin Défense, aux termes d'un accord annoncé mercredi 13 juin et acquis, en réalité, il y a un mois (*le Monde* du 19 mai). Les activités précédemment fusionnées de Manurhin et de Matra Manurhin Défense, dans des usines à Cusset-Montpertuis (Allier), Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône) et Vélizy (Yvelines), qui fabriquent des munitions de moyen calibre pour un chiffre d'affaires de 750 millions de francs, seront apportées à une société dénommée Manurhin Défense qui sera ensuite cédée à GIAT industries. L'opération est estimée à 1 milliard de francs.

Cette prise de contrôle en deux temps permet à une entreprise privée (Matra) de se dessaisir de ses activités dans les armes légères et les machines de cartoucherie et à une entreprise nationale (GIAT industries, qui réalise un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs dans le secteur) de mettre la main sur la production des munitions de petit, moyen et gros calibre avec une précédente opération de contrôle de la société Luchaire.

Pour permettre le remboursement de nouvelles installations

Une subvention exceptionnelle de l'Etat pour la réparation navale brestoise

Le premier ministre, M. Michel Rocard, a annoncé le 12 juin une aide exceptionnelle de 41 millions de francs à la réparation navale brestoise qui va donner une bouffée d'oxygène à la chambre de commerce et d'industrie (CCI), étranglée par le remboursement de l'emprunt contracté pour la construction de nouvelles installations.

BREST

de notre correspondant

Des tractations s'étaient engagées entre la CCI, la ville de Brest, le département du Finistère, la région et l'Etat sur le volume de cette aide. Mais aujourd'hui, après des années de vaches maigres qui avaient abouti au dépôt de bilan des ARNO, en 1986, la réparation navale affiche une belle santé. Le chantier, repris en 1986 avec une aide de l'Etat pour un industriel local, le groupe Meunier, et baptisé SOBRENA, a réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 140 millions de francs en 1989 et emploie 160 salariés auxquels s'ajoutent 150 personnes en intérim et venant des entreprises sous-traitantes. Ce sont 200 employés de moins qu'en 1986 mais la fermeture du site a été évitée. Et la CCI souligne que *« démonstration est faite que cette activité est fiable à Brest »*. Pour son directeur, M. Michel Gourtay, *« c'est redevenu le principal chantier de la façade Manche-Atlantique »*.

Mais alors que les commandes arrivent, la CCI ne peut plus supporter le poids de la grande forme de radoub construite à grands frais en 1979 pour les pétroliers de plus de cinq cent mille tonnes et qui n'a pratiquement pas servi.

Une des aides de l'Etat porte sur le remboursement de cette cale géante. Le coût de l'investissement avait été de 696 millions de francs dont une aide publique de 259 millions de francs. Les collectivités (CCI, communauté urbaine de Brest, département du Finistère, région) s'engageaient à rembourser à part égale douze millions de francs par an. Dans l'impossibilité de subvenir au montant de l'annuité, la chambre de commerce a dû réaménager son emprunt à un taux progressif en 1986. Après un allègement de trois années, la croissance annuelle des annuités s'annonce ruineuse. La subvention de 20 millions de francs doit permettre de casser cette spirale infernale. La CCI contractera de son côté un nouvel emprunt de 55 millions sur quinze ans à taux constant avec l'autorisation d'augmenter sa part sur la taxe professionnelle de 1,6 %, ce qui lui donnera 4,8 millions de francs de recettes supplémentaires.

Le gouvernement va aussi donner 21 millions pour lui permettre de supporter la charge financière de la concession de la réparation navale (72 millions de francs) qui porte notamment sur le capital restant à devoir pour une seconde forme de radoub, plus ancienne. Le département, la communauté urbaine et la région vont verser ensemble 21 millions de francs. La CCI aura une somme de 30 millions de francs sur les bras. Ce montage a été échafaudé sur le haut niveau d'activité de 1989. Mais il reste maintenant aux chantiers à maintenir ce régime.

GABRIEL SIMON

□ **Le maire de La Ciotat demande l'intervention des forces de l'ordre pour faire évacuer le chantier.** – Le maire (UDF) de La Ciotat, M. Jean-Pierre Lafond, a demandé au préfet de région *l'« intervention sans délai des forces de l'ordre »* pour mettre un terme à l'occupation des 13 hectares des anciens chantiers navals de la Normed, a-t-il fait savoir mercredi 13 juin. M. Lafond a formulé cette demande, *« avec l'accord de son conseil municipal »*, *« devant la situation de non-droit, et même de violence, entretenue par les militants de la CGT, du PCF et des employés de la Lexmar qui continuent d'occuper le secteur sud »* de ce site, appartenant depuis janvier dernier à la ville.

Premier organisateur européen de salons

Blenheim augmente son capital pour se développer aux Etats-Unis

Le groupe britannique Blenheim, premier organisateur européen de salons, va étendre ses activités aux Etats-Unis (où il est déjà présent dans les secteurs de la franchise et du textile) comme il l'a fait en France : en payant ses acquisitions par la cession de parts de capital aux sociétés achetées. Il va ainsi augmenter son capital en rachetant Bruno Group, deuxième organisateur de salons dans l'informatique et les télécommunications (avec quatre salons) aux Etats-Unis.

Il va en effet verser 8,6 millions de dollars (environ 49 millions de francs) en cash, et l'équivalent de 25,5 millions de dollars par 1 758 034 actions nouvelles correspondant à 7,1 % de son capital. Ensuite une deuxième attribution d'actions devrait faire de la famille Ianuzzi, actuel propriétaire de Bruno Group, le deuxième actionnaire de Blenheim (avec quelque 13 % du capital). Avec cette acquisition, Blenheim détiendra 34 salons consacrés à l'informatique ou aux réseaux de communication et table sur un résultat avant impôt de 20 millions de livres pour l'année.

SOCIAL

Le comité confédéral de FO à Orléans

M. Blondel met en garde contre « l'amorce » d'une politique des revenus

Plusieurs opposants à la direction confédérale se sont manifestés lors du Comité confédéral national (CCN) de FO qui s'est achevé mercredi 13 juin à Orléans. Les débats ont été animés et, contrairement à l'habitude, la résolution n'a pas été votée à l'unanimité : il y a eu 5 abstentions et 5 votes contre. Juste réélu au conseil d'administration du Bureau international du travail, M. Marc Blondel a cependant qualifié la tonalité de ce CCN de « revendicative et raisonnée ».

ORLEANS

de notre envoyé spécial

Le secrétaire général de FO n'a *« pas écarté l'idée »* d'une manifestation nationale, demandée par plusieurs militants, parallèle à la fête de FO des 22 et 23 septembre. Mais il a reconnu que si le *« mécontentement est assez généralisé »*, ses syndicats ne sont pas *« en état de le faire surgir par des grèves »*. Devant la presse, M. Blondel a surtout mis en garde l'Etat contre trop d'interventionnisme social.

M. Blondel a regretté que la revendication, d'abord syndicale, d'une augmentation des salaires soit devenue *« un enjeu de caractère politique »* : *« Il n'est pas bon que nous ayons un débat avec le gouvernement sur les salaires une fois par an. C'est une amorce de politique des revenus que nous ne souhaitons pas »*. *« Le patronat doit choisir*, a-t-il ajouté. *Ou il revalorise avec nous les salaires par le contrat collectif. Ou il se fera condamner par le gouvernement qui lui imposera une hausse du SMIC »*.

Favorable à l'engagement des négociations dans les branches, M. Blondel s'est prononcé pour une *« hausse substantielle »* du SMIC qui ne *« mangerait pas les hiérarchies »*, tout en se démarquant clairement de la revendication de la CGT pour un SMIC à 6 500 francs.

M. Blondel a également réaffirmé son opposition à l'institution d'une contribution sociale généralisée, craignant notamment *« une immixtion encore plus grande de l'Etat si nous acceptons des fonds de la solidarité nationale pour la gestion »* de la Sécurité sociale. Malgré les reproches qui lui ont été adressés sur son silence, le secrétaire général de FO n'a pas voulu indiquer s'il signerait ou non l'accord sur le travail précaire.

Intitulée *« Combattre pour la justice sociale »*, la résolution adoptée par le CCN, en présence de M. André Bergeron est empreinte d'une certaine inquiétude : *« Lorsque l'économique prend le pas sur le politique*, y lit-on notamment, *lorsque la crédibilité du monde politique tend à être remise en cause, lorsque le consensus prétend masquer les réalités, lorsque les inégalités et les exclusions tendent à se développer, la démocratie se trouve fragilisée »*.

M. N.

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. : 48 00 20 20 - Télex : DROUOT 642 260
Informations téléphoniques permanentes en français et anglais au : 48 00 20 17
Compagnie des commissaires priseurs de Paris

*Sauf indications particulières, les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 h à 18 h. * Exposition le matin de la vente. Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, 75008 PARIS. 45 63 12 68.*

SAMEDI 16 JUIN

S. 1. et 7. – 14 h 30 IMPORTANTS TABLEAUX MODERNES ET SCULPTURES. Boudin, Buffet, Foujita, Lebasque, Léger, Metzinger, Vuillard... (Expo. : le 14 juin de 11 h à 18 h et le 15 juin de 11 h à 18 h).

GUY LOUDMER

DIMANCHE 17 JUIN

S. 2. – Tablx mod. – Me ROGEON.

S. 5 et 6. – 14 h 30 IMPORTANTS TABLEAUX MODERNES par Degas, Duchamp, Fautrier, Kandinsky, Léger, Marquet, Modigliani, Picasso, Rouault...
Camille PISSARRO « Paysanne assise, soleil couchant » (1892). Raoul DUFY - Paysage de Provence » (1905). Henri MATISSE « Nature morte » (1920). Max ERNST « Soleil, buveurs et serpents » (1929). Joan MIRO « Peinture » (1936). BALTHUS « Autoportrait » (1949-1950). Marc CHAGALL « Les fleurs séchées » (1975). (Expo : le jeudi 14, vendredi 15 et samedi 16 juin de 11 h à 18 h).

Transmission directe de la vente par satellite entre l'Hôtel Drouot à Paris et les villes de Tokyo, Osaka, Hiroshima au Japon, en collaboration avec le groupe Fujisankei.

GUY LOUDMER

S. 10. – Photographies modernes et contemporaines. – Me BINOCHE, GODEAU.

LUNDI 18 JUIN

S. 11. – Art et objets d'Océanie et d'Indonésie. – Me AUDAP, GODEAU, SOLANET.

S. 12. – Montres - bracelets de collection. – Me BOSCHER, STUDER, FROMENTIN.

S. 14. – à 14 h 30 Collections : Support-surface 1960-1970, Art minimal et conceptuel : Alberola, Beuys, C. André, Blais, Cane, César, Combas, D. Judd, Kosuth, Lempicka, Lüpertz, Palermo, Penck, Pincemin, Raynaud, Smithson. – Me Catherine CHARBONNEAUX.

Exposition salles 14 et 15. Dimanche 17 de 11 h à 18 h

S. 16. – 14 h 15 IMPORTANTS SOUVENIRS HISTORIQUES – ARMES (Expert M. Duchiron) – AUTOGRAPHES et MANUSCRITS notamment histoire de la Résistance et de la deuxième guerre mondiale le général de Gaulle et l'Afrique (Expert M. Nicolas). – Me ADER, PICARD, TAJAN.

MARDI 19 JUIN

S. 1 et 7. – 11 h. Importante collection du comte de L. de vases art déco, de Schneider et le « Verre Français ». Experts MM. Marcilhac et Maury.
A MIDI : Vitraux anciens et 19e. M. de Laveissière expert.
14 h. : Beaux tableaux anciens, objets d'art et de bel ameublement 17e, 18e provenant d'un hôtel particulier de l'Ouest, de la succession B. et de la collection du comte de C. – Me LIBERT, CASTOR.
17 h 30 : Superbe tapisserie des Flandres à sujet de chasse, 16e S. – Mes LIBERT, CASTOR, RIEUNIER, BAILLY-POMMERY.

S. 3. – 30 000 documents sur la seconde guerre mondiale. – Me LENORMAND, DAYEN, M. Lefebvre

S. 5 et 6. – Tableaux modernes céramiques Cocteau, Sculptures ARCOLE.

S. 10. – Livres : Histoire naturelle, Voyages, Esotérisme – PARIS-AUCTION (Me de Cagny).

MERCREDI 20 JUIN

S. 2. – René CHAR – ARCOLE (Me Renaud).

S. 3. – Suite de la vente du 19 juin. – Me LENORMAND, DAYEN.

S. 8. – Autographes, dessins, gravures, livres du 16e au 20e S. – Me DAUSSY, de RICQLES, M. Martin expert.

*S. 9. – Tableaux modernes et contemporains. – Me BOISGIRARD.

*S. 10. – Tapis. – Me LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.

S. 14. – Tableaux anciens et modernes, lithographies – ARCOLE (Me Oger, Dumont).

JEUDI 21 JUIN

S. 5 et 6. – 14 h 30 IMPORTANTS TABLEAUX DES XIXe et XXe SIECLES. – Me ADER, PICARD, TAJAN (Experts MM. André Pacitti et Amaury de Louvencourt, Thierry Picard). Exposition publiques S. 5 & 6 mercredi 20 juin 11/18 h et jeudi 21 juin 11/12 h. (Veuillez contacter Thierry Picard au (1) 42-61-80-07 poste 428.)

VENDREDI 22 JUIN

S. 2. – Tableaux anciens, tableaux modernes, meubles et objets d'art des 18e et 19e S. – Me BOSCHER, STUDER, FROMENTIN.

S. 3. – Autographes. – Me LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, M. Bodin, expert.

S. 4. – Tableaux 19e, modernes PARIS-AUCTION (Me Deurbergue).

*S. 5. – 20 h 30 Tableaux modernes. – Me CHAMBELLAND, GIAFFERI, VEYRAC. (Tél. : 42-94-10-24).

S. 9. – 14 h 15. Joaillerie, objets de vitrine, orfèvrerie ancienne et moderne. – Me ADER, PICARD, TAJAN, M. Fromanger, Véronique Fromanger experts (Aurélie Goupil de Bouillé à contacter au (1) 42-61-80-07 poste 4291.

S. 10. – Art déco, art nouveau. – Me BOISGIRARD.

S. 12. – Extrême-Orient – ARCOLE (Me RENAUD).

S. 13. – Tab. bib. – Me LANGLADE.

DROUOT MONTAIGNE
15, AVENUE MONTAIGNE
75008 PARIS
Tél. : 48 00 20 80
Télex : 650 873

LUNDI 18 JUIN à 17 H et 21 H

ART ABSTRAIT ET CONTEMPORAIN. – Me BRIEST, commissaire-priseur. Expo. : 17-6 11/20 h et le 18-6 11/16 h.

MERCREDI 20 JUIN à 21 H

IMPORTANTS TABLEAUX MODERNES ET CONTEMPORAINS SCULPTURES CONTEMPORAINES. – Me JUTHEAU, commissaire-priseur. M. André Schoeller, expert.

VENDREDI 22 JUIN à 21 H

TABLEAUX ANCIENS (Oeuvre importante de FRAGONARD) TABLEAUX MODERNES. DESSINS DU 19e SIÈCLE. – Me AUDAP, GODEAU, SOLANET, commissaires-priseurs. Expo. : le 21-6 11/22 h et le 22-6 11/18 h.

DROUOT VÉHICULES II
30, RUE DES FILLETTES
93300 AUBERVILLIERS

DIMANCHE 17 JUIN à 15 H

VOITURES DE PRESTIGE ET DE COLLECTION. – Me BOSCHER, STUDER, FROMENTIN, commissaires-priseurs. (Expo : les 14, 15, 16-6 10/18 h 30 et le 17-6 10/14 h).

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
ARCOLE (Groupement de C.P.), 52, rue Taitbout (75009), 48-74-18-84.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BINOCHE, GODEAU, 5, rue La Boétie (75008), 47-42-78-01.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
BOSCHER, STUDER, FROMENTIN, 3, rue d'Amboise (75002), 42-60-87-87.
BRIEST, 24, avenue Matignon (75008), 42-68-11-30.
Catherine CHARBONNEAUX, 134, Fbg Saint-Honoré (75008), 43-59-66-56.
DAUSSY, de RICQLES, 46, rue de la Victoire (75009), 48-74-38-93.
JUTHEAU, 13, rue de la Grange-Batelière (75009), 48-00-95-22.
LANGLADE, 12, rue Descombes (75017), 42-27-00-91.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 2, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 42-81-50-91.
LIBERT, CASTOR, 3, rue Rossini (75009), 48-24-51-20.
LOUDMER, 45, rue La Fayette (75009), 48-78-89-89.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PARIS-AUCTION : de CAGNY, CARDINET-KALCK, DEURBERGUE, HOEBANX-COUTURIER, 4, rue Drouot (75009), 42-47-03-99.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
POULAIN, LE FUR, 70, avenue de Breteuil (75007), 45-67-11-31.
RENAUD, 6, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-48-95.
RIEUNIER, BAILLY-POMMERY, 25, rue Le Peletier (75009), 45-23-44-40.
ROGEON, 16, rue Milton (75009), 48-78-81-06.

HOTEL GEORGE-V
31, avenue George-V 750008 Paris

MARDI 19 JUIN à 21 H

TABLEAUX IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. – Me BRIEST (Expo. 18/6 11 h/23 h – 19/6 11 h/18 h).

HOTEL GEORGE-V (Salon de la Paix)
31, avenue George-V 75008 Paris

VENDREDI 22 JUIN à 15 H

IMPORTANTS TABLEAUX ANCIENS. – Me ADER, PICARD, TAJAN commissaires-priseurs. MM. Torquin, Herdhebaut et Latreille, Ryaux. (Expositions publiques Hôtel George-V-Salon de « la Paix » mercredi 20 juin de 15 h à 22 h et jeudi 21 juin de 10 h à 22 h).

(Veuillez contacter Chantal Grangé au (1) 42-61-80-07, poste 446.)

TABLEAU WILLEM CLAES HEDA (1594-1670).
– Me POULAIN, LE FUR, commissaires-priseurs.

TOKYO – HOTEL OKURA (Salon Gyokutei)

MARDI 19 JUIN à 18 H 30 (heure de Tokyo)

En duplex avec Paris-Opéra comique 11 H 30 (heure de Paris)

IMPORTANTS TABLEAUX MODERNES

Buffet, Brasilier, Chagall, Degas, Delaunay, Van Dongen, Dufy, Ernst, Foujita, Kisling, Laurencin, Léger, Marquet, Matisse, Modigliani, Oguiss, Picabia, Picasso, Rouault, Signac, Utrillo, Vlaminck, Vuillard. – Mes ADER, PICARD, TAJAN – EST OUEST (MM. André Pacitti et Amaury de Louvencourt, Thierry Picard experts).
Expositions publiques à TOKYO – Hotel Okura lundi 18 juin 10 h à 18 h, 19 juin de 10 h à 15 h.
Pour tous renseignements : TOKYO : Est-ouest, galerie d'art Impérial Hiroo 4-11-35, Minami Azabu, Minato-Ku, Tokyo 106, Japon : Tél. : (03) 449-74-77 Fax : (03) 440-76-90.
(Paris : Tél. : (1) 42-74-58-04 – Fax : (1) 42-74-39-50.
PARIS : ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart 75002 PARIS – Tél. : (1) 42-61-80-07 – Contacter le poste 463 – Fax : (1) 42-60-79-09.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

Accélération des réformes au lendemain des élections

La Tchécoslovaquie lance un vaste programme de privatisation

Au cours du dernier conseil des ministres du gouvernement sortant de Prague, jeudi 13 juin, le ministre des finances M. Vaclav Klaus – qui sera probablement reconduit dans ses fonctions – devait présenter un programme de privatisation. Il s'agit d'un des principaux volets du train de réformes économiques actuellement mis en œuvre en Tchécoslovaquie.

L'hypothèque des élections ayant été levée, et le premier ministre sortant, M. Marian Calfa, chargé de former un nouveau gouvernement, la Tchécoslovaquie s'apprête à se lancer dans des réformes économiques d'envergure. Le débat qui a opposé tout au long de l'hiver et du printemps les partisans du gradualisme à ceux des réformes rapides s'est clos avant même la tenue du scrutin.

Même si certains dirigeants, comme le vice-premier ministre sortant M. Valtr Komarek, et des représentants du Parti chrétien-démocrate continuent d'attaquer le trop grand empressement de leurs collègues, d'importantes mesures devraient être prises avant la fin de l'année ou au début de 1991. La réforme des prix annoncée le mois dernier prendra effet le 9 juillet prochain. *Elle se traduira par une* forte hausse de nombreux prix de détail *(le Monde du 29 mai)* et devrait être poursuivie au cours des prochains mois.

Selon M. Nikolaj Ordnung, de l'institut d'économie de l'Académie des sciences de Prague, le gouvernement entend *« corriger cette année les principales distorsions de prix, ce qui signifie une massive réduction des subventions et une diminution de la taxation excessive sur certains produits »*.

La Tchécoslovaquie souhaite par ailleurs libéraliser ses importations et parvenir, en janvier prochain, à une convertibilité interne du rouble. Les entreprises, incitées à convertir en couronnes leurs avoirs en monnaies convertibles, se verront alors garantir un libre accès aux devises. D'autres mesures, *comme la création d'agences pour* l'emploi, sont en train d'être mises en œuvre.

Le gouvernement de Prague a déjà beaucoup œuvré pour la réintégration de la Tchécoslovaquie dans la communauté commerciale et financière internationale. Les étrangers peuvent désormais réaliser librement des investissements dans le pays, y compris acquérir des actifs industriels et des biens immobiliers. Le pays devrait figurer prochainement *parmi les nouveaux* membres du Fonds monétaire international.

Comme dans les autres pays de l'Est, le problème majeur demeure le passage au secteur concurrentiel des grandes entreprises d'Etat. Il est *projeté de transformer* les groupes industriels en sociétés anonymes. Mais le montant de l'épargne disponible pouvant être affecté aux achats d'actions est actuellement très faible. Des actions gratuites devraient donc être distribuées par l'Etat aux salariés.

Le processus de privatisation doit, selon M. Ordnung, intervenir le plus rapidement possible, car *« si nous libéralisons les prix sans placer les agents économiques en situation de concurrence, nous pourrions rapidement nous retrouver en situation d'hyperinflation »*. En attendant, le gouvernement compte sur le développement des petites et moyennes entreprises, dont la création est libre depuis le 1er mai, pour amorcer la concurrence et développer le secteur hypertrophié des services.

F. L

IGS ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

les 3emes Cycles de Management

10 mois de formation
7 mois de mission en entreprise

- Agir en généraliste de l'entreprise
- Maîtriser les savoir-faire professionnels

Trois 3e cycles spécialisés

- Ressources humaines et communication
- Finance et contrôle de gestion
- Qualité totale et gestion de projet

Admission :
Diplômés de l'enseignement supérieur (écoles d'ingénieurs, IEP, maîtrise...) qui souhaitent se préparer à des postes de responsabilités globales.

Concours :
26, 27, 28 ou 29 Juin - Recrutement immédiat
Renseignements : (1) 47.57.31.41.

GROUPE IGS
Institut de Gestion Sociale

NOM _____ PRENOM _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____ VILLE _____
☐ souhaite recevoir une brochure des 3e cycles de Management

INSTITUT DE GESTION SOCIALE, 120 rue Jean-Jaurès 92300 Levallois Perret
Etablissement privé d'enseignement supérieur

LM 1508

Des petits patrons à la dent dure

M. Ladislav Vostarek et M. Jan Zurek sont les cofondateurs de l'Association des entrepreneurs tchécoslovaques. Ils affirment *représenter* 100 000 petites entreprises privées – en fait des entrepreneurs individuels – sur les quelque 200 000 que compte le pays. Le premier, avocat, veut se spécialiser dans le conseil fiscal ; le second, économiste, va diriger la représentation de la firme internationale d'audit KPMG à Prague. En tant qu'embryon de patronat, ils se placent déjà dans l'opposition.

« Le Forum civique ? Ce sont des gauchistes. Au-delà du slogan « retour à l'économie de marché », il n'y a rien. Ces gens-là veulent des magasins pleins, le plein emploi, et pas de propriété privée », disent-ils sans mâcher leurs mots.

Ceux qui représentent, aux yeux des Occidentaux, la rupture avec le communisme sont, pour ces néo-entrepreneurs, les continuateurs du système. M. Vaclav Klaus, le ministre des finances qui aime à se définir comme un monétariste friedmanien, ne serait qu'un *« cryptocommuniste »*. *« Moins d'une semaine avant les élections, il a déclaré qu'il ne devait y avoir ni riches ni pauvres »*, s'indignent MM. Vostarek et Zurek. *« C'est la mentalité typique de notre pays. Depuis 1948, on applique la théorie de l'estomac égal : chacun doit avoir la même chose, parce que tous les hommes ont le même estomac ! »*

Quel programme économique souhaitent les entrepreneurs tchécoslovaques ? D'abord, une véritable privatisation, avec mise sur le marché des entreprises d'Etat. *« Par exemple, il n'y a pratiquement pas de restaurants privés, parce que la mafia des restaurants d'Etat tient tout. A Prague, la RAJ Praha 1, avec ses 4 000 employés, est en situation de monopole. »* Ils sont opposés au projet de M. Vaclav Klaus de distribuer des obligations à tous les citoyens pour leur permettre d'acheter des parts d'entreprises privatisables : *« Les gens n'y connaissent rien, ça ne peut pas marcher. C'est une idée élégante sur le papier, mais d'inspiration communiste. »*

Obtenir des statuts et une fiscalité favorable pour les entreprises privées (par exemple des délais d'amortissement plus courts), ce sera l'objet de leurs démarches dans les mois qui viennent : *« Il n'y a pas de temps à perdre, les entrepreneurs veulent pouvoir travailler. Le pays ne peut pas se permettre de discuter pendant deux ans sur des problèmes théoriques. Les cercueils aussi sont doublés de velours. »*

SOPHIE GHERARDI

MONTRES CAMEL TROPHY

JUNGLE PROOF*

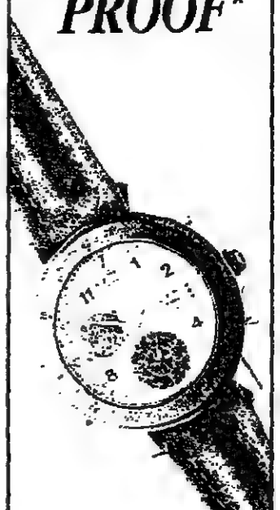

* La montre à l'épreuve de la jungle.

MULTICHRONO : chronographe multifonction - étanche 5 ATM. prix conseillé : 1 990 F
Horlogers Bijoutiers
Bijoutiers Guilde des Orfèvres
Grands Magasins - Aéroports
Liste détaillée : (1) 42.43.25.63
Distributeur exclusif : EFA France

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Rens. : 45-55-91-82, poste 4330

SIEMENS

Quelquefois, il est bon de faire ses preuves au ras des pâquerettes.

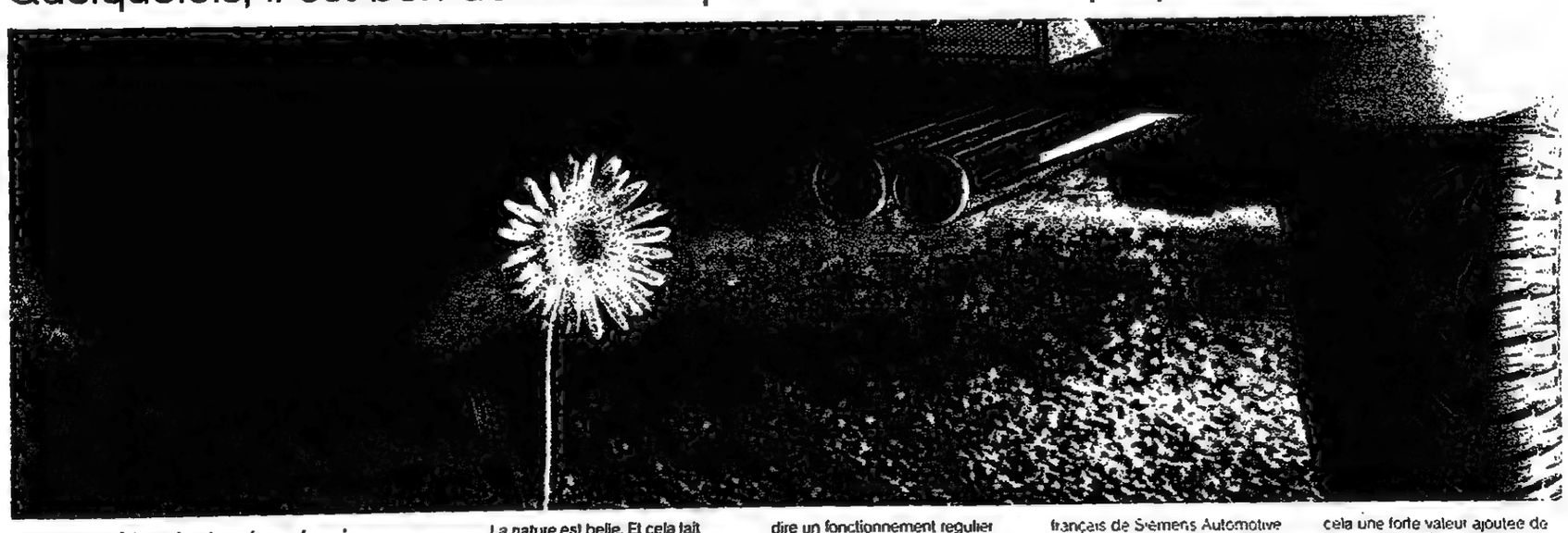

Un modèle de technologie en électronique automobile. Conçu en France.

La nature est belle. Et cela fait bien longtemps que les *constructeurs automobiles le* savent. Autant en profiter.
A bord de ces *nouvelles voitures* qui pensent, surveillent et commandent, les systèmes électroniques les plus perfectionnés. Pour les freins, le système anti-blocage des roues. Sous le capot, un nouveau cerveau électronique Siemens qui assure en permanence et de manière optimale, le réglage de l'allumage et de l'injection ainsi que le dosage du carburant. Cela veut dire un fonctionnement régulier du moteur, une consommation *calculée au plus juste* et une réduction sensible de la pollution *par gaz d'échappement.*
Donc des voitures plus propres, *plus économes, plus sûres.*
Pour développer et fabriquer *ces nouvelles technologies qui* équiperont les voitures de demain, Siemens, *l'un des grands* de l'électronique automobile, s'est tout naturellement tourné vers la France et le savoir-faire français. En étroite collaboration avec les ingénieurs et techniciens français de Siemens Automotive à Toulouse, véritable centre de compétence mondial.

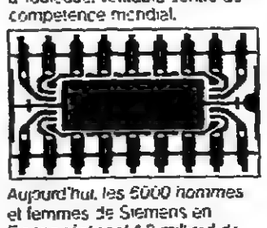

Aujourd'hui, les 6000 hommes et femmes de Siemens en France réalisent 1,2 milliard de francs à l'exportation. Ajouter à cela une forte valeur ajoutée de 2 milliards de Francs et des achats auprès de ses partenaires français de 2,3 milliards de francs, le résultat est un beau bilan pour l'économie française. Et *un bel exemple de partenariat* entre 2 pays européens.

Pour tout renseignement concernant Siemens, contactez
Siemens SA
39 - 47 Boulevard Ornano
93527 St-Denis Cedex 2
Tel : 49.22.31.00

Bruval

(Publicité)

JACQUES GAUTIER

« LE RÊVE ET L'INFINI »
Lithographie numérotée et signée. Tirage limité à 75 exemplaires. 980 F.
36, rue Jacob, 75006 PARIS.
Tél. : 42-60-84-33.

FÊTE DES PÈRES

BONNE FÊTE PAPA !
Ah ! si votre papa était une mère, on l'aurait déjà fêté dans la Rome antique... Mais voilà, il est seulement père et, pour avoir sa fête, lui aussi, il fallut attendre jusqu'en 1952, date à laquelle elle a été créée. C'est donc avec un certain retard que tous les pères ont enfin un jour qui leur est consacré. C'est pour vous une raison de plus de réparer – en beauté – cet arriéré, ce dimanche 17 juin par exemple, en inondant votre papa de cadeaux ! Evidemment, la cravate, c'est bien, mais nous avons voulu pousser votre imagination un peu plus loin, pourquoi pas une paire de chaussures, un costume, un blouson pour le week-end, des chemisettes, un sac de golf, un stylo ou même un bijou ? Sans oublier, bien entendu, les eaux de toilette !

• LA CHAUSSURE ANGLAISE A PARTIR DE 450 F

L'élégance hors du temps, c'est un cadeau toujours sûr pour un père, surtout lorsqu'il s'agit de chaussures. Et, justement, les modèles que propose Ashford ont tous cette élégance-là. Fabriquée en Angleterre, la collection demeure classique on ne peut plus. Les modèles sont proposés en trois coloris, gold, noir ou bordeaux, dans des styles Richelieu, mocassins, derby boots ou chaussures de golf. Toujours cousus Good-Year pour assurer une longue vie. Bref, un rapport qualité-prix extraordinaire les jours normaux, et encore plus maintenant puiqu'ils sont en soldes. Voici des Richelieu à partir de 450 F. Existent du 38 au 48 1/2 par demi-pointures et plusieurs largeurs. 4, rue du Général-Lanrezac et 24, rue de Châteaudun à Paris.

• UN CADEAU D'ART

Chez Jacques Gautier on donne dans l'art, car c'est un vrai artiste au sens propre du terme, et aux multiples talents. Aussi à l'aise dans la création de bijoux que dans le dessin ou le travail du vitrail. L'inspiration, le rêve et l'infini trouvent leur pleine gloire dans de magnifiques boutons de manchettes en émaux noirs et blancs, rappelant des sphères dans le cosmos : vous trouverez également une très belle lithographie de même inspiration forte. Voici encore de très beaux boutons de manchettes structurés dans des émaux « rubis » aux éclats fantastiques qui nous rappellent les vitraux de Jacques Gautier. A partir de 1 500 F. 36, rue Jacob, 75006 Paris. Tél. : 42-60-84-33.

• PLEIN DE CADEAUX EN PROMOTION

L'adresse de Michel Swiss est l'endroit rêvé pour celui qui cherche un cadeau pour papa. En effet, cette parfumerie de luxe croule littéralement sous les bonnes affaires signées des grands noms de l'industrie de luxe et de la mode française. Bien sûr, vous y trouverez son eau de toilette préférée, même s'elle vient de sortir. Mais encore de la maroquinerie jusqu'aux grands sacs de voyage. Des cravates par centaines, toutes sortes de stylos, des chemises polo, des objets de rasage, des briquets, des trousses de voyage, et autres, toujours à des prix défiant toute concurrence. 16, rue de la Paix (2e étage asc.) et dans la nouvelle boutique au 24, av. de l'Opéra à Paris. Ouvert de 9 heures à 18 h 30.

• LA MODE DES PRIX !

Voici des prix bas pour une mode intelligente. David Shiff vous prouve qu'impossible n'est pas français. Car n'a-t-il pas réussi l'impossible en proposant deux costumes en laine super-100 pour seulement 5 000 F ? Cette laine infroissable que l'on appelle aussi la laine « froide », excellente pour les beaux jours puisque vous resterez impeccable toute la journée ! Le rêve des hommes d'affaires donc, et cela à moins de 40 % moins cher qu'ailleurs. Bien entendu, vous trouverez également tous les accessoires nécessaires à l'élégance masculine pour la fête des pères, et à des prix incroyables, comme d'habitude. 13, rue Royale, dans la cour et 4, rue Marbeuf, au premier étage à Paris.

• POUR UN GENTLEMAN !

Votre père est un gentleman ? Dans ce cas, il préfère Old England, le temple parisien de la mode classique et du style irréprochable. Vous y trouverez donc les plus beaux vêtements britanniques qui soient, déjà en solde, mais également, beaucoup d'idées cadeaux pour la fête des pères, par exemple, le valet de nuit avec presse chauffante pour le pantalon, 2 200 F, un panier à pique-nique, superbe, pour 995 F, 30 motifs différents d'écussons brodés main à 295 F, de vrais mouchoirs en lin, très fin, brodés ou bordés de dentelle, 100 F. Pour les papas voyageurs, la housse à cravates en toile et cuir à 650 F fera très plaisir, comme le plaid en cachemire et laine à partir de 2 800 F. Et ce ne sont que quelques exemples ! 12, bd des Capucines, 75009 Paris.

• LES CRAVATES D'ART

A la galerie Jacques Gautier, les cravates se font œuvres d'art, en plus de remplir leur fonction normale ! En effet, deux artistes-peintres ont été invités à présenter des cravates de soie peintes à la main ! (A partir de 350 F.) Elles deviennent alors des tableaux aux dessins et aux coloris magnifiques que nous devons à la jeune Vénétienne Anna Maria Cappeller ainsi qu'à Roger Trystram. Sans doute plairont-elles à tous les papas non conformistes. Bien entendu, sont présentes les cravates-bijoux de Jacques Gautier, en argent rehaussés d'émaux dont il détient le secret. Vous savez, ce sont ces cravates que l'on retient par une corde ! 36, rue Jacob, 75006 Paris. Tél. : 42-60-84-33.

• POUR UN HOMME ÉLÉGANT

L'élégance masculine ne change jamais d'adresse, c'est pourquoi La Vogue se trouve toujours à deux pas de l'Opéra Garnier, au 38, bd des Italiens. M. Chataignier vous y proposera un grand choix de chemisettes en voile de coton, d'une finesse extrême, signées Pierre Cardin, à 419 F. Voici également la ligne Alain Delon, avec un costume en draperie légère à 3 250 F et ses cravates très fleuries à 319 F. Un ensemble de soie : caleçon, cravate et pochette dans un coffret pour papa à 727 F. Un costume fantaisie Louis Féraud, très agréable et très léger, à 2 690 F. Pour votre yacht sur la Côte d'Azur, vous aimerez sans doute les blousons à manches kimono, en plusieurs coloris, à 590 F, ou alors les polos en coton mercerisé de Christian Dior, à 5F.

• GRIFFES ET CACHEMIRES SURPRENANTS

Voici deux adresses exceptionnelles dont vous pouvez profiter, seulement si vous avez découpé l'invitation ci-contre ! Il s'agit d'Espace Cachemire au 101, rue Réaumur, à Paris, qui vous propose des pulls en cachemire, sublimes, à 40 % moins cher qu'ailleurs, en 42 coloris et avec tous les cols possibles. De plus (chut !), il y a des soldes dans l'air ! Voici encore Certains préfèrent les griffes, au 103 de la même rue, une boutique de prêt-à-porter pour hommes avec des signatures prestigieuses. Costumes en laine super-100 à 2 500 F, en lin dans une coupe très mode avec six pinces au pantalon, 1 500 F. Vestes en coton à 540 F, cravates en soie avec les dernières impressions à la mode pour 159 F et, bien sûr, les trois polos en maille piquée et sans couture, 100 % coton, à 160 F et en 25 coloris !

• POUR L'HOMME ENFIN !

Ces messieurs est une boutique toute nouvelle, mais à qui on peut prédire une longue vie. Ici, vous pouvez trouver ce dont monsieur a besoin dans le quotidien, du matin au soir. Tous les objets sont choisis avec le goût sûr de Mme Roger, sa directrice, qui trouvait que l'univers masculin était trop triste ! Jusqu'à son arrivée... Vous trouverez également des montres, des articles de bureau, des arts de la table, des boîtes à cigares, à chaussures, à jeux, toujours en bois, magnifiques, pour ne citer qu'une partie de cette collection d'objets, souvent inédits ! 57, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris. Tél. : 45-01-72-87.

• L'OPTICIEN DE LUXE

Meyrowitz, l'opticien de renom, a plus de cent ans d'expérience. En effet, dans cette maison, on vous aide à être vous-même, à chercher la perfection dans une tendance très classique et très équilibrée. Des lunettes sur mesures peuvent être réalisées selon vos besoins spécifiques ou selon vos envies, en or, en écaille... Les opticiens de la maison, pour mieux vous servir, sont toujours à l'affût des nouveautés en matière de verres de correction et en font venir, au besoin, des États-Unis, du Japon ou d'ailleurs. Bref, des lunettes uniques, c'est chez Meyrowitz que vous les trouverez, ainsi que tous les instruments optiques « introuvables » tel que le thermomètre qui va jusqu'à – 60° C ! Meyrowitz, 5, rue de Castiglione, 75008 Paris.

Ça vient de sortir

Balade en Peugeot.

Tout ce qui est signé Peugeot ne fait pas vroum, vroum puisque voici également les Peugeot Cycles, des sublimes vélos qui se divisent en trois collections. A savoir les vélos de course, puis les tout-terrain VTT, qui grimpent même dans les montagnes et, pour finir, les « Traditions », des bicyclettes magnifiques pour se balader à la campagne avec, notamment, des modèles de style hollandais tout noir, plus beaux que des Harley Davidson et presque aussi rapides ! 1 395 F. 72, av. de la Grande-Armée à Paris. Tél. : 45-74-27-38.

Branché en sécurité !

Bollé, et ses lunettes de soleil sont épatantes avec, notamment, des modèles très « Freud » façon écaille et verres verts ou noirs, mais ce n'est pas tout, ces verres sont uniques au monde. Irex, c'est leur nom, assurent une protection totale des yeux contre les rayons nocifs du soleil. A partir de 410 F.

Un soin du corps.

L'efficacité en profondeur, c'est ce que proposent les nouveaux soins du corps de René Guinot grâce aux liposomes qui augmentent la vitesse et la profondeur de la pénétration ! Une ligne basée sur trois célèbres concepts : mincir, raffermir et hydrater. C'est idéal pour les beaux jours ! sept produits en tout, allant de 80 à 250 F. 6, rue de la Paix 75002 Paris.

Une nouvelle Dior.

Une suite logique dans la ligne des montres Dior, la nouvelle « Blackmoon Baghera » qui vient de sortir. En effet, elle ressemble au classique « Blackmoon » sauf sur deux points, le bracelet est une chaîne dorée et la montre elle-même est légèrement galbée. Elle épouse ainsi parfaitement le poignet de l'heureuse élue !

Papa au parfum !

- *Une trousse kangourou qui se déplie et s'accroche dans la salle de bains ! Elle est signée Lacoste et contient une eau de toilette et un gel moussant pour les papas qui aiment le frais. 250 F.*
- *Duc de Vervins est le nom d'une nouvelle eau de toilette crée par Houbigant. Dans un flacon « Empire », cela va de soi, vert émeraude et rehaussé d'or, pour une fragrance délicate et sensuelle grâce aux épices et aux fruits mystérieusement associés.*
- *Furyo, une eau de toilette signée Jacques Bogart proposée dans un coffret contenant également un briquet, noir et sobre, mais à quoi bon, on ne fume plus ! 210 F le coffret.*
- *N'oubliez pas non plus le très original « Parfum d'homme » de Montana dans une boîte rouge vif et dans un flacon de verre sculpté gris-marron. Pour les papas résolument modernes. 175 F pour 75 ml.*
- *Une trousse de voyage très élégante avec le monogramme de Nino Cerruti, elle propose, à l'intérieur, un petit vaporisateur de sa première eau de toilette et un déodorant assorti pour 215 F.*
- *Teck, le dernier de Molinard pour les messieurs, dans un coffret spécial week-end puisque en modèle réduit, voici l'eau de toilette en vaporisateur et un baume après rasage, 170 F.*
- *Patou pour Homme n'est pas sortie ce matin mais c'est une eau de toilette toujours très chic, dans un emballage inspiré de la loupe d'amboine pour un flacon très, très élégant. 180 F pour 60 ml.*
- *Après Acier et Absolu de la gamme Masculin, voici Enxergure, une nouvelle eau de toilette qui vient de sortir, raffinée et dans une fraîcheur hespéridée. 60 F les 100 ml dans les grands magasins...*
- *Pour tout achat d'un vaporisateur 100 ml Tuscany, chez tous les dépositaires d'Aramis qui coûte 255 F, on vous proposera, contre 40 F supplémentaires, un grand et beau sac de voyage noir avec applications de cuir naturel, offre valable jusqu'au 30 juin.*

GUNNAR P.

MICHEL SWISS
vous accorde les mêmes remises exceptionnelles qu'aux touristes étrangers
PARFUMS
ACCESSOIRES HAUTE COUTURE
PRODUITS DE BEAUTE
MAROQUINERIE
PORCELAINE
PLACE DE L'OPERA
16, rue de la Paix 75002 Paris. 2e étage TÉL. : 42.61.61.11
Du lundi au Samedi de 9 h à 18 h 30 sans interruption
PLACE VENDÔME
LES GRANDES MARQUES

SOLDES
à partir du 1er Juin
Montée main, finie main, entièrement cousue tout cuir.
à partir de 450 F
Richelieu 790 F 450 F
Dans la limite des stocks
Ashford
le pur style anglais
4, rue du Général Lanrezac, 17e
Mo Etoile - Tél. 48 88 98 66
24, rue de Châteaudun, Paris 9e
Mo N.D. de Lorette

LES MESSIEURS
PARIS
57, AVENUE VICTOR-HUGO, 75116 PARIS
TÉL. : (1) 45-01-72-87

ÇA PLAIT A PAPA
costumes et vestes d'été, chemises, voile suisse, chemisettes, polos 100 % coton, cravates, ceintures, etc.
les meilleures griffes parisiennes choisies à :
LA VOGUE
38, bd des Italiens (près Opéra)
et centre commercial Vélizy 2 - Détaxe à l'exportation

Affaires Royales
PRÊT-A-PORTER HOMME-FEMME
Venez découvrir le discounter de luxe le plus chic de Paris à sa nouvelle adresse
NOUVEAU
13 RUE ROYALE
PARIS 8
DAVID SHIFF
CLUB des 10
4 RUE MARBEUF
PARIS 8
60 BIS RUE DE PARIS
ST-GERMAIN-EN-LAYE

OLD ENGLAND
LA CRAVATE
Offre Spéciale
Fête des Pères
195 F
12, bd des Capucines - 9e
Tél. 47 42 81 99

L'ESPACE CACHEMIRE
La fête des pères avec le plus grand spécialiste de **Cachemires Made in Scotland.** Un choix de pulls **unique en Europe.** Tous teints fils à fils et finis à la main. Conservez précieusement cette invitation, elle est indispensable pour bénéficier de nos **prix de gros.**
101 et 103, rue Réaumur 75002 Paris.
Parking Bourse. Tél. : 42-36-68-53.

هكذا من الأصل

AFFAIRES

Ces managers qui lisent la Bible

Existe-t-il une façon chrétienne de gérer les entreprises, de conquérir des marchés, de lancer une OPA... ou de licencier ? Question d'actualité au moment où certains patrons s'interrogent sur la place que doit occuper l'éthique dans l'entreprise

AU petit jeu de l'excellence, les entreprises *aiment aussi se faire* remarquer aujourd'hui par la façon dont elles savent « gérer » les hommes. Quelle différence peut-il alors exister entre un patron humaniste ou branché sur la dernière mode managériale et un chef d'entreprise chrétien ?

Au Centre chrétien des patrons et dirigeants d'entreprises français (CFPC), dont l'origine remonte à 1926 mais qui ne se reconnaît comme un mouvement de l'Eglise catholique que depuis 1946, une définition circule en forme de plaisanterie... dans les limites permises par l'austérité du lieu. *« On reconnaît un patron chrétien,* dit-on, *à ce qu'une des poches de sa veste est déformée parce qu'elle contient... une bible. »* Un autre dirigeant confie volontiers qu' *« il faut que les patrons chrétiens soient provocateurs, sinon cela n'a aucun intérêt »*. Seraient-ils donc atypiques, ces employeurs, tantôt guidés par la *« pensée sociale de l'Eglise »* afin d' *« introduire le ferment évangélique dans la vie économique »*, tantôt développant une autre conception de l'économie et jouant les empêcheurs de gérer en rond ?

« Un bon gestionnaire »

Aux dernières assises du CFPC, en mars dernier à Bordeaux, sur le thème évocateur « Lève-toi et marche », des dirigeants ont livré leur témoignage. *« Le profit me fait marcher,* expliquait Jean Lebranchu, PDG de Lebranchu SA (équipement automobile), *car il permet de progresser. Il faut le considérer comme un plus partagé. »* Mais il ajoutait que son souci des exclus l'avait conduit à embaucher des handicapés et des délinquants et à investir dans la zone économique dévastée de Longwy. Quant à Christian Chevalier, directeur général de Cotec (composants informatiques), il racontait qu'il n'avait pas voulu embaucher *« que les plus efficaces. Nous avons donc recruté des femmes célibataires chargées de famille, des jeunes en difficulté »*. Des gestionnaires avec un « plus social » ?

La spécificité n'est pas si simple à cerner. Bien des patrons font du « social » sans se réclamer du christianisme et *a contrario* l'histoire fourmille d'exemples de dirigeants chrétiens qui se sont comportés en capitaines d'industrie purs et durs, obéissant d'abord et avant tout aux lois du marché...

« Un patron chrétien doit être un bon gestionnaire », assure Jacques Vial, cinquante-neuf ans, PDG du groupe Vial (repoussage des métaux), qui regroupe neuf sociétés occupant 290 personnes, et nouveau président du CFPC. Homme de PME au verbe clair, Jacques Vial récuse les sous-entendus selon lesquels *« un patron a du mal à être chrétien. S'il est bon chrétien, on dit qu'il est mauvais patron et s'il est bon patron, on dit qu'il est mauvais chrétien »*. La quadrature du cercle...

« Le plus lourd tribut »

Pour François Guiraud, ancien PDG de Fichet-Bauche, qui a la particularité d'être protestant et vice-président d'un CFPC très « catho », *« il n'y a pas de méthode chrétienne de gestion des entreprises. Le chrétien est dans le monde et il est confronté aux mêmes réalités »*. Inutile donc de chercher la différence entre un projet d'entreprise « humaniste » et un projet d'entreprise « chrétien », il n'y en a pas. Pour autant, un patron chrétien, selon François Guiraud, met d'abord en avant le fait que l'entreprise est un *« corps social »* et pas seulement un ensemble de machines destinées à produire. Une conception qui peut jouer... même en cas d'OPA.

En fait, le discours est partout presque identique : c'est dans ses motivations et dans son comportement que l'on reconnaît le chrétien derrière l'employeur. *« Il y a une manière d'être un patron chrétien,* confie Jean-Noël Bongrain, PDG du groupe agroalimentaire Bongrain. *Cela se traduit par un grand respect des hommes qui travaillent à tous les niveaux de l'entreprise, c'est-à-dire un grand sens du service. Le service, c'est être à l'écoute des autres, cela suppose un grand amour de son produit et de son métier. Le profit ne peut pas être le seul objectif. Il faut établir une hiérarchie des valeurs. »*

Le plus cruel souvenir de Jean-Daniel Bongrain est d'avoir dû licencier en 1980 lorsqu'il a racheté des entreprises de charcuterie : *« Dans le cas des fermetures d'usines, le personnel n'est jamais responsable et pourtant c'est lui qui paie le plus lourd tribut. »* Ancien président de Poclain, Pierre Bataille a été confronté à un dilemme identique. En 1985, les difficultés de la filiale Poclain Hydraulics (composants hydrauliques) le conduisent à chercher un acquéreur. Un groupe américain se met sur les rangs mais annonce son intention de licencier 125 personnes sur 600. Pariant sur le développement prometteur de nouveaux produits, Pierre Bataille reprend l'affaire qu'il avait lui-même créée en s'engageant à conserver la totalité du personnel.

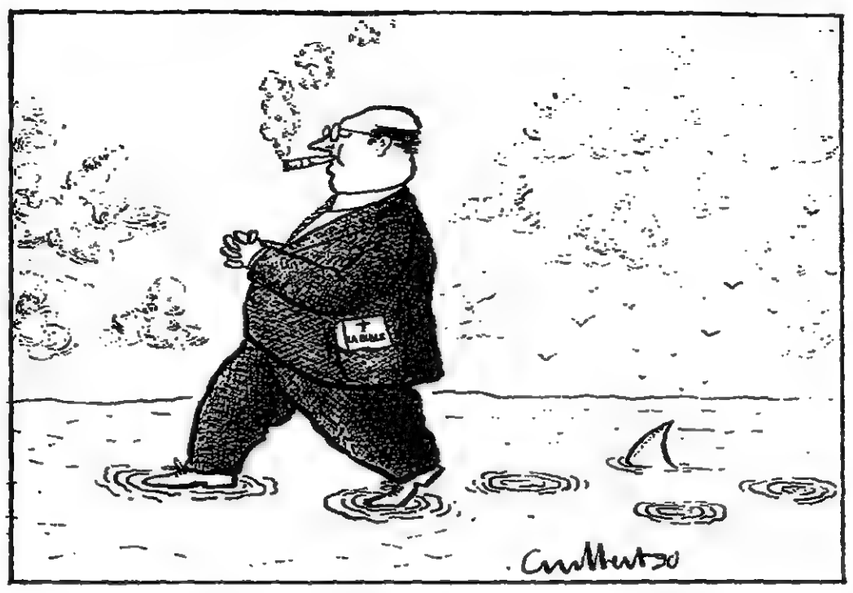

Aujourd'hui, Poclain Hydraulics emploie 500 personnes, mais Pierre Bataille se défend d'avoir eu il y a cinq ans un comportement spécifique de dirigeant chrétien : *« Je n'ai pas de position de principe selon laquelle un patron chrétien ne licencierait pas. Au contraire. Il faut une certaine mobilité et le chef d'entreprise a pour devoir de faire marcher son entreprise. Si on a du personnel en surnombre, il ne faut pas le garder. »* Il se souvient amèrement d'avoir écouté en 1975 le ministre des finances qui lui déconseillait de licencier les 2 000 personnes en trop dans le groupe Poclain. Résultat de cette *« faute majeure »*, le groupe est aujourd'hui *« sous la houlette américaine »*.

L'important, pour Pierre Bataille, c'est *« la considération des personnes »* qui ne doivent pas être traitées comme des *« pions »* : *« On peut vouloir être plus efficace, mais on ne doit pas sacrifier les hommes à la quête de l'efficacité à tout prix. »* Ainsi, dans son entreprise, l'intéressement permet de distribuer, après rémunération du capital, 30 % des profits au personnel. Pour le CFPC, un patron chrétien est animé par quatre exigences : la dignité de la personne, le primat des exigences de l'amour, la destination universelle des biens et la subsidiarité (chaque échelon hiérarchique se voit reconnaître tout le pouvoir de décision dont il est capable). La gestion est d'abord conçue comme un service. Idyllique ?

« La responsabilité répartie »

« Les chrétiens cherchent à construire l'homme par amour pour Jésus-Christ, souligne André Courtaigne, ancien président du CFPC. *Cela donne aux actes une autre motivation, un autre sens, un autre but. » « Nous ne faisons pas de l'économie de marché une idole,* ajoute-t-il. *Pour l'abondance, elle est la meilleure. Elle est le support des autres libertés fondamentales. »* Mais André Courtaigne évoque aussi ses *« mauvais côtés »* : dureté de la concurrence, incapacité à donner du travail à tout le monde... Et il en conclut que *« dans les devoirs d'un employeur chrétien, il y a l'autonomie, la participation et la formation des hommes »*.

L'optique de François Guiraud est voisine : *« La complexité du monde moderne oblige à passer de la logique de l'obéissance qui a fonctionné partout à la logique de la responsabilité répartie. Les chrétiens doivent être plus responsables que les autres. »* En bon navigateur, François Guiraud pense que le chrétien a une meilleure boussole...à condition de savoir s'en servir, même quand on est patron. Il est d'abord libre à l'égard du monde – ou plutôt de « ce » monde – ce qui doit le conduire à *« faire attention aux idoles que sont l'argent, le goût du pouvoir et l'adoration de ses propres œuvres »*. Grâce à la Bible, il a *« une culture qui permet de discerner »* et qui l'aide à s'orienter. Enfin, mieux armé en principe pour avoir une notion du bien et du mal, il peut faire des choix éthiques qui dans l'entreprise sont un *« code de conduite »*. *« L'entreprise,* assure François Guiraud, *est un lieu de création de richesses. Elle offre plus qu'elle ne consomme. Les personnes doivent s'y sentir plus libres, plus créatrices. »*

Apparemment plus soucieux d'affirmer leur identité, les patrons chrétiens ne sont pas, loin s'en faut, tous au CFPC. Celui-ci revendique environ 1 500 cotisants (+ 15 % en 1989), le cercle s'élargissant à 2 500 avec les sympathisants. Présenté par Jacques Vial comme un *« mouvement de conversion personnelle »*, où chacun témoigne sa foi dans les entreprises et au sein des unions patronales, avec le soutien auprès des sections d'une centaine de prêtres et de quelques pasteurs comme conseillers spirituels, le CFPC est décidé à sortir de sa discrétion, à gommer son image de simple club de réflexion. *« Le CFPC s'est peu manifesté parce qu'il avait besoin de se forger une pensée,* explique Jacques Vial. *Le virage a été pris en 1980 en Avignon et le thème des assises d'Angers en 1984 – vivre l'Evangile dans l'entreprise – a été perçu comme un électrochoc. »*

A Bordeaux, Jacques Vial a lancé le « PAP » : prier, agir, parler. *« Le temps est venu de passer à l'action »*, dit-il aujourd'hui, à la fois dans les entreprises et en lançant des campagnes à l'intention de l'opinion publique. Depuis longtemps le CFPC est sensible dans ses réflexions à des thèmes comme la précarité, le chômage, le monde à deux vitesses ou ce que François Guiraud appelle les solitudes et les pauvretés, l'endettement du tiers-monde, le partage des richesses, etc.

« L'engrenage de l'immoralisme »

Aujourd'hui, Jacques Vial envisage de lancer une campagne contre la corruption, persuadé, comme Roger Fauroux, ministre de l'industrie, était venu le dire à Bordeaux, que *« nous sommes les seuls au sein du patronat à pouvoir le faire »*. La montée de la corruption qu'il discerne, c'est, dit-il, *« l'engrenage de l'immoralisme »*. *« On va prendre des coups,* dit-il en voulant se persuader, *mais cela ne nous fera pas reculer. »* L'exemple vient de haut...

De son côté, François Guiraud anime un groupe de travail sur l'utilisation du temps afin de parvenir à une plus grande souplesse. Idée de base : *« Il faudra apprendre à gérer le temps avec une plus grande liberté, accepter par exemple d'être un peu moins riche et d'en disposer davantage pour des activités gratuites... »* Le CFPC pourra-t-il compter sur de nouveaux partenaires dans ses nouvelles croisades ? Membre auditeur de l'assemblée permanente du CNPF, désormais reconnu par une Eglise qui lui a longtemps battu froid, plus œcuménique et donc plus ouvert aux protestants, nouant des contacts privilégiés avec la CFTC mais sans ignorer CFDT et CGC, il a même fait une incursion à la dernière fête de la Jeunesse ouvrière chrétienne. La JOC avait invité Jacques Vial et celui-ci a dû la surprendre en s'y rendant... Les patrons chrétiens sortent aussi de leurs entreprises et de leurs paroisses. Premiers pas...

MICHEL NOBLECOURT

Protestants : une gestion de la retenue

Presque aussi mystérieuse que la franc-maçonnerie, la HSP (haute société protestante) a longtemps suscité curiosité et fascination. Plus récemment, lors de la bataille entre M. Claude Bébéar et M. Bernard Pagezy pour le contrôle de la Compagnie du Midi, certains avaient glosé sur l'éternelle rivalité entre catholiques et protestants. Existerait-il encore une manière particulière de se comporter en affaires lorsqu'on a été élevé dans la religion de Luther et de Calvin ?

Une chose est sûre, les protestants sont relativement nombreux dans l'industrie ou la finance. Au point d'y avoir fondé des dynasties comme, par exemple, les Schlumberger-Seydoux, les Peugeot, les Saint-Geours, les Dumas-Hermès. Mais le temps semble passé de privilégier l'origine religieuse pour choisir ses collaborateurs : ainsi pour diriger leur groupe, les Peugeot ont choisi Jacques Calvet, connu pour son catholicisme militant. Pour les postes à responsabilité, la solidarité des grandes écoles est apparemment plus efficace que la fréquentation du temple le dimanche.

« Le protestant a perdu son arrogance, il lui reste la fierté, analyse Jean-Louis Dumas, le président d'Hermès ; *il y a aussi un certain sens de la solidarité, de la Maison, de la transmission du flambeau et du patrimoine familial. »* Si les protestants ne cherchent pas systématiquement à se différencier du reste de la population, il ne leur déplaît cependant pas de souligner l'originalité de leur culture. *« Il y a chez le protestant comme un bien précieux, une sorte de dépôt léger et fin, mais essentiel ! »*, déclare Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise des eaux, dans un entretien à l'hebdomadaire protestant *le Christianisme au XXe siècle*.

L'enseignement de cette religion pratiquée sans hiérarchie et sans intermédiaire et qui privilégie la lecture de la Bible influe ensuite sur les comportements. *« Il en découle une conception des relations sociales et professionnelles fondée sur le respect d'autrui et de la parole donnée. Ainsi, je parle de mes collaborateurs jamais de mes employés »*, explique Pierre-Alain Bérend, PDG de l'Office général du livre, un groupe de presse périodique.

De cette religion sans ostentation, le protestant a aussi appris la rigueur et la discrétion qui, chez certains, confine à la raideur.

Ainsi, le patron protestant est peu communicateur : difficile en effet d'être plus réservés que les Jérôme Seydoux, PDG du groupe Chargeurs, Tristan Vielljeux, PDG de Delmas-Vielljeux, la famille Peugeot ou les banquiers Hottinguer. *« Il y a peu de médiatisation de l'action d'entreprise,* confirme Jean-Philippe Saint-Geours, directeur général de Régie-Presse. *Il existe une certaine pudeur à se faire valoir. Comme les autres, les protestants ont envie de réussir mais pas de le faire savoir. »*

Evidemment l'exception existe qui confirme la règle : Jean-Marc Vernes, banquier florentin et provocateur, ne correspond pas exactement à l'image traditionnelle de ses coreligionnaires.

Dans certains cas, la spécificité protestante ne résiste pas à l'amour. Ainsi, Brigitte de Gastines, fondateur de SVP, et Michael Grunelius, PDG de Manpower, sont nés de mariages mixtes. Dès lors, leur éducation est le résultat d'une nécessaire cohabitation entre catholiques et protestants.

F. Ch.

Des cadres pour moraliser l'entreprise

Numéro un de l'Union générale des ingénieurs, cadres et assimilés, UGICA-CFTC, Bernard Ibal est cadre – même si, agrégé de philosophie, il est dans l'enseignement – et chrétien. Sa réflexion sur la spécificité du cadre chrétien dans l'entreprise et dans la société le conduit au-delà des orientations traditionnelles de la CFTC, laquelle est un syndicat et non un mouvement d'Eglise. Persuadé qu'aujourd'hui le cadre est *« condamné à faire autorité par lui-même, n'étant plus couvert par aucune direction »*, Bernard Ibal affirme haut et fort qu'il faut *« moraliser l'entreprise »*.

Exigence chrétienne ? Certes non, mais sa conception de la morale est imprégnée de christianisme. *« Le premier contenu que l'on peut lui donner, c'est une plus grande attention à la personne. Le cadre chrétien n'a pas de vérité toute faite. Il attend du dialogue un certain éclairage par rapport à des attitudes dogmatiques. Il se sent un peu un devoir de faire cesser la lutte des places, l'arrivisme. »*

Existerait-il aussi peu de jeunes loups parmi les cadres chrétiens qu'il n'y a, en principe, de golden boys chez les patrons chrétiens ? *« Tout homme a le droit d'avoir un avenir, une visée au-delà de ce qu'il est,* répond Bernard Ibal, *mais cela ne peut se faire que dans un esprit sportif. Le chrétien ne peut pas considérer l'autre comme un moyen : je m'en sers ou je l'élimine... »*

Impressionné par la montée de l'écologie et par la dégringolade du *« communisme primaire »* à l'Est, Bernard Ibal perçoit chez les jeunes *« un renouveau des valeurs qui dépassent l'homme. Ils disent que tout n'est pas permis à l'homme et qu'il y a un ordre naturel. Il y a aujourd'hui unanimité pour dénoncer ce qui transgresse la dignité de l'homme. » « La valeur d'un homme,* ajoute-t-il, *n'est pas fondée sur sa classe, sa race ou son intelligence. Il y a une dimension d'absolu, et seul le christianisme peut se fonder sur cet absolu. »*

Adepte du *« partenariat conflictuel »* dans l'entreprise, Bernard Ibal se refuse à voir dans le libéralisme *« une valeur de rechange ». « Il reste l'anti-matérialisme,* souligne-t-il. *Le matérialisme, c'est l'économisme, c'est-à-dire les sciences économiques devenues évangile. La langue de bois de Marx a été remplacée par celle de l'INSEE et de l'OCDE. C'est devenu la référence obligée. »*

Pour le patron de l'UGICA-CFTC, *« la science économique repose sur deux postulats contestables : le bonheur passe par la consommation et la justice par la répartition de la consommation. Or le bonheur, ce n'est pas seulement le pouvoir d'achat mais le pouvoir de s'accomplir. Et la justice, c'est aussi la reconnaissance de l'utilité sociale de chacun. »* Une idée que l'on entend aussi dans des cercles autres que chrétiens.

M. N.

Prost Transports ou les bénéfices de la morale

Géré avec rigueur, le transporteur routier Prost investit dans les ordinateurs et dans la formation de conducteurs respectueux du code de la route. Avec des résultats : la marge nette est de 3 % et le chiffre d'affaires ne cesse de croître.

LES Prost ne sont pas rennais comme pourrait le faire croire un siège social planté dans la capitale de la Bretagne. Sous le Second Empire, un aïeul jurassien effectua son service militaire à Rennes et y fit souche. Peut-être faut-il lui attribuer le côté méthodique et rigoureux qui caractérise l'entreprise.

L'un des rejetons, Jean, fonda, en 1934, une société de transport spécialisée dans la location de camions avec chauffeur, mais les bénéfices, point trop abondants, dépendaient presque entièrement d'un seul gros client. En 1954, les deux héritiers, un autre Jean et Michel, se persuadèrent que la messagerie – le transport de colis – était plus rémunératrice, même si la Bretagne exporte surtout des produits agroalimentaires. Dernière raison : se mettre en règle avec les lois et règlements sur le temps de conduite des chauffeurs. « *Cela nous était très difficile en pratiquant le transport à la demande*, explique Jean Prost junior, aujourd'hui président. *Pour des motifs éthiques et pour la sécurité, nous étions soucieux de nous mettre en règle, ce qui nous était plus aisé avec la régularité de la messagerie.* » On verra plus loin que ce souci du règlement et de la morale est une autre pierre d'angle de la maison.

Deux autres anecdotes permettent de mieux comprendre la culture de l'entreprise (1 100 camions et 1 920 salariés). Avant de se lancer dans la messagerie entre Rennes et Paris, on eut la courtoisie d'en avertir le concurrent local, M. Charles Drouin, car on n'est pas carnassier chez les Prost. « *Monsieur Jean* », comme l'appellent certains de ses employés, se souviendra toute sa vie que le premier voyage du premier camion flambant neuf se solda, le 1er avril 1954, par une panne à Vitré et qu'il dut porter, lui-même, l'unique colis qu'il contenait à la gare SNCF, tant il croyait déjà dur comme fer que « chose promise, chose due ».

La croissance fut au rendez-vous et de façon interne, notamment dans les années 60 où le chiffre d'affaires bondissait de 30 % à 35 % par an. Prost racheta peu de concurrents et amis. « *Nous nous sommes mordu les doigts d'avoir repris trois transporteurs locaux*, raconte Jean Prost. *Nous ne pouvions faire autrement pour acquérir des licences, mais nous avons eu le plus grand mal à assimiler certains de leurs personnels. Nous avons décidé de ne plus récidiver.* » Homogénéité d'abord.

Un personnel haut de gamme

Ou plutôt, le client d'abord, puisque la devise de la maison est : « *Vous pouvez compter sur nous.* » Tout a découlé de ce désir de s'adapter aux desiderata de la clientèle et de remplir les engagements passés avec elle. Dès 1974, les frères Prost lancent le délai garanti et déclinent trois services : le rouge, où la marchandise est livrée le lendemain avant midi, l'orange, qui assure la livraison dans les 24 heures et le vert, évidemment plus économique, qui promet la marchandise dans les 72 heures à moins de 500 kilomètres et dans les 96 heures à plus de 500 kilomètres.

A partir de là, tout s'enchaîne. Le personnel doit être haut de gamme. « *Parce qu'ils passent chaque jour chez 5 000 expéditeurs et chez 15 000 destinataires, nos conducteurs sont de véritables représentants de l'entreprise*, souligne Jean Prost. *Ils doivent aider la commerçante âgée et sourire. Pour qu'ils se comportent ainsi, il faut qu'ils soient bien payés, qu'ils soient sûrs de leur emploi et de leur avenir, qu'ils soient persuadés qu'ils ont le droit à la parole et qu'ils seront écoutés de la direction.* » Donc Prost trie sur le volet ses collaborateurs et examine vingt-neuf dossiers pour un conducteur qu'il embauche. Il recrute les autres salariés au niveau bac + 2. Il n'arrête pas de former ses employés tout au long de leur carrière et ne pratique jamais le départ en préretraite. Ses chauffeurs reçoivent des cours de gymnastique et de diététique. Les salaires sont plus élevés qu'ailleurs : 108 631 francs par an, plus l'ancienneté, l'intéressement et les frais de déplacement, pour un conducteur appelé à découcher.

Même méticulosité du côté de la sécurité sur laquelle Michel Prost, le directeur général, veille de façon sourcilleuse. « *Jamais nos chauffeurs ne commettent d'excès de vitesse*, souligne-t-il. *Chaque semaine, nous examinons 2 500 disques de contrôle de nos camions et je suis informé dès le jeudi des anomalies et des infractions éventuelles.* » L'entreprise a construit un système d'analyse basé sur la gravité potentielle des accidents de la circulation et des accidents du travail. Elle a traqué le risque et fixé des objectifs qui ont été tenus puisqu'elle représente, pour ses assureurs, le cinquième du risque moyen du transport routier. Faut-il ajouter que ses primes d'assurances sont également le cinquième de celles de ses confrères?

Les véhicules aussi doivent être irréprochables. Avant de choisir un camion, Prost dresse un cahier des charges pour les différents constructeurs. Au vu de leurs réponses, il achète et teste trois camions de chaque modèle avant d'opter pour le matériel idoine... qu'il demande à son constructeur d'adapter à ses exigences. Tous les marchepieds sont antidérapants. Tous les freins sont équipés du système ABS qui évite les blocages de roues. Tous les camions ont une caméra vidéo qui permet aux conducteurs de surveiller ses ses arrières, des bavettes sur les roues qui empêchent les projections d'eau par temps de pluie, un sablage et des chaînes automatiques pour le verglas et la neige. Chez Prost, on ne graisse plus les véhicules, qui disposent d'un graissage autonome, et on vidange seulement tous les 150 000 kilomètres grâce à un soigneux réglage du moteur. Sur 10 000 trajets, on ne déplore plus que deux pannes.

La même sagesse préside aux investissements qui, bon an mal an, s'élèvent à 10 % du chiffre d'affaires, et, en 1989, à 70 millions de francs. L'entreprise investit un tiers de cette somme dans l'informatique, un tiers dans l'achat de véhicules et un tiers dans l'immobilier. « *Nous achetons toujours des terrains plus grands qu'il ne serait nécessaire*, précise Jean Prost, *parce que nous voulons pouvoir construire par tranches au rythme de notre développement. Quand une succursale devient trop grande, nous en créons une autre de façon à ce qu'aucun de nos établissements n'excède la taille humaine, c'est-à-dire cent cinquante personnes qui est l'effectif maximal pour que le responsable connaisse chacun de ses employés.* »

Rester en tête

Le réseau Prost est d'abord un système de transport d'objets. Chaque soir, ses 56 succursales sont reliées entre elles, de 19 heures à 8 heures du matin, par des semi-remorques effectuant 500 liaisons. Au petit matin, 50 000 colis seront pris ou livrés par l'un des 650 circuits locaux qui couvrent la totalité de la France depuis l'an dernier. Chaque circuit est assuré par le même chauffeur. L'ensemble du dispositif est intégré, c'est-à-dire qu'aucune entreprise « étrangère » ne fait le travail pour le compte de Prost.

Il existe un autre réseau, celui de l'échange de données informatiques. Autrefois, chaque envoi était accompagné d'une volumineuse paperasse. Grâce à une architecture informatique méthodiquement construite, la succursale de départ transmet automatiquement à la succursale qui aura à effectuer la livraison le nom et le code de l'expéditeur, le nom et l'adresse du destinataire, le nombre de colis, leur poids et le délai de livraison à respecter. C'est l'ordinateur qui propose les tournées idéales, qui note les retards et leur cause et qui signale à l'expéditeur que sa marchandise est arrivée à destination.

Ajoutons à ce tableau d'excellence que Prost Transports réalise, en général, 3 % de bénéfices nets après impôt, participation et intéressement, soit 18 millions de francs en 1988, pour un chiffre d'affaires de 620 millions, et 20,3 millions de francs en 1989 pour un chiffre d'affaires de 720 millions. Les frères Prost croient comme jamais à la messagerie, « *parce que les expéditeurs fractionneront de plus en plus leurs envois pour livrer le plus vite possible* ». Ils croient à l'Europe et ils ont créé des filiales en Belgique, aux Pays-Bas et en RFA, tout en consentant à coopérer avec des collègues italiens et espagnols.

Ils misent toujours sur l'innovation pour rester en tête. Ils avaient été les premiers, en 1978, à abandonner la patrimonialité de leurs licences pour en doubler le nombre; les premiers encore à garantir les délais. Ils seront, selon toute vraisemblance, les premiers à donner à leurs chauffeurs la carte météo de la route à suivre et à permettre à ceux-ci, avant quatre ans, de pianoter depuis leur camion sur un terminal relié à l'ordinateur de la succursale.

Ces rubans bleus et ces mentions « très bien » finiraient par lasser si l'entreprise ne faisait preuve d'une réelle modestie, par exemple en vérifiant, chaque année, par une enquête anonyme, les jugements de la clientèle sur elle-même et sur la concurrence. Elle en tait soigneusement les résultats pour ne nuire à personne. On croit savoir que Prost Transports n'est pas trop mal considérée par ses expéditeurs et ses destinataires...

ALAIN FAUJAS

(Publicité)

COMMUNAUTÉ URBAINE DE STRASBOURG
VILLE DE KEHL

APPEL D'OFFRES AVEC CONCOURS

2e APPEL DE CANDIDATURES POUR UNE CONSULTATION INTERNATIONALE

En raison de parutions tardives dans certaines publications, la **Communauté urbaine de Strasbourg** et la **Ville de Kehl** ont décidé de repousser du 31 mai 1990 au 19 juillet 1990 la clôture de l'appel de candidatures pour une consultation internationale d'équipes pluridisciplinaires en vue de la définition d'un parti d'aménagement pour le territoire allant de la place de l'Étoile à Strasbourg à la gare de Kehl et à la Kinzig.

Il s'agit, pour la **Communauté urbaine de Strasbourg** et la **Ville de Kehl**, de structurer, de part et d'autre du Rhin, l'entité urbaine actuelle, d'affirmer sa vocation internationale, en promouvant de nouveaux sites d'accueil d'activités de haut niveau, de programmes culturels, ou d'autres fonctions, articulés autour d'un nœud important de communications et valorisant le patrimoine fluvial et portuaire présent.

La mission demandée consiste en la production :
– d'un schéma d'aménagement ;
– de la stratégie de mise en œuvre progressive de ce schéma.

Les équipes admises à la consultation seront constituées de la manière suivante :
– compétence principale : urbaniste ;
– compétences associées : architectes, paysagistes, designer, plasticiens.
– Pour les spécialités qui suivent, il sera admis qu'un même bureau d'études puisse faire partie de plusieurs équipes :
● économistes, spécialistes de la gestion publique urbaine, notamment financière et réglementaire ;
● ingénieurs infrastructures de transports ;
● écologues.

Le dossier de candidature consistera en :
1) une description de l'équipe ;
2) un curriculum vitae par personne ;
3) un dossier de références mentionnant les travaux (réalisations, participations à des concours...) en rapport avec l'objet de la présente consultation ;
4) un dossier de notoriété comprenant les articles de la presse spécialisée nationale ou internationale concernant ces travaux.

Les documents 1 et 2 doivent être rédigés en langue française et en langue allemande, les autres dans l'une ou l'autre.

Ce dossier permettra au jury de sélectionner les équipes (4 à 6) admises à la consultation. Cette sélection sera faite dans un délai d'un mois à partir de la date limite de dépôt des candidatures.

Les équipes admises à la consultation disposeront d'un délai de six mois pour remettre leurs propositions après l'envoi par les maîtres d'ouvrage du programme et du règlement de la consultation. Dans un délai de trois mois et sous réserve de la conformité des prestations fournies aux éléments du cahier des charges, une indemnité sera accordée par les maîtres d'ouvrage, sur proposition du jury, aux équipes admises à la consultation. Cette indemnité, modulée en fonction de la qualité et de l'importance des prestations fournies, sera en principe d'une valeur de 250 000 F (H.T.) par équipe.

Une exposition au public des propositions est prévue, ainsi que des publications.

Un dossier sommaire d'analyse du site est disponible sur demande écrite à l'**Agence d'Urbanisme pour l'Agglomération Strasbourgeoise, 9, rue Brûlée, 67000 STRASBOURG** ; tél. : **88-32-43-12.**

Date limite de dépôt des candidatures : **19 juillet 1990, à 10 heures.**

Adresse où doivent être déposées ou transmises les candidatures : ***COMMUNAUTÉ URBAINE DE STRASBOURG, Centre Administratif, 1, place de l'Étoile, BP 1049/1050 F, 67070 STRASBOURG CEDEX, télécopieur n° 88.60.91.00.***

Les candidatures sont soit à déposer au bureau 334 du Centre Administratif sous enveloppe fermée munie d'une inscription mentionnant l'objet de l'appel de candidatures, soit acheminées par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessus.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'Agence d'Urbanisme, 9, rue Brûlée, à STRASBOURG, M. MESSELIS, tél. : 88-32-43-12.

Date d'envoi à la publication : **6 JUIN 1990.**

NOTA. — Les dossiers ayant déjà été transmis seront – sauf demande expresse des équipes – examinés par le jury de la consultation. Les équipes qui le souhaitent pourront substituer au dossier spécifié un nouveau dossier.

La Présidente,
p.d., signé : J.-Cl. PETITDEMANGE,
Vice-Président.

L'efficacité bénédictine comme au temps des cathédrales

Mécénat culturel... et spirituel pour l'installation de bénédictins dans un prieuré à Ganagobie (Alpes-de-Haute-Provence).

NE dites pas à dom Hugues Minguet qu'il est un « crack » du marketing. Il vit, retiré depuis douze ans, parmi les moines bénédictins de l'abbaye de Hautecombe (Savoie). « *Dieu a de l'humour. J'ai quitté le monde des affaires et m'y voilà replongé* », reconnaît toutefois cet ancien conseiller juridique et fiscal de la Fiduciaire de France, âgé de trente-huit ans. Déjà chargé de la formation des novices, il a été désigné par ses pairs pour conduire une opération originale de mécénat « culturel et spirituel » auprès des entreprises.

Au départ, il s'agissait de recueillir 24,5 millions de francs correspondant au financement complémentaire (1) du transfert et de l'installation de la communauté dans un prieuré du douzième siècle, monument historique en cours de restauration, à Ganagobie dans les Alpes-de-Haute-Provence (*le Monde* du 4 avril). Cet objectif n'est pas loin d'être atteint grâce, selon dom Minguet, à une – géniale – intuition.

« *L'avance philosophique et le savoir-faire spirituel des moines, au croisement de la modernité et de la tradition, ont rencontré une attente réelle des responsables économiques, soucieux du sens de leur action.* »

Revêtus de leur robe de bure, les bénédictins de Hautecombe ne se sont guère sentis dépaysés dans leur approche des entreprises. « *Certains d'entre nous sont issus de sociétés où le mécénat représente une valeur culturelle forte* », précise-t-il pour expliquer la nature d'une démarche engagée à partir d'un fabuleux réseau de relations personnelles et professionnelles.

Si le Père prieur – le ministre des finances – est un ancien d'HEC, la communauté compte aussi, parmi une quarantaine de membres, un ancien cadre international de la société Yves Saint Laurent ainsi qu'un ancien vice-doyen d'une faculté de droit de la région parisienne...

« *Nous avons peu de moyens matériels, mais de fortes convictions.* » En dehors des temps de prière et de réflexion, qui occupent le tiers de ses journées, dom Minguet consacre trois heures quotidiennes à cette action.

La « *foi qui déplace les montagnes* » lui a ainsi permis de franchir la porte de quelques-uns des PDG de grandes sociétés françaises et internationales (Bouygues, Lafarge, Elf, CFAO, Air France, Yves Saint Laurent, le Crédit lyonnais...) qui ont assuré leur concours, sous forme de dons ou de prestations en nature (2).

Réunis dans un comité de parrainage, ils sont aujourd'hui les « ambassadeurs » du projet de Ganagobie, chargés de démultiplier les actions et les réseaux. Pour ce mécénat de deuxième génération, dom Minguet, parfaitement au fait de toutes les ficelles administratives et fiscales de la législation, n'a pas eu besoin de recourir au service de cabinets spécialisés.

Un centre de réflexion d'éthique sociale

« *Les moines parlent plus par ce qu'ils sont que par ce qu'ils disent* », remarque-t-il pour expliquer l'écho attentif manifesté par ses interlocuteurs. « *Les valeurs que nous représentons ont suscité un intérêt profond auprès de responsables préoccupés du sens et de la finalité de leur action, de la transmission des valeurs dans l'entreprise, de sa citoyenneté dans la cité, de la place de l'homme et de la relation au Créateur.* » L'intuition qui précède la réalité est, en grande partie, la clé du succès de cette vaste opération de marketing. Elle a notamment convaincu Marc Braillon, le bouillonnant PDG de RMO, entreprise de travail temporaire, de diversifier dans le « culturel et le spirituel » ses actions de sponsorat jusque-là uniquement consacrées au sport et au spectacle.

Entièrement restauré dans deux ans, si les travaux et les finances le permettent, le superbe prieuré de Ganagobie, offrant la plus belle fresque de céramiques réalisée en France au Moyen Age, devrait accueillir un centre de réflexion « *d'éthique sociale et financière* ». La perspective a d'ores et déjà séduit plusieurs dizaines de PDG valorisés par ce retour, dans un lieu propice, à une tradition qui a survécu aux aléas du temps : celui de la construction des cathédrales.

MICHEL DELBERGHE

(1) Le chantier, en cours, se monte au total à 44,7 millions de francs. Il reste à construire, d'ici à 1992, le logement des moines, une bibliothèque de 70 000 volumes et le centre d'accueil et de séminaires.

(2) L'Association Saint-Mayol, support de l'opération, bénéficie du haut patronage du président de la République avec le soutien d'hommes politiques de tous bords, de cardinaux et d'évêques, d'académiciens et des présidents des puissantes fédérations du bâtiment et des travaux publics.

(Publicité)

Nouveau : Moquette Isolante Artirec

SENSATION CHEZ ARTIREC: Il faut voir la nouvelle et extraordinaire moquette isolante.
Pour la première fois, et en exclusivité mondiale chez Artirec, une thibaude traditionnelle en feutre est incorporée directement dans la moquette.
Pouvoir phonique et thermique exceptionnel. Améliore même le confort des sols chauffants. Pose et dépose faciles.
Prix étonnant, comme d'habitude chez Artirec (où l'on vous rembourse deux fois la différence si vous trouvez moins cher).
Artirec : 4, Bd de la Bastille, 12e. (43 40 72 72). Gros et détail. M° Quai Rapée. Parking facile sauf cohue. Agrée Fnac. Remise 5% : apporter ceci.

TABLES D'AFFAIRES

DÉJEUNERS RIVE DROITE

YVONNE 13, rue de Bassano, 16e	F. ven. soir et sam. 47-20-98-15	Vieille Cuisine de Tradition. Spéc. de POISSONS, Huîtres et Gibiers en saison. Foie gras frais, confit de canard Carte 250/300 F. Diplômé Club P. Montagné. OUVERT DIM.
FLORA DANICA 142, Champs-Elysées	43-59-20-41 T.l.j.	Jusqu'à 22 h. VUE AGRÉABLE SUR JARDIN. Spéc. DANOISES et SCANDINAVES. SAUMON mariné à l'aneth. CANARD SALÉ, MIGNONS de RENNE au vinaigre de pin.

RIVE GAUCHE

DODIN BOUFFANT 25, r. Frédéric-Sauton (Maub.-Mutualité)	43-25-25-14 F.dim	12 h 30-14 h 30, 20 h-24 h. Ouvert le samedi. Toujours son rapport qualité-prix, dont le menu 155 F. Poissons, fruits de mer et crustacés toute l'année. Parking Lagrange.
ALSACE A PARIS 9, pl. Saint-André-des-Arts, 6e	43-26-89-36 L.l.j.	Au cœur du QUARTIER LATIN, dans un cadre à découvrir. Déjeuners. Dîners. Soupers. Grillades. Choucroutes. Poissons. Coquillages. Salon pour 16, 20, 30, 60 couverts. Sur demande, étude de prix.
YUGARAJ Air conditionné 14, rue Dauphine (6e)	43-26-44-91 F. lundi	SPÉCIALITÉS INDIENNES. « De tous les indiens, celui-là est de très loin le meilleur et le plus authentique. » Christian Millau (Gault-Millau).

هكذا من الأصل

Le Pompon rouge à Madagascar

Pêche et froid, de Boulogne-sur-Mer, s'installe à Diego-Suarez, à la pointe nord de Madagascar. Le Pompon rouge crée ainsi la cinquième conserverie la plus importante du groupe

DIEGO-SUAREZ
de notre envoyé spécial

LA vieille maison du Pas-de-Calais est déjà fortement spécialisée dans le traitement du thon, qui lui assure 50 % de son chiffre d'affaires annuel (850 millions de francs). Après son installation en 1966 à Dakar, en 1978 à Abidjan, Pêche et froid accroît sa délocalisation, les usines d'Etel et de Boulogne restant les seules unités de production sur le territoire national.

La stratégie de la société française est d'effectuer la transformation à proximité de la zone de capture qu'est l'océan Indien (200 000 tonnes de thon par an). Elle destine la totalité de la production à l'exportation, notamment vers l'Allemagne fédérale, le Royaume-Uni et le Benelux. Le faible coût de la main-d'œuvre malgache, conjugué à l'entrée en franchise de douane sur le marché communautaire de conserves de poissons en provenance des pays membres de la Convention de Lomé, fait que le *Pompon rouge devrait faire face* honorablement à la vive concurrence des productions de Taïwan, de la Thaïlande et des Philippines vendues dans la CEE à des prix particulièrement bas, de dumping même aux dires des experts européens.

Malgré une croissance constante des ventes dans la Communauté (30 % de la consommation mondiale), le prix du thon en conserve est inférieur de 40 % en termes réels à ce qu'il était en 1982. A partir de cette date, les prix de la volaille, produit de première substitution du thon aux Etats-Unis (60 % de la consommation mondiale), se sont effondrés, entraînant dans leur chute ceux du thon frais. En outre, la capacité de la flotte thonière a fortement augmenté à la fin des années 70, en raison des prix avantageux de l'époque et de la découverte de nouvelles zones de pêche dans le Pacifique et l'océan Indien. Depuis 1987, le marché a tendance à se stabiliser, considèrent les spécialistes communautaires.

Quoi qu'il en soit, il faut croire que le projet, d'un coût total de 14,5 millions d'écus (1 écu = 6,90 francs), est rentable. La Banque européenne d'investissement (BEI) a consenti un prêt de 4,4 millions d'écus à un taux d'intérêt annuel de 4 % avec un délai de cinq ans. De son côté, la Caisse centrale de coopération économique (CCCE) a octroyé à Pêche et froid un crédit de 5 millions d'écus à 5 % d'intérêt annuel avec un différé de remboursement également de cinq ans. De plus, la BEI a ouvert une ligne de crédit de 1,3 million d'écus auprès de la Banque agricole de Madagascar, afin de favoriser les prises de participation par des intérêts malgaches, étant entendu que le groupe boulonnais restera majoritaire (66,6 % du capital, fixé à 3,9 millions d'écus).

Stèle commémorative pour la mosquée

La conserverie de Diego-Suarez est donc bien une affaire française. L'équipe dirigeante, hormis le directeur de la production, qui sera américain, ne sera composée que de Français. C'est l'entreprise de travaux publics Colas, bien implantée à Madagascar, qui assure la réalisation du projet, lequel devrait être achevé dans quelques mois. Les équipements se composent d'un bâtiment de 8 750 mètres carrés abritant trois lignes de production (deux pour le thon à l'huile et une pour le thon en saumure), une unité de fabrication des boîtes de conserve et une autre pour la transformation des déchets en farine de poisson. Un entrepôt frigorifique de 9 600 mètres carrés est également construit.

Pour permettre ces installations, il a fallu déblayer une partie de la ville basse. Une école a été ainsi déplacée aux frais du Fonds européen de développement (FED), qui a refusé, en échange, de faire de même pour la caserne de gendarmerie. Quant à la mosquée qui se trouvait là, une stèle commémorative va être édifiée. Il est vrai qu'il en reste encore neuf dans une ville qui compte un tiers de musulmans (moins de 10 % pour la moyenne nationale) sur ses soixante mille habitants.

L'Europe jouera aussi un rôle déterminant dans l'approvisionnement de la conserverie. La CEE a conclu un accord de pêche avec Tananarive qui permet à une trentaine de thoniers français (dont quatre du groupe de Boulogne) et espagnols de pêcher en toute quiétude dans les eaux malgaches.

La création de 600 emplois locaux devrait donner un peu de vie à Diego, ville passablement délabrée qui révèle ici et là des vestiges d'un passé plus florissant. D'autant que l'ancien arsenal français semble repartir. La Société d'études, de constructions et de réparation navale (SECREN), entreprise nationale, a pris en 1973 l'exploitation à sa charge. Après des années sombres dues largement au retrait de l'assistance française (200 personnes à l'époque contre 10 aujourd'hui), le chantier est en cours de rénovation avec le soutien financier de la CCCE (prêt de 35,5 millions de francs) et l'appui technique de Normed et ensuite de Sud Marine, entreprises de Marseille.

Les ateliers de la baie des Amis font déjà de la réparation pour les thoniers exerçant leurs activités dans la région, mais qui pour l'heure déchargent leurs captures dans des cargos à destination des conserveries européennes et asiatiques. Les clients régionaux viennent de Tanzanie, de Zanzibar, des Comores, des Seychelles et de la Réunion. Le directeur général de la SECREN, M. Ackram, estime que la conserverie aura des effets bénéfiques sur l'activité du chantier naval : « *Les thoniers qui décharge-ront leurs captures à Diego utiliseront probablement nos installations, et à terme nous pourrons fixer la clientèle.* »

Production de meubles

En attendant, la SECREN, qui avec 1 100 emplois fixes est un des tout premiers employeurs à Madagascar, doit songer à améliorer sa compétitivité. Pour les cinq prochaines années, il est prévu de nouveaux investissements d'un montant de 25 millions de francs. Le Fonds d'aide à la coopération (FAC, France) a déjà fourni 5 millions de francs, qui devraient être suivis par une deuxième enveloppe de 2 millions de francs d'ici à la fin de l'année.

Compte tenu de la capacité d'accueil limitée du chantier (le bassin, de 200 mètres de long, n'a pas été agrandi), l'entreprise malgache veut diversifier ses activités. C'est ainsi qu'elle s'est lancée dans la production de meubles, qui pour l'instant ont surtout été destinés à équiper le palais présidentiel, construit par la Corée du Nord à Iavoloha, près de Tananarive. Les imposants cendriers en palissandre massif sont omniprésents dans les salons de la résidence de M. Didier Ratsiraka.

La capitale du nord du pays revivra-t-elle réellement pour autant d'ici peu de temps ? Il faut l'espérer. Ainsi la statue du maréchal Joffre sera moins seule pour admirer la splendide baie de Diego, avec son pain de sucre et ses palétuviers.

MARCEL SCOTTO

La BNP reprend pied sur le territoire malgache

TANANARIVE
de notre envoyé spécial

Après quinze ans d'absence – elle était partie au moment de la « *révolution socialiste* » de 1975, – la BNP a créé à la fin de l'année dernière la Banque malgache de l'océan Indien (BMOI). Avec la contribution de la Dresdner Bank et de la Banque Bruxelles Lambert (BBL) – qui ont pris de petites participations, – la BNP détient 75 % du capital de la BMOI, le reste étant réparti entre des intérêts locaux.

Le plan d'ajustement structurel de la Banque mondiale et la vague de libéralisation économique qui a suivi expliquent largement ce retour. Le nouveau code d'investissement et le projet de création de zones franches font que les dirigeants du nouvel établissement considèrent aujourd'hui que « *les conditions sont suffisamment attractives pour franchir le pas* ».

En dépit du lourd handicap que constituent les problèmes des communications, la BMOI croit au succès de l'opération en raison de l'intérêt des chefs d'entreprise européens engagés dans une stratégie de délocalisation et attirés par « *un pays libéralisé avec une main-d'œuvre de qualité et bon marché* ».

La Moi installe déjà des agences à Diego-Suarez et à Tamatave (côte est), profitant des investissements de Pêche et Froid dans la capitale du Nord (*voir ci-contre*) et des travaux de dragage du canal Tamatave-Mananjary (430 kilomètres) effectués par la SNTP (Société nationale de travaux publics), filiale de Dumez, et financés avec l'aide du Fonds européen de développement (FED).

L'aristocratie financière de Tananarive déplore, de son côté, le libéralisme de façade du régime. Le gouvernement a en projet la privatisation de la Banque nationale de l'industrie (BNI) et de la Banque nationale du commerce (BFV), les deux principaux établissements malgaches, outre le Crédit agricole (BTM). Quatre « grandes familles » de la capitale sont intéressées par des participations substantielles mais, selon elles, le pouvoir y est opposé : « *L'Etat est un groupe d'intérêts en soi et a le souci de créer une bourgeoisie côtière.* »

MARCEL SCOTTO

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

ST-MERRI

ATELIER
5 m. sous plafond
2 chambres, 2 s. de bains
mezzanine-bureau
balcon, parking, cave
102 m² habitables
px : 5 350 000 F
Livraison début 92

45-74-20-43

5e arrdt

RUE GAY-LUSSAC
Bel imm. pierre de taille
VRAI 4 PCES
balcon, px : 3 050 000 F
FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

8e arrdt

TRIANGLE D'OR

SOMPTUEUX 6 P.
Balc., soleil, état exceptionnel, prix élevé.

FRANK ARTHUR
RÉSIDENTIEL
45-62-01-69

14e arrdt

SAINT-JACQUES
Très joli 3 p., 55 m² env., 11 ét., calme, soleil.
1 250 000 F. 46-44-98-07.

15e arrdt

CHARLES-MICHEL
Imm. récent, double séjour + chambre, refait neuf
1 350 000 F
FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

16e arrdt

AUTEUIL, luxueux studio, 28 m², équipé, cave.
935 000 F. 30-52-01-26.

18e arrdt

FAITES ESTIMER GRATUITEMENT VOTRE APPARTEMENT
TEL. : 45-41-11-00

94 Val-de-Marne

Superbe appart. de grand standing, 112 m², bords de Marne + terrasse 31 m² sud-ouest. Entrée, séjour, 3 chambres, 2 salles de bains, gd dressing, parking double, cave, cadre de verdure face à l'île et vieux moulin, site classé, proximité école, tennis, 2 lieux rouges depuis Concorde.

Province

Biarritz,
Studio 30 m²,
1er étage, kitchenette équipée, s.d.b. séparée.
Bien situé.
Px : 235 000 F.
Tél. :(1) 42-04-06-63

140 KM SUD PARIS

Belle grange, 300 m², pce d'eau, s/3 200 m², 160 000 F crédit 100 %. THYRAULT CHARNY 86-91-88-54.

BORDEAUX CENTRE
A vendre appt. 85 m² + jard. privatif 250 m², 360 000 F.
M. LARROCHELLE, tél. dom. : (1) 40-24-17-68, bur. : 42-22-20-20.

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travaux. PAIE COMPT chez notaire. 49-73-48-07 même soir.

locations non meublées offres

Paris

127, RUE DE SÈVRES
4e ét. VRAI 4 PIÈCES
rue et cour + cave
10 950 F NET
s/place. jeudi 17 h-18 h

locations non meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES GDS APPTS de standg 5, 6, 7 pces. Tél. : 42-80-20-42.

MASTER GROUP
recherche appts vides ou meublés de standing POUR CADRES ET DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS. 47, r. VANEAU, Paris-7e. 42-22-14-61, 42-22-24-66.

locations meublées demandes

Paris

Journaliste au Monde rech. 4 pces, cuis., s.d.b., (1 living + 3 chbres), 14e, 15e, loyer modéré. Tél. : (16) 78-42-30-60.

BARBARA FRELING
24, 16, 6 PLACE VENDOME
40-20-96-00
recherche pour sa clientèle multinationale et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés – URGENT PARIS RÉSIDENTIEL

maisons individuelles

BOULOGNE BOIS
Hôtel part. récept. + 4 chbres, gar., terrasses. Gérant 42-33-04-30.

pavillons

02. Aisne, 40' Eurodisney, vend pavillon 5 pièces, entrée, s. de b., w.-c., cuisine, 3 chambres, séjour, cheminée, mezzanine, bureau, salle de jeux, garage, sur terrain paysagé 540 m². Proximité gare et commerces. 720 000 F. (16) 23-70-09-49.

maisons de campagne

51, 110 km est de Paris, urgent, maison rénovée, 200 m² hab., 6 pces, 5 300 m² terrain arboré clos, calme, 590 000 F à débb. 26-81-14-61.

Vds de village ancienne maison d'octroi, pierre, entièr. rénov., 11 ch, sde 45 m², 3 ch., ter. 600 m². Px : 320 000 F. Tél. : (16-1) 40-09-12-87.

BRETAGNE Centre (22)
Agréable maison en bord de rivière, idéale pour les vacances. Equipée et rénovée. URGENT.
Tél. : (16) 96-28-02-12.

villas

Particulier vend maison briarde St-Augustin (77) avant Coulommiers, sur 3 000 m. 5 chambres, séjour 50 m², 2 salles bains, 2 w.-c., cuisine équipée, véranda, terrasse, cave, puits, tout-à-l'égout, garage 150 m², bassin 50 m² (poissons, nenuphars). Libre à la vente. 2 200 000 F TTC. Tél. : 64-03-15-18. Près commerces et écoles.

propriétés

MONTARGIS (45)
120 KM AUT. SUD PARIS
Magnifique PROPRIÉTÉ de campagne bordée par canal. Environnement privilégié. Salon, séj., cheminée, cuis. aménagée en chêne, équipement hte qualité, office, 5 chbres, 2 bains, 2 w.-c., grange attenante, chf. cent. gaz, terrain clos, 4 000 m² arborés. 1 500 000 F. Crédit 80 %. (16) 38-85-99-62.

terrains

Particulier vend terrain à bâtir à Tournan (77), 1 039 × 15,10 COS 0,60, R + 3 Viabilisé, 150 m commerçants, écoles, gare. 880 000 TTC, frais notaire réduits (3 %). Tél. : 64-03-15-18.

viagers

Garantie FNAIM 5 000 000 F
Conseil 49 ans expérience
VIAGERS F. CRUZ
8, R. LA BOÉTIE (8e)
42-66-19-00

bureaux

Locations

PARIS-20e
Bail à céder
5 bur., 70 m²
Etat impec.
Loyer 4 200 F/mens./c.c.
Cession 250 000 F
Tél. : 43-58-34-78

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

DOMICILIATION
BUREAUX, TÉLÉCOPIE, TÉLEX
AGECO 42-94-95-28

BUROMASTER
PTE DE PANTIN
GRAND STANDING
MÉTRO
LIAISON A3 ROISSY
EXCEPTIONNEL
A PARTIR DE 40 m²
Gardien-secueil-multiservice
MR. 48-44-45-45

fonds de commerce

Ventes

2e, RESTAURANT gastronomique, 3 niv., CA 4 000 000 F. 3 300 000 F. 30-62-01-25.

A VENDRE
1 bar 30 m², 1 salle restaurant 60 m², 1 salle de 40 m², 1 salle de 25 m². 7 chambres, 2 salles de bains, wc, cuisine 30 m². Mur 400 000 F. Prix : 640 000 F. Loyer mensuel 3 600 F. Tél. : 44-87-25-30. 1-3, rue Beauvais-Lagrave. 60620 Betz

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
SE CHOISISSENT CHEZ GILLET.
ACHAT OR. Actuellement 20 % de réduction. Gillet, 19, rue d'Arcole. 75004 Paris. 43-54-00-83.

Décoration

L'ENTREPOT DU CANAPÉ

Les 15 et 16 JUIN
vente exceptionnelle de canapés et fauteuils.
Nombreux modèles en cuir et tissu. Par exemple canapé 3 places, entièrement déhoussable : 2 490 F.
Canapé 3 places cuir pleine fleur anline : 9 900 F au lieu de 17 450 F.
Venez vite pour avoir le choix, tous les modèles sont disponibles.

Entrepôt du Canapé
27, rue des 7-Arpents
Le Pré-Saint-Gervais
Tél. : 48-44-83-81
Ouvert de 10 h à 19 h.

Expositions

Librairie, 16e arrond., proximité maine propose à galerie, espace d'exposition. Tél. : 45-32-23-90, 43-55-02-25 (répondeur).

Jeune fille au pair

J.F. au pair 22 ans + pour Washington DC USA, bilingue angl., fra., 2 childs. (18 mths, 3 yrs.). Pls. call (16-1) 46-21-80-17, ask. for Dominique.

Vacances
Tourisme
Loisirs

Var, 5 km de Fréjus. Particulier loue maison au calme dans la pinède pour 6/8 personnes. Piscine, tennis, sports, [illegible] 3 000 F par semaine. Libre jusqu'au 21 juillet et à partir du 18 août. Tél. : h.b. 40-65-25-87 dom. 64-21-05-05.

DRISCOLL HOUSE-HOTEL
200 chambres simples
110 £ par semaine
Rens. 172 New Kent Road
LONDON SE 1 4YTGB
(19-44) 71-703-4175

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

URGENT
A VENDRE BMW 318 i
Modèle 82, 158 000 km.
Très bon état, factures justificatives (BMW) (pneus av. + embrayage + système de freins à l'état neuf).
Tél. : 47-83-75-19.

TOYOTA LITEICE
1983
85 000 km, 8 cv, 7 places.
Pneus et freins neufs.
Très bon état. 38 000 F.
Tél. : (16) 33-45-19-56.

OFFRES D'EMPLOIS

Nos bureaux de Paris cherchent

UNE JEUNE RÉCEPTIONNISTE/HOTESSE DE L'AIR
(avions privés)

parlant français, anglais et pouvant voyager, très bonne présentation exigée.
Envoyer photo avec C.V., sous réf. W 18-118658, PUBLICITAS CH-1211 Genève 3.

secrétaires

Cabinet médical recherche SECRÉTAIRE DÉBUTANTE niveau bac
Accueil, téléphone, sens de l'organisation, entretien du cabinet. Doit être disponible.
Adresser C.V. + photo + lettre manuscrite au Dr Benadi, 7, rue de Boccador, 75008 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune femme, expérience informatisation de fond bibliothèque, recherche travail similaire en comité d'entreprise ou autres collectivités.
Libre à partir du 22 juin.
Mademoiselle Cotonnec, tél. : 46-58-52-01.

Ingénieur informatique industrielle et scientifique 20 ans d'exp. cherche poste respons. rég. S-E préfér. 93-80-62-18

Anglaise 20 ans, étudiante en français avec exp. ch. emploi au pair, juin à sept. Tél. Julie Gilders : (19-44) 81-642-2780

capitaux propositions commerciales

Agence commerciale recherche produits exclusifs pour vente dans plusieurs départements. Faire offre au : 31-78-61-98 h.b.

AGENDA IMMOBILIER

for you

Villa / apartments at the top[1]

Ce projet exceptionnel se situe "at the top"[2] du Domaine Privé du Grand Duc, gardienné 24 heures/24.
Des appartements d'un niveau de finition de haut standing vous offriront une vue d'une rare beauté sur la baie de Cannes et les parcours de golf de Mandelieu qu'ils dominent.
De plus, vous bénéficierez d'un environnement privilégié car, outre les spacieuses terrasses pendoyantes dont ils seront dotés, ces appartements seront au cœur de luxuriants jardins.

Vous voulez en savoir plus, 2 solutions:
☐ Je désire recevoir une documentation, sans aucun engagement de ma part.
☐ Je désire recevoir une cassette vidéo (VHS - Secam). Pour cela, je joins un chèque de 50 F établi à l'ordre de "A Touch of Golf" qui me sera remboursé lorsque je vous retournerai la cassette

Nom: .....
Adresse: .....
.....
Tél. .....
Fax: .....

A Touch of Golf s.a.r.l.
21, allée des Saules
83230 Bormes-les-Mimosas / France
Tél.: 94.71.77.65 - Fax: 94.71.12.05

1. Votre appartement au sommet du Grand Duc
2. au sommet

ESPAGNE
COSTA BRAVA · COSTA DEL AZAHAR · COSTA BLANCA · COSTA CALIDA

MARINAS - FRONT DE MER - ARRIERE PAYS
APPARTEMENTS ET VILLAS DE QUALITE
A LOUER EN TOUTES SAISONS
INFORMATIONS ELIPCE FRANCE
4, quai des Etroits
69321 Lyon cedex 05
Tél. (16) 78 42 10 00
ELIPCE
ESPAGNE Tél. 19 34 72 15 03 84
Nom. ..... Adresse. .....
..... Tél. .....

AFFAIRES

Restauration parisienne pour un château français à Tokyo

Une PME du luxe (Taillevent), un brasseur japonais (Sapporo), un grand chef français (Robuchon) et quelques investisseurs nippons se lancent dans une aventure architecturale et commerciale un peu folle

UN « trois étoiles » parisien dans un château français en plein centre de Tokyo! Au printemps 1994, ce projet fou va devenir réalité. Approché par le deuxième brasseur japonais, Sapporo, Jean-Claude Vrinat, le patron de Taillevent, va en effet ouvrir, avec Joël Robuchon, un restaurant prestigieux dans la capitale asiatique. Mégalo, Jean-Claude Vrinat? Pas vraiment. Au contraire même. Modeste et discret derrière ses lunettes d'écaille, cet ancien HEC (Hautes Etudes commerciales) gère, depuis 1962, son affaire familiale – un restaurant haut de gamme près de l'Etoile, à Paris – comme une *« PME du luxe »*.

Jean-Claude Vrinat ne manque pas d'ambition. Son objectif est de porter le chiffre d'affaires de son groupe (soixante-dix personnes actuellement) de 60 millions à 200 millions de francs. Mais il a des principes : l'indépendance et la qualité notamment. L'histoire folle du château à Tokyo en est une illustration. *« Des investisseurs japonais souhaitent vous rencontrer. »* Reçu en 1988, le message hérisse quelque peu Jean-Claude Vrinat. Pas question de vendre l'entreprise qu'il possède pratiquement en totalité avec son père. La proposition venant d'un client et ami, le patron d'Indosuez-Tokyo, il accepte néanmoins de recevoir les émissaires nippons. *« Nous n'avons même pas discuté de prix »*, raconte-t-il aujourd'hui. Mais pourtant, ce sera le déclic. Il accorde une oreille plus attentive au projet de château à Tokyo. Dans la ville où le prix du mètre carré est le plus élevé du monde, un groupe d'investisseurs japonais (comprenant notamment la Fuji Bank et la société de commerce Marubeni) s'apprête à créer, sur douze hectares, un complexe de luxe avec hôtels, bureaux et résidences. Montant total de l'investissement prévu : 12,5 milliards de dollars (plus de 70 milliards de francs)! Au centre du centre, le joyau : un château français réservé à un restaurant trois étoiles.

Surpris – on le serait à moins – il écoute ses interlocuteurs avec intérêt. Un château va être acheté dans le Poitou et transporté pierre par pierre, à Tokyo. La cible avait été trouvée. Mais le ministre de la culture met son veto à l'« exportation » d'un château français. Pas découragés, les Japonais demandent à deux architectes français, Jacques Cossin et Philippe Sanville, de construire *« un vrai château français à Tokyo »*. Complètement français. Une rampe d'escalier vient d'être acquise. Pierres, boiseries et décor de la table : tout sera importé de France.

Mais, outre le château, les Japonais voulaient aussi s'offrir Taillevent. Pour l'y installer. *« Pas question »*, leur a immédiatement rétorqué Jean-Claude Vrinat, qui, emballé par le projet, a néanmoins accepté de collaborer avec eux. Gestionnaire, il fait appel à l'un de ses amis, Joël Robuchon, un autre trois étoiles parisien, très connu à Tokyo. Ensemble, et après deux ans de négociations, ils ont conclu l'affaire. S'ils ne participent pas à l'investissement, les deux Français seront néanmoins responsables du restaurant installé dans le château. Ils ont déjà trouvé leur directeur, un Français vivant là-bas. Contrairement à certains de ses confrères, Jean-Claude Vrinat refuse donc de vendre son fonds à un quelconque investisseur. Il avoue que les propositions, parfois mirobolantes, notamment de la part d'Américains, n'ont pas manqué. Pas question non plus de se lancer dans les plats cuisinés ou d'organiser quelque franchise. Son installation à Tokyo est *« une opération de prestige qui s'inscrit dans la stratégie « trois étoiles »*, explique-t-il. Chef d'entreprise, il a des principes et une grande fermeté. *« Faire ce que l'on sait bien faire*, répète-t-il. *Pour maintenir la qualité, il faut être sélectif. »* Très attaché *à « l'atmosphère de club »*, qui règne rue Lamennais, dans la cantine des milieux d'affaires (après avoir été, avant la guerre, celle de la banque Worms), il n'hésite pas à limiter, le soir, à 30 % le nombre des clients étrangers. *« Les Américains qui viennent dîner ici ne veulent pas se retrouver entre Américains, ils recherchent aussi une certaine ambiance française »*, explique-t-il. Pour maintenir la qualité du service, il a d'ailleurs décidé de réduire fortement le débit de son restaurant. *« En 1985, nous avions servi 46 000 couverts. C'était trop. Nous en assurons maintenant environ 38 000 dans l'année. »*

A ses yeux, la *« stratégie du trois étoiles »* n'exclut pas le développement. Depuis trois ans, il a créé deux nouvelles filiales : les Caves, rue du Faubourg-Saint-Honoré, et la Société des champagnes, à Epernay.

D.R.

Le château conçu par les architectes français Jacques Cossin et Philippe Sanville.

Chef d'entreprise, il a des horaires un peu atypiques (il est présent au restaurant de 8 heures à 24 heures presque tous les jours et cinq jours par semaine), mais a des préoccupations proches de celles de ses clients : il parle réorganisation informatique, gestion des hommes et recherche d'associés. Il avoue bien quelques erreurs de jeunesse dans ces deux derniers domaines.

Dans le choix des associés pour les Caves par exemple : il a déjà dû s'en défaire. *« Dans nos métiers, le détail est important, les affaires doivent être très personnalisées, l'image de marque bien gérée »*, explique-t-il. Et il conclut : *« Nous sommes condamnés à rester une PME du luxe. »* Les Japonais trouveront peut-être tout cela très exotique. L'alliance pour un projet fou a néanmoins été possible.

ERIK IZRAELEWICZ

Felix Cabeza, pêcheur andalou et restaurateur millionnaire

Les enfants d'Espagne ont toujours aimé bâtir des empires. Ainsi Felix Cabeza, qui vient de jeter l'ancre dans la capitale à l'angle de la rue François-Ier et de l'avenue George-V

APRÈS Madrid, Séville, Barcelone et Marbella, cet Andalou de quarante-cinq ans ouvre à Paris un nouveau restaurant de poissons portant la marque de la fameuse société ibérique La Dorada, qui est, au-delà des Pyrénées, une véritable institution. Coût de l'investissement : 55 millions de francs. A quelques pas de l'Etoile, quatre cents couverts répartis dans le décor traditionnel d'un yacht de luxe.

Pourquoi Felix Cabeza, un des premiers chefs d'entreprise espagnols à se risquer sur le marché français, s'installe-t-il à Paris ? Réponse : *« Pour obtenir un « passeport » gastronomique ! Es claro ? »* Bien sûr, c'est clair. Ce docteur ès poissons envisage, en effet, de créer dans les prochaines années d'autres Dorada en Europe. Dès 1991, un restaurant de ce type s'ouvrira, par exemple, à Bruxelles ou à Londres. Une offensive de grande envergure vers les marches du royaume de Charles Quint.

Un beau parcours pour ce pêcheur né en 1945 à La Carihuela, un faubourg de Torremolinos. Petit, la taille fine comme un *novillero* qui s'apprête à devenir matador, la peau cuivrée par le soleil et les vents descendus de la sauvage sierra de Ronda, la voix rauque, Felix Cabeza, le volontaire, est originaire de cette terre de Malaga où le tourisme international a pris, pas toujours avec bonheur, ses quartiers.

Enfant, il lançait déjà le filet pour alimenter le petit restaurant de son oncle. Puis, les années passant, il intègre l'entreprise familiale et suit un stage dans l'hôtellerie. *« C'était l'époque*, dit-il, *où il y avait de la tradition et de la classe. »* Le jeune Cabeza commence sa course. Son coup de génie aura été de bâtir, en quinze ans, une incroyable logistique et une organisation économique autour de ses restaurants.

Aujourd'hui, l'Andalou possède sa propre flotte de bateaux de pêche, avec laquelle il est en rapport constant par radio, des jets portant le nom d'*Aeronaves La Dorada*, qui peuvent être loués ou offrir un service haut de gamme à une clientèle privée, une compagnie de transports routiers et une société spécialisée dans la décoration intérieure de restaurants. Bref, le groupe La Dorada, c'est, à la veille de l'an 2000, plus de cinq cents personnes, *« toutes formées par la maison »*, et un chiffre d'affaires, en 1989, de 180 millions de francs.

Du bateau de pêche à l'assiette du consommateur, Felix Cabeza contrôle toute la chaîne et affirme : *« La qualité de nos poissons et de nos crustacés est constante. »* Il a ses zones de pêche et, pour éviter tout incident avec les pêcheurs locaux – comme sur les côtes marocaines, par exemple, – il joue les « messieurs bons offices ».

Fera-t-il de même en France, où, parfois, les relations entre pêcheurs espagnols et français sont difficiles ? *« Pourquoi pas »*, lance-t-il. La preuve ? La Dorada a acheté récemment 1 500 kilos de poisson sur le port de Saint-Jean-de-Luz. *« Mais nous n'achetons que ce que nous connaissons »*, précise Felix Cabeza.

Amateur de tennis et de moto, ancien joueur de football professionnel, l'ancien pêcheur de Torremolinos négocie actuellement sa participation à l'Exposition universelle de Séville, qui aura lieu en 1992. Il sera de la fête. Un de ses établissements disposera ses tables soit sur 48 000 mètres carrés le long du Guadalquivir, soit à l'entrée de l'Expo, au port des Indes. La consécration.

En attendant ces jours fastueux, Felix Cabeza reçoit à La Dorada madrilène la famille royale et le premier ministre, Felipe Gonzalez, accueille dans son restaurant de Séville l'illustre torero Curro Romero, qui exige d'engager avec lui d'inoubliables parties de dominos, et sait, à l'occasion, devant un poisson au sel, converser avec son ami le footballeur argentin Maradona. *« Si j'ai réussi, c'est parce que je connais la mer et les marins »*, confie l'homme d'affaires, qui regrette, cependant, de ne pouvoir retrouver plus souvent son village. Même riches et célèbres, on ne change pas les Andalous.

JEAN PERRIN

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

La Société française de production supprime cinq cents emplois sur deux mille

« Il y va de la survie de l'entreprise » nous déclare le PDG, M. Jean-Pierre Hoss

Le conseil d'administration de la Société française de production (SFP) a approuvé, mercredi 13 juin, un « plan d'entreprise » prévoyant la suppression de cinq cents emplois sur deux mille – trois cents licenciements et deux cents départs en préretraite – d'ici à la fin 1991 ainsi que la vente ou la location partielle des studios des Buttes-Chaumont. Réagissant vivement, les organisations syndicales ont immédiatement demandé « le départ » du PDG de la SFP, M. Jean-Pierre Hoss, et de son équipe, et appelé à une grève immédiate votée jeudi 14 juin par l'assemblée générale des personnels. M. Hoss, qui est en fonction depuis octobre 1989, explique, dans l'entretien qu'il nous a accordé, la finalité du plan.

« – L'heure est grave...

– Alarmante ! Il y va de la survie de l'entreprise. En 1989, dernier exercice connu, le chiffre d'affaires de la SFP est passé pour la première fois depuis des années sous la barre du milliard de francs. Les pertes, déjà lourdes, ont atteint un niveau *insupportable : 383 millions de* francs . Aucune société ne peut survivre longtemps avec de tels résultats.

– Comment en est-on arrivé là ?

– Il faut remonter à 1986 et au changement fondamental du statut de l'entreprise décidé alors par le législateur. La SFP s'est trouvée privée d'un coup des commandes obligatoires que lui assuraient les chaînes publiques ainsi que de toute allocation de redevance. Elle est passée sans transition d'une économie administrée à une économie de marché. Ses structures inadaptées et ses charges fixes – très importantes – n'ont cessé depuis lors de l'handicaper.

»La société a donc été contrainte de choisir entre deux maux : vendre ses prestations à leur prix de revient et perdre des parts de marché ; les proposer à un coût compétitif et déséquilibrer ses résultats financiers. C'est dans cette deuxième voie qu'elle s'est plutôt engagée ces dernières années, privilégiant son *volume d'activité au détriment de sa* rentabilité. A ces données structurelles, sont venus s'ajouter en 1988 et 1989, des investissements dans la production insuffisamment financés, *ainsi que des engagements salariaux* qui ont grevé lourdement les charges.

– En décembre, deux mois après votre nomination, vous annonciez un plan d'entreprise « sans tabou » !

– Nous y sommes ! Un plan de redressement de la SFP s'avère vital. Aucun actionnaire, fût-il l'Etat, ne peut accepter que perdure une situation aussi dégradée. Le 21 juillet 1989, une lettre signée par trois ministres – Mme Catherine Tasca, MM. Pierre Bérégovoy et Michel Charasse – exigeait déjà de mon prédécesseur, Philippe Guilhaume, un plan de redressement et un retour à l'équilibre d'exploitation fin 1991. Un délai si court que j'ai demandé qu'il soit reporté d'un an. La SFP doit accomplir un effort d'adaptation *sans précédent* et procéder enfin à une opération-vérité.

– Une opération-vérité ou une opération chirurgicale?

– Il y aura, c'est vrai, *cinq cents* suppressions d'emplois dont deux cents départs en retraite ou préretraite qui feront chuter les effectifs de deux mille salariés actuellement à moins de mille *cinq cents. Mais* personne – je m'y engage solennellement – ne sera abandonné dans sa recherche d'emploi. L'important plan social qui sera soumis dans quelques

jours au comité d'entreprise comporte*ra notamment la mise en place* d'une antenne emploi, des aides à la conversion et à la mobilité, des compléments de ressources, une assistance à la recherche d'un nouvel *emploi... Un plan de formation* devrait même permettre de proposer un certain nombre de postes libérés à des salariés actuels de l'entreprise, leur ouvrant ainsi des perspectives de *carrière qu'ils n'avaient pas* jusque-là.

« Les Buttes-Chaumont inadaptées »

»*Nous devrons aussi mieux* employer nos personnels permanents afin de limiter le recours aux intermittents. Nos équipes sont suffisamment talentueuses pour cela, même si *cela passe nécessairement par une* remise en cause – après concertation, naturellement – de certaines habitudes et méthodes de travail. Il faut en finir avec ce qui pourrait rester de *corporatismes ou de rigidités.*

– Cette diminution des charges fixes suffira-t-elle pour que la SFP retrouve son équilibre financier?

– Certainement pas ! Et notre politique ne s'en tiendra pas là. Le plan d'entreprise adopté, mercredi 13 juin, par le conseil d'administra*tion de la société s'articule autour de* trois grands axes : une stratégie de reconquête commerciale, une amélioration de la gestion et une ambitieuse politique de modernisation.

»*Il faut impérativement que la* SFP se recentre sur son cœur d'activité : la production de programmes, la vidéo-mobile, la vidéo fixe, le *tournage film et la post-production* vidéo. Les secteurs laboratoire – non rentable – et art graphique – marginal – seront donc cédés. Les activités conception et construction décors seront conservées, mais totalement réorganisées. Plus question dorénavant d'y cumuler un sous-emploi *chronique – le taux d'activité n'y est* que de 76 % – avec le paiement d'heures supplémentaires et la présence de 33 % d'intermittents.

»Il en ira de même pour le département costume – trois cent cinquante mille pièces d'une grande richesse – qui ne sera maintenu qu'au prix d'une modification radicale de son fonctionnement. En *termes économiques, ce secteur* est très déficitaire ; en termes culturels, il est sans prix. Mais est – il nécessaire qu'il occupe 6 000 mètres carrés aux Buttes-Chaumont, en plein Paris?

– Ne touchez-vous pas là à ce qui constitue pour la SFP une véritable mission de service public?

– C'est évident. C'est pourquoi j'ai obtenu du gouvernement qu'une personnalité indépendante soit chargée d'une mission d'étude sur cette activité largement muséale et culturelle. Cette dernière devrait en effet bénéficier d'une aide de l'Etat comme cela est déjà le cas pour nos expériences de télévision haute-définition.

»Toutes ces mesures et l'important train d'économies que je compte demander à tous les secteurs de la société s'accompagneront d'une modernisation de la gestion ainsi que *des équipements techniques. Ce sont* en effet 273 millions de francs qui devront être investis sur trois ans à cet effet. Un chiffre considérable qui prouve à lui seul que ce plan ne signifie ni repli, ni abandon, ni casse de l'outil national de production, comme l'ont affirmé, sous le coup de l'émotion, certains élus du comité d'entreprise.

– Ne prévoyez-vous pas aussi une quasi-liquidation des Buttes-Chaumont?

– Une liquidation ? Certainement pas. Le siège social de la société y demeurera ainsi que certains studios. Mais il est vrai que les Buttes-Chaumont, avec leurs immenses espaces perdus, deviennent chaque jour plus inadaptées et que notre patrimoine *immobilier – dispersé et vieilli –* demande à être rationalisé. C'est pourquoi nous avons décidé de regrouper l'essentiel de l'outil de production à Bry-sur-Marne : l'acquisition de 14 nouveaux hectares permettra d'y transférer l'ensemble de la *vidéo-mobile actuellement basée à* Issy-les-Moulineaux et d'y construire de nouveaux studios. Quant aux mètres carrés libérés aux Buttes-Chaumont, ils seront valorisés – pas forcément vendus – par la société pour permettre de financer ces nouveaux équipements.

– Les syndicats vous accusent d'avoir été mandaté par l'Etat pour liquider la SFP...

– L'effort financier de l'Etat qui est et demeurera notre actionnaire majoritaire, prouve exactement le contraire . L'entreprise doit bénéficier de 590 millions de francs de concours financiers d'ici la fin 1991. Les pouvoirs publics s'en portent garants. Avant la fin de l'année, la SFP sera recapitalisée. Cela ne s'appelle pas jeter l'éponge. Cela s'appelle rebondir pour se placer d'ici à 1992 comme leader européen de référence dans la bataille des images. »

Propos recueillis par
PIERRE-ANGEL GAY

M. Parretti détaille son financement pour le rachat de la MGM

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, *devrait* faire connaître dans les prochaines heures sa décision sur la tentative de rachat total de Pathé-cinéma par M. Gian-Carlo Parretti. Un veto des *autorités françaises serait très embar*rassant pour l'homme d'affaires italien qui a déjà rebaptisé du nom de Pathé toutes ses activités cinématographiques aux Etats-Unis et tente de prendre avant le 15 juin le contrôle de Metro Goldwyn Mayer/ United Artists.

M. Parretti a rendu public le détail de son plan de financement pour les 1,22 *milliard de dollars* qu'il *doit* débourser pour acquérir le grand studio hollywoodien. La société Pathé Communications Corporation disposerait de 202 millions de dollars en cash (dont 79 *millions avancés par « des intérêts européens »*) et compte *sur un prêt de 650 millions de dollars* du groupe Time Warner et un autre prêt de 368 millions de dollars de Comfinance, la holding luxembourgeoise du groupe de M. Parretti. Dans le montage, *particulièrement* complexe de ce dernier prêt, on retrouve les partenaires habituels de M. Parretti : la SASEA, holding suisse de M. Florio Fiorini liée à Comfinance, Mélia *international*, filiale de Comfinance, la filiale hollandaise du Crédit lyonnais et la Banque arabe et internationale d'investissement (BAII).

Protocole d'accord entre Tel-Presse, la Socoma et Maxwell Média

L'Agence centrale de presse pourrait reprendre son activité à la rentrée

Mise en liquidation judiciaire le 29 mars, l'Agence centrale de presse (ACP) pourrait reprendre son activité à la rentrée prochaine. Les deux candidats malheureux à la reprise, MM. René Tendron, gérant du groupe Tel-Presse, et Charles-Emile Loo, PDG de la Socoma et maire du cinquième arrondissement de Marseille, ainsi que l'ancien propriétaire de l'ACP, le patron de presse britannique Robert Maxwell, ont signé mercredi 13 juin un protocole d'accord concernant la reprise et le redémarrage de l'entreprise. Cette offre a été présentée le 11 juin au tribunal de commerce de Paris. *La nouvelle société*, baptisée ACP-Communication serait contrôlée par le groupe Tel-Presse (51 %), Maxwell Media (34 %) et la Socoma (15 %). Elle devrait offrir aux médias des *« fils généralistes et spécialisés en complémentarité des autres agences nationales et internationales »*. ACP-Communication prévoit de réembaucher 20 des 70 journalistes de l'ancienne agence, tandis que 20 autres seront repris par Tel-Presse.

□ **M. Jean Miot réélu à la présidence du Syndicat de la presse parisienne.** – M. Jean Miot, directeur délégué du *Figaro*, a été réélu pour la troisième fois – et à l'unanimité – à la tête du Syndicat de la presse parisienne qui a tenu son assemblée générale mercredi 13 juin. Par ailleurs, le bureau est composé de cinq vice-présidents : Mme Nelly Pierret *(le Monde)* et Marie-Rose Pineau *(l'Humanité)*, MM. Gilles Brochen *(les Echos)*, Georges Gbosn *(la Cote Desfossés)* et Hugues-Vincent Barbe *(Agefi)*. Le secrétaire général en est Bernard Villeneuve *(la Tribune de l'Expansion)*, le secrétaire général adjoint Guislain Leleu *(le Journal du dimanche)* et le trésorier Roger Alexandre *Paris-Turf*).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DÈS A PRÉSENT

Toutes les informations concernant les dates des Assemblées Générales des actionnaires et la mise à disposition des rapports annuels seront disponibles sur :

3615 LM

puis

AVIS

Un récapitulatif des entreprises ayant communiqué sur ces sujets paraîtra tous les samedis (daté dimanche-lundi), dans nos colonnes.

Le Monde

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

AVENIR HAVAS MEDIA
DIVIDENDE EN PROGRESSION DE 27 %
PASSAGE AU REGLEMENT MENSUEL LE 22 JUIN 1990

Les actionnaires d'Avenir Havas Media, *réunis en assemblées générales* ordinaire et extraordinaire le 12 juin 1990 sous la présidence de M. Philippe *Santini*, ont approuvé les comptes de l'exercice 1989 qui font *ressortir un* chiffre d'affaires de 5 991 millions de francs et un résultat net part du groupe de 176,1 millions de francs.

Sur proposition du Conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire a fixé le dividende net à 4,40 francs par action, ce qui, compte tenu d'un avoir fiscal de 2,20 francs, représentera un revenu brut de 6,60 francs, en croissance de 27 % par rapport à l'exercice précédent.

Les actions nouvelles, émises *en rémunération* des apports d'octobre 1989 et de l'augmentation de capital en numéraire de décembre 1989, donnent droit, elles, à un *demi-dividende*, soit 2,20 francs hors avoir fiscal.

La somme totale versée aux actionnaires au titre de l'exercice 1989 s'élève à plus de 52 millions de francs contre 20,6 millions de francs l'an passé.

Le Conseil d'administration qui a suivi cette assemblée a fixé au 19 juin 1990 la date de mise en paiement du dividende qui permettra l'assimilation immédiate des deux lignes de cotation existant sur le marché du comptant de la Bourse de Paris.

Le passage du titre Avenir Havas Media au marché du règlement mensuel sera ainsi rendu possible dès le premier jour de Bourse du mois de juillet, soit le *vendredi 22 juin 1990*. Les négociations s'effectueront sous le nouveau numéro de code SICOVAM (12 597). La quotité de négociation a été fixée à 50 titres.

CNT

CAISSE NATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS

CNT - OBLIGATIONS PIBOR 3 MOIS - 1988

Les intérêts courus du 15 mars 1990 au 13 juin 1990 seront payables à partir du 14 juin 1990 à raison de 541,82 F par titre de 20 000 F nominal (coupon n° 7).

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le prélèvement libératoire sera de 92,09 F, soit un net de 449,73 F.

CNT - OBLIGATIONS 11 % - 1977

Les intérêts courus du 20 juin 1989 au 19 juin 1990 seront payables à partir du 20 juin 1990 à raison de 99 F par titre de 1 000 F nominal (coupon n° 13) après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 7,69 F, soit un net de 91,31 F.

Il est rappelé que les obligations portant :
★ la lettre de la série « F » sont remboursables depuis le 20 juin 1978 ;
★ la lettre de la série « D » sont remboursables depuis le 20 juin 1981 ;
★ les lettres des séries « A » et « C » sont remboursables depuis le 20 juin 1985 ;
★ les lettres des séries « B » et « E » sont remboursables depuis le 20 juin 1989.

CNT - OBLIGATIONS 10,60 % - 1979

Les intérêts courus du 21 juin 1989 au 20 juin 1990 seront payables à partir du 21 juin 1990 à raison de 190,80 F par titre de 2 000 F nominal contre détachement du coupon n° 11 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 21,20 F

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 14,82 F, soit un net de 175,98 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans la série de numéros 196 055 à 230 865 sortis au tirage au sort du 20 avril 1990 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F, coupon n° 12 au 21 juin 1991 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais auprès des intermédiaires financiers habituels.

Il est rappelé que les titres compris dans les séries de numéros 370 069 à 383 957, 393 571 à 407 459, 115 364 à 131 141, 14 023 à 29 911, 416 246 à 430 134, 13 001 à 54 075, 54 076 à 83 651, 351 753 à 370 068, 383 958 à 393 570, 407 460 à 416 245, 430 135 à 431 894, 83 652 à 113 463 et 316 955 à 348 706 sont respectivement remboursables depuis le 21 juin des années 1980 à 1989.

LE CREDIT LYONNAIS ENRICHIT SA GAMME D'O.P.C.V.M. DE CAPITALISATION

En août 1989, un texte législatif a autorisé la capitalisation des revenus d'O.P.C.V.M. d'obligations et de court terme. Dès cette époque, le CREDIT LYONNAIS a tenu à faire bénéficier sa clientèle de cet avantage en transformant 6 SICAV et 16 FCP en O.P.C.V.M. de capitalisation.

La loi de finances pour 1990 a étendu cette possibilité aux dividendes d'actions, avantage supplémentaire et important pour ceux qui cherchent en priorité à assurer la croissance de leur patrimoine. Ils pourront, en effet, accumuler ainsi la totalité des revenus de leur épargne, en complète franchise fiscale (1).

Le CREDIT LYONNAIS a souhaité faire bénéficier sa clientèle de ces dispositions en élargissant à nouveau sa gamme d'O.P.C.V.M. de capitalisation.

C'est ainsi que les Conseils d'Administration des SICAV ACTILION et SLIVINTER, (sous réserve pour cette dernière de l'approbation de la prochaine A.G.E.), ont décidé de les transformer en SICAV de capitalisation.

De même, EPARGNE COLLECTIVE, Société de Gestion des Fonds Communs de Placement du CREDIT LYONNAIS, a décidé d'opter pour la capitalisation des revenus des Fonds Communs de Placement suivants :

INVESTILION PACIFIQUE 1 et INVESTILION GEST. PACIFIQUE,
INVESTILION AMERIQUE 1 et INVESTILION GEST. AMERIQUE,
INVESTILION EUROPE 1 et INVESTILION GEST. EUROPE,
INVESTILION OR 1 et INVESTILION GEST. OR,
INVESTILION IMMOBILIER,
INVESTILION AUDACE,
INVESTILION FRANCE (à compter de l'exercice clos le 31 octobre 1990),
INVESTILION RHONE-ALPES (à compter de l'exercice clos le 30 novembre 1990).

Bien entendu, les personnes qui désirent continuer à percevoir des revenus ont à leur disposition une gamme de SICAV et Fonds Communs de Placement distribuant régulièrement. Leur interlocuteur habituel au CREDIT LYONNAIS leur conseillera la solution la mieux adaptée.

(1) Sous réserve de ne pas dépasser le seuil annuel de cessions de valeurs mobilières (298.000 F en 1989).

CREDIT LYONNAIS LE POUVOIR DE DIRE OUI

MARCHÉS FINANCIERS

Internationalisation, déréglementation

Les banques satisfaites des années 80

A l'occasion de son rapport annuel pour 1989, l'Association française des banques tire un bilan positif de la décennie écoulée.

Changement ne nuit jamais. Telle semble être la morale que l'Association française des banques (AFB) a tiré du regard en arrière qu'elle vient de jeter, à l'occasion de son rapport annuel 1989, sur les *« dix années qui ont marqué le monde bancaire, 1980-1990 »*. L'internationalisation, la globalisation des marchés financiers, mais aussi le desserrement rapide du carcan réglementaire ont modifié en profondeur la situation d'une profession autrefois très protégée, cartellisée mais aussi incroyablement limitée dans ses initiatives.

La modification la plus fondamentale est sans doute la place relative qu'occupent aujourd'hui les établissements bancaires dans le financement de l'économie (intermédiation bancaire). Après une forte baisse, qui a fait tomber le « taux d'intermédiation » de 79 % en 1979 à 40 % en 1986, une remontée à 59 % en 1989 laisse aujourd'hui aux banques une marge pour souffler. Au passage, elles ont néanmoins compris que ce taux ne sera jamais plus garanti mais évoluera en fonction de la conjoncture.

L'internationalisation est le second phénomène marquant du monde bancaire français. Bien que très concurrencées aujourd'hui par l'ensemble des réseaux européens, américains et japonais, les banques françaises occupent une part de marché encore enviable sur l'ensemble de la planète. Concernant les activités de marché, les banques ont développé des sicav et fonds communs de placement, se sont lancés dans la commercialisation de produits d'assurance-vie qui leur confèrent une place prépondérante sur les marchés. Au point que leurs résultats sont devenus très sensibles aux variations de taux et aux humeurs boursières.

L'automatisation, la modernisation des moyens de paiement, la décentralisation des décisions, montrent également que le monde bancaire sait s'adapter aux changements. Reste néanmoins un point noir : les risques pris à la fin des années 70 et jusqu'au début des années 80 sur les pays du tiers-monde.

Selon l'AFB, les banques françaises ont accordé 10 % des crédits consentis au tiers-monde et demeurent dans le peloton de tête des créanciers.

Y. M.

Devenant le cinquième fabricant mondial de médicaments

Avec Rorer, Rhône-Poulenc-Santé atteindra 30 milliards de francs de chiffre d'affaires

Le 20 juillet prochain, Rhône-Poulenc, numéro un français de la chimie, deviendra le cinquième plus grand fabricant mondial de médicaments, en incluant les activités exercées dans les vaccins avec l'ensemble constitué par Pasteur, Mérieux et, maintenant, la firme canadienne Connaught, enfin le numéro deux en Europe derrière l'allemand Hoechst.

C'est la date qu'a fixée M. Igor Landau, président de la division « Santé » du groupe pour mettre un point final aux procédures juridiques de fusion de la pharmacie humaine de Rhône-Poulenc avec la firme américaine Rorer.

En année pleine, le chiffre d'affaires de la nouvelle branche « Santé » de Rhône-Poulenc dépassera 30 milliards de francs, dont plus de 24 milliards pour la pharmacie humaine grossie de Rorer.

Selon les projections établies par les experts et présentées aux actionnaires américains de Rorer mais aussi à la SEC (Securities and Exchange Commission), le chiffre d'affaires réalisé par la nouvelle entité Rhône-Poulenc Rorer, que M. Landau veut, non plus française ou franco-américaine, mais « globale et mondiale », devrait passer de 4 milliards de dollars (24 milliards de francs) en 1991 à 5,9 milliards dollars (35,4 milliards de francs) en 1994. Au cours du même laps de temps, les bénéfices nets passeront de 328 millions de dollars (1,96 milliard de francs) à 743 millions (4,46 milliards de francs). Simultanément, l'endettement de Rhône-Poulenc Rorer, alourdi dès maintenant d'une partie (1,2 milliard de dollars) de l'emprunt contracté (1,7 milliard de dollars) pour acquérir le contrôle de Rorer, se contractera pour revenir de 2 milliards de dollars à seulement 800 millions de dollars, avec des fonds propres accrus dont le montant passera de 650 millions de dollars à 2 milliards de dollars. Tous les efforts portent d'ores et déjà sur la restructuration accélérée des deux affaires pour éviter la période de flottement préjudiciable à la mobilisation des équipes.

A la fin de cette année, Rhône-Poulenc Rorer sera cotée à la Bourse de Paris. Mais d'ici là, la nouvelle entité industrielle pourrait peut-être être grossie d'UPSA. Interrogé sur la candidature de Rhône-Poulenc à ce nouveau rachat d'entreprise, M. Landau s'est refusé au moindre commentaire.

A. D.

INÉDIT
Le FAIT FRANÇAIS dans le monde
Tome II
LES MOISSONS DE LA FRANCITÉ
(suite de la France 3e superpuissance)
Ressources, économie des 43 pays d'expression française. Droit de la mer : les zones maritimes sont bien des prolongements « territoriaux » des Etats riverains (France : 2e domaine territorial mondial). Structure des Etats d'expression française : métropole, les 10 DOM-TOM, la zone franc, conférence franco-africaine (40 nations), ACTT (40 nations) et la possible UDELF (Union des Etats de langue française : 43 nations). 250 p., 98 F.
Franco chez l'auteur :
MARTINOT DE PREUIL
49560 NUEIL-SUR-LAYON
(Tome I 90F. Les 2 tomes 140 F franco)

□ **Rectificatif.** – Une coquille dans notre édition du 14 juin – « La caisse des dépôts veut devenir un véritable groupe financier » – laissait croire que les *« activités de dépôts et de marché des capitaux »* qui constituent l'un des quatre métiers essentiels de la Caisse représentaient un secteur *« embryonnaire »*. Ce qualificatif ne désignait que les activités financières internationales de la Caisse des dépôts. D'autre part, si Mme Hélène Ploix, directeur général adjoint, met son expérience au service de cette internationalisation, c'est aux différents établissements (Crédit local de France...) d'élaborer leur stratégie hors de l'Hexagone.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ECONOCOM

ECONOCOM ET SON POOL BANCAIRE SONT PARVENUS A UN ACCORD

La société ECONOCOM INTERNATIONAL NV et l'ensemble de son pool bancaire et obligataire ont abouti à un accord de restructuration de la dette qui prévoit une consolidation sur une période de cinq à dix ans. Ce plan sera complété par une augmentation de capital qui sera suivie par monsieur Jean-Louis Bouchard, actionnaire majoritaire, pour 70 millions de francs.

Cet accord permettra au groupe ECONOCOM d'achever la mise en place de son plan de restructuration consistant à se concentrer sur l'Europe et sur trois activités, la location-conseil, la distribution micro-informatique et la maintenance.

NEW-YORK, 13 juin ↓

Léger tassement

Après avoir atteint de nouveaux sommets le 12 juin, Wall Street s'est employé, mercredi, à consolider ses positions. Des ventes bénéficiaires se sont produites, mais elles ont été généralement bien absorbées. A la clôture, l'indice Dow Jones des industrielles s'établissait à 2 929,95, soit à 3,46 points en dessous de son niveau précédent.

Le bilan de la journée confirme la forte résistance à la baisse. Sur 1988 valeurs traitées, 773 se sont repliées mais, en même temps, 710 ont continué de monter tandis que 505 ne variaient pas.

L'annonce inopinée d'une baisse des ventes au détail en mai aux Etats-Unis a quelque peu surpris les milieux financiers, qui, s'appuyant sur les prévisions des experts, s'attendaient plutôt à un fort ralentissement (+ 0,1 %). Elle a en tout cas conforté l'idée que certains se font d'un refroidissement plus rapide que prévu de l'économie américaine. Autour du « Big Board », le sentiment n'était toutefois pas entièrement négatif dans la mesure où le phénomène est interprété comme une chance de voir la Réserve fédérale assouplir sa politique de crédit.

En attendant, premier effet de cette statistique négative : sur le marché obligataire, les taux sur les bons du Trésor à trente ans, principale valeur de référence, sont tombés à 8,39 % (contre 8,45 %).

D'une façon générale, les opérateurs restent dans l'expectative, tant que les dernières statistiques, dont la publication doit avoir lieu cette semaine, ne seront pas tombées.

L'activité est restée modérée avec l'échange de 158,91 millions de titres contre 157,10 millions la veille.

VALEURS	Cours du 12 juin	Cours du 13 juin
Alcoa	67 3/8	67 1/8
ATT	43	43 1/4
Boeing	58 7/8	59 3/4
Chase Manhattan Bank	25 7/8	25 1/4
Du Pont de Nemours	40 1/8	39 3/8
Eastman Kodak	41 3/8	41 3/4
Exxon	48 7/8	48 1/8
Ford	46 5/8	46 1/2
General Electric	70 1/4	70 1/4
General Motors	50 1/4	50 1/8
Goodyear	34 1/2	34 1/8
IBM	120 3/8	121 1/4
ITT	60 5/8	59 1/4
Mobil Oil	62 3/4	62 5/8
Pfizer	65 3/8	65 3/4
Schlumberger	57	57 1/2
Texaco	58 1/8	58
UAL Corp. ex-Allegis	158 1/4	156 5/8
Union Carbide	20 3/8	20 1/4
USX	33 5/8	33 1/2
Westinghouse	37 7/8	37 1/4
Xerox Corp.	47 1/4	47 7/8

LONDRES, 13 juin ↑

Forte progression

La Bourse londonienne a terminé la séance de mercredi sur les chapeaux de roue, dans l'espoir d'une entrée prochaine de la livre dans le système monétaire européen (SME). L'indice Footsie des cent principales valeurs s'est apprécié de 1,44 % à 2 405,4 points. En repassant la barre des 2 400 points, il se rapproche de son record historique de 2463,7 points enregistré le 3 janvier. Le marché s'est montré plus actif qu'à l'accoutumée avec 607,2 millions de titres échangés contre 429,7 millions mardi.

Une révision en baisse du déficit de la balance des paiements courants britanniques pour le premier trimestre de cette année a contribué à l'enthousiasme. La plupart des secteurs se sont améliorés, notamment les magasins, les titres de la construction, les brasseries, particulièrement les alimentaires, stimulées par des rumeurs sur le lancement prochain d'une grosse OPA dans le compartiment par la famille italienne Agnelli. L'absence de matérialisation des rumeurs sur une augmentation du capital du groupe électronique Racal Telecom a rassuré le marché et encouragé le titre

PARIS, 14 juin ↑

Hausse modérée
Baisse de l'or

Pour la troisième journée consécutive, la tendance s'est mise à la hausse, jeudi, rue Vivienne. Mais alors que la veille le mouvement s'était accéléré, cette fois, il s'est ralenti après que l'on ait pu croire un instant qu'il allait suivre une évolution comparable. Tout juste positif à l'ouverture matinale (+ 0,03 %), l'indice CAC-40 avait enregistré vers 11 heures une progression de 0,45 %. Mais son avance se réduisait ensuite et, à 13 heures, elle n'était plus que de 0,29 %. Plus tard dans l'après-midi, le mercure se stabilisait à 0,21 % seulement au-dessus de son niveau précédent. Hésitation ou attentisme ? L'annonce dans la matinée d'une hausse de l'indice des prix de détail de 0,2 % seulement en mai (contre 0,3 % le mois précédent) avait produit une excellente impression. Mais la publication peu après de l'état de la balance des paiements courants pour avril, avec le retour d'un déficit de 4,2 milliards de francs (contre un excédent de 1,6 milliard en mars), a quelque peu rafraîchi l'atmosphère. Dans ces conditions, nombre d'opérateurs ont préféré se réfugier dans l'expectative. D'importantes statistiques économiques doivent encore tomber aux Etats-Unis, et vu la multiplication des signes de freinage sévère, beaucoup attendent confirmation du phénomène. Ce jeudi, c'était l'indice des prix à la production pour mai qui était attendu. A la veille du week-end, ce sera celui des prix à la consommation pour le même mois qui sera rendu public.

L'événement de la journée a été la nouvelle et forte baisse du prix de l'or à Londres, lourdement retombé à 346,75 dollars l'once (contre 350,50 dollars mercredi en fin d'après-midi). Résultat de cette chute, les valeurs aurifères ont décroché, Randfontein, Buffelsfontein et Western Deep accusant des baisses égales ou supérieures à 10 %.

A Paris, le lingot de 1 kilo a perdu d'un coup 1 650 F à 63 350 F et le napoléon 11 F à 380 F.

TOKYO, 14 juin ↑

Poursuite de la hausse

Deuxième journée de hausse, jeudi, à Tokyo. Cependant, si le mouvement s'est accéléré par rapport à la veille, le marché nippon n'a pas réussi à terminer la séance à ses plus hauts niveaux du jour. En clôture, l'indice Nikkei, un instant en progrès de plus de 300 points, n'enregistrait plus qu'une avance de 296,34 points (+ 0,92 %) pour s'établir à 32 668,11.

Hausse dans le vide? De fait, l'activité a été réduite à sa plus simple expression, ou presque, avec seulement 450 millions de titres échangés (contre 500 millions la veille). Rappelons qu'au cours d'une séance dite normale il s'échange à Tokyo au moins 1,5 milliard de titres journellement.

Bref, un certain attentisme a prévalu autour de la corbeille japonaise en prévision de la publication de statistiques économiques importantes aux Etats-Unis. Reste que le raffermissement du yen a néanmoins joué en faveur de la hausse. Les achats se sont ainsi portés sur les secteurs d'activité internes au pays, tels que la construction navale, le bâtiment et les travaux publics et l'immobilier.

VALEURS	Cours du 13 juin	Cours du 14 juin
Akai	1 060	1 100
Bridgestone	1 500	1 550
Canon	1 770	1 770
Fuji Bank	2 830	2 620
Honda Motors	1 770	1 780
Matsushita Electric	2 150	2 170
Mitsubishi Heavy	1 050	1 070
Sony Corp.	8 590	8 570
Toyota Motors	2 600	2 580

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Drexel a cinq mois pour présenter un plan de réorganisation.** – Un juge des faillites a donné à Drexel Burnham Lambert jusqu'au 15 novembre prochain pour que cette firme d'investissements américaine en faillite lui présente un plan de réorganisation. Drexel et ses créanciers ont annoncé, par ailleurs, être parvenus à un accord de principe pour soumettre au tribunal des faillites un plan de réorganisation conjoint. La firme, qui avait demandé la protection de la loi sur les faillites en février dernier, a présenté la semaine dernière un premier plan de réorganisation prévoyant le remboursement total des dettes. Mais les créanciers avait refusé ce projet critiquant notamment le désir des responsables de Drexel de garder le contrôle du groupe lors de la liquidation des actifs.

□ **Le projet de fusion Tate-Berisford examiné par la Commission britannique des monopoles.** – La Commission britannique des monopoles et fusions (MMC) a été chargée, mercredi 13 juin, d'ouvrir une enquête sur un possible rachat de Berisford International, le premier producteur national de sucre de betterave, par le groupe sucrier Tate and Lyle. Un regroupement des deux sociétés créerait un quasi-monopole sur le marché sucrier britannique. Le ministère du commerce et de l'industrie, qui a saisi la MMC, avait été avisé en avril par Tate and Lyle qu'une offre d'achat sur Berisford était à l'étude. Par cette démarche inhabituelle, Tate avait suspendu le lancement de son offre à un feu vert officiel, pour éviter qu'une nouvelle OPA soit bloquée par les autorités comme la première qu'elle avait effectuée en 1987 sur Berisford. La MMC a jusqu'au 28 septembre pour rendre son rapport.

□ **Kaufhof augmente son capital pour aller en RDA.** – La chaîne de grands magasins ouest-allemands Kaufhof a décidé de lever 380 millions de deutschemarks (1,28 milliard de francs), en émettant 1 million d'actions préférentielles (sans droit de vote) pour financer son expansion en Allemagne de l'Est. A la fin de l'opération, le capital de Kaufhof aura augmenté de 12,6 %. Au total, le groupe aura prélevé 610 millions de deutschemarks sur les marchés financiers depuis le début de l'année.

Le Monde-RTL
ENTREPRISES
à 22h15 sur RTL
Jeudi 14 juin
M. Jacques Vial,
président du Centre des patrons chrétiens.
Vendredi 15 juin
M. Benjamin Cohen,
PDG de la chaîne d'hôtels Mercure.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	440	436	IN2	301	....
Asystel	105	....	I.P.B.M.	140	138
B.A.C	239 80	239	Loca investis.	303 10	308
B. Demachy Ass.	578	577	Locamic	145	142 50
Bque Tarneaud	185	...	Matra Comm.	206 90	205
B.I.C.M.	840	850	Métall. Minière	231	239
Boiron (Ly)	389	386	Molex	240	243
Boisset (Lyon)	252 40	....	Navale-Delmas	1275	1246
Câbles de Lyon	3400	3420	Olivetti Logabax	590	599
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1250	1235	Om. Gest. Fin.	583	578
Calberson	551	553	Pinault	508	507
Cardif	698	694	Presbourg	93	93
C.E.E.	372	365 60	Présence Assur.	427	..
C.E.G.E.P.	283	282	Publ. Filipacchi	820	820
C.F.P.I.	273	265	Razel	861	670
Ciments d'Origny	700	710	Rémy et Associés	367 90	367 90
C.N.I.M.	1320	1345	Rhone-Alp. Ecu (Ly.)	321	321
Codetour	303	305	St-H. Matignon	266	269
Comareg	363	362	S.C.G.P.M.	698	680
Conforama	1118	1135	Segin (Li)	333 20	332
Creeks	395	400	Select Invest (Ly)	103 90	104
Dafsa	210 50	....	Senbo	534	534
Dauphin	730	730	S.M.T. Goupil	278	275 10
Desquenne et Giral	258	252	Sopra	210	207 20
Devanlay	1415	1375	Supra	215	212
Deville	480	491	TF1	328	327 10
Dolisos	175	178 80	Thermador H. (Ly)	370	375
Editions Belfond	273	270	Unilog	180	185 40
Elysée Invest.	14 20	14 45	Union Fin. de Fr	490	490
Europ Propulsion	395	406	Viel et Cie	190	.
Finacor	195	200	Yves St Laurent	1120	1119
Garonor	800	...			
GFF (group. fon. f.)	494	492 40			
Grand Livre	470	470			
Gravograph	243	242			
Guintoli	980	991			
I.C.C.	289 50	287			
IDIA	335	340			
Idianova	163	169			
I.M.S.	1270	1260			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LE MONDE

Marché des options négociables le 13 juin 1990

Nombre de contrats : 22 824.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	680	3,50	–	–	–
CGE	600	28	43	1	13
Elf-Aquitaine	600	65	71	1	9
Eurotunnel SA-PLC	50	1,75	5	1,50	3,80
Euro Disneyland SC	110	0,60	4,80	–	–
Havas	637	–	54	2	–
Lafarge-Coppée	450	26	45	4	15
Michelin	140	1	3,90	15	17
Midi	1 400	6	40	95	–
Paribas	640	11	–	10	–
Pernod-Ricard	1 417	0,10	7,50	–	–
Peugeot SA	800	–	66	–	23
Rhône-Poulenc CI	400	26	–	3	–
Saint-Gobain	560	7	26	17	–
Source Perrier	1 600	65	–	9	50
Société générale	600	6	28	27	–
Suez Financière	440	15,50	27	4	–
Thomson-CSF	120	6,50	8	–	8,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 juin 1990
Nombre de contrats : 57 993

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	Septembre 90	Décembre 90
Dernier	101,26	101,34	101,38
Précédent	101,02	101,10	101,12

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
101	1,27	1,70	0,90	1,34

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,6685 ↓

Le marché des changes parisien était « un ton plus bas » jeudi, avec un dollar à 5,6685 F au fixing contre 5,6985 F la veille (Francfort était fermé pour cause de fête). Les opérateurs attendaient la publication des prix à la production américains en début d'après-midi et, vendredi, de toute une batterie d'indices américains qui permettront de se faire une idée sur les perspectives économiques et monétaires.

	13 juin	14 juin
FRANCFORT Dollar (en DM)		n.c.
TOKYO Dollar (en yens)	154,55	153,53

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (14 juin) 9 7/16 -9/16 %
New-York (13 juin) 8 1/2 - 3/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	12 juin	13 juin
Valeurs françaises	98,50	99,10
Valeurs étrangères	95,80	95,90
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	540,62	542,86
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 005,82	2 025,59

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	12 juin	13 juin
Industrielles	2 933,42	2 929,95

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	12 juin	13 juin
Industrielles	1 901	1 933,20
Mines d'or	184,50	179,90
Fonds d'Etat	78,80	79,03

TOKYO

	13 juin	14 juin
Nikkei Dow Jones	32 371,77	32 668,11
Indice général	2 378,41	2 399,97

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,6650	5,6670	+ 61	+ 71	+ 135	+ 165	+ 475	+ 530
$ can.	4,8336	4,8395	– 194	– 145	– 335	– 270	– 791	– 688
Yen (100)	3,6879	3,6909	+ 64	+ 82	+ 136	+ 175	+ 465	+ 531
DM	3,3616	3,3642	+ 38	+ 52	+ 82	+ 112	+ 240	+ 288
Florin	2,9871	2,9897	+ 24	+ 37	+ 59	+ 84	+ 195	+ 245
FB (100)	16,3539	16,3692	– 107	+ 63	– 82	+ 169	+ 190	+ 676
FS	3,9782	3,9824	+ 7	+ 30	+ 36	+ 77	+ 235	+ 313
L (1 000)	4,5815	4,5868	– 99	– 35	– 157	– 52	– 315	– 199
£	9,6956	9,7019	– 434	– 378	– 859	– 752	– 2192	– 2038

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/16	8 5/16	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8
$ Yen	6 3/4	7	7 3/16	7 5/16	7 3/16	7 5/16	7 1/4	7 3/8
DM	7 5/8	7 7/8	7 7/8	8	7 15/16	8 1/16	8 3/8	8 1/2
Florin	8 1/8	8 3/8	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 7/16	8 9/16
F.B. (100)	9 3/8	9 7/8	9 11/16	9 15/16	9 11/16	9 15/16	9 5/8	9 7/8
F.S.	8 7/8	9 1/8	8 13/16	8 15/16	8 13/16	8 15/16	8 11/16	8 13/16
L (1000)	8 3/4	9 3/4	11	11 1/2	11	11 1/2	11 1/4	11 3/4
£	14 3/4	15	14 13/16	14 15/16	14 13/16	14 15/16	14 13/16	14 15/16
F franç.	9 7/16	9 11/16	9 5/8	9 3/4	9 11/16	9 13/16	10 1/16	10 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 14 JUIN

Cours relevés à 14 h 27

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3711	C.N.E 3%	3660	3662	3660	..
1130	B.N.P. T.P.	1094	1094	1062	-2 93
...	C.C.F. T.P.	1200	1200	1250	+4 17
1118	Cr.Lyon. T.P.	1113	1112	1112	-0 09
2021	Renault T.P.	1980	1975	1960	
2006	Rhone Poul. T.P.	2000	2030	2030	+1 50
1251	Saint Gobain T.P.	1249	1251	1251	+0 16
1260	Thomson T.P.	1265	1259	1255	..
975	ACCOR	988	993	993	+0 51
730	Air Liquide	742	747	750	+1 08
2080	Ala.Superm	1995	1985	2000	+0 25
565	ALSPI	534	534	538	+0 75
2520	Agenc. Potez	2440	2410	2411	-1 19
1200	AGF Sté Centrale	1080	1090	1093	+1 20
1040	Aux. Entrepr	1200	1200	1174	-2 17
506	Av Dassault	553	549	550	-0 54
275	Axa Midi Ass	258 40	259	257	-0 54
320	Bafip	301	298 20	298	-1 00
315	Bail-Equipem	301 20	307	307	+1 93
940	Bail Investiss	1010	1011	1010	....
650	Bancaire	580	585	585	+0 86
765	Bazar H.-V.	801	808	808	+0 87
875	Beghin-Say	888	898	881	-0 79
1450	Berger (M)	1411	...	....	..
605	Bic	664	660	659	-0 75
915	B.I.P.	945	950	950	+0 53
710	BIS	649	660	664	+2 31
480	BNP (CI)	432	432	432	
1000	Bollore Tech	1065	1064	1066	+0 09
3360	Bongrain	3420	3415	3417	-0 09
1050	Bon-Marché	1038	1035	1045	+0 87
670	Bouygues	655	648	655	..
163	BP France	135	135	134 50	-0 37
870	BSN	839	840	841	+0 24
905	Canal Plus	895	901	900	+0 56
510	Cap Gem S.	496 50	492	490	-1 31
3670	Carrefour	3580	3500	3585	+0 14
150	Casino	142 90	142 10	143	+0 07
118	Casino ADP	113 80	115 50	113 60	-0 18
1200	Castorama D.I	1268	1269	1272	+0 32
245	CCF	235	232 20	232 10	-1 23
150	CCMC Ly	145	147	143	-1 38
...	C.D.M.E	467	465 10	474	+1 50
635	C.E.G.I.D	615	615	603	-1 95
260	Centrest (Ny)	260	260	260	
640	C.E.P. Comm	665	661	662	-0 45
400	Cerus	382	380	378	-1 05
840	Cetelem	586	585	580	-1 02
655	CFAO	571	570	565	-1 05
485	CF Ind	501	513	506	+1 00
830	CGE	625	626	630	+0 80
1700	CGI Info	436	435 50	435	-0 23
1410	CGIP	1350	1372	1369	+3 24
830	CGP	609	610	596	-2 13
1060	Chargeurs S A	1050	1045	1055	+0 48
845	CICA (M)	802	802	802	
1720	Ciments franc	1813	1814	1806	-0 39
840	Club Mediter	808	810	808	
194	CMB Packa	199 90	200	200 60	+0 35
156	Codetel	180 90	159	160	-0 56
385	Colimeg	355	354	355	..

Compensation	VALEURS	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours	% +-
780	Coles	753	755	760	+0 93
395	Cpt. Entrep	400	396 50	397	-0 75
1160	Compt Mod	1160	1170	1160	
400	Concept S.A	349	348 90	345	-1 15
470	CPR (Paris Rée.)	455	459	453	-0 44
1390	Créd. Foncier	1305	1304	1305	
865	Cr Lyon (CI)	840	845	840	
1540	Credit Nat	1500	1491	1485	-1 00
385	CSEE	377	370 50	377	
3200	Damart	3175	3190	3175	....
1920	De Dietrich	1945	1915	1945	....
230	Dév.R.d.C.(L)	220	215	215	-2 27
315	Dév.R.Sud-Est	316	315	312 50	-1 11
600	DMC	575	575	579	+0 70
4000	Docks France	3720	3652	3765	+1 21
660	Dumez	597	591	595	-0 34
..	Eaux (Gle)	2630	2655	2681	+1 94
595	Ecco	541	542	539	-0 37
1030	Electro-Finan.	1021	1025	1030	+0 88
350	ELS.Dassault	353	351	364 90	+0 54
715	Elf Aquitaine	659	663	661	+0 30
505	- (Certific.)	490	500	490	
1270	Epeda B-F	1180	1190	1190	+0 85
2430	Essilor	2628	2628	2641	+0 49
1270	Essil.Int (DP)	1335	1335	1340	+0 37
655	Esso	705	703	700	-0 71
2150	Eurafrance	2040	2040	2020	-0 98
2250	Eurocom	2246	2250	2210	-1 60
106	Eurodisneyland	104 30	104 50	103 90	-0 38
4080	Euromarché	3830	3889	3840	+0 26
1400	Europe 1	1372	1372	1379	+0 51
..	Eurotunnel	48 55	49 80	49 20	-0 71
1870	Exor	1885	1881	1910	+1 33
1900	Facom	1749	1700	1690	-3 37
199	Finextel	206	204 50	203	-1 46
420	Fives Lille	402	403 50	410	+1 99
2450	Fromager. Bel.	2400	2400	2400	
1830	Gal.Lafayette	1950	1950	1950	
2180	G.A.N.	2058	2075	2090	+1 55
490	Gascogne (B)	478 10	480	478	-0 02
1510	Gaz et Eaux	1545	1545	1570	+1 62
1260	Geophysique	1100	1100	1128	+2 55
550	Gerland Ly.	590	590	598	+1 36
870	Groupe Cité	875	870	870	-0 57
1560	GTM-Entrep	1631	1640	1642	+0 67
1150	Guyenne-Gas.	1082	1085	1085	+0 28
435	Hachette	386	399 90	386	
880	Havas	668	669	660	-1 20
610	Hénin (La)	693	697	692	-0 14
1220	Hutchinson	1230	1230	1225	-0 41
355	Imétal	364 90	364 90	362 50	-0 66
113	Immob. Phénix	130 80	129	126 70	-3 13
144	Ingénico	138 50	136 80	136 50	-1 44
4760	Inst. Mérieux	4851	4850	4989	+2 84
515	Interbail	522	521	519	-0 57
1380	Intertechnique	1330	1335	1335	+0 38
1020	J. Lefebvre	938	940	940	+0 21
1140	Labinal	1075	1080	1080	+0 47

Compensation	VALEURS	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours	% +-
2750	Lab. Bellon	2710	2698	2698	-0 44
455	Lafarge	469 90	469 10	471 20	+0 28
1350	Lebon	1350	1335	1340	-0 74
4410	Legrand	4443	4450	4460	+0 38
2550	Legrand (CP)	2445	2455	2452	+0 29
670	Legris Industries	699	700	700	+0 14
750	Locabail Immob.	746	750	750	+0 54
525	Locafrance	493 50	505	504	+2 13
845	Locindus	843	851	851	+0 95
545	Luchaire	480	475	489	+1 82
4420	LVMH	4460	4380	4429	+0 36
715	Lyonn. Eaux	701	701	707	+0 86
370	Majorette Ly	366	362	366	
430	Mar. Wendel	413	414	430 10	+1 72
420	Matra	386 70	385 10	388	+0 34
6030	Merlin-Gerin	6100	6030	6120	+0 33
215	Metaleurop	189 60	190	190	+0 21
220	Métrologie In.	219 50	220	215	-2 05
130	Michelin	125	125 20	125 40	+0 32
1370	Midi (Cie)	1302	1301	1302	
167	Midl. St. Sa*	165	165	167	+1 21
335	Min. Salag (Ma)	350	350	340	-2 85
198	MMB	195	194 50	194	+0 88
123	Moulinex	120	120 50	120	..
1890	Navig. Mixte	1660	1698	1640	-1 20
196	Nord-Est	194	191 80	192	-1 03
570	Nordon (Ny)	576	575	578	+0 32
745	Nouv Galeries	792	794	781	-1 39
770	Occid. (Gle)	764	765	772	+1 05
1960	Omn. F. Paris	1850	1840	1810	-2 16
375	Opar	382	382 10	382 10	+0 03
5400	Oréal	5300	5300	5320	+0 38
695	Paribas	631	630	631	
1810	Pechelbronn	1580	1570	1540	-2 53
150	Pechiney Int.	152	151 90	149 30	-1 78
335	Pechiney (CP)	330	332	331 40	+0 42
800	Penhoet	628	620	620	-1 27
1290	Pernod Ricard	1209	1208	1210	+0 08
835	Peugeot	830	830	830	
446	Plastic-Omn	435	444	439	+0 92
615	Poliet	629	629	626	-0 48
1180	Pretabail-Sé	1160	1170	1180	+1 72
830	Primagaz	731	747	745	+1 92
670	Printemps	650	665	674	+3 69
4200	Promodès	3920	3940	3940	+0 51
700	Radiotechn	682	703	693	+0 14
230	Raff. D Total	197	198 50	198 10	+0 56
3200	Redoute (La)	3410	3410	3350	-1 76
430	R. Poulenc CP	[illegible] 10	456	461	-1 52
380	Rollux Financ.	[illegible]	383	383	-1 54
88	Rochette (La)	82 50	84 [illegible]	84 80	+2 79
2280	Roussel Uclaf	2280	2260	2279	-0 04
4860	R. Impé.Ly*	4800	4800	4800	..
205	Sade (Ny)	221	223	223	+0 90
1400	Sagem	1449	1461	1557	+7 45
595	Saint Gobain	561	564	562	+0 18
1560	Saint Louis	1530	1520	1524	-0 39
1570	Salomon Ly	1440	1473	1539	+6 85

Compensation	VALEURS	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours	% +-
560	Salvepar (Ny)	530	532	[illegible]	[illegible]
1020	Sanofi	987	981	[illegible]	[illegible]
1690	SAT	1700	1685	[illegible]	[illegible]
350	Saut. Chât.	324 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1700	Saupiquet (Ns)	1820	1823	[illegible]	[illegible]
1150	Schneider	1042	1042	[illegible]	[illegible]
25	SCOA	25 40	25 70	[illegible]	[illegible]
1300	SEB	1300	1300	[illegible]	[illegible]
505	Sefimeg	525	524	[illegible]	[illegible]
675	Sextant A	683	687	[illegible]	[illegible]
1410	SFIM	1550	1551	[illegible]	[illegible]
250	SGE	254 90	260	[illegible]	[illegible]
620	Simco	633	630	[illegible]	[illegible]
1090	Sk. Rossignol	1055	1082	[illegible]	[illegible]
1050	Sligos	1070	1070	[illegible]	[illegible]
615	Société Géné.	575	575	[illegible]	[illegible]
136	Sodecco (B)	135	137	137	[illegible]
170	Sonero (Ns)	163	168	[illegible]	[illegible]
730	Sodexho	710	722	[illegible]	[illegible]
111	Sogenal (Ny)	113 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
530	Sogerap	446	455	[illegible]	[illegible]
2350	Som-Allib	2215	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1740	Source Perrier	1620	1653	[illegible]	[illegible]
750	Sovac	740	[illegible]	[illegible]	[illegible]
740	SPEP	697	[illegible]	[illegible]	[illegible]
860	Spie-Batignol	852	854	[illegible]	[illegible]
1240	Strafor	1291	1300	[illegible]	[illegible]
470	Suez	451	453	[illegible]	[illegible]
525	Synthelabo	525	528	[illegible]	[illegible]
129	Thomson	123 10	[illegible]	[illegible]	[illegible]
705	Total	670	[illegible]	[illegible]	[illegible]
122	- (certif.)	119 10	120 10	[illegible]	[illegible]
415	Truffaut Fin.	401	402	[illegible]	[illegible]
625	UAP	612	611	[illegible]	[illegible]
465	UFB Locab.	450	454 50	[illegible]	[illegible]
1140	UIC	1171	1175	[illegible]	[illegible]
685	UIF	650	[illegible]	[illegible]	[illegible]
970	UIS	927	[illegible]	[illegible]	[illegible]
900	Unibail	894	[illegible]	[illegible]	[illegible]
220	UCB	244 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
645	Valeo	535	[illegible]	[illegible]	[illegible]
410	Vallourec	332 10	333	[illegible]	[illegible]
430	Via Banque	420 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1380	Zodiac	1260	1261	[illegible]	[illegible]
1370	Elf Gabon	1280	[illegible]	[illegible]	[illegible]
141	Amax	141	139 70	[illegible]	[illegible]
169	Amer. Express	172	177	[illegible]	[illegible]
245	ATT	245 20	244	244	[illegible]
183	Anglo Amer C	170	169	[illegible]	[illegible]
475	Amgold	442	415	415	[illegible]
250	Banco Santander	258	[illegible]	[illegible]	[illegible]
985	BASF	986	935	[illegible]	[illegible]
985	Bayer	955	[illegible]	[illegible]	[illegible]
85	Buffelsfont.	71 60	[illegible]	[illegible]	[illegible]
149	Chase Manh	147 80	[illegible]	[illegible]	[illegible]
143	De Beers	138 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2570	Deutsche Bank	2544	2550	[illegible]	[illegible]
1410	Dresdner Bank	1255	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours	% +-
[illegible]	Driefontein	57 10	54 60	54 10	-5 25
[illegible]	Du Pont Nem.	226 30	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Eastman Kodak	238 20	238 50	236 50	-0 13
[illegible]	East Rand	13 30	12 60	12 30	[illegible]
[illegible]	Ericsson	63 50	66 90	66 90	+3 74
[illegible]	Electrolux	243	241	243 50	[illegible]
[illegible]	Exxon	1190	1136	1193	-0 25
[illegible]	Exxon Corp	279			
[illegible]	Ford Motor	266 50	266	265	-0 55
[illegible]	Freegold	47 50	45	44 90	-5 53
[illegible]	Gencor	16 05	15 30	15 30	-4 67
[illegible]	Gen. Elect.	403	399 90	395	-0 99
[illegible]	Gen. Motors	285 90	282 50	282 50	-1 19
[illegible]	Gén. Belgique	535	536	535	
[illegible]	Gd Metropo.	65 40	65 15	65 15	-0 35
[illegible]	Guinness	77 50	77 10	75 80	-0 90
[illegible]	Hanson PLC	24 15	24 50	24 50	+1 45
[illegible]	Harmony Gold	34 80	31 95	31 95	-8 19
[illegible]	Hewlett Packard	277 50	275	275	[illegible]
[illegible]	Hitachi	57 50	57 75	57 75	+0 43
[illegible]	Hoechst	897	910	905	+0 89
[illegible]	Homestake	97 50	93 90	92 50	-3 59
[illegible]	Imp. Chemical	121	120 50	121	
[illegible]	IBM	688	686	687	-0 15
[illegible]	ITT	347	338	338	[illegible]
[illegible]	Ito Yokado	149 30	146 60	148 60	-0 47
[illegible]	Matsushita	80 40	80 50	80 50	+0 12
[illegible]	Maxwell	19 15	19 40	19 50	+1 83
[illegible]	Mc Donald's	205	207	206 60	[illegible]
[illegible]	Merck	476 10	472 10	472 10	-0 84
[illegible]	Minnesota M.	487	488 50	488 50	+0 31
[illegible]	Mobil corp	357 50	355	355	-0 70
[illegible]	Morgan J.P.	218	210	210	-3 67
[illegible]	Nestlé	35150	35260	35285	+0 37
[illegible]	Norsk Hydro	1060	1047	1047	[illegible]
[illegible]	Norsk Hydro?	177	176 50	176 50	-0 22
[illegible]	OFSIL	116 30	112 60	112 30	-3 55
[illegible]	Petrofina	1588	1577	1577	-0 55
[illegible]	Philip Morris	257	253 60	253 60	[illegible]
[illegible]	Philips	100 50	96	96	-2 51
[illegible]	Placer Dome	81 70	79 70	79 70	-2 45
[illegible]	Quilmes	347	342	342	-1 44
[illegible]	Randfontein	27 60	24 50	24 10	-12 6
[illegible]	Royal Dutch	433 10	432 50	432 50	-0 14
[illegible]	RTZ	56 60	56 40	56 40	-0 35
[illegible]	Saatchi & Saatchi	9 90	9 40	9 50	-4 04
[illegible]	St Helena	49 50	47 50	47	-5 05
[illegible]	Schlumberger	327	329	329	+0 31
[illegible]	Shell transp.	44	44 40	44 40	+0 91
[illegible]	Siemens	2375	2356	2387	+0 51
[illegible]	Sony	319 30	316 60	318 60	-0 22
[illegible]	Sumitomo Bank	93 30	93 10	93	-0 32
[illegible]	TDK	250 60	250 50	250 50	-0 04
[illegible]	Telefonica	45	45	45 10	+0 22
[illegible]	Toshiba	41 40	40 80	40 80	-1 45
[illegible]	Unilever	469 90	473	473 50	[illegible]
[illegible]	Unit. Techn.	341	337 80	337 80	-0 94
[illegible]	Vaal Reefs	402	375	375	-6 72
[illegible]	Volvo	324 10	320	320	[illegible]
[illegible]	West Deep	166	149	149	-10 [illegible]
[illegible]	Xerox Corp	272 50	274 20	274 20	[illegible]
[illegible]	[illegible]	107 50	107 50	107 50	[illegible]
[illegible]	Zambia Cop	2 06	1 99	1 99	-3 40

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8.8%77	120 18	0 53
Emp.Etat 9.8%78	99 75	9 04
10.80% 79/94	101 60	8 37
Emp.Etat 13.25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp Etat 14.6% 83	102 95	4 52
Emp.Etat 13.4%83	109 90	8 42
Emp Etat 12.2% 84	104 60	8 32
Emp.Etat 11% 85	106 46	3 40
10.26% mars 86	101 45	2 64
OAT 10% 5/2000	101 82	0 49
OAT 9.9% 12/1997	101 40	4 96
OAT 9.8% 1/1996	100 15	3 62
PTT 11.2% 85	102 70	5 55
CFF 10.30% 86	98 40	3 68
CNB Bques 5000F	99 80	3 96
CNB Paribas 5000F	100	3 96
CNB Suez 5000F	100 20	3 98
CNE 11.5% 85	102 20	0 31
CNI 1/82 5000F	99 80	3 98
CNT 9 % 88	93 60	1 50
CRH 10.60% déc.85	103 40	4 46
CHARB FCE 3% 100	153	...
CNCA	1145	.
Cerus	...	..
CGE 6 janv. 89/99	808	..
Drouot Ass 8%86cv	...	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	1670	1663
Applications Hydr	1655	1609
Arbel	1130	1130
Asturg	330	330
Avenir Publicité	405	404
Bains C.Monaco	1205	1161
B.Hypoth Europ	358	...
BNP Intercont.	266 60	274 50
Beghin-Say (C I)	835	...
Bénédictine	4500	...
Blanzy Ouest	3100	...
BTP	100 20	100 20
Cambodge	1020	980
Carbone Lorraine	1062	1063
Case Poclain	27	27 80
CEGF (Frigor.)	438	436
Centenaire Blanzy	607	605
Cerabati	121	116 10 c
Champex Ny	140	140
CIC (CP)	280	280
CIM	835	837
CITRAM (B)	2230	2230
Clause	932	935
Cofradel	1230	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cogifi	457	448
Comiphos	720	725
Cie Industrielle	7200	7110
Cpt Lyon Alemand	577	569
Concorde	1080	....
Constr Mét.Prov	47 05	47
Crédit Gén.Ind.	472	472
Cr Universel (Cie)	755	730
Créditel	143	142 90
Darblay	700	701
Degremont	1680	1660
Delalande	2558	....
Delmas Vieljeux	4400	4500
Didot Bottin	1590	1578
Drouot Assu	348	...
Eaux Bassin Vichy	3104	3200
Eaux Vittel	7830	7850
Ecia	1400	1400
Electro-Banque	350	360
Elf Antargaz	1340	1393
ELM Leblanc	677	674
Eneli Bretagne	393	.
Ent.Mag. Paris	4035	4035
Expl (ex. Eternit)	2200	2220
Europ Soufres Ind.	17	.
Finalens	285	277
FIPP	251	241
FNAC	2249	2260
Foncière (Cie)	882	882
Fonc.Lyonnaise	1119	1120
Foncina	645	626
Fougerolle	870	870
France IARD	1218	1223
France SA (Lé)	2618	2604
From. Paul-Renard	2380	....
Gaumont	1050	1035
Genefim	355	385
Gévelot	707	707
GFC	491	485
GFLI	351	348
Gds Moulins Paris	1500	1470
GTI (Transport)	820	818
Immobail	398	400
Immobanque	815	812
Im.Marseillaise	8240	8110
Imm. Plaine-Monceau	571	566
Immofice	561	569
Invest.(Ste Cle)	3292	3270
Jaeger	159 90	155
Lambert Frères	425	...
Lille Bonnières	1749	1702
Loca-Expansion	298	297
Locafinancière	441	445
Locatel	350	...
Louis Vuitton	1000	980
Louvre	5670	5600
Lucia	2000	1950
Machines Bull	75 55	77 20
Mag.Uniprix	190	195
Magnant	475	670 d
Métal Déployé	608	610

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	198	195 20
Navigation (Nle)	271	280
Nozal	265	262 10
Opterg	441	440
Oréal (CI)	2425	2425
Origny-Desvroise	1499	1490
Palais Nouveauté	1220	1200
Paluel Marmont	690	682
Parfinance	230	228
Paribas (CP)	650	648
Paris France	233	232 70
Paris Orléans	292	295
Parthena Invest	501	503
Paternelle RD	1700	...
Pathé Cinéma	780	...
Piper Heidsieck	2225	2255
PLM	500	490
Porcher	745	768
Promodès (CI)	1805	1805
Publicis	1044	1049
Rochefortaise	1640	1813
Rosario	690	670
Rougier	508	505
SACER	608	608
SAFAA	545	540
SAFIC Alcan	653	553
SAFT	2210	2171
Saga	230	226 50
Salins du Midi	690	680
Sanam	126	123
Savoisienne (M)	178	.
SCAC	840	840
Senelle Maubeuge	507	525
S.Eaud.Part. (M)	176	.
Silic	861	857
Simvin	567	555
SLPH	490	490
Sofal	874	867
Soffo	875	868
Sofical	1081	1080
Soficomi	710	705
SOFIP (M)	816	802 o
Sofragi	1750	1775
Sopha-Bail	520	523
Sopagn	180	180
Soudure Autogène	898	890
Sovabail	565	.
Stars	721	721
Suez (CP)	382 20	383 70
Taittinger	5800	5760
Télémécanique Elect.	5010	5010
Testut-Aequitas	790	790
Tour Eiffel	315	.
Ufiner	1150	1150
Union Assur Paris	608	606
UTA	2750	2640
Vicat	3395	3420
Vinipra	2360	2280
Virax	178 50	178
Waterman	1202	1222
Maroc Sté Brasserie	255	.

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
AEG	840	850
Akzo Nv Sico	360 10	360 10
Alcan Aluminium	130	130
Algemene B Ned	113	112 50
American Brands	367	365
Arbed	675	.
Asturienne Mines	230	228
Banco Popular Espa	468	468
Banque Ottomane	1890	1892
B Reglements Int	36000	36950
Can.Pacifique	109 80	105 10
Chrysler Corp	82	..
CIR	24 20	25 60
Commerzbank	935	925
De Beers (port.)	137	.
Dow Chemical	365	356 60
GBL (Brux Lamb.)	835	839
Gevaert	1250	.
Glaxo Holdings Ltd	75	78
Goodyear Tire	304	.
Grace and Co (WR)	168	167 60
GTE Corp	360	.
Honeywell Inc	515	560
Johannesburg	1445	.
Kubota	38	39
Latonia	312	312
Midland Bank	30	.
Noranda Mines	85	92 10
Olivetti priv	20 90	21 70
Pakhoed hold	599	599
Pfizer Inc	372	369
Procter Gamble	489	485
Ricoh	42 10	42
Robeco	298	298
Rodamco NV	241	240 50
Rolinco	298 50	300
Saipem	9 70	9 30
Sema Group	82 70	83 20
SKF Aktiebolaget	146	145
Tenneco Inc	387	390
Thorn Electrical	72	72 80
Toray Ind	29 60	29 70
Vieille Montagne	3000	.
Wagons Lits	1490	1445
West Rand Cons	8 50	9
Whitman Corp	162	156

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	.
Buitoni	850	
Calciphos	170	170
CGH Cogenbor	106	106
C Occid Forestière	180	
Chambourcy (M)	878	
Cochery Bourdin	380	.
Coparex	585	585
Europ. Accum.	69	
Gachot S.A	124	124 80
Guy Degrenne	491	
Haribo Ricles Zan	210	
Hoogovens	297	..
Lecteurs du Monde	459	.
Merlin Imm.	240	.
Nicolas	925	.
Parcop. Perpet.	400	390
Rorento NV	175 40	175 60
St-Gobain Emballage	1990	
Serra Metra	321 30	320
SEPR	1615	1610
Sci	390	
SPR act B	730	.
Ufinex	380	.
Wonder	968	

Cote des Changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
États-Unis (1 usd)	5 698	5 668	5 480	5 900
Ecu	6 941	6 939	....	..
Allemagne (100 dm)	336 470	336 530	326 500	347
Belgique (100 F)	16 371	16 334	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	299 010	298 950	289 500	309 500
Italie (1000 lires)	4 584	4 584	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	88 490	88 410	84	92
Gde Bretagne (1 L)	9 716	9 714	9 350	10 150
Grèce (100 drachmes)	3 442	3 442		4 050
Suisse (100 f)	397 550	397 730	385	407
Suède (100 krs)	93 170	93 180	89	98 500
Norvège (100 k)	87 690	87 690	84	92
Autriche (100 sch)	47 825	47 835	46 500	49 600
Espagne (100 pes)	5 434	5 449	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 841	3 846	3 650	4 350
Canada (1 $ can)	4 863	4 838	4 650	5 050
Japon (100 yens)	3 688	3 690	3 560	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/6
Or fin (kilo en barre)	64900	63500
Or fin (en lingot)	65000	63350
Napoléon (20f)	391	380
Pièce Fr (10 f)	402	402
Pièce Suisse (20 f)	418	406
Pièce Latine (20 f)	378	368
Souverain	475	464
Pièce 20 dollars	2310	2230
Pièce 10 dollars	1230	1220
Pièce 5 dollars	725	785
Pièce 50 pesos	2470	2365
Pièce 10 florins	391	379

SICAV (sélection) 13/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
AAA	1171 66	1143 09
Acilion	240 56	234 51
Agepargne	859 63	822 81
Agepiacements	6831 93	6831 93
Agepremière	104 98	104 55
AGF Actions et CP	1174 57	1145 93
AGF 5000	697 79	680 77
AGF ECU	1008 29	959 31
AGF Foncier	125	121 95
AGF Invest Sicav	130 52	127 34
AGF Interfonds	411 60	401 56
AGF Oblig	1058 83	1052 56
AGF Sécurité Sicav	10618 46	10618 46
AGF IMO	715 71	698 25
AMERI-GAN	6481 95	6185 02
Amplitude	682 04	662 17
Arbitrages Court T	5993 57	5992 58
Assoc	1099 44	1099 44
Atout Futur	334 44	371 80
Aurecic	1294 43	1258 73
Avenir Alizes	1595 88	1565 57
Avenir CIC	109 47	106 28
Axa Capital	140 59	134 54
Axa Europe	128 02	122 57
Axa Investments	131 97	125 29
Axa NPI	115 59	110 61
Axa Valeurs PER	135 78	129 93
Capimonétaire	5323 30	5217 96
Capiobig	5421 80	5341 67
Capitacic	1086 03	1069 95
Capital-Monde	421 50	411 22
Capital Plus	1713 13	1713 13
Casden Placé	37 14	35 23
Cœnis	1093 45	1077 25
Compravalor	5868 67	5859 88 •
Convertimmo	443 53	426 47
Credinter	519 60	504 47
Crédit Mutuel Capital	1078 09	1066 95
Dese	1216 79	1176 78
Drouot France	896 87	858 28
Drouot Investiss	1088 93	1042 64
Drouot Sécurité	241 59	231 19
Drouot Sélection	151 43	144 91
Ecuic	1052 42	1036 87 •
Ecupar	121 76	116 52
Ecureuil Capitalisation	2140 44	2119 25
Ecureuil Invest	417 79	406 52
Ecureuil Monépremière	55772 11	55772 11
Ecureuil Mondiale	32874 09	32874 09
Ecureuil Trimestr	1963 30	1943 86
Elicash	320072 92	320072 92
Energia	301 01	297 36
Eparcic	2999 75	2999 75
Eparcourt-Sicav	4201 69	4191 11
Epargne Associat	24287 61	24251 22
Epargne Capital	8848 63	8761 02
Epargne Court Terme	567 35	567 35
Epargne Croissance	1675 53	1630 58
Epargne Industrie	101 80	99 08
Epargne Inter	588 81	573 06
Epargne J	58461 26	58461 26
Epargne Long Terme	197 21	191 93
Epargne Monde	1333 34	1297 56
Epargne Obliga	188 08	181 10
Epargne Première	12209 59	12118 70
Epargne Quatre	1093 10	1067 84
Epargne-Unie	1399	1348 43
Epargne Valeurs	453 17	441 64
Epsilon	1169 26	1157 62
Eurinvest	717 62	696 72 •
Eurocic Leaders	1137 76	1104 62
Eurodyn	1249 22	1258 14
Euro Gan	7680 89	7213 50
Euronoif	26 38	25 95
Foncicav	11949 26	11546 26
FRANCE-GAN	10332 44	9983 93
France Garantie	255 77	258 36
France Investiss.	439 68	428 37 •
France Oblig	444 13	439 73
France	517 20	502 14
Francic Pierre	124 43	120 81
France-Régions	1357 72	1318 17

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	29 68	29 88
Fructi-Cap	35 01	34 49
Fructi Court	118716 51	118716 51
Fructidor	234 04	230 58
Fructi-Eco	557 12	548 90
Fructi-Epargne	30 12	29 33
Fructifrance	977 99	954 14
Fructimmo	34 04	33 21
Fructi-Première	11115 89	10351 62
Fructivar	4559 85	4555 25
Fructirég	1180 14	1151 01
Gestilion	61325 70	61172 77
Gest Associations	183 24	159 65
Gest. F. Sécur	10495 04	10495 04
Horizon	1256 52	1200 51
Intercéar	104349 79	101795 91
Interobig	11517 40	11459 04
Intersélection Fce	574 11	557 29
Japacic	182 12	172 73
Jeunepargne	349 45	345 77
Laffitte Amérique	213 76	208 79
Laffitte Europe	332 59	322 87
Laffitte Expan	276 36	266 74
Laffitte France	350 82	344 27
Laffitte Franco	270 36	258 56
Laffitte Japon	445 82	425 60
Laffitte Oblig	135 11	128 98
Laffitte Rendement	179 31	171 18
Laffitte Tokyo	377 54	360 42
Latitude	5575 81	5663 31
Lion C.T	10592 25	10592 25
Lion L.T	5627 18	5557 46
Lion Association	11101 80	11101 80
Lion Institution	24345 51	24285 80
Lionplus	803 77	795 81
Lion Trésor	2056 39	2036 03
Lion 20 000	22145 18	22145 18
Livret Bourse Inv.	554 35	548 50
Livret Portefeuil	715 39	697 46 •
Méditerranée	205 14	197 26
Mensuel CIC	10054 55	9963 91
Mondial Investissem	431 18	411 63
Monecic	5795 02	5756 02
Monecan	56370 24	56370 24
Mone J	60948 31	60948 31
Monevalor	63570 30	63570 30
Mutuelle Dépôts	11302 53	11280 34
Mutuelle Unie Sél	150 35	143 88
Natio Court Terme	236630 00	236630
Natio-Epargne	14722 59	14563 85
Natio-Ep. Ret	129 15	125 69
Natio Epargne Trésor	5598 92	5575 77
Natio-Inter	1317 82	1282 55
[illegible]	1173 20	1141 90
Natio-Monétaire	21352 23	21352 23
Natio Obligations	505 30	491 79
Natio-Patrimoine	1510 69	1470 26
Natio-Placements	64075 69	64075 69
Natio-Revenu	1003 38	993 45
Natio Sécurité	11869 97	11869 97
Natio-Valeurs	875 16	951 74
Nippon-Gan	6342 02	6054 43
Natio Sud Dévelop	1259 52	1265 99
Normand	12734 61	12464 91
Cic-Associations	124 76	123 52
Oblicic-Mondial	2306 20	2272 12
Oblicic-Régions	1085 27	1069 23
Oblig. mes cat.	150 82	148 59
Oraction	1109 79	1098 80
Orsécurité	10745 16	10745 16 •
[illegible]	30886 88	29986 29
[illegible]	1172 35	1135 60
[illegible]	6069 17	5649 50
Paribas Epargne	17360 73	17326 08
Paribas Obligations	129 03	123 77
Paribas Patrimoine	568 55	545 37
Paribas Revenus	90 15	86 26
Patrimoine Retraite	186 18	182 57
[illegible]	692 75	672 57
Pierre Placement	277 56	269 48
Pierre Investissements	776 39	757 45
Placement A	1237 47	1213 21

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placements C.T	75477 50	75326 85
Placement J	6035 49	6022 44
Placement Premier	55551 54	55540 46
Plénitude	120 75	117 62
Poste Gestion	54676 18	54575 18
Première Oblig	10507 26	10496 76
Prév. Ecureuil	106 55	106 62
Privassociation	24819 41	24619 41
Quarz	131 40	129 16
Réalvalor	1068 55	1037 43
Renuec	161 34	158 56
Revenus Trimestr	5259 95	5207 27
Revenu Vert	1132 48	1115 74
St Honoré Bio-Alim.	539 58	696 97
St Honoré Global	271 40	269 09
St Honoré Mat Pl	243 21	232 18
St Honoré Pacifique	634 05	605 30
St Honoré PME	562 53	537 02
St Honoré Réal	12559 53	12509 49
St Honoré Services	517 55	497 64
St Honoré Techno	793 98	757 98
Sécuricic	1471 83	1471 83
Sécuri-Taux	1170 98	1170 98
Sicasdec	899 34	889
Sicav Associations	1557 31	1554 98
SFI Fr et ét	709 68	689 01
Sicav 5 000	447 86	435 87
SI Est	1534 94	1468 64
Silvafrance	733 91	714 27
Sivam	437 28	425 58
Sivarente	221	218 91
Sivinter	438 75	427 01
SNI	1253 55	1217 04
Sogéroc	54310 82	52728 95
Sogevar	1109 97	1059 64
Sogenter	1358 15	1298 56
Soleil Investissements	552 20	527 16
Solstice	2012 76	2007 76
Stratégie Actions	1234 11	1196 64
Stratégie Rendements	1202 61	1164 76
Technocic	1185 88	1151 34
Techno-Gan	8202 01	[illegible] 920 77
Thesora	547 08	541 66
Translaa	132 72	127
Trésor Avenir	105 67	104 62
Trésor Plus	1072 78	1062 14
Trésor Réal	12015 93	12015 93
Trésoricic	107751 42	107751 42
Triton	5151 58	5100 57
UAP Investiss	479 95	462 60
UAP Act. F	612 60	590 46
UAP Act. Sel	671 35	647 08
UAP Audit	557 91	534 13
UAP Aliés	481 66	464 25 •
UAP Alto	114 11	109 99 •
UAP Moyen Terme	115 37	111 20
Uni-Associations	114 85	114 86
Uni-Foncier	1532 51	1477 12
Unifrance	627 06	604 39
Uni-Garantie	1287 38	1262 09
Uni Régions	1667 51	1607 24
Unirena	2393 48	2314 78
Univar	201 21	201 21
Univers Actions	1348 24	1303 91
Univers-Obligations	1644 84	1590 75
Valorem	571 96	558 01
Valorg	1750 22	1748 47
Valreal	44696 44	44674 10
Vauban	24229 38	24205 15

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

ÉTATS-UNIS : le procès contre M. Marion Barry

Le maire de Washington renonce à solliciter un quatrième mandat

M. Marion Barry, le maire noir de Washington, a fini par jeter l'éponge : avant que le jury chargé de le juger pour consommation de cocaïne n'ait été complètement constitué, il a annoncé, mercredi 13 juin, qu'il renonçait à solliciter à l'automne un quatrième mandat à la tête de la cité.

WASHINGTON

de notre correspondant

Depuis que le maire de Washington était tombé, en janvier, dans le piège que lui avait tendu le FBI (une de ses ex-amies intimes, ancien modèle, l'avait attiré dans une chambre de motel avant de lui refuser ses charmes et de lui proposer de la drogue, sous l'œil d'une caméra cachée dans un poste de télévision), M. Marion Barry était un homme politique aux abois. Sans lésiner sur les moyens de pression, le procureur avait trouvé un nombre de témoins amplement suffisant pour confirmer en justice ce qui est depuis des années de notoriété publique : le premier magistrat d'une ville affligée par la drogue était lui-même, en dépit de ses véhémentes dénégations et de ses beaux discours, un consommateur fréquent de cocaïne.

Le maire a pourtant mis des mois avant de s'avouer vaincu. Cet homme, qui incarne à la foi la fierté et la honte de l'étrange cité qu'est la capitale fédérale, avait d'abord tenté d'utiliser la carte qui lui a toujours réussi jusqu'à présent : jouer les victimes d'une conspiration de l'establishment blanc contre ce maire qui a tant fait pour les défavorisés de Washington. Un séjour en Floride pour une cure de désaccoutumance (théoriquement à l'alcool, seul travers que le maire ait jamais publiquement admis), un retour théâtral à Washington et des paroles émues sur son propre sort, une détermination affirmée à se battre : M. Marion Barry pouvait encore passer pour un politicien redoutable, et les candidats à sa succession désespéraient d'en être jamais débarrassés.

Mais il devint bientôt clair que le procès se présentait fort mal, qu'une condamnation pour «crime» et non pour simple délit était probable, ce qui signifiait de toute manière la fin obligée de sa carrière politique. M. Marion Barry a donc décidé de franchir le pas, avant que le jury qui doit le juger ne soit complètement constitué et, donc, avant que le procès ne commence véritablement. Le maire a choisi d'annoncer sa décision par le canal de la télévision d'une université noire de Washington, et son long discours, tout empli de références bibliques et de plaidoyers *pro domo*, se voulait tout le contraire d'un constat de défaite. *« Si je m'étais présenté, je pouvais gagner,* a-t-il affirmé. *Mais à quoi bon gagner la bataille, si dans l'affaire je devais perdre mon âme ? Au fond de mon cœur je crois qu'il est temps que je vous serve, et que je serve Dieu, par d'autres moyens. »*

Outre le salut de son âme, M. Barry a invoqué celui de sa famille, soumise à rude épreuve par les événements, et aussi de *« sa famille au sens large »*, c'est-à-dire les habitants de Washington. De fait, le procès, mettant aux prises l'ancien militant des droits civiques à un procureur blanc, et ce dans une cité où Blancs et Noirs vivent dans des mondes différents, s'annonçait pénible sinon malsain, tant le nom de Marion Barry charrie des images contradictoires. Le militant des droits civiques, le maire dynamique qui a favorisé depuis son élection en 1978 le remarquable développement d'une ville en pleine expansion, est désormais associé par bien des esprits à la corruption et aux échecs d'une administration incapable de faire face aux défis d'une ville envahie par la drogue et le crime. Mais il reste aussi, pour bien des Noirs de Washington, un homme lige, un héros qui incarne leur cause et compense leurs frustrations.

C'est précisément pour épargner à la ville un regain d'acrimonies raciales et politiques que le pasteur Jesse Jackson, ami de longue date du maire et qu'on avait cru un moment intéressé à sa succession, lui avait conseillé récemment de chercher un accommodement avec la justice. Mais rien ne dit que cet accommodement puisse être facilement trouvé. M. Marion Barry a fait savoir qu'il n'accepterait pas de plaider coupable d'un «crime» et ne voulait pas connaître l'indignité de la prison. De son côté, le procureur Stephens, qui, comme beaucoup d'autres magistrats, semble se préparer à une carrière politique, ne renoncera pas facilement à la publicité apportée par un procès aboutissant à une condamnation en bonne et due forme. En tout état de cause, si procès il y a, ce sera désormais celui d'un homme qui a mis un genou à terre. L'ère Barry est terminée, les problèmes de Washington et de la société américaine demeurent.

JAN KRAUZE

La « légère indisposition » de M. Gorbatchev

Le président soviétique est victime d'une *« légère indisposition »*, a déclaré mercredi 13 juin Mme Kazimiera Prunskiene, premier ministre lituanien, pour expliquer l'absence de M. Gorbatchev à l'entretien qu'elle a eu avec le premier ministre soviétique, M. Nikolaï Ryjkov.

Agé de cinquante-neuf ans, M. Gorbatchev a eu un emploi du temps extrêmement chargé ces dernières semaines, qui a culminé à son retour à Moscou après un voyage au Canada et aux Etats-Unis. Malgré le décalage horaire, il avait repris immédiatement ses multiples activités, notamment le 7 juin, jour où il a dirigé un sommet du pacte de Varsovie. Le lendemain, il recevait toute la journée Mme Margaret Thatcher. Lundi, il a réuni les dirigeants communistes des Républiques et participé à un congrès d'agriculteurs. Mardi avait été la *« journée peu ordinaire »* (*le Monde* du 14 juin), entre le rapport sur la rencontre de Washington devant le Parlement, la longue réunion du Conseil de la Fédération et des entretiens successifs avec M. Boris Eltsine, les trois présidents baltes et le nouveau patriarche orthodoxe Alexis... – *(AFP.)*

Le Conseil supérieur des bibliothèques intronisé par le premier ministre

Le Conseil supérieur des bibliothèques, organisme décharné, confié à M. André Miquel, arabisant réputé et ex-administrateur de la Bibliothèque nationale, semble prendre du poids. Deux vice-présidents viennent d'être nommés, M. Michel Melot, ancien responsable de la BPI du Centre Pompidou, et M. Pierre Jolis, professeur à l'université Paris-VII, et dispose maintenant d'un budget de fonctionnement. Si son siège est toujours provisoire, et s'il a trois ministères de tutelle (éducation, culture et recherche), il ambitionne de voler de ses propres ailes et cherche un perchoir du côté de Matignon.

Le jeudi 14 juin, Michel Rocard devait rencontrer les membres du conseil, qui avaient tenu chez lui leur première séance plénière. *« Nous avons un triple rôle, de conseil, de consultation et de remontrance »*, énumère M. Miquel qui ajoute avec un certain sens du paradoxe : *« Le Conseil n'a aucun pouvoir, c'est le gage de sa liberté future. »*

Peut-être ambitionne-t-il de hisser l'organisme dont il est responsable au niveau d'une sorte de Cour des comptes de la documentation ? Ses experts travaillent dans de nombreuses directions et sur des sujets délicats. Le premier de ses dossiers est celui de la formation des bibliothécaires. Viennent ensuite l'établissement d'un catalogue national (informatisé) commun à toutes les grandes bibliothèques, la liaison de la France avec les autres pays européens, le droit d'auteur et la réforme du dépôt légal. Des sujets qui sont du ressort de plusieurs administrations et – du côté de la Bibliothèque de France – l'objet de tractations laborieuses. M. Miquel devra sans doute se trouver un puissant tuteur pour que ses rapports, aussi bien ficelés soient-ils, ne dorment pas d'un éternel sommeil.

E. de R.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Recalée

VOUS avez vu un peu les sujets de français au bac cette année ? Insensés ! A Paris, on leur a demandé : Le comique n'a-t-il qu'une fonction de divertissement ? Et à Marseille ils ont planché sur un extrait du Journal de Léautaud : il paraît qu'il est immoral de parler de soi... Le moi n'est pas du tout haïssable, au contraire. Ben je pense bien ! Il est adorable, mon moi, vous trouvez pas ? Moi, chaque matin, dans la salle de bains, j'écarte des deux doigts mes paupières bouffies de sommeil et je me cramponne au lavabo, éblouie par ce que je vois. A tomber par terre.

Ensuite, quand j'enfile la rue de Bièvre, en allant prendre le métro à Maubert, c'est pas qu'ils me dévisagent, les flics, ils nous passent au scanner, mon sac de gym et moi, et ils se jettent sur leur talkie-walkie pour alerter mon Mimi : Vite, vite, mettez-vous à la fenêtre, voilà la huitième merveille du Monde qui passe. Et de me voir débarquer, Lucien, le patron du café du coin, rue Falguière, s'effondre d'émotion derrière son comptoir.

Enfin, honnêtement, est-ce que vous avez jamais rien reniflé de meilleur que mes crottes au derrière du journal ? Moi, je les rumine, je les savoure, je m'en délecte. Comment est-ce qu'on ose demander aux potaches si elles ne sont que rigolotes, sans plus ! C'est pas croyable ! On peut pas mesurer l'influence qu'elles exercent sur la vie politique de ce pays. Le seul frein à la montée de Le Pen, ce score misérable de 27 % des voix à Villeurbanne, c'est qui, hein ? Bibi. Et les bordels, on est là, on s'interroge : Faut-il les rouvrir ou pas ? Soyons sérieux ! Le seul avis qui compte, c'est le mien. Non, je vous le donnerai pas. Ce serait pas correct que le président de la République l'apprenne par la presse.

Et je vous parle pas de mon rôle sur la scène internationale. Suffit que je mette en boîte les barbus du Front islamique pour qu'ils bourrent les urnes en Algérie. Pareil pour l'indépendance des Etats baltes et de la Russie. Si je l'avais pas menacé d'un papier au vitriol, jamais Gorby ne s'y serait résigné. D'ailleurs, Eltsine, vient de m'appeler : Je t'envoie une bouteille de vodka, laquelle tu préfères ? Une bouteille, non mais ça vas pas ! Je veux la caisse.

□ **M. Xavier Deniau critique le pouvoir judiciaire européen.** – M. Xavier Deniau, député (RPR) du Loiret, a présenté, mercredi 13 juin, le rapport d'information qu'il a consacré au pouvoir judiciaire européen, dans lequel il affirme que la Cour de justice des Communautés européennes de Luxembourg *« a outrepassé, dans de nombreux cas, ses fonctions, pour imposer sa vision de la Communauté »*. *« La Cour de justice s'est arrogé des pouvoirs qui ne sont pas dans le traité de Rome »* pour *« jeter les bases juridiques d'un Etat fédéral qui n'existe pas encore »*, estime M. Deniau, pour qui la Cour de justice donne au traité de Rome une valeur particulière, *« alors que rien ne permet de l'affirmer dans les textes »*.

□ **Le renforcement de la CSCE.** – La Tchécoslovaquie, la Pologne et la RDA présenteront en commun une proposition visant à institutionnaliser la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) lors de la réunion des représentants des trente-cinq pays membres qui doit avoir lieu le 10 juillet à Vienne. Reprenant certains points d'une proposition déjà formulée par les dirigeants tchécoslovaques, ainsi que différentes idées avancées par la France, la RFA et les Etats-Unis, cette initiative vise à l'organisation de sommets réguliers à trente-cinq (tous les deux ans) et à la création d'un secrétariat permanent, d'un centre de contrôle des armements et d'un centre de prévention des conflits. – *(AFP.)*

Mort du couturier Guy Paulin

Le couturier Guy Paulin est mort du sida dans la nuit du 13 au 14 juin à l'âge de quarante-trois ans.

Guy Paulin fut l'un des fondateurs de ce prêt-à-porter qui a révolutionné non seulement la façon de s'habiller, mais de vivre, en tout cas de considérer la mode.

Entre le luxe de la haute couture et l'extravagance de la nouvelle création, il avait défini une ligne pure faite de fantaisie calme, de couleurs élégantes.

□ **Grève des contrôleurs aériens : peu de retards.** – Le trafic aérien était peu perturbé, le jeudi 14 juin, malgré la grève des vingt-deux régulateurs de la cellule d'orientation du trafic aérien d'Athis-Mons (Essonne) qui demandent une augmentation de moitié de leurs effectifs et des garanties sur leur avenir. Certains vols décollaient avec un quart d'heure de retard. Aucune annulation n'était annoncée.

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats
Economie : « Un général pour cette guerre-là », par Bernard Esambert ; Bonheur : « Quel âge ? », par Albert Memmi ; Bibliographie : « Inévitable morale », de Paul Valadier 2

M. Mitterrand dans l'océan Indien
Le chef de l'Etat a demandé au président des Comores d'« assainir » l'économie 5

La répression en Chine
Reprise en main du secteur culturel.. 9

La réforme des professions juridiques
Le « lobbying » des avocats et des notaires à l'Assemblée nationale 10

Les suites de l'affaire Carignon
Le bureau politique du RPR approuve la sanction prise contre le maire de Grenoble 12

Elections régionales
Un point de vue de M. Gérard Le Gall (PS) sur la réforme du système électoral 12

SECTION B

Sûreté nucléaire
Des inspecteurs soviétiques dans les centrales françaises 13

Concours général
Le palmarès 1990 14

Baccalauréat
Les sujets des épreuves de français. 14

Mondiale
L'URSS pratiquement éliminée. Les succès des Africains 15

Le grand voyage à Saint-Denis
Vera-Cruz, par Georges Lavaudant, au TGP de Saint-Denis 16

SECTION C

Le congrès des HLM
Une préoccupation : la qualité au quotidien 21

Loyers en Ile-de-France
Un nouveau décret pour limiter les hausses 21

Suppressions d'emplois à la SFP
Un entretien avec M. Jean-Pierre Hoss, PDG de la Société française de production 29

AFFAIRES

● Ces managers qui lisent la Bible. ● Prost Transports ou les bénéfices de la morale ● L'efficacité bénédictine comme au temps des cathédrales.

pages 25 à 28

SECTION D

LIVRES ◆ IDÉES

L'esprit du Reich
Comment l'Allemagne impériale a ouvert la voie aux catastrophes du vingtième siècle

Le feuilleton de Michel Braudeau
Balzac et les voleurs

pages 33 à 42

Services
Abonnements 2
Annonces classées 28
Carnet 20
Loto, Loterie 19
Marchés financiers ..... 30 et 31
Météorologie 17
Mots croisés 19
Radio-Télévision 19
Spectacles 18
La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 14 juin 1990 a été tiré à 544 244 exemplaires.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde sans visa

GLOBE
"APOSTROPHES"
CE QUE VOUS NE VERREZ JAMAIS !

TAPIS PERSANS
FAITS MAIN points noués soldés à
ARADÈH 307 x 202 ~~31.000 F~~ = 15.500 F
KERMAN 261 x 151 ~~29.000 F~~ = 14.500 F
HAMEDAN 175 x 107 ~~5.000 F~~ = 2.500 F
SENNEH 160 x 145 ~~11.000 F~~ = 5.500 F
et à 30 % ISPAHAN laine et soie 158 x 107 ~~31.000 F~~ = 21.700 F
50 % Pour chaque tapis acheté, une boîte de caviar offerte.
MAISON DE L'IRAN
65, Champs-Elysées (8e)

HORS SERIE
SCIENCE & VIE
L'UN ET L'AUTRE SEXE
L'HOMME ET LA FEMME
De leur biologie à leurs rôles dans la société ; ce qu'ils partagent, ce qui les fait différents.
UN NUMÉRO HORS SÉRIE DE SCIENCE & VIE

هكذا من الأصل

Le Monde

SECTION D

LIVRES • IDEES

L'esprit du Reich

Pour n'avoir pas su faire vivre ensemble la vieille aristocratie prussienne et la nouvelle bourgeoisie juive, l'Allemagne impériale a ouvert la voie aux catastrophes du vingtième siècle

L'OR ET LE FER
Bismarck et son banquier Bleichröder
de Fritz Stern.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Odile Demange.
Fayard, 736 p., 195 F.

POLITIQUE ET DÉSESPOIR
Les ressentiments contre la modernité dans l'Allemagne prébitlérienne
de Fritz Stern.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Catherine Malamoud.
Armand Colin.
360 p., 250 F.

ULSTEIN

Bismarck (à droite) en famille. A gauche son fils Herbert, devenu l'adversaire du banquier Bleichröder

L'Allemagne, à la fin du dix-neuvième siècle, ne s'est pas construite seulement par le fer de ses armées, mais aussi par l'or de ses banques, et la façon dont ces deux éléments se sont combinés a largement déterminé l'avenir de la nation allemande. Telle est la thèse que développe, dans un livre d'une rare qualité, tant par la richesse de sa documentation que par la fermeté de sa pensée, l'historien américain Fritz Stern, l'un des meilleurs spécialistes de cette Allemagne où il est né en 1926, à Breslau, qui n'était pas encore devenue la ville polonaise de Wrocław.

Le «fer» s'incarne, bien sûr, dans la personne de Bismarck, lui qui fit l'unité de l'Allemagne au prix de trois guerres successives, contre le Danemark en 1864, contre l'Autriche en 1866, contre la France en 1870, et qui mit fin au *«rêve d'une Allemagne libérale et humaine»* en favorisant, selon Fritz Stern, *«l'éveil d'un pays puissant et guerrier qui allait sacrifier au culte d'un pouvoir que ni l'intelligence ni l'éthique ne pourraient plus endiguer»*.

Quant à «l'or», il prend ici la figure moins connue du banquier juif berlinois Gerson Bleichröder, qui fut l'ami, le conseiller, le confident de Bismarck tout au long de ces trente années décisives et qui *contribua plus qu'un autre à son* triomphe en mettant à son service; dans la paix comme dans la guerre, son incomparable talent de financier international. Car il a fallu au chancelier beaucoup d'argent pour mener à bien ses nombreuses entreprises, *«une évidence*, indique l'auteur, *qui a curieusement échappé aux historiens»*.

Cette évidence, Fritz Stern en fait l'une des clés de la politique bismarckienne et, en tout cas, de sa longue relation avec Bleichröder. Il souligne ainsi les liens étroits qui unissent la politique et l'économie, à une époque où celle-ci prend, estime-t-il, une *«importance croissante»*, même si, en dernière analyse, *contrairement au postulat marxiste*, elle demeure subordonnée à la volonté de l'Etat.

Gerson Bleichröder représentait les Rothschild à Berlin. C'est par eux qu'il fut mis en relation avec Bismarck qui, partant pour Saint-Pétersbourg, cherchait un bon banquier dans la capitale prussienne. Ce fut le début d'une fructueuse collaboration entre le futur chancelier et celui qui allait, en bien des occasions, jouer un rôle indispensable de négociateur, d'homme d'influence... et de bailleur de fonds ; c'est lui qui finança les guerres successives menées par la Prusse, lui qui acheta, entre autres, le soutien des opposants hongrois à la lutte contre l'Autriche et celui du roi de Bavière à la proclamation de Guillaume Ier *comme empereur, lui qui mena les* discussions sur l'indemnité due par la France après sa défaite, lui qui prit la part la plus active, une fois la paix revenue, à l'équipement et à l'industrialisation de la Prusse.

De toutes ces opérations il tira de gros profits, non seulement sociaux (il fut anobli en 1872) mais aussi financiers : il devint l'un des plus riches représentants de la haute société berlinoise, donnant des réceptions somptueuses et rassemblant à sa table l'élite du pays. Son association avec Bismarck illustrait assurément *«l'enchevêtrement des intérêts financiers et diplomatiques»*, propre à l'époque, mais elle marquait surtout l'alliance historique entre la vieille aristocratie des junkers, dont était issu le chancelier, et la classe montante des brasseurs d'argent, juifs pour la plupart, dont Bleichröder était le symbole.

Pourtant cette alliance entre le fer et l'or se révélera fragile : *loin de se* fondre pour bâtir ensemble une *société nouvelle*, les deux partenaires ne tarderont pas à entrer en *conflit, jusqu'à se déchirer* quand l'antisémitisme viendra submerger l'Allemagne. Le couple formé par Bismarck et Bleichröder n'échappera pas à cette crise d'abord latente, puis ouverte. Accusé par ses amis junkers d'être *«asservi aux juifs par des chaînes d'or»*, le chancelier ne résistera pas au climat d'antisémitisme qui envahira son entourage. Quant au banquier, il souffrira de n'être jamais vraiment accepté, en dépit des apparences, par une aristocratie qui ne le fréquentait qu'avec beaucoup de réserves.

Au-delà du destin personnel des deux hommes, c'est toute l'évolution de la société allemande que décrit avec justesse Fritz Stern. A la différence de la France ou de la Grande-Bretagne, l'Allemagne ne parvint pas à donner naissance à une bourgeoisie capable d'imposer ses propres valeurs, laissant le champ libre à un affrontement entre une aristocratie attachée à ses privilèges féodaux et des nouveaux riches tenus en suspicion avant d'être victimes du sentiment antijuif.

C'est cet *«échec de l'embourgeoisement de l'Allemagne»*, selon Fritz Stern, qui explique pour une large part la suite des événements dont le vingtième siècle vit le tragique aboutissement, et notamment le fait que *«la communauté juive ne put jamais s'appuyer sur un rempart libéral qui aurait défendu ses droits dans le cadre d'une défense générale des droits de l'homme»*. On voit comment, à partir d'une biographie particulière – rendue possible par la découverte d'archives inexploitées, – l'auteur sait faire comprendre, au terme d'une étude magistrale, ce que fut *«l'esprit du Reich»* et quelles en furent les conséquences.

Une envie de fascisme avant le fascisme

Cet esprit, caractérisé par le rejet de la modernité et la haine des juifs, Fritz Stern en décrit, dans *Politique et désespoir*, publié pour la première fois il y a trente ans, le cheminement chez trois écrivains de la fin du dix-neuvième et du début du vingtième siècle, qui connurent un grand succès en Allemagne et qui expriment, selon lui, *«l'idéologie germanique»* dont le nazisme fut en quelque sorte le prolongement. Fritz Stern y voit *«une envie de fascisme avant le fascisme»*, guidée par une farouche hostilité au libéralisme et une violente aspiration à une *«rédemption spirituelle»*.

Ces trois auteurs, peu connus en France, sont : Paul de Lagarde (1827-1891), qui acquit dans son pays, avec ses *Deutsche Schriften (Ecrits allemands)*, une *«réputation de prophète national»* ; Julius Langbehn (1851-1907), dont le livre *Rembrandt als Erzieher (Rembrandt comme éducateur)* fut perçu comme *«un appel aux forces irrationnelles du peuple»*, et Arthur Moeller Van den Bruck (1876-1925), qui fournit au mouvement national-socialiste, avec son ouvrage *Das dritte Reich (le Troisième Reich)* publié en 1922, l'un de ses slogans. Ils appartiennent à des générations différentes, mais partagent, selon l'expression de Fritz Stern, une certaine forme de *«désespoir culturel»* qui les conduit à dénoncer les maux dont, pensent-ils, souffre l'Allemagne et à tenter de définir pour elle *«une identité non occidentale»*, à contre-courant de celle des autres nations industrielles.

Pour Fritz Stern, cette ambition doit être combattue sans relâche alors que semble naître aujourd'hui en Allemagne *«une nouvelle forme de désenchantement»*, mais elle offre surtout une réponse à la question qui, dit-il, ne cesse de le hanter : comment le national-socialisme a-t-il été possible ?

Thomas Ferenczi

Lire la suite page 39

Henry James, le débutant

La biographie monumentale du plus européen des Américains

HENRY JAMES, UNE VIE
de Leon Edel.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par André Müller.
Seuil, 856 p., 180 F.

En matière de poésie et de fiction, classique est le livre que des générations successives lisent, comme disait Borges, avec une ferveur préalable et une mystérieuse loyauté. En *revanche, en matière de critique* littéraire ou de biographie, l'épithète ne saurait convenir à ce genre d'ouvrages que si la somme de renseignements ou l'originalité des aperçus qu'ils contiennent, en font le carrefour où s'entrecroisent, de façon obligée, toutes les lectures, toutes les interprétations.

Henry James a raconté avec émotion comment, ayant lu, dans son adolescence, les premières livraisons de *Madame Bovary* dans la *Revue de Paris*, il avait pu se voir, un demi-siècle plus tard, témoin de la destinée d'un livre, de la trajectoire qui va de la parution entourée de scandale, jusqu'à la consécration, dans l'Olympe des classiques.

Contrairement à Flaubert qui n'eut pas une idée de l'avenir de son roman, Leon Edel – cinquante ans après avoir commencé cette vaste biographie, dont la version française est un abrégé – sait, lui, qu'elle est devenue le point de passage qu'aucun critique jamesien ne saurait éviter sans risquer de faire fausse route.

Le nombre des critiques ne cesse, au demeurant, de s'accroître en France, chacun s'attachant à un trait particulier de l'œuvre ou de la vie du plus européen des Américains, élargissant par quelque biais la vision de l'un des romanciers tutélaires de la modernité. Mais, dès lors que l'on a eu accès à l'ouvrage d'Edel, il est difficile d'imaginer qu'ils aient pu le méconnaître. Ainsi, plus qu'un livre, cette biographie est en quelque sorte la constellation de la Grande Ourse pour l'exégèse jamesienne, chaque nouvelle étude sur l'auteur de *l'Humiliation des Northmore* venant fatalement s'y ajouter, comme obéissant à une loi de gravitation.

Né à New-York en 1843, James a traversé l'Atlantique alors qu'il n'avait que six mois. Il soutenait que son plus ancien souvenir remontait à sa deuxième année : celui d'une place majestueuse, ornée, au centre, d'une magnifique colonne – la place Vendôme. Souvenir trop précoce pour être vrai ? Juste, en tout cas, comme symbole des fascinations qui nourriraient son existence.

Son père l'initia à la littérature – ce père philosophe qui vouait un culte à Swedenborg, le grand théologien sans église, qui parlait avec les anges dans les rues de Londres, réprouvait l'ascétisme et assurait que pour un damné le paradis représentait d'intolérables souffrances...

En plus de son père, Henry avait aussi, pour le façonner, ce frère aîné, William, qui deviendrait le philosophe du pragmatisme, et auquel il se sentait inférieur : plus fort, plus intelligent, plus entreprenant que lui, et, par surcroît, lui donnant toujours l'impression d'avoir tourné le coin de la rue et d'être hors de vue dès qu'il cherchait à le rattraper. Peut-être parce que, comme le dit Edel – le mot étant à retenir, et pas seulement pour ce qui est de la vie affective de James –, le cadet éprouvait à *l'endroit de l'aîné des sentiments «homosensuels»* que celui-ci devait percevoir et appréhender.

En Europe, la tribu des James devait retourner sans cesse, les enfants faisant, au hasard des séjours, des études à Genève – où Henry fut l'élève d'Amiel –, à Bonn, à Paris, à Boulogne-sur-Mer, où le premier ami de collège allait être Coquelin, le futur acteur, créateur légendaire de Cyrano de Bergerac.

Enfin, James, qui a découvert depuis son enfance sa vocation de romancier, n'hésite pas, la trentaine venue, à s'installer à Paris. Il y rencontre Tourgueniev qui, un dimanche, l'emmène chez Flaubert – ce *«fanatique de la minutie»* qui ne conçoit sa vocation *«qu'en termes de difficulté»*.

Hector Bianciotti

Lire la suite page 39

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau
Balzac et les voleurs
A vingt-six ans, à la veille d'entamer ce qui deviendra *la Comédie humaine*, Balzac se lance dans une apologie des voleurs. Une façon pour le créateur de Vautrin de prévenir : laissez-les vivre, ces merveilleux personnages *qui vont peupler mes livres.*
Page 34

HISTOIRE LITTÉRAIRE
Courteline poète et joyeux luron
Emmanuel Haymann écrit la biographie du spécialiste de la « comédie rosse » dont Mallarmé admirait le « clair rire ».
Page 37

L'HISTOIRE
par Jean-Pierre Rioux

La propagande sous Vichy était-elle efficace ? Le flot d'affiches, de cendriers, de médailles à l'effigie du maréchal fut vain : alors que la propagande et le régime durcissaient leurs méthodes, les Français se dérobaient. Dans un superbe livre, Laurent Gervereau et Denis Peschanski étudient l'évolution de cette propagande, tandis que Pierre Laborie explique cette « résistance » des Français dans *l'Opinion française sous Vichy*, un livre qui remet en cause bien des conceptions sur les années noires.
Page 38

D'AUTRES MONDES
par Nicole Zand
La mort d'un enfant
Avec *Poursuivie par la lumière de la nuit*, la romancière japonaise Yuko Tsushima tente de renaître à l'écriture après la mort de son enfant âgé de huit ans. A travers l'histoire de deux femmes vivant à neuf siècles d'intervalle, l'écrivain cherche à exorciser sa douleur.
Page 42

LUC FERRY
Homo Aestheticus
L'invention du goût à l'âge démocratique

LE COLLÈGE DE PHILOSOPHIE
GRASSET

"Homo Aestheticus est un maître livre. L'auteur y confirme ce que ses lecteurs connaissent déjà, la rare conjonction d'une intelligence rigoureuse, d'une clarté limpide et d'une honnêteté intransigeante. Il réussit – l'exploit est exceptionnel – à rendre Hegel presque clair et Nietzsche presque cohérent. Surtout, il confirme que l'art n'appartient plus aux avant-gardes ni la philosophie aux sophistes."
André Comte-Sponville / L'Express

DERNIÈRES LIVRAISONS

CORRESPONDANCE

CAHIERS PAUL CLAUDEL, N° 13 : *Lettres de Paul Claudel à Elisabeth Sainte-Marie Perrin et à Audrey Parr.* – Deux correspondances de Claudel qui couvrent les années 1905-1940. La première, adressée à sa belle-sœur, est composée de lettres dans lesquelles l'écrivain ne se départit que rarement du ton qui sied au sein d'une famille bourgeoise et catholique. La seconde, dont la destinataire est une jeune femme séduisante rencontrée à Rome, dans le milieu diplomatique, en 1915, révèle un Claudel qui sort de son rôle de conseiller spirituel et de convertisseur et qui ne répugne ni à la fantaisie ni au badinage. Une liberté de ton qui ne surprendra pas les lecteurs de Claudel (Gallimard, 456 p., 210 F). Marianne et Michel Malicet ont par ailleurs établi une édition des *Lettres à son fils Henri et à sa famille*, qui montre un Claudel intime, soucieux et paternel. Préface de Henri Claudel. (L'Age d'homme, collection du « Centre Jacques-Petit », 300 p., 160 F).

ESSAI LITTÉRAIRE

HÉLÈNE PUISEUX : *Des secrets mal gardés.* – *« Fausses homologies, faux éloignements, rencontres dissimulées, statuts faussement différents ou faussement identiques...»* Hors des sentiers critiques battus et rebattus, l'essai d'Hélène Puiseux scrute le secret et le manque qui se dissimulent derrière les figures de deux personnages de fiction – Ryno de Marigny (dans *Une vieille maîtresse*, de Barbey d'Aurevilly), Archibald de la Cruz (dans le film de Bunuel), – Philippe II du *Don Carlos* de Verdi, Théodore Rostopchine, l'incendiaire de Moscou, et le poète romantique Maurice de Guérin (Le Félin, 206 p., 98 F).

HISTOIRE

PAUL ARNOLD : *Histoire des rose-croix et les origines de la franc-maçonnerie.* – Réédition d'un livre paru en 1955, enrichi en 1989 d'une préface d'Umberto Eco. L'histoire des rose-croix au dix-septième siècle est faite de condamnations, de légendes et de falsifications, mais l'auteur ne désespère pas de distinguer la vérité de la légende et d'éclaircir ce fragment de l'histoire de l'ésotérisme. Dans un appendice, il étudie quelques figures plus marquantes – Descartes, Leibniz, Spinoza... – pour élucider leurs relations avec les doctrines ésotériques (Mercure de France, 410 p., 140 F).

MAXIME STEINBERG : *Les Yeux du témoin et le regard du borgne. L'histoire face au révisionnisme.* – Analyse et commentaire du journal du docteur Kremer, médecin SS d'Auschwitz, l'un des documents les plus probants dans la démonstration du génocide nazi mais aussi, pour cette raison même, l'un des plus controversés par les révisionnistes. Maxime Steinberg présente, sur la base de ce texte et de quelques autres, les données de la « solution finale » (Le Cerf, coll. « L'histoire à vif », 213 p., 110 F).

DAVID ROUSSET, GÉRARD ROSENTHAL, THEO BERNARD : *Pour la vérité sur les camps concentrationnaires. Un procès antistalinien à Paris.* – Rééditions des éléments du procès gagné en 1950 par David Rousset contre l'hebdomadaire communiste *les Lettres françaises*, qui l'avait accusé d'utiliser des documents sur les camps nazis dans sa dénonciation du goulag soviétique. Parmi les dépositions, on relève celles d'El Campesino, l'un des chefs des Brigades internationales, et de Margarete Buber-Neumann, épouse de l'ancien dirigeant du Parti communiste allemand (préface d'Emile Copfermann, Ramsay, 272 p., 129 F).

LANGAGE

JACQUES JOUET : *Les Mots du corps dans les expressions de la langue française.* – La collection « Le souffle des mots » s'enrichit d'un recueil des expressions touchant au corps et aux sens, illustré par des planches de *l'Encyclopédie* de Diderot. L'auteur donne pour chaque expression son sens, ses origines et ses utilisations courantes ou littéraires. Même si le livre peut se lire dans l'ordre proposé par Jacques Jouet, un index alphabétique et un index thématique en facilitent la consultation (Larousse, 256 p., 115 F).

Le Monde

ABONNEMENTS VACANCES

VOUS N'ÊTES PAS ABONNÉ : Renvoyez-nous le bulletin ci-dessous, accompagné de votre règlement par chèque ou par Carte bleue.

VOUS ÊTES DÉJÀ ABONNÉ : Vous n'avez aucun supplément à payer pour que *le Monde* vous suive en vacances, partout en France métropolitaine. Renvoyez-nous simplement le bulletin ci-dessous sans oublier d'indiquer votre numéro d'abonné.

DURÉE	FRANCE	ÉTRANGER* (voie normale)	Nbre de n°
2 semaines	100 F	165 F	13
3 semaines	150 F	245 F	19
1 mois	180 F	310 F	26
2 mois	290 F	550 F	52
3 mois	400 F	790 F	78

* TARIF PAR AVION, NOUS CONTACTER AU : (1) 49-60-32-90

« LE MONDE » ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

Attention : la mise en place de votre abonnement vacances nécessite un délai de 10 jours.

● VOTRE ABONNEMENT VACANCES : DURÉE _____
du _____ au _____

● VOTRE ADRESSE DE VACANCES :
NOM _____ PRÉNOM _____
N° _____ RUE _____
CODE POSTAL _____ VILLE _____
PAYS _____

● VOTRE RÈGLEMENT : ☐ CHÈQUE JOINT ☐ CARTE BLEUE
● N° CB
Expire à fin ___ ___ Signature obligatoire
● VOTRE NUMÉRO D'ABONNÉ (si vous êtes déjà abonné)

011 MON 02

Sur minitel 3615 LEMONDE code ABO

LE FEUILLETON

de Michel Brandeau

CODE DES GENS HONNÊTES ou l'art de ne pas être dupe des fripons
d'Honoré de Balzac.
Postface de Michel Mourlet.
Manya, 182 p., 98 F.

ŒUVRES DIVERSES 1
d'Honoré de Balzac.
Edition publiée sous la direction de Pierre-Georges Castex.
« Bibliothèque de la Pléiade ».
Gallimard, 1 857 p.,
380 F jusqu'au 31-8-90, 420 F ensuite.

MUSÉES DE LA VILLE DE PARIS/MAISON DE BALZAC.

Balzac et les voleurs

SAIT-ON jamais à quoi s'en tenir avec les romans de jeunesse d'un grand écrivain, avec ses approches préliminaires ou marginales, ses brouillons et ses commentaires, différés en notes ou correspondances, toute cette nuée de pensée qui précède le cœur d'une œuvre, l'annonce avec un peu de caricature comme une adolescence ? Dans un article fameux, Roland Barthes avait cerné le moment où dans l'œuvre de Proust *« ça prend »* – au sens où la mayonnaise, plutôt que le ciment, « prend », – où l'on passe de l'informulé, du suspendu, au système assuré qui va soutenir tant de pages dans notre mémoire.

La republication du *Code des gens honnêtes ou l'art de ne pas être dupe des fripons*, de Balzac, vient très opportunément éclairer un moment de sa création qui n'a pas fini d'être actuel : à la veille de se lancer dans ce qui deviendra *la Comédie humaine*, à vingt-six ans, le jeune Honoré de Balzac rédige comme en s'amusant, pour un journaliste un peu bricoleur et parasite – il en est, – Horace Raisson, directeur du *Feuilleton littéraire* et éditeur de maints petits manuels sur « l'art de (payer ses dettes, mettre sa cravate, etc.) », une étude magistrale sur ces artistes, singuliers et multiformes, sans doute indispensables à l'équilibre général : les voleurs.

C'est avec une belle ironie et d'une plume mordante que Balzac se lance tranquillement dans une apologie du voleur. Il n'est pas donné au premier venu de faire un voleur convenable. *« Un voleur est un homme rare. La nature l'a conçu en enfant gâté ; elle a rassemblé sur lui toutes sortes de perfections : un sang-froid imperturbable, une audace à toute épreuve, l'art de saisir l'occasion, si rapide et si lente, la prestesse, le courage, une bonne constitution, des yeux perçants, des mains agiles, une physionomie heureuse et mobile, tous ces avantages ne sont rien pour le voleur, et forment cependant déjà la somme de talents d'un Annibal, d'un Catilina, d'un Marius, d'un César. »*

Ne doit-il pas être un fin psychologue pour deviner les faiblesses de celui qu'il veut plumer, avoir une imagination puissante égale à celle des meilleurs stratèges et dramaturges, un don d'acteur sans défaut, car *« pour lui, être sifflé, c'est aller aux galères »* ? Si l'on considère l'ensemble des talents qu'il faut au voleur pour s'emparer de ce que nous défendons si jalousement, l'argent – l'argent, cet *« autre Protée »* auquel le voleur ressemble par cousinage et convoitise, – on conviendra que cet être extraordinaire a, sauf sa conscience, tout pour lui. *« Il n'a tenu qu'à un fil qu'il devînt un grand homme. »*

Quel fil, c'est une autre affaire, dont Balzac se soucie peu. Une trop forte injustice, le besoin, des désirs trop ardents, l'oubli du frein moral, mille causes peuvent nous jeter dans le vol. Du reste, *« les voleurs ont existé de tout temps : ils existeront toujours. Ils sont un produit nécessaire d'une société constituée. En effet, à toutes les époques, les hommes ont été vivement épris de la fortune. On dit toujours :* « actuellement l'argent est » tout, celui qui a de l'argent » est maître de tout ». *Ah ! gardez-vous de répéter ces phrases banales, vous auriez l'air d'un niais. »* Eternels, inévitables, les voleurs sont également indispensables, *« ils contribuent au mouvement de l'ordre social, ils sont l'huile des rouages, semblables à l'air ils se glissent partout ; les voleurs sont une nation à part, au milieu de la nation ».*

C'EST bien à tort qu'on voudrait les supprimer. Il suffit de calculer ce que coûtent à la société la gendarmerie, le ministère de la justice, les prisons, les bagnes, la police : les voleurs font vivre soixante mille fonctionnaires. Les braves gens devraient donc les aimer davantage. *« Quelle classe industrieuse et commerçante ! Comme elle jette de la vie dans un Etat ! (...) Si la société est un corps, il faut considérer les voleurs comme le fiel qui aide aux digestions. »* Sans compter que bien des romans, bien des drames n'auraient, sans les voleurs, plus de ressorts, et Balzac en romancier à venir plaide pour sa chapelle : laissez-les vivre, ces merveilleux personnages qui vont peupler mes livres.

Après cette préface éblouissante dont l'insolence joyeuse, plus sensible encore sous le ton faussement patelin (on dirait le grand méchant loup costumé en bonne grand-mère), devrait être enseignée dans les classes de français pour ses vertus euphorisantes et dépuratives, Balzac étudie en trois parties les différentes sortes de voleurs, des plus petits aux plus rusés, des étourdis, qui se font prendre, aux voleurs officiels, d'Etat pourrait-on dire, qui ont la loi pour eux, puisqu'ils la font. Une loi d'amnistie au besoin. Et conclut par les notaires, les avoués et les agents de change. Il y a dans l'élévation graduée de cet arbre de la rapine, ce tableau en espalier du délit s'affinant, florissant, un éclat de la beauté logique que Balzac admirait tant dans *l'Histoire naturelle* de Buffon, son père inspirateur pour *la Comédie humaine*.

Tantôt par aphorisme (*« Les escrocs sont les gens comme il faut de la petite volerie », « On a calculé qu'il existait sur le pavé du roi vingt mille individus environ qui, le matin, en se levant, ignorent où et comment ils dîneront. Cela n'est rien : il faut songer qu'ils dînent et dînent bien ». « Défiez-vous des mendiants. L'indigent véritable n'est pas dans la rue », « Entre la parole d'honneur d'un avoué et celle d'une actrice, n'hésitez pas : croyez l'actrice »*), tantôt par anecdotes (celle du négociant anglais qui, au lieu de payer un effet de commerce, avala le papier et nia qu'il l'avait jamais vu ; le procès qui s'ensuivit ; le débat sur les méthodes laxatives préconisées pour récupérer le document ; la constipation héroïque du malhonnête et le dévouement coupable de son épouse, tout cela est d'une franche gaieté), Balzac embrasse tout le champ social. Le micro et le macro économique. De la miche de pain volée à la plus-value mobilière, avec une aisance, une ampleur d'intelligence qui fut saluée en son temps par Marx mais qu'on n'a jamais retrouvée après lui aussi lucidement, et surtout pas dans les travaux de Raymond Barre. Il prend conscience, à la faveur de ce petit essai de commande, de l'étendue de son domaine, de la puissance de ses forces d'analyse.

Doit-on voir dans ce *Code* le profil d'un Balzac anarchiste, sapant l'ordre bourgeois ? Certes non, il ne cessa de placer son œuvre sous la lumière de deux flambeaux : le trône et l'autel. Néanmoins, la charge est assez violente pour faire le bonheur de lecteurs autrement éclairés. Dans sa postface, Michel Mourlet relève vertement l'interprétation abusive que fit un éminent balzacien, Pierre Barbéris, du mot « industriel » employé par Balzac dans la phrase : *« Le législateur pouvait-il prévoir et décrire les ruses, les subtilités des* industriels ? ».

Il est clair que Barbéris ne peut faire de Balzac un proudhonien, un adepte de la lutte des classes, et voir dans ces « industriels » des chefs d'entreprise, alors que le texte se réfère au Code pénal, où l'on traite des industries coupables pour lesquelles des sanctions sont prévues, du vol simple à la grande filouterie. Il n'est pas impossible cependant que Balzac ait laissé planer avec ce mot l'ombre d'une malice sur la blancheur des grandes fortunes commerciales, lui qui voulait enseigner l'art de ne pas être dupe. La même ambiguïté retorse se retrouve dans le récent discours de M. Mitterrand à propos de l'argent qui vient en dormant, celui de la plus-value spéculative : *« Il faudra bien que l'on prenne les mesures qui rendront plus difficile cette forme d'industrie. »* D'où il paraît que si Barbéris a tort, Mourlet s'emporte un peu vite. Et que les industriels avisés continueront de s'enrichir vraisemblablement, qu'ils aient sommeil ou non.

ON ne lit plus les *Contes drolatiques* de Balzac aujourd'hui. Le premier des trois tomes d'œuvres diverses à paraître dans la Pléiade les reprend avec un vibrant plaidoyer de Roland Chollet et de Nicole Mozet, un appareil critique utile et toutes les notes souhaitables. Cette entreprise de cent contes regroupés en dix dizains et abandonnée après le troisième dizain est ambitieuse, comme toujours avec cet homme d'envergure, et restera probablement incomprise du plus grand nombre des lecteurs de Balzac, comme elle le fut au moment de sa parution.

Vouloir faire rire en une époque où le dernier chic était de verser des torrents de larmes et d'avoir le spleen, relever pour cela le genre, littérairement perdu de vue, de la gaudriole, du rire rabelaisien et narrer le tout dans une approximation de français médiéval délibérément fantaisiste, c'était courir à l'échec et au malentendu. Sans doute, comme il s'agit d'un auteur majeur, on trouve des sources, des reflets, des échos de la grande œuvre pour laquelle on l'aime. Ce n'est peut-être pas assez pour vaincre les préjugés et la paresse qui les nourrit.

Dans le même volume, on découvrira les romans de jeunesse peu connus, antérieurs au *Code*... et des essais philosophiques, dramatiques et poétiques. Indispensable aux balzaciens fervents, facultatif pour les autres.

Ceux-ci, qui voudront (se) faire un petit cadeau, auront le choix entre une jolie réédition du *Chef-d'œuvre inconnu* (1) qui n'est pas inconnu, certes, mais quand même un chef-d'œuvre de trente-cinq pages sur la création et son mystère dangereux, et un autre petit texte introuvable, *Un drame au bord de la mer* (2), une sombre histoire de paternité meurtrière dans le cadre de la presqu'île de Guérande, inspirée de quelques jours de vacances au Croisic en 1830 où Honoré, accompagné de sa maîtresse, oubliant plume et papier, se permit de *« mener une vie de Mohican, courir sur les rochers, nager en mer, respirer en plein air »*. Ce qui, on le sait, ne devait plus être son ordinaire pour les vingt ans qui lui restaient à écrire.

(1) Climats, postface de Roger Laporte. 62 p., 59 F.

(2) Le Passeur, préface de Patrice Viart. 42 p., 28 F.

□ On consultera également avec intérêt les deux volumes de *Lettres* à Mme Hanska publiés par Robert Laffont dans la collection « Bouquins ». Le bon Honoré, pressé par le temps, par son œuvre, lui coucha plus souvent son amour par écrit que par le travers d'un lit. Tant mieux pour nous.

هكذا من الأصل

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Les équilibres d'existence de Marcel Cohen

LE GRAND PAON-DE-NUIT
de Marcel Cohen.
Gallimard « Le chemin »,
132 p., 65 F.

Les vies concentrées, dont Marcel Cohen a tiré la substance des très courtes nouvelles réunies dans *le Grand Paon-de-nuit*, sont suspendues à des fils. Mais ne nous y trompons pas, seuls les fils sont fragiles, ténus, pas les vies que tout atteste encore : *le cœur qui bat, le sang qui circule*, un regard qui s'arrête en quelque point du paysage ou de la chambre, une main qui se tend *pour étreindre encore...*

Marcel Cohen travaille – et il faudrait se pencher, analyser à la virgule près son art impeccable – dans l'infime et l'ordinaire. Une catastrophe sans contours ni épaisseur vient de se produire. Ou bien elle est imminente, imprégnant déjà l'atmosphère. Marcel Cohen isole de minuscules unités d'existence qu'il concentre en quelques lignes, parfois en une seule phrase. Dans l'instant qui émerge soudain de tous les autres, *« lavé »* de son *« poids d'heures mortes »*, ou bien dans l'habitude et la répétition, il fixe l'impondérable auquel toute vie est suspendue.

Il y a beaucoup d'enfants, de suicidés, d'hommes abandonnés, en perdition, dans les nouvelles *de Marcel Cohen ; beaucoup de* détresse, latente ou affective. Il y *a des désastres intimes, invisi*bles à l'œil nu. Mais précisément l'auteur se penche, prête attention à ces épisodes infimes et ordinaires, immobilise soudain ce qui, sans lui, s'agiterait dans une silencieuse banalité.

Chaque nouvelle décrit un fait divers microscopique, *« une glissade vraiment inéluctable »* déclenchée par un événement souvent imperceptible. Mais l'événement lui-même peut manquer et l'algèbre serrée des circonstances, l'immédiate réalité, être déjà cette *« glissade »* : *« Un jockey vieillissant a trop fait de chutes pour ne pas avoir peur en course. Sa gloire fut toujours hésitante et ses engagements se raréfient. L'indisponibilité des jockeys pressentis le désigne pour monter un superbe, et redoutable, poulain noir favori dans un grand prix. »* Bien avant le départ de la course, l'insondable déconvenue du jockey est déjà inscrite, certaine.

Les personnages de Marcel Cohen n'ont pas de nom – *« il »*, *« un homme »*, *« une jeune femme »*, *« un enfant »*, *« un poète »*, *« un touriste »*, *« un malade »* ... identités élémentaires et suffisantes. Quelques noms propres – Paul Celan, Margaret Buber-Neumann, Budapest, Birkenau... – surgissent tels les signes d'une mémoire dont on devine qu'elle forme le décor intime de l'auteur (1). Plus généralement, la mémoire et l'enfance sont à l'origine de la sourde fatalité qui oblitère chaque scène.

Ce qui frappe et laisse admiratif dans les proses de Marcel Cohen, c'est leur exacte mesure. Econome, condensée, son écriture parvient à suggérer un équilibre d'existence, un trouble, un paysage mental : *« Le monde est bien resté là, rétréci mais intact, sage comme un navire dans sa bouteille et, semble-t-il, seul réel en dépit de toutes les réalités. »* A ce monde enfermé, Marcel Cohen donne un très beau et surprenant accès.

Patrick Kéchichian

(1) Voir en particulier les deux autres suites de textes plus ou moins brefs publiés chez Gallimard : *Miroirs* (« Le chemin », 1981) et *Je ne sais pas le nom* (1986). Deux autres petits volumes ont paru chez Michel Chandeigne.

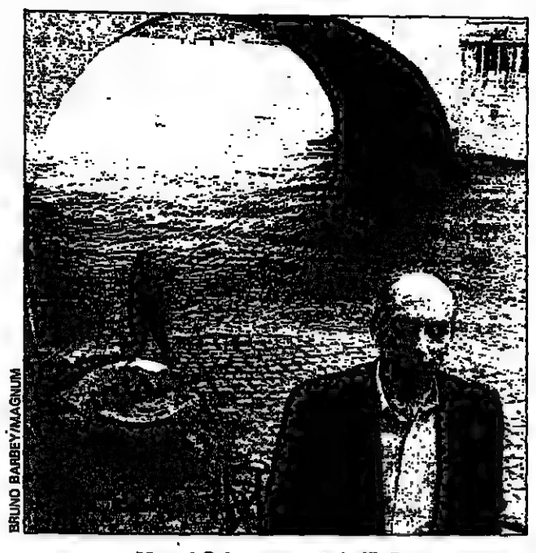

BRUNO BARBEY/MAGNUM

Marcel Cohen : un art de l'infime

Madame David

Le nouveau roman d'Henri Troyat : la vie d'un peintre pour qui l'art devait être « héroïque, vertueux et viril »

LA FEMME DE DAVID
d'Henri Troyat.
Flammarion, 224 p., 89 F.

Au début de 1989, Henri Troyat donnait un cadre romanesque à la révolution russe avec sa *Gouvernante française* (1) : par les yeux et les émotions d'une jeune fille, nous revivions les grandes étapes du séisme historique de 1917. L'automne dernier, un livre sur Maupassant (2) respectait l'alternance roman-biographie chère à l'auteur, et ce printemps nous apporte un nouveau roman, *la Femme de David*, qui a beaucoup de traits communs avec le précédent.

C'est d'une femme encore qu'il s'agit : Troyat imagine que l'épouse du peintre Louis David écrit son histoire. *« Quand il s'agit d'évoquer un personnage ayant réellement existé, le manque de documents est un drame pour le biographe, une aubaine pour le romancier »*, prévient Troyat dans son avant-propos. *« Dans ce récit, tous les faits sont véridiques. Mais, pour les interpréter (...) et en étudier le retentissement dans l'âme de mon héroïne, j'ai donné libre cours à mon invention. »*

En vérité, malgré l'étiquette de roman qu'il donne à son livre, Troyat s'est offert le plaisir de réunir les genres qu'il affectionne et, à travers le roman de Mme David, se retrace une biographie très documentée et très fidèle de Louis David. C'est aussi l'occasion de brosser une fresque vivante de la période qui voit se succéder la fin de l'Ancien Régime, la Révolution et ses excès, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration. C'est que David est mêlé de près à tous ces événements.

Peintre officiel de la Révolution, élu député à l'Assemblée législative, il vote la mort de Louis XVI. Ami de Robespierre, il échappe pourtant à la guillotine et, après un séjour en prison, retrouve comme peintre la faveur de Bonaparte puis de l'Empire. En 1815, après la chute de Napoléon, David, exilé à Bruxelles, refuse de rentrer à Paris où Louis XVIII est tout prêt à l'accueillir.

Un parcours esthétique

La forme romancée permet à Troyat de réagir aux événements et à la part qu'y prend le peintre. Les rancœurs contre l'Académie de la part d'un Prix de Rome qui a trop attendu le succès, l'enthousiasme prorévolutionnaire pas toujours désintéressé, l'adhésion à la Terreur, le cynisme du dessinateur de Marie-Antoinette conduite à l'échafaud, l'arrivisme du révolutionnaire vite converti à l'Empire sont stigmatisés par l'épouse du peintre et par l'auteur lui-même, dont on retrouve la lucidité vis-à-vis des révolutions. Et c'est certainement l'un des intérêts notables du livre que de ne pas se contenter d'évoquer l'Histoire, mais d'amener le lecteur, en cette décennie de bicentenaire, à une réflexion critique sur les agissements des hommes et le paravent des idéologies.

Autre charme du roman : l'évocation du parcours esthétique de l'artiste et de son importance dans l'histoire de la peinture française et européenne. *« Face à mon père qui essayait de défendre le style charmant des études de Boucher* (c'est toujours Charlotte David qui parle), *Louis David clamait son mépris pour la mièvrerie de ces petits maîtres décadents, leur galanterie frelatée, leur gentillesse suspecte, et préconisait un coup de balai dans les greniers de l'Académie.* (...) *L'art, selon lui, devait être héroïque, patriotique, vertueux et viril. »* Même si l'on n'est pas un admirateur fervent de cette « peinture si froide », le livre s'éclaire à l'évocation de tous ces tableaux célèbres, au dessin ferme et aux couleurs pures, messages de noblesse, de stoïcisme, de patriotisme... Comme *la Douleur d'Andromaque, le Serment des Horaces, les Sabines, la Mort de Marat* ou *la Mort de Socrate*. Ou bien encore les magnifiques portraits de Mme Sériziat, Mme Récamier ou Sieyès.

Respectueux de la langue et de la tradition, le livre d'Henri Troyat, est, comme toujours, bien fait, bien écrit, dans le style simple et soigné qu'on lui connaît. Cette Mme David recréée prend le lecteur par la main et le conduit sans effort dans un triple parcours biographique, historique et esthétique. On en sort avec l'envie de retourner au Louvre pour mieux regarder ces grands tableaux qui avaient parfois pris pour nous la grisaille ennuyeuse des reproductions en noir et blanc du Malet-Isaac.

Florence Noiville

(1) *La Gouvernante française*, Flammarion (« le Monde des livres » du 24 mars 1989).

(2) *Maupassant*, Flammarion (« le Monde des livres » du 17 novembre 1989).

□ Fayard publie également une nouvelle édition du *Dostoïevski* d'Henri Troyat. Signalons aussi le livre d'Anita Brookner, préfacé par Mona Ozouf, sur *Jacques-Louis David* (traduit de l'anglais par Louis Evrard, Armand Colin illustré, relié, 254 p., 295 F.)

Gulliver
Revue littéraire trimestrielle
Vient de paraître : le N°2-3
"L'écriture Voyage"
En vente en librairie et par abonnement
au 6, bd de Sébastopol 75004 Paris
Le dernier continent à découvrir : la littérature

Yan NASCIMBENE
DU CÔTÉ DE CHEZ SWANN
de Marcel PROUST
Gallimard
192 PAGES 120 Frs.

ALICE MILLER
La souffrance muette de l'enfant
L'expression du refoulement dans l'art et la politique
De Picasso à Staline en passant par Nietzsche et Buster Keaton.
La connaissance interdite
Affronter les blessures de l'enfance dans la thérapie
Il n'est pas vrai que le mal fasse nécessairement partie de l'existence humaine. Lorsque sera levée l'ignorance née des refoulements de l'enfance, cette production du mal pourra prendre fin.
Aubier

Marie-Louise von Franz
RÊVES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
de Thémistocle à Descartes et à C.G. Jung
Editions Jacqueline Renard
DIFFUSION DERVY-LIVRES
Catalogue sur demande : PSYCHOLOGIE ET RELIGIONS
56 bis, rue du Louvre 75002 Paris

PRIX FELIX FENEON 1990
Patrick
CAHUZAC
Parole de singe
roman
nrf
GALLIMARD

Meurtre au hammam
Les enfances de Baïbars
La trahison des émirs
Meurtre au hammam
Le sixième volume du plus grand roman populaire arabe, traduit par G. Bohas et J.-P. Guillaume, vient de paraître.
Disponibles :
1. Les enfances de Baïbars. 2. Fleur des Truands. 3. Les bas-fonds du Caire. 4. La chevauchée des fils d'Ismaïl. 5. La trahison des émirs. 6. Meurtre au hammam.
Sindbad

ROMANS

AU FIL DES LECTURES

Les ténèbres de l'ivresse

DIX ans de journalisme sportif ont guéri Emmanuel Zimmerman de toute ambition sociale. A trente ans à peine, le dos aussi arrondi que la plume, le héros de Jean-Paul Dubois tire à la ligne pour relater des matchs de boxe truqués.

Ce roman flattera les sentiments de tous les misanthropes et consolera tous ceux qui n'espèrent plus grand-chose d'eux-mêmes. Pourtant, *Les poissons me regardent* n'est pas un livre tout à fait noir, grâce à l'humour d'un auteur qui ne prend rien au sérieux, pas même les angoisses des personnages qu'il a créés (1).

Emmanuel Zimmerman, s'il n'a pas d'amis, a une maîtresse,Rose, qui travaille dans le même journal que lui. Cette jeune femme confond volontiers l'amour et la gymnastique acrobatique. Leurs ébats, pour sportifs qu'ils soient, ressemblent à un numéro de pantomime, mais l'un et l'autre s'en contentent, trop heureux qu'ils sont de voler des heures à leur solitude. Finalement, Emmanuel Zimmerman pourrait se considérer comme un homme pas plus malheureux qu'un autre, s'il n'était dérangé presque toutes les nuits par un inconnu qui tambourine à sa porte en vociférant injures et menaces. Un soir, prenant sa lâcheté à deux mains, Zimmerman, prêt à tout pour recouvrer le sommeil, ouvrira à l'importun.

Le style direct et souvent percutant de Jean-Paul Dubois fait mouche à presque toutes les pages, et il n'y a guère de chapitres où l'on ne soit surpris par les rebondissements de ce roman à l'ambiance très nord-américaine. Ainsi, Zimmerman, qui craignait de se retrouver nez à nez avec un boxeur chagrin, reconnaîtra son père disparu depuis des années dans le forcené alcoolique qui l'empêchait de dormir. Le vieil homme voudrait qu'Emmanuel lui ôte la vie, mais celui-ci est aussi peu doué pour le parricide que pour le journalisme. Simon Zimmerman, qui a bien des points communs avec le personnage qu'interprétait Michel Simon dans *Boudu sauvé des eaux*, n'a que faire des scrupules et des habitudes de son fils. Il occupe l'appartement de celui-ci et le transforme rapidement en un taudis malodorant.

Emmanuel et Simon apprendront à se connaître et, d'une certaine manière, à s'aimer. Les plus belles pages du roman sont sans conteste celles où le père enseigne au fils à s'enivrer. Il le fait avec une grande délicatesse, et quand tous deux auront atteint les ténèbres de l'ivresse, ils échangeront leurs âges.

(1) Jean-Paul Dubois a déjà publié *Tous les matins je me lève* (1988) et *Maria est morte* (1989), également chez Laffont.

► **Les poissons me regardent**, *de Jean-Paul Dubois, Laffont, 191 P., 85 F.*

Un agonisant insatisfait

« PEU de gens savent être vieux », constatait La Rochefoucauld. Pépé, le héros chagrin de *Fin octobre*, ne fait, lui, aucun effort, pour appréhender la vieillesse. Ce retraité de soixante-douze ans déteste les autres personnes âgées. Il leur reproche de lui renvoyer l'image de son propre désastre. Personne, d'ailleurs, ne trouve grâce à ses yeux. Ni sa famille, ni les jeunes, ni l'homme qu'il fut jadis. Pépé a ses habitudes. Il mange avec ses doigts pour ne plus salir de vaisselle. Il donne l'impression d'être en attente d'un départ qui ne vient pas. Plus Joëlle Goron ajoute de défauts et de manies à son personnage, plus elle nous le rend sympathique. Comment ne pas aimer ce boulanger à la retraite qui abomine, pêle-mêle, les bons sentiments,les politiciens, les curés et la société dans son ensemble ! Les livres seuls ont droit à son amour. Ils furent plus qu'une consolation, ils représentèrent des amis toujours disponibles.

Pépé, qui ne fut jamais dupe de rien, n'en croit pas un mot quand, à l'hôpital, on lui annonce qu'il souffre d'une inflammation des poumons. Cependant, il se prépare au pire. Entre deux hospitalisations où on lui fait de la « chimio », il séjourne chez sa fille. Là, tel un entomologiste, il observe avec une délectation morose les curieux insectes qui le submergent de leur affection. Il les hait tant qu'il aimerait qu'ils meurent tous avant lui. Qui mérite de lui survivre ?

L'auteur nous rappelle au passage qu'aucune mort n'est esthétique et que l'hypocrisie veille au chevet des agonisants : *« C'est bête la vie, on meurt, on n'a pas fait le quart de ce qu'on avait à faire. »* Il ira accomplir, sans illusion aucune, un dernier tour de piste à l'hôpital avant de tirer sa révérence. On ne meurt plus auprès des siens. Décidément, Joëlle Goron a raison. La mort d'un homme, ce n'est pas propre. Il faut la cacher ou, à la rigueur, la regarder comme un spectacle sur son écran de télévision.

► **Fin octobre**, *de Joëlle Goron, Flammarion, coll. « Rue Racine », 150 p., 69 F.*

Éloge de la servitude volontaire

FEMME entre deux âges, Raphaële Jullian est le syndic de faillite de son passé. Dès qu'elle se remémore son défunt mari ou l'unique amant qu'elle eut jamais, des aigreurs rongent son esprit. *« Si je devais m'inventer un sentiment, probablement serait-ce de l'indifférence »*, s'avoue-t-elle.

Bernadette La Barge dresse avec talent et humour, dans *l'Employeur*, son second roman (1), le portrait d'une esseulée qui idolâtre son patron, un célèbre avocat pour lequelle elle ferait n'importe quoi.

Chez ce ténor du barreau, les hiérarchies sociales sont respectées encore plus qu'ailleurs. Au-dessus de tous, *« l'employeur »* ; un peu en retrait, sa femme et son neveu Gautier ; ensuite, les autres avocats appelés les *« grands subalternes »* ; enfin les *« petits subalternes »*, parmi lesquels Raphaële Jullian, qui se distingue, en tant que dactylo, par sa disponibilité.

Tous les samedis matins, Raphaële se rend à son travail sans y avoir été invitée. Ces heures qu'elle offre gratuitement à *« l'employeur »* sont ses seuls moments de bonheur, car elles lui permettent, parfois, d'échanger quelques mots avec son patron. Sans jamais forcer le trait, l'auteur nous montre quel confort intellectuel représente la « servitude volontaire » pour un être qui ne sait plus que faire de son existence.

Au-delà de la satire sociale des premiers chapitres, *l'Employeur* est un superbe roman sur la lente glissade vers la folie. Lente glissade d'une femme dont la seule ambition est d'exister en tant qu'être humain aux yeux de celui qui l'emploie. *« J'existe, j'existe »*, hurle Raphaële Jullian lorsque des cauchemars l'assaillent durant son sommeil. Mais, bientôt, elle se soumet à ses frayeurs nocturnes. *« L'employeur »*, pense-t-elle, enquête sur elle avant de lui confier des dossiers délicats, et il est donc normal qu'elle réponde aux invisibles juges qui la pressent de questions et lui font raconter les rares égarements de sa vie. *« L'amour est la plus féroce des mystifications »*, affirme Bernadette La Barge, dont le livre, pour cruel qu'il soit, a le mérite de ne pas être soumis à l'idéologie dominante des « gagneurs ». En définitive, comme l'aurait dit le doux Staline, *« seule la mort gagne »*.

Pierre Drachline

(1) Elle avait déjà publié *l'Extracte de la rue Marconi*, Gallimard.

► **L'Employeur**, *de Bernadette La Barge, Souffles, 165 p., 85 F.*

ARTS

Amsterdam, Ostende, Giverny, Papeete

L'essai d'Artaud sur Van Gogh, celui de Verhaeren sur Ensor, le Monet de Clemenceau et les vérités de Gauguin sur l'art et le public

VAN GOGH, LE SUICIDÉ DE LA SOCIÉTÉ
d'Antonin Artaud. Gallimard, 128 p., 41 illustrations, 240 F, jusqu'au 30 juin, puis 280 F.

SUR JAMES ENSOR
d'Emile Verhaeren. Présentation par Luc de Heusch. Editions Complexe, 228 p.

CLAUDE MONET, LES NYMPHÉAS
de Georges Clemenceau. Préface de Jean-Thomas Nordmann, Le Terrain vague, 120 p., 98 F.

CAHIER POUR ALINE
de Paul Gauguin. Edition en fac-similé accompagnée d'un volume de présentation par Victor Merlhès. Editions William Blake and Co, 92 et 62 p., 750 F.

Inexorablement, la Van Gogh-mania déverse albums et bio-hagiographies dans les vitrines des libraires. Ils se ressemblent, ils se répètent et ne peuvent faire autrement. La démence est d'un excellent rapport commercial sans doute. Van Gogh le bon fou de la société ? Cette ultime, et si vulgaire, exploitation du mythe contredit à titre posthume la fureur d'Antonin Artaud, dont *le Suicidé de la société* est réédité par Gallimard. Artaud tenait à sanctifier un maudit, que les siens et son temps auraient condamné à mort afin qu'il ne trouble plus leur sérénité.

Belle, honorable naïveté : la digestion vaut mieux que l'exclusion, les hommages tuent plus sûrement que l'exil. Aussi ne lit-on plus *le Suicidé* qu'en regrettant qu'à la violence répressive qu'Arntaud dénonçait, non sans tomber quelquefois dans la mythologie du génie foudroyé, ait succédé la violence douce et pernicieuse du spectacle. Décidément, nous n'irons pas à Amsterdam.

Plutôt à Ostende, s'il est vrai, comme le professait Verhaeren, que l'art de James Ensor s'explique par sa naissance dans cette ville mi-anglaise mi-flamande. Son essai date de 1908, alors qu'Ensor n'était encore qu'à moitié célèbre, et décrit sans effets de rhétorique la vie et l'œuvre, analyse les procédés du peintre et du graveur et cherche à composer sa généalogie esthétique.

Le parallèle d'Ensor et de Manet peut paraître bien généreux, et les éloges qui achèvent le livre d'un enthousiasme démesuré. Mais ces excès avaient leur nécessité quand les musées belges rechignaient à accepter Ensor, lui préférant ceux que Verhaeren, dans un article de 1911, traite de *« Raphaëls aux pieds légers, petit Poussins attendant poulet ministériel, Ingristes grisonnants à longues oreilles (...) styliste revêches détestant fines puérilités (...) »*. C'est qu'Ensor, lui aussi, eut affaire à la bêtise *« dure et coriace »*, comme l'écrit encore Verhaeren.

Cette belle étrangère

Si dure qu'en 1927, Georges Clemenceau ne jugeait pas inutile d'écrire le panégyrique de Claude Monet, dont il avait fait accepter *les Nymphéas* par l'administration des Beaux-Arts. Monet était mort l'année précédente, ce qui lui épargna de lire dans les journaux que ses *Nymphéas* étaient un *« travail de vieillard »* sentant la fatigue. Dans sa défense, très nourrie, très énergique, Clemenceau donne sa définition de l'impressionnisme, conforme à celle que Monet lui-même en donnait, et sa définition de Monet, *« un lyrique supérieur »*, qui s'accorde mal à l'idée d'un impressionnisme essentiellement naturaliste.

Il rapporte encore des anecdotes, des souvenirs de jeunesse du peintre, et ce ne sont point les passages les moins intéressants du livre, qu'empâte ailleurs des envolées d'éloquence et des métaphores filées de la plus noble solennité. Reste cette belle étrangère : un homme politique consacrant plus de cent pages à l'éloge d'un peintre que le public a quelque peine à comprendre. On aimerait que l'époque actuelle offre des exemples comparables de dévouement et de courage et que nos ministres livrent leurs réflexions esthétiques. Ce serait instructif, peut-être.

Un objet d'art pour finir : la réédition en fac-similé du *Cahier pour Aline*, sa fille, composé par Paul Gauguin durant son premier séjour à Tahiti. Avec une virtuosité et un soin admirables, l'éditeur bordelais à l'enseigne de William Blake and Co a publié l'intégralité du cahier, rhapsodie de manuscrits, d'aquarelles, d'articles découpés et collés.

On y voit clairement la méthode de réflexion de Gauguin, qui excelle à employer artistes et auteurs comme autant de tremplins. Il rebondit sur Delacroix, sur Mirbeau, sur Corot, sur Morice. Et, dans son île, point si édénique qu'il l'a cru peut-être un moment, Gauguin le misanthrope se redit quelques vérités élémentaires sur l'art et le public. Celle-ci, par exemple : *« Les invectives contre l'originalité procèdent de personnes à la fois vulgaires et hypocrites. Le sot qui professe de dédaigner l'originalité fait preuve plutôt de cette haine honteuse qu'éprouve un homme pleurant une supériorité à laquelle il ne peut atteindre. »*

Philippe Dagen

□ Signalons aussi une correspondance Gauguin-Van Gogh (1887-1888) publiée par Victor Merlhès, Editions Avant et Après, 325 F. Taravao BP 7029, Tahiti, distribution Hazan).

36.15 LMBAC et 36.15 EDUC corrigent le Bac et le Brevet des collèges dès le soir des épreuves !

Pour toutes les académies, **Le Monde** et **Educ** vous proposent sur minitel un corrigé de vos épreuves.

POUR VOS CORRIGÉS TAPEZ 36.15 LMBAC 36.15 EDUC

⇨ **BACCALAURÉAT**
- **Philosophie**
- **Français** (élèves en 1re)
- **Histoire-Géographie**
- **Mathématiques** avec l'Association des professeurs de Mathématiques
- **Sciences Physiques** avec l'Union des physiciens
- **Sciences Naturelles** avec l'Association des professeurs de biologie et de géologie
- **Allemand (LV1)**
- **Anglais (LV1)**
- **Espagnol (LV1)** avec l'Association des professeurs de langues vivantes

⇨ **BREVET**
- **Français**
- **Histoire-Géographie**
- **Mathématiques**

Le service des corrigés vous est proposé par :

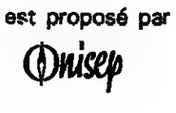

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Courteline, poète et joyeux luron

Emmanuel Haymann a écrit la biographie du spécialiste de la « comédie rosse », dont Mallarmé admirait le « clair rire ».

COURTELINE
d'Emmanuel Haymann, suivi d'une pièce inédite en un acte :

Le drame de l'avenue Dantin.
Flammarion, coll. « Grandes Biographies », 277 p., 115 F.

ŒUVRES
de Georges Courteline (théâtre, contes, romans et nouvelles, philosophie, écrits divers et fragments retrouvés).

Edition établie par Robert Carlier, Laffont, collection « Bouquins », 1000 p., 120 F.

Courteline en 1895.

Quand, le 2 décembre 1927, Courteline, presque septuagénaire, vendit sa collection de tableaux naïfs – qu'il appelait tendrement son *« musée du labeur ingénu »*, – il fit confectionner de petites étiquettes à coller au dos des toiles, ornées d'un blason de son invention : y figuraient, outre la mention *« du cabinet de M. Georges Courteline »*, les armes de la ville de Tours, où il coula une enfance triste, entrecoupée de mémorables séances de Guignol, un pot de colle et une carotte de bureau de tabac rappelant ses deux grands-pères – l'ébéniste et le buraliste, – des abeilles impériales mêlées à des fleurs de lis, en allusion aux ancêtres prétendus de sa première femme. Au milieu, ses insignes propres : la lyre du poète, flanquée de deux lions coiffés de képi, l'un tenant une plume et l'autre une épée aux pointes dirigées vers le bas, gage de leur innocuité. Pour couronner cet échafaudage héraldique, une devise claquante et définitive : *« Je m'en fous »*.

Assurément. Et de ses tableaux (dont deux Douanier Rousseau) comme du reste : tout au long de sa carrière littéraire, Georges Courteline ne cessa de caricaturer et de tourner en ridicule la bêtise petite-bourgeoise de la IIIe République à travers les instruments de son pouvoir – l'armée, la justice, la police et les lois, – sans jamais pour autant rejoindre l'anarchisme d'un Jean Grave ou le nationalisme d'un Charles Maurras : *« Ne pouvant, à mon grand regret, être l'heureux chien du camionneur qui, du haut de ses colis, à l'abri des représailles, gueule de droite et de gauche à la Société le joli cas qu'il fait d'elle, je me contente d'être né avec des goûts modestes et remercie le ciel de m'avoir donné, jusqu'à ce jour, le moyen de les satisfaire »*, écrivait-il dans *Ma philosophie* (1917), florilège de ces plus sagaces pensées.

Mais avant de connaître les embêtements du succès, la peur d'écrire et de vieillir, le souci de la gestion de ses droits, Georges Courteline, né Georges Moinaux en 1858, avait vécu dans la peau d'un fervent jeune poète, puis d'un joyeux luron. N'avait-il pas créé *Paris-Moderne*, où il fit, en 1881, ses premières armes sous divers pseudonymes, dont celui de « Courteline » et de « Mercutio » ? C'est dans cette petite revue de poésie, ultime refuge des derniers parnassiens, qu'il accueillit le Verlaine vieillissant de l'*Art poétique*.

En mars 1884, il participa à la fondation des *Petites Nouvelles quotidiennes, « le mieux informé et le mieux rédigé des journaux à un sou »*, où il trouva son registre d'écrivain humoriste en rédigeant avec succès ses *Souvenirs de l'escadron*. L'année suivante, il fit partie des douze représentants de la jeune poésie formant la garde d'honneur autour du catafalque de Victor Hugo. Mais c'est à vingt-trois ans que Georges Courteline avait rencontré celui qui allait devenir son véritable mentor et sa seule famille littéraire, le séduisant et abondant Catulle Mendès. Le « Christ des bordels » – comme l'appelait Gide – lui ouvrit les portes de *l'Echo de Paris*, qui imprima alors avec succès les *Facéties de Jean de la Butte*, alias Moinaux-Courteline...

Pigalle-sur-mer

Depuis l'adolescence, Georges Courteline aimait, en effet, par-dessus tout l'ambiance et les ruelles de Montmartre, où son père, chroniqueur judiciaire et collaborateur d'Offenbach, de Ludovic Halévy, avait loué un petit pavillon avec jardinet pour y recevoir l'été ses amis du vaudeville et de l'opérette... Dès 1880, Courteline, qui délaissait sans remords son poste d'expéditionnaire au ministère des cultes, se reprit à fréquenter Montmartre avec assiduité : on le vit au Mirliton d'Aristide Bruant, au Théâtre libre d'Antoine ; au café du Carillon, il fonda la Société du cornet (à dés) avec ses compagnons de manille, et au café du Clou, le Comité anti-européen et anti-bureaucratique, avec Alphonse Allais, Georges Auriol, Raoul Ponchon. Leur candidat aux élections législatives d'août 1893, Captain Cap, ne proposait rien de moins que la transformation de la place Pigalle en port de mer, la suppression de l'impôt sur les bicyclettes, l'aplanissement de la butte Montmartre ou le rehaussement des autres quartiers de Paris, au choix. *« J'étais né pour rester jeune, et j'ai eu l'avantage de m'en apercevoir le jour où j'ai cessé de l'être. »* Probablement n'était-il déjà plus jeune le 10 décembre 1896, le soir de la première d'*Ubu roi* au Théâtre de l'Œuvre : il n'y vit, contrairement à Catulle Mendès, qu'une vaste blague d'un potache qui *« se foutait du public »*...

Aimant à sa manière la paresse, les cafés, la dérision et le canular, Georges Courteline souffrit le martyre d'avoir à travailler : au ministère des cultes, il s'arrangera assez bien, puisque, dès 1892, il rétribua son collègue pour accomplir sa tâche, lui refusant toutes vacances. Son directeur, *« l'excellent M. Dumay »*, s'en accommodait également : les journaux auxquels Courteline collaborait le ménageaient... Mais son activité littéraire, à laquelle il consacrait beaucoup de temps, peaufinant, reprenant sans cesse la construction des phrases et de ses pièces, lui fut un calvaire.

Quand il publia, en 1891, *le Train de 8 h 47*, Courteline reçut les témoignages laudateurs des écrivains de sa classe comme des plus éloignés : ainsi Stéphane Mallarmé apprécia son *« clair rire »*, Théodore de Banville souligna *« cette orgie d'invention, d'imagination, d'observation féroce »*, Barrès trouva ce volume *« extraordinaire de cocasserie et de vie »* et Alphonse Daudet prétendit en apprendre des passages par cœur...

Au terme d'une carrière littéraire exponentielle mais rapidement tarie (de 1886 à 1912, des *Gaîtés de l'escadron* aux *Linottes*), durant laquelle il sut aussi se fourvoyer *(M. Tringle ou le Diable en soirée*, pièce écrite avec le jeune Marcel Schwob et qui ne fut jamais jouée).

Georges Courteline, devenu membre de l'Académie Goncourt, avouait : *« Mon métier d'écrivain, dont j'ai eu le malheur de reconnaître l'inanité, ne m'intéresse plus depuis longtemps, et je l'ai exercé jusqu'à quarante-cinq ans avec le zèle d'un chien qu'on fouette, dans l'espoir de pouvoir enfin ne plus travailler qu'à mon heure, même ne plus travailler du tout. »* Ce *« chien qu'on fouette »* produisit pourtant une œuvre que ses contemporains jugeaient hautement respectable et digne du plus grand intérêt : ainsi, Claude Farrère demandant à Anatole France quel était à ses yeux *« le plus grand des écrivains français vivants »*, entendit l'oracle prononcer le nom de Loti, puis celui de Courteline. Gide, pour sa part, appréciait une *« certaine générosité »*, la lucidité qui perçaient à travers le cynisme des thèmes.

C'est que l'auteur de *Boubouroche*, de *Messieurs les ronds-de-cuir*, du *Gendarme est sans pitié* participa du renouveau théâtral des années 1900 et fut un styliste hors pair, un amoureux de la belle ouvrage, entièrement au service d'une forme parfaite et courte de la comédie de bon sens, de la « comédie rosse », qui faisait dire à l'intransigeant Octave Mirbeau : *« Courteline écrit dans un style trop noble des histoires trop mesquines »*...

Emmanuel Haymann vient de donner aux éditions Flammarion, éditeur historique de Georges Courteline, une biographie claire et nette, suivie d'une pièce inédite en un acte, *le Drame de l'avenue Dantin*. Il est aussi l'auteur de la chronologie biographique, de la bibliographie et de la filmographie des *Œuvres complètes* de Georges Courteline, qui comprennent, outre la version originale (et plus mordante) des *Gaîtés de l'escadron*, la totalité du répertoire théâtral, l'intégralité des romans et des contes, mais également plusieurs « textes retrouvés » et inédits.

Claire Paulian

Le jardinier des mots

Jacques Prévert raconté à ses lecteurs par un de ses amis

DES MOTS ET MERVEILLES JACQUES PRÉVERT
de René Gilson. Belfond, 260 p., 120 F.

« Quand je ne serai plus, ils n'ont pas fini de déconner. Ils me connaîtront mieux que moi-même. » René Gilson avait en mémoire ce propos de Jacques Prévert (1) lorsqu'il a entrepris de rédiger une sorte de promenade littéraire et affective dans l'œuvre et la vie de son ami.

Jacques Prévert aurait apprécié en connaisseur le désordre apparent d'un livre qui, bien souvent, fait penser à une conversation au coin du feu. Ce « Prévert » raconté à ses lecteurs et aux autres vaut le détour, car on y retrouve l'insolence et la générosité du poète.

Né avec le siècle, le jeune Prévert, sans être un cancre comme il les appréciait tant, ne fera pas d'études flamboyantes mais, très tôt, pour lui, la lecture sera synonyme de liberté. Les plus belles amitiés pouvant naître dans les lieux les plus surprenants, c'est à l'armée, en 1920, qu'il rencontrera Yves Tanguy et Marcel Duhamel. Les trois amis, une fois libérés d'obligations qu'ils n'avaient jamais sollicitées, installeront leurs quartiers au 54 rue du Château, à Paris, où bientôt viendront les visiter les surréalistes.

Jacques Prévert définira joliment le surréalisme comme *« une rencontre de gens qui n'avaient pas rendez-vous, mais qui sans se ressembler se rassemblaient »* (2). Par-delà les divergences et les ruptures temporaires, le poète demeurera toujours attaché à ses amitiés surréalistes. Il en parlait, à sa manière, avec simplicité et ironie : *« Ils aimaient la vie. Pour les uns c'était la poésie, pour les autres l'humour, pour d'autres n'importe quoi, mais pour tous c'était l'amour. En souriant, ils envisageaient la mort, mais c'était pour mieux dévisager la vie. »*

Au hasard des amitiés et des rencontres, Jacques Prévert écrira les spectacles du groupe Octobre, deviendra l'un des meilleurs scénaristes et dialoguistes du cinéma français, verra ses poèmes se transformer, presque malgré lui, en livres, et certains êtres habillés de musique. René Gilson flâne dans toutes les activités de son ami en distillant, ici et là, des anecdotes plus savoureuses les unes que les autres.

L'humour, encore et toujours, sauvera Jacques Prévert de situations désagréables. Mobilisé en 1939, il sera, après avoir interpellé des officiers en costume civil et béret basque, réformé pour *« sénilité précoce »*. Quelques années plus tard, après un coma prolongé dû à une chute de 4 à 5 mètres, il dira être tombé d'*« une fenêtre qui n'avait pas de garde-fou »*.

René Gilson butine dans les poèmes de Prévert juste ce qu'il faut de vers pour prouver que l'auteur de *Barbara* était un *« jardinier des mots »* dont le grand art fut de faire croire que ses textes étaient faciles, pour ne pas dire simples. Pourtant, quelle perfection dans l'enlacement des mots, des idées, et des sons !

René Gilson se contente, pour évoquer les ultimes années du poète, de citer celui-ci dans les derniers temps de son existence. Ainsi, ce poème (3) que Prévert écrivit quelques semaines avant sa disparition, le 11 avril 1977 :

« Je suis foutu ! Je ne peux plus lire ni écrire ! Je suis un autre ! Un autre qui regarde celui d'avant, sans intérêt d'ailleurs. »

P. Dra.

(1) In *Soleil de nuit*, Gallimard, 1980.
(2) In *Hebdromadaires*, Ed. Guy Authier, 1972.
(3) In *Soleil de nuit*

100.000 LIVRES EN STOCK
5 CATALOGUES PAR AN
LIBRAIRIE LE TOUR DU MONDE
42 88 58 06
9 RUE DE LA POMPE 75116 PARIS

LIVRES
POLONAIS
et livres français
sur la Pologne
et
l'Europe de l'Est
Catalogues sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Ile, PARIS-4e
Tél. : 43-26-51-09

LA VÉRITABLE ÉLÉGANCE : CELLE DE L'ESPRIT.
BIBLOS

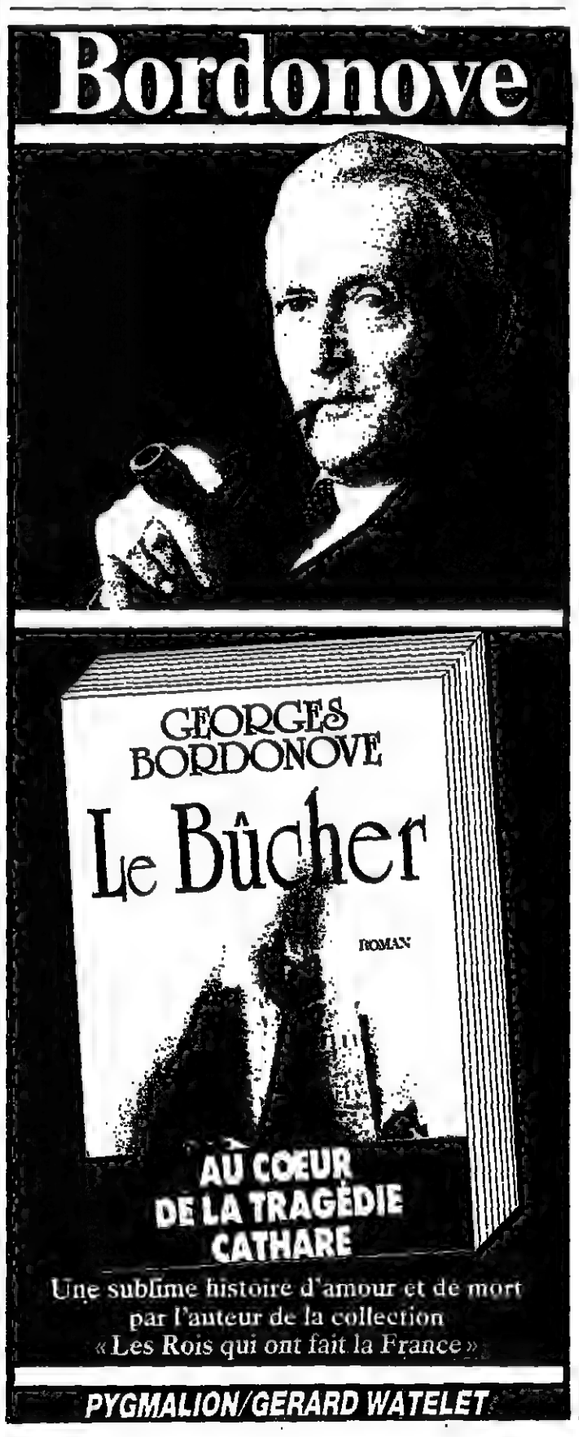

magazine littéraire

Tous les mois, un dossier consacré à un auteur ou à un mouvement d'idées ; et l'actualité littéraire en France et à l'étranger

JUIN 1990 - N° 278

MARGUERITE DURAS

Un entretien. Le jeu autobiographique, par Aliette Armel. L'écriture du corps, par Daniel Dobbels. Le sens absent, par Danielle Bajomée. Un entretien avec Dionys Mascolo. La cinéaste scandaleuse, par Pascal Bonitzer. Duras-Godard, par Colette Fellous. Impressions de tournage, par Viviane Forrester. Le théâtre de la passion, par Gilles Costaz. Duras et les journaux, par Alain Vircondelet. L'oubli de la photographie, par Jérôme Beaujour. Une bibliographie.

Entretien : Nicolas Bouvier ou le bon usage du monde.

Chez votre marchand de journaux : 26 F

OFFRE SPECIALE

6 numéros : 108 F.
Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez
☐ Italie aujourd'hui
☐ Voltaire
☐ Idéologies : le grand chambardement
☐ Sherlock Holmes : le dossier Conan Doyle
☐ Littérature chinoise
☐ Georges Bataille
☐ Littérature et mélancolie
☐ Stefan Zweig
☐ Proust, les recherches du temps perdu
☐ 50 ans de poésie française
☐ Le rôle des intellectuels
☐ Federico Garcia Lorca
☐ Flaubert et ses héritiers
☐ Écrivains arabes aujourd'hui
☐ Écrits intimes
☐ André Breton
☐ Les écrivains de Prague
☐ Les suicidés de la littérature
☐ Gilles Deleuze
☐ La Révolution française, histoire et idéologie
☐ Jorge Luis Borges
☐ Francis Ponge
☐ Albert Cohen
☐ Umberto Eco
☐ URSS la perestroïka dans les lettres
☐ L'individualisme

Nom : .....
Adresse : .....
Règlement joint par chèque bancaire ou postal.

magazine littéraire
40, rue des Saints-Pères
75007 Paris. Tél. : 45-44-14-51

LA PROPAGANDE SOUS VICHY (1940-1944)
sous la direction de Laurent Gervereau et Denis Peschanski
BDIC La Découverte, 288 p., 295 F.

L'OPINION FRANÇAISE SOUS VICHY
de Pierre Laborie, Seuil, coll. L'univers historique, 405 p., 140 F.

LA MODE SOUS L'OCCUPATION
de Dominique Veillon, Payot, 284 p., 120 F.

L'HISTOIRE
par Jean-Pierre Rioux

DR

Affiche de propagande de Bernard Villemot (1941)

Les années noires revisitées

DANS les eaux mêlées des livres charriés par les « célébrations » du cinquantenaire de 1940, on trouve vraiment quelques jolies pépites. Jean-Pierre Azéma a vérifié, annoté et complété son feuilleton de l'été dernier dans *le Monde* et a fait de *1940, l'année terrible* un indispensable bréviaire illustré (Le Seuil). Deux acteurs-historiens ont fait mouche : Daniel Cordier, avec les deux premiers volumes de son *Jean Moulin* (Jean-Claude Lattès, voir « le Monde des livres » du 2 octobre 1989), Jean-Louis Crémieux-Brilhac, avec *les Français de l'an 40* (Gallimard, voir « le Monde des livres » du 1er juin 1990), ont renouvelé en profondeur, c'est-à-dire sur archives probantes, notre connaissance de la « drôle de guerre », du désastre et des débuts de la Résistance. Et voici trois nouveaux excellents crus.

Laurent Gervereau et Denis Peschanski, en puisant dans les trésors conservés à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC, Nanterre) et en particulier dans son étonnant fonds Pétain (soixante et onze caisses d'objets et de documents offerts au Maréchal qui lui furent remises en 1949 après le procès), décrochent pour la première fois toute la panoplie des armes de la propagande de Vichy dans le livre-catalogue, somptueusement illustré, d'une exposition qu'on peut voir aux Invalides *(le Monde* daté 27-28 mai). Entourés d'une vingtaine de spécialistes au talent éprouvé, ils font la mise au point qui nous manquait.

Il y eut à l'évidence, disent-ils, des figures successives de cette propagande et, pris au piège de l'événement qui réduisait peu à peu leur marge de manœuvre, les hommes de Vichy ont hésité avant de sombrer dans l'autoritarisme extrême. Jusqu'au retour de Laval en avril 1942, on se contenta d'encadrer, pour mieux la rallier à la révolution nationale, une société « sonnée » par la défaite et aussitôt jetée, pantelante, dans les affres de la survie quotidienne. Non sans avoir pris la précaution d'effacer du paysage dès 1940 tous les éléments indésirables qu'il ne s'agissait pas de convaincre : les juifs, les francs-maçons et les communistes. Les structures para-étatiques – Chantiers de jeunesse, Légion des combattants, Compagnons de France ou Ecoles de cadres – ne suffisant pas à enraciner le propos salvateur, Paul Marion, responsable de l'information et de la propagande à partir de février 1941, tenta de renverser la vapeur, tant se levait partout pendant l'été ce que Pétain appela *« le vent mauvais »*.

Propagande et contrôle de la presse et de la radio connurent alors un apogée. Tous les moyens classique furent déployés : censure fébrile (on ouvrit jusqu'à 70 000 lettres par semaine !), mignardises aux enfants des écoles, exaltation virile de la jeunesse, fête des mères, mâles discours de la Légion, de la Corporation paysanne et des syndicats à la botte, affiches colorées de bons sentiments et mobilisation d'artistes appliqués qui s'exercèrent à définir un « art-maréchal ». Avec souvent habileté et bonheur, des stylistes comme Alain Saint-Ogan, Bernard Villemot ou l'équipe Alain-Fournier de Lyon, avaient du talent, et les slogans, symboliquement ordonnancés autour de la seule valeur encore à peu près tangible, la personne du vieux Chef, n'étaient pas débiles. Des flots ininterrompus de cendriers, de vases, de médailles, d'enluminures et de brocards déposés sur le paillasson de l'Hôtel du Parc témoignaient encore, au reste, de la fidélité émue d'artisans au fier tour de main titubant de bonheur à l'idée de fleurir le pépé rédempteur.

Mais l'effort fut vain : l'opinion est déjà sur un autre versant, tandis que les propagandes en sens inverse, des nazis en zone occupée et, partout bientôt, de la Résistance, annoncent d'autres règles du jeu. Avec Laval et ses hommes de main, Creyssel puis Marion, le ton monte. Après l'invasion de la zone libre en novembre 1942, il s'angoisse. Dès lors, Vichy devient un Etat policier dont la Milice du Maréchal est le bras séculier assassin et dont toute la politique de collaboration éperdue entretient la guerre civile. La surveillance brutale de l'opinion qui sévit alors, l'ambition de contrôler la société dans ses moindres replis, lui donnent un tour quasiment totalitaire. Ultime effort, aussi vain que le précédent : les Français se dérobent.

POURQUOI, et comment ? Pierre Laborie l'explique dans le recueil de Gervereau et Peschanski. Il le détaille surtout avec un rare bonheur dans son propre livre, synthétique, nuancé, éclatant, au style parfois embarbouillé mais parcouru de ce frémissement du juste que Camus aurait aimé. Ce fruit d'une longue patience à l'étude de l'opinion publique est un événement : lecture faite, on ne peut plus juger comme avant les années noires.

Au cœur de sa démonstration, une intuition que seule une histoire d'excellence pouvait rendre opératoire, que Laborie a creusée au tréfonds dans la presse, dans les rapports des préfets ou des renseignements généraux, et qu'il avait naguère confortée par une étude exemplaire du département du Lot : les Français sous l'Occupation *« vivent la réalité des faits, au quotidien, à travers les prismes de leur imaginaire social »*. C'est ainsi, explique-t-il, que l'atroce effondrement de 1940 fut aussitôt perçu comme la suite logique et dévastatrice de ce consentement à l'inévitable qui avait hanté les années 30, dans une accumulation de lâchetés, d'aveuglement pacifiste et d'altération du sentiment national.

« L'immense concours de la peur, de l'intérêt, des désespoirs », dira de Gaulle, a broyé un pays déboussolé qui craint le vide, patauge dans un quotidien calamiteux, subit les sermons moralisants des bonnes âmes puis, pour couper court, rentre dans le rang et cherche à s'accrocher à un lambeau d'identité en acclamant *« le plus Français des Français »*, Pétain. Ce *« maréchalisme de base »*, pour reprendre le mot de Jean-Pierre Azéma, fut un ravaudage d'urgence du tissu national en dehors de tout clivage idéologique.

IL perdura longtemps encore, cohabitant même avec une attitude de plus en plus distante face à la révolution nationale, une hostilité viscérale à la collaboration et un attentisme de refuge et de repli. Mais, dans le courant de l'année 1941, des décrochages sont déjà perceptibles : le *« vent mauvais »* est un mélange d'hostilité à l'occupant, de liquéfaction du soutien moral à l'œuvre de régénération lancée par Vichy et d'exaspération entretenue par les privations. En 1942, tout bascule : retour du très impopulaire Laval au printemps, rafles massives de juifs à l'été, instauration du STO et occupation totale du pays à l'automne ruinent le maréchalisme. Dès lors, conclut Laborie : *« La jonction s'opère, dans les têtes, entre les têtes, entre l'hostilité à Vichy et l'hostilité à l'Allemagne. »*

Les dix-huit derniers mois mêleront repli sur soi et lassitude, obsession de voir le cauchemar prendre fin et peur des bombardements, hantise de la guerre civile qui monte et témoignages de soutien aux exclus et aux résistants : au printemps 1944, *« l'opinion est moralement épuisée, partagée entre les effets inhibiteurs de la peur et la poussée d'une vague profonde de solidarité avec les forces libératrices »*.

Conclusion ? Il y eut *« échec précoce d'une adhésion effective au nouveau régime »*, *« refus quasi immédiat de la collaboration »*, *« hostilité permanente et grandissante à l'égard de l'occupant »* et *« rejet catégorique du Vichy policier et milicien »*. L'attentisme de la majorité des Français, si souvent invoqué, ne fut donc ni banal opportunisme ni intérêt calculateur : plutôt une ambivalence inextricable, une myopie plus qu'un aveuglement. Toutefois, *« on ne distingue pas, à l'échelle de la nation, l'expression collective d'un esprit véritable de refus et de lutte »*. Et donc, dira Camus, *« ce sont les meilleurs qui se sont désignés »*. Voilà les rudes vérités que pose Laborie dans ce fier livre. Elles singularisent, on le voit, le tranchant des engagements tout en ruinant les fables accablant des Français sans chagrin ni pitié.

IL reste demain aux historiens à mieux apprécier le rôle qu'ont joué les servitudes de la vie quotidienne dans cette rupture de pente. Dominique Veillon apporte sa jolie pierre à cette histoire en s'intéressant à ce qui n'est pas si futile qu'on pourrait croire : la taille des bibis, le souci d'élégance, l'ingéniosité déployée par tout un peuple pour rester « propre sur lui ». En détaillant les avatars des industries de luxe et de la haute couture, le tour des robes retaillées dans les vieux rideaux de la salle à manger ou les extravagances des zazous, son livre neuf et enlevé fait bien toucher du doigt l'entêtement de tant de Français d'alors : comment survivre sans déchoir ?

PAS GÊNÉE, LA GÉNÉTIQUE!

Vers quelles nouvelles définitions de l'être humain la recherche scientifique nous conduit-elle ? « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme », disait Rabelais. Jusqu'où la science aujourd'hui se donne-t-elle le droit d'aller ? Mères porteuses, bébés éprouvette, procréation artificielle, clônes, banques de sperme, fécondation in vitro. Nous sommes tous très personnellement concernés.

LA SCIENCE A-T-ELLE ENCORE UNE CONSCIENCE ?

PSYCHOLOGIES
N°77 JUIN 1990

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 28 F

Le courage d'un encyclopédiste

ERNST CASSIRER de Marbourg à New-York, l'itinéraire philosophique
sous la direction de Jean Seidengart. Le Cerf, 378 p., 150 F.

Cassirer fut, avec Husserl et Heidegger, l'un des trois penseurs allemands les plus importants de la première moitié du vingtième siècle. Il reste aussi le plus mal connu du public français. Bien que son ouvrage majeur, *la Philosophie des formes symboliques*, date de 1923-1929, il n'a été traduit qu'en 1972 (1), et nombre de ses travaux attendent encore de l'être. Quant aux études cassirériennes dans notre langue, on en a vite fait le tour : quelques articles, ici ou là, mais aucune confrontation d'ensemble avec l'œuvre du grand philosophe néokantien. Une lacune qui donne à réfléchir, surtout si on la compare avec l'énorme masse d'écrits suscités, chez nous, par la phénoménologie husserlienne ou par le moindre aphorisme heideggérien.

Saluons donc comme une « première » – tardive mais réconfortante – la publication d'un livre sérieux consacré aux principaux aspects de la pensée d'Ernst Cassirer. Reprenant les actes d'un colloque organisé en 1988 à l'université Paris-X par Jean Seidengart, ce livre se compose d'une vingtaine d'études allant de l'épistémologie à la politique en passant par l'histoire de l'art, le judaïsme et l'analyse de la technique.

Maurice de Gandillac y définit l'apport de Cassirer à notre conception de la Renaissance ; Dominique Bourel évoque ses relations avec ses maîtres de l'école de Marbourg ; Pierre Aubenque résume les enjeux du célèbre débat de Davos qui, en 1929, l'opposa à Heidegger à propos de l'interprétation de Kant. Les autres contributions – qu'il n'est pas possible de citer – sont d'un intérêt généralement égal.

Victime de l'antisémitisme

L'image de Cassirer qui se dégage de leur lecture est plus complexe qu'on n'aurait pu le croire. Le champion du néokantisme ne fut pas seulement un défenseur acharné du rationalisme critique. Il eut aussi l'idée d'ouvrir celui-ci à la compréhension de la culture sous toutes ses formes, des mythes aux sciences, de l'art à la religion. Il comprit, l'un des premiers, la nécessité d'ancrer la philosophie dans une réflexion sur le langage, et forgea la notion de « forme symbolique » afin de pouvoir mieux explorer les pouvoirs créateurs de l'esprit humain.

En même temps, Cassirer sut se garder de l'optimisme naïf dans lequel tombent souvent les métaphysiques de la raison. Il fut un philosophe des Lumières débarrassé des illusions du progrès. Victime de l'antisémitisme larvé de l'université allemande puis du nazisme, obligé de s'exiler dans divers pays avant de pouvoir s'installer aux Etats-Unis (où il devait mourir sans avoir revu sa famille), il savait parfaitement que le combat contre la barbarie n'est jamais gagné d'avance. Il ne s'y consacre pas moins, de toutes ses forces et jusqu'à son dernier souffle. Le relire, aujourd'hui, c'est aussi prendre une grande leçon de courage intellectuel.

Christian Delacampagne.

(1) Ed. de Minuit, 3 vol.

هكذا من الأصل

LETTRES ÉTRANGÈRES

Le mystique pervers

Guido Ceronetti, le voyeur inspiré, le poète inspecteur de cadavres

LE LORGNON MÉLANCOLIQUE
de Guido Ceronetti. Traduit de l'italien par André Maugé. Albin Michel, 224 p.; 120 F.

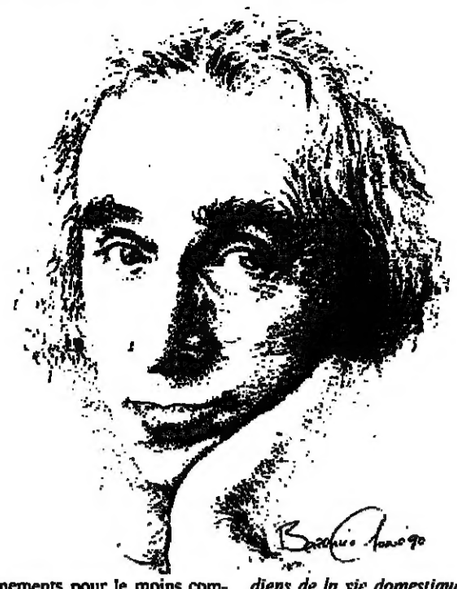

On ne pénètre pas dans l'univers de Guido Ceronetti sans une pointe de réticence et parfois même un mouvement de recul, assez comparable aux sentiments que nous inspirent certaines relations par ce qu'elles ont de trouble et de saisissant à la fois. Et puis, la résistance cédant peu à peu à la fascination, on est propulsé dans un monde sans précédent, une espèce de laboratoire métaphysique, dans lequel l'auteur observe, en anatomiste et en poète, les rapports obscurs de la pureté et de la déchéance, du mysticisme et de l'érotisme, et de tout ce qui, en somme, concourt à l'échec et à l'inanité du monde...

Fervent lecteur de traités de médecine et de diététique, de textes sacrés et de faits divers, également passionné de peinture et de littérature, connaissant à merveille la langue et la culture hébraïques, et nombre d'autres langues, mortes et vivantes, qu'il mélange et manie avec un naturel déconcertant, Ceronetti est le contraire d'un esprit académique. C'est un esprit universel et littéralement inclassable, d'une espèce en voie de disparition, qui se situe en dehors de toutes normes et de toutes conventions. Peu lui importent la méthode et la chronologie. Ce qui compte, à ses yeux, c'est le résidu pour ne pas dire le rebut du savoir : tout ce qui lui sert à prouver l'impuissance atavique de l'homme à se sortir de sa condition de « *démon déchu* », mais aussi, et parfois simultanément, tout ce qui, par la grâce de l'art et du sacré, lui révèle, l'espace d'un instant, quelque trace de lumière... En réalité, ce mystique révulsé par la nullité de l'humanité rejette tout à la fois le nihilisme et la foi. Il est à lui seul un prodige d'ambiguïté. « *On dirait un ermite séduit par l'enfer* », écrivait Cioran à son sujet dans la postface du premier de ses livres traduit en France, *le Silence du corps* (1). Dans ce très fort et très bel ouvrage, l'auteur nous livrait, sous forme de fragments et d'aphorismes, le résumé de ses affres. « *Il vaut mieux que l'âme souffre en voyant le corps déchiré et décomposé plutôt qu'elle ne souffre à cause de son inexistence* », écrivait-il. Ou encore : « *Si le mal a créé le monde, le bien devrait le défaire.* »

Fidèle à ses obsessions, Ceronetti poursuit dans ce nouveau recueil de textes (remarquablement traduit par André Maugé) ses promenades de noctambule solitaire. Doté d'un sens inné, et parfois génial, du raccourci, il se déplace de siècle en siècle et de culture en culture comme on change de trottoir. Qu'il médite sur une collection de gravures de Rembrandt ou sur *les Belles endormies* de Kawabata, qu'il évoque le *Retable* de Grünewald, la *Maja desnuda* de Goya, un film de Buñuel ou la Sien de Van Gogh, qu'il cite sans transition Baudelaire, Céline, Kafka ou le *Cantique des cantiques*, il réussit, on ne sait trop comment, à éviter l'écueil de la divagation. Il est vrai que son érudition, qui ne l'emporte jamais sur sa vision personnelle des choses, s'adapte parfaitement à ses talents d'improvisateur...

Le mystère et les ravages du temps

Mais il arrive, aussi, que son goût de l'anticipation se retourne contre lui et l'entraîne dans des jugements de valeur très peu convaincants. C'est le cas notamment de son chapitre sur la guerre d'Espagne, dans lequel il sacrifie volontiers à l'anecdote, et parfois même à la caricature, à propos d'événements pour le moins complexes... Disons qu'il est plus crédible quand il spécule sur les états d'âme de sainte Thérèse d'Avila que lorsqu'il se charge d'expédier *Guernica* dans le « néant »...

En somme, Ceronetti est un écrivain qui gagne à frayer avec le ciel. C'est là qu'il est, pour ainsi dire, le plus à son aise. Il suffit pour s'en convaincre de lire ses écrits sur le *Livre de Job* ou sur l'*Ecclésiaste*, ou encore, dans ce livre-ci, ses très belles réflexions sur « la mort de la prière ». On y trouve inextricablement réunies sa nostalgie du sacré et sa profonde répugnance pour l'homme, qui font de lui une espèce de mystique pervers, un fou d'abîme et de néant. « *C'est le vide-d'être que loue l'être quand l'homme prie* », écrit-il, « *c'est le nu-de-réalité qui se vêt provisoirement, comme pour un bal, de réalité, quand il s'agite pendant une heure ou deux sur la scène des jours que Dieu lui a donnés...* »

Hanté par les mystères et les ravages du temps, Ceronetti consacre le sien à traquer les plus belles ou les plus tragiques de ses victimes, qui lui apparaissent le plus souvent sous les traits d'une femme. Ainsi, « la Femme au poêle » de Rembrandt, surprise par le temps « *dans les actes quotidiens de la vie domestique* », « *le temps qui soustrait chaque jour quelque chose à sa chair et à son visage, qui la parcourt de haut en bas dans une routine matrimoniale, indifférent à ce qu'elle veut et ne veut pas* ». Et avec cette insoutenable promesse de mort et de décomposition, c'est, poursuit Ceronetti « *toute notre grande fatigue d'être* [qui] *est rassemblée dans son regard et sa fatigue à elle, qui est d'enfanter les mondes sans but et de recommencer* »...

Qu'il scrute la lente désintégration des corps ou qu'il fouille dans les secrets des âmes (surtout lorsqu'il s'agit des saintes), Ceronetti est assurément un voyeur inspiré. Inspecteur de cadavres, il est aussi et avant tout un poète. De lui, on pourrait dire, mot pour mot, ce qu'il écrit au sujet de Kawabata : « *Au milieu d'une lecture irrespirable, qu'on a l'impression de faire à l'intérieur d'un cercueil... une fenêtre, à l'improviste, s'ouvre sur l'infini, vers le haut et vers le bas, et je suis reconnaissant à l'auteur de l'y avoir placée.* »

Dominique Eddé

(1) Albin Michel, 1984 ; Biblio-Essais 1988.

Henry James, le débutant

Suite de la page 33

Chez Flaubert, dans ce salon où les dames sont exclues, il croit comprendre que les Français s'intéressent moins aux œuvres qu'aux théories, telle petite école détestant en bloc toutes les autres, car « *les Français ignorent l'art précieux du compromis* ». Il entend Zola s'écrier que les romans d'Untel sont « *de la merde à la vanille* », alors que James, lui, trouve qu'un peu d'humour aurait pu « *désinfecter* » certains passages de *Nana*.

Fasciné par ce milieu, il y découvre qu'il n'a jamais vécu à la manière des grands artistes, qu'il n'a connu ni les turbulences de Balzac, ni les bordels de Flaubert, ni senti les *Fleurs du mal*. Tout en sachant déjà – comme il dira de l'un de ses personnages au soir de sa vie – qu'« *un homme comme lui peut avoir une expérience sans commune mesure avec le nombre de ses aventures* ». Quoi qu'il en soit, et peut-être parce qu'il admire plus qu'on ne l'apprécie, c'est à Londres qu'il choisit de vivre cet exil qui lui donnera du recul, l'œil frais, et ce qu'il faut de méfiance pour y voir clair. Et puis, à ses yeux, seule l'Europe offre un terrain propice au roman, lequel, comme le lierre, a besoin de ruines pour proliférer. Ses compatriotes l'accusent-ils de trahison ? Il n'entend là que « *le caquet d'une couvée de poules de prairies* ». Il n'a rien à enseigner. Il est convaincu que « *la littérature est un monde béni où rien n'est connu que par le style, mais où, en revanche, tout est sauvé par lui* ». Ni omniscient ni juge, scrupuleusement ambigu, il raconte les choses comme s'il ne les connaissait pas tout à fait, toujours balançant entre le « *oui* » et le « *non* », termes qui lui semblent trop tranchants pour être honnêtes. Au demeurant, la sensibilité du romancier lui apparaît comme « *une sorte d'énorme araignée* (...) *suspendue dans la chambre de la conscience, et qui retient dans sa toile tous les atomes flottant dans l'air* ».

Vingt romans, plus de cent trente nouvelles, des récits de voyage délicieux et des essais de critique littéraire d'une acuité hors pair, n'apportent pas la gloire de son vivant à cet Américain qui aura été, et jusqu'à une date récente, un éternel débutant. En particulier en France, où son œuvre a été publiée dans le plus grand désordre, de sorte que chaque fois que, tel un nageur, il a la tête hors de l'eau, aussitôt il replonge. Il avait raison d'envier Balzac – « *Le critiquer serait aussi ridicule que de critiquer la nature* – d'avoir trouvé un titre qui, à lui seul, donne une unité à une œuvre hétéroclite et torrentielle. La gloire dépend parfois d'un détail.

Par bonheur, alors que « la Pléiade » met en chantier ses nouvelles en deux volumes, Jean Pavans vient d'en traduire, de manière admirable, les vingt-sept premières, commençant ainsi, aux éditions de La Différence, la publication de ses œuvres complètes (1).

Borges – encore lui – a observé que James, qu'il trouvait proche de Kafka, mais plus complexe, s'est hasardé à passer pour un simple romancier mondain avant de se montrer tel qu'il est : « *Un habitant résigné et bienveillant de l'enfer* ».

Il n'est pas interdit de trouver, chez Léon Edel, une méticuleuse, inépuisable illustration des aperçus de l'Argentin. Biographe, mais nullement hagiographe, à l'instar de son modèle, Léon Edel se refuse à conclure, surtout lorsqu'il s'agit de ces sujets qui ont suscité tant d'hypothèses – l'homosexualité, l'impuissance...

On notera, au fil des pages, à quel point James trouve Ibsen choquant et Wilde insignifiant – Wilde pour lequel il se refuse de signer la fameuse pétition en sa faveur. On sera surpris de le voir s'opposer à la publication du journal de sa sœur Alice, par crainte des ragots – cette sœur dépressive à laquelle son père, comme elle manifestait le désir de mettre fin à ses jours, avait donné son consentement, à condition qu'elle le fasse « *en toute quiétude pour ne pas affliger les amis* ».

On relèvera, ici, le mot de Symonds : « *Le laborieux vol de scarabée de Henry James* » ; et, là, la très belle amitié avec Stevenson. Sans oublier cette remarque du biographe concernant ces journées de 1885 où, à Londres, James se fit le guide de trois futurs personnages d'un roman qu'il ne lirait pas : Robert de Montesquiou-Charlus, Edmond de Polignac-Bergotte, Samuel Pozzi-Cottard...

Et puis, il y a l'émotion des dernières pages, où Edel montre James, l'esprit brouillé, dictant des paragraphes incohérents et, soudain, avec une précision extrême, des lettres où Napoléon continue de donner des ordres pour la décoration des appartements du Louvre. Lettres au galop, que Henry James signe, à la corse, *Napoleone*. Tandis qu'un neveu rapace dresse l'inventaire des meubles, des objets, et même des manuscrits, dès qu'il s'aperçoit que cet oncle gâteux pourrait bien être un personnage important.

Rien n'est laissé dans l'ombre par Edel. Il sait qu'une chose, serait-elle infime, n'est pas plus décisive qu'une autre dans la trame d'une vie, qu'elle est toujours un signe, un chiffre. Et aussi, comme nous tous avec Flaubert, que plus les télescopes sont parfaits, plus les étoiles se révèlent nombreuses.

Hector Bianciotti

(1) *Œuvres complètes*, Tome 1, 790 p., 198 F.

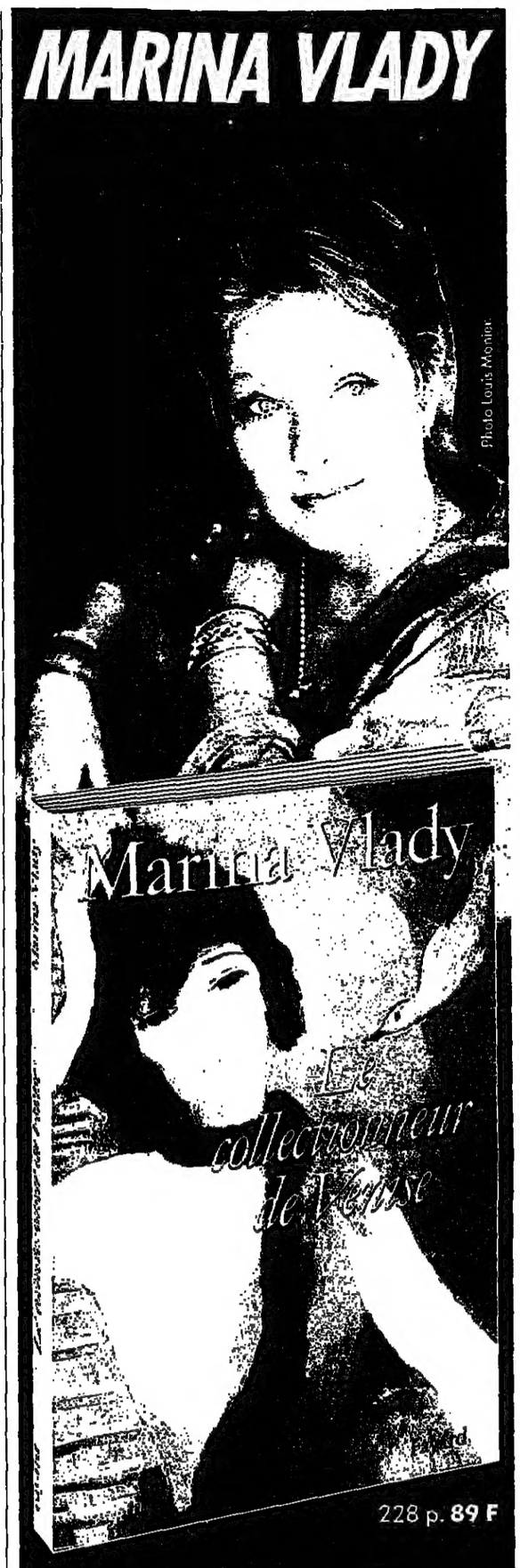

La lectrice impénitente de Tchekhov a exorcisé ici beaucoup d'angoisses muettes et de souvenirs amers, contre lesquels viennent battre le ressac de la lagune et le bois des gondoles. Il ne faut pas collectionner les photos de Marina Vlady, il est conseillé plutôt de la lire.

Jérôme Garcin,
L'Événement du Jeudi

Un amour fou. Un coup de foudre... Quel scénario que le premier roman de Marina Vlady !

Carole Sandrel,
Télé 7 Jours

FAYARD

ROBERTS

Jean-Marc Roberts sait cueillir comme personne la merveilleuse impermanence des choses, la beauté de ce qui nous est dérobé, d'une *amitié qui se trouble, d'un amour qui nous ment.*
Michel Braudeau / Le Monde

Editions du Seuil

ACTUALITÉS

La première sélection du prix Goncourt

L'académie Goncourt a rendu publique sa première sélection en vue du prix Goncourt, décerné traditionnellement en novembre. Quinze titres y figurent : Jacques Almira : *le Bal de la guerre* (Gallimard) ; Jacques Attali : *le Premier Jour après moi* (Fayard) ; Yves Berger : *la Pierre et le saguaro* (Grasset) ; Philippe Beaussant : *la Belle au bois* (Gallimard) ; Jean Boissieu : *Camargue* (Grasset) ; André Brincourt : *la Parole dérobée* (Grasset) ; Jacques de Decker : *Parades amoureuses* (Grasset) ; Jérôme Dumoulin : *le Phare de baleine* (Gallimard) ; Serge Koster : *l'Amour voyageur* (Seghers) ; Charles Le Quintrec : *les Nuits de Park Lane* (Albin Michel) ; Jean Metellus : *Charles-Honoré Bonnefoy* (Gallimard) ; Daniel Pennac : *la Petite Marchande de prose* (Gallimard) ; Michel Ragon : *la Mémoire des vaincus* (Albin Michel) ; Jean-Marc Roberts : *l'Angoisse du tigre* (Le Seuil) ; Jean-Marie Rouart : *le Voleur de jeunesse* (Grasset).

Prix de printemps

Grand Prix de la critique littéraire à Michel Drouin pour son édition d'*Ames et visages* d'André Suarès (Gallimard); prix des Maisons de la presse à Patrick Cauvin pour *Rue des Bons-Enfants* (Albin Michel) et à Jacqueline Massabki et François Porel pour *la Mémoire des cèdres* (Laffont); ce même ouvrage a reçu le prix RTL-Grand public; prix Henri-Hertz à Annette Kahn pour *Robert et Jeanne* (Payot); prix Hermès-ESCP à Lydie Salvayre pour *la Déclaration* (Julliard); prix Roger-Nimier à Eric Neuhoff pour *les Hanches de Lætitia* (Albin Michel); prix de l'Enclave des Papes à Dominique Bona pour *les Yeux noirs* (Lattès); prix de l'Astrolabe à Sylvain Roumette pour *Lilith dans l'île* (Arléa) et à Simon Leys pour son travail d'édition et de traduction de *Deux années sur le gaillard d'avant* de Richard Henry Dana (Laffont); premier prix Carlton à Antonio Tabucchi pour *Nocturne indien* et à Rachid Mimouni pour *l'Honneur de la tribu* (Laffont); prix du Jeune écrivain de l'Union laïque de Muret à Laurence Garcia, étudiante parisienne, pour son texte, *le Miroir fêlé*; prix Etats-Unis-France à Etienne Taillemite pour *La Fayette* (Fayard) et à Jean Deviosses pour *L'homme qui vendit la Louisiane* (Olivier Orban); prix Fénéon à Patrick Cahuzac pour *Parole de singe* (Gallimard); prix Apollinaire à Jacques Gaucheron pour *Entre mon ombre et lumière* (Messidor); prix Andrée-Gautier à Michel Maffesoli pour *Au creux des apparences* (Plon), à Jean-François Chevrier pour *Portrait de Jurgis Baltrusaitis* (Flammarion) et à Jacques Rupnik pour *l'Autre Europe* (Odile Jacob); Prix européen à Augustin Gomez-Arcos pour *l'Homme à genoux* (Julliard); prix littéraire de la Résistance à Pierre Accoce pour *les Français à Londres : 1940-1941* (Balland); prix du Relais H du roman d'évasion à Patrick Modiano pour *Voyages de noces* (Gallimard); prix des Bibliothécaires « culture et bibliothèques pour tous » à Nicolas Bouvier pour *Chronique japonaise* (Payot); prix des Lectrices de *Elle* à Yves Beauchemin pour *Juliette Pomerleau* (de Fallois); prix Supervielle à Alain Bosquet pour *Bourreaux et acrobates* (Gallimard); prix Alain-Fournier à Philippe Delerm pour *Autumn* (Le Rocher); prix Jean-d'Heurs du roman historique à Vincent Gabarra pour *le Crépuscule des hommes* (Presses de la Renaissance); grand prix Jules-Verne à Henri Lopès pour *le Chercheur d'Afrique* (Seuil); enfin, les prix de la Société des gens de lettres ont récompensé notamment François Caradec, Marcel Schneider et Andrée Chedid pour l'ensemble de leurs œuvres, Jean Echenoz pour *Lac* (Minuit), Yves Vadé pour *l'Enchantement littéraire* (Gallimard) et Robert Quatrepoint pour *Amazonie* (Ramsay).

Signalons également l'ouverture du concours de la nouvelle francophone de Palaiseau; candidature et règlement jusqu'au 30 septembre : service culturel de Palaiseau, concours de nouvelles francophones, hôtel de ville, 91120 Palaiseau, tél. : 60-14-39-60.

L'histoire de la littérature revisitée par des écrivains

Les éditions Hatier font une entrée en beauté dans le territoire littéraire. Sortant du domaine scolaire dans lequel elles se cantonnaient jusqu'à présent, elles inaugurent, avec « Brèves littérature », une bibliothèque encyclopédique dont les volumes porteront également sur le cinéma, les sciences humaines, la vie quotidienne, les arts et les techniques, etc.

Mais pour l'instant, le cap est mis, sous la direction de Michel Chaillou, sur l'histoire de la littérature, et c'est tout à fait passionnant. Chaillou, qui est aussi romancier, ne sépare jamais les mots de la vie, des passions, des mœurs de ceux qui les écrivent et les prononcent. Sa collection s'inscrit dans cette perspective. Il ne s'agit pas d'une histoire des idées littéraires, mille fois faite, mais d'un véritable roman de la littérature, où se mêlent les biographies des auteurs, celles des lieux, des événements, des genres, des manières de vivre et d'écrire. Romans parfois chronologiques qui traitent d'une période, comme *le Joli Temps. Philosophes et artistes sous la Régence et Louis XV*, de Jean-Noël Vuarnet ou le *Petit guide pédestre de la littérature française au dix-septième siècle*, de Michèle et Michel Chaillou qui est une superbe évocation du Paris des écrivains – connus et inconnus – à l'époque d'Henri IV et de Louis XIII. Romans thématiques aussi comme *les Villes imaginaires dans la littérature française*, de Jean Roudant, qui, entre les cités d'Utopie et les villes mystiques, nous entraîne au cœur de la création de Gracq, de Jarry, de Nerval, de Verne ou de Cyrano de Bergerac.

Pour écrire ces romans vrais, Chaillou a choisi de faire appel à des écrivains, à des spécialistes de la création, davantage qu'à des spécialistes de la critique littéraire, universitaires ou non. Parmi les auteurs annoncés figurent notamment Michel Butor, Jacques Roubaud, Michel Degny, Natacha Michel, Patrick Chamoiseau, Jean-Loup Trassard, Jean Thibaudeau, Bernard Pingaud ou Raphaël Confiant. Les textes sur la littérature seront également des textes de littérature.

Ajoutons que ces livres sont de jolis objets, que leur typographie est agréable, qu'ils sont ouverts par un cahier de quarante-quatre pages d'illustrations en couleur et que leur prix est abordable : 98,50 francs pour des volumes de 250 à 300 pages.

P. L.

Un entrepôt du Groupe de la Cité ravagé par le feu

Plusieurs millions de volumes ont été détruits dans un incendie qui a ravagé, le 1er juin, un des trois entrepôts du Groupe de la Cité, situé à Trilport, en Seine-et-Marne. L'origine du sinistre n'a pas été établie. Les livres détruits appartiennent aux divers éditeurs du groupe : Christian Bourgois, Julliard, Perrin, Plon, les Presses de la Cité.

Un plan de réimpression urgente a été mis en place pour les ouvrages nouveaux. En revanche, pour les ouvrages du fonds, certaines pertes pourraient être irréparables.

Cioran en Roumanie

Même sous Ceausescu, Cioran n'était pas vraiment un inconnu en Roumanie ; une anthologie de son œuvre avait déjà été publiée à Bucarest. Mais voici maintenant que, sous l'impulsion du philosophe Liiceanu, une édition intégrale de Cioran est en préparation.

On y trouvera aussi bien les cinq essais (dont l'un est intitulé *le Changement de visage de la Roumanie*) qu'il avait publiés en roumain entre 1931 et 1941 que les ouvrages plus tardifs écrits directement en français. Le tirage du premier volume annoncé, *Sur les cimes du désespoir*, sera de 150 000 exemplaires.

Curieux destin de ce petit livre écrit à vingt-deux ans par un philosophe insomniaque et qui fut pour son auteur une sorte de libération. *« Si je ne l'avais pas écrit, j'aurais sûrement mis un terme à mes nuits »*, dit Cioran, qui ajoute volontiers que ce livre, maintenant traduit en français aux éditions de L'Herne (« le Monde des livres » du 30 mars), fut son premier échec...

R. J.

Les résultats du concours « devenez critique littéraire »

Entre terre et océan

A l'occasion du dernier Salon du livre de Paris, les Presses de la Renaissance ont proposé aux visiteurs de se transformer en critiques littéraires à propos du premier roman de Marti Leimbach, une romancière américaine âgée de vingt-cinq ans, qui vient de connaître un grand succès aux Etats-Unis. Le premier prix, qui est revenu à Philippe Teulé, vingt-huit ans, est un stylo plume Mont-Blanc Masterpiece ainsi que la publication du texte du lauréat dans *le Monde (voir ci-dessous)*. Le deuxième prix est doté d'un stylo Mont-Blanc Rollerball. La lauréate est Isabelle Aveline, vingt-deux ans. Le troisième prix – des livres – a été attribué à Véronique de Poutot, trente ans.

Un chemin recouvert de neige, quelque part près de Boston. Des traces de pas qui vont vite disparaître. C'est la vie qui piétine. Il est condamné, et il le sait. Ses derniers jours, il ne veut pas les passer à l'hôpital, au milieu des fioles de compassion et des visites pour bonne conscience. Il veut rester avec elle, entre terre et océan. Elle l'aime et rencontre un autre homme.

Chez Marti Leimbach, la vie, l'amour, la mort ne sont pas de capricieux marionnettistes qui agitent les personnages au-dessus du néant sans leur donner une vie réelle. Bien au contraire, *De simples mortels* (son premier roman) ne nous offre que des sourires, les larmes, des hésitations et des caresses qui se font le reflet d'une tempête intérieure.

Tout l'art de cette jeune femme, c'est d'avoir donné de la vie là où il n'y en a presque plus, de l'amour là où il paraît impossible, de la mort là où elle est inévitable. Avec délicatesse et intelligence, elle conjugue tous les moments de la vie sur le seul mode humain : *« Je ne crois pas qu'être avec Victor m'ait aidée à mieux comprendre la mort, je comprends simplement mieux Victor, qui va mourir. »* L'homme n'est que momentané, et la recherche des raisons de ses joies et de ses peines ne doit pas nous emporter loin de lui, sur une terre aride qui prétend être celle ce la compréhension. Non, couché près de lui, nous devons simplement tenter d'imaginer ses rêves.

Philippe Teulé

▶ **De simples mortels**, *de Marti Leimbach, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Françoise Bonnard, Presses de la Renaissance, 224 p., 95 F.*

EN BREF

□ **Exposition Henri Michaux.** Une exposition de gravures, de lithographies et de livres d'Henri Michaux se tient jusqu'au 13 juillet à la tour Charles-Quint, Le Muy (Var), avant de se déplacer à Draguignan, librairie Lo Païs, où elle durera du 17 juillet au 15 septembre

□ **Autour de l'œuvre de Pierre Mabille.** – Une journée d'études est organisée par le CNRS (groupe Champs des activités surréalistes) vendredi 15 juin, de 10 heures à 17 heures. Prendront la parole : Rémy Laville ainsi qu'Isabelle Lorenz (*Pierre Mabille et Walter Benjamin*), Luc de Heusch (*Pierre Mabille anthropologue ?*), Jacqueline Chénieux-Gendron (*Pierre Mabille et ses peintres*), puis René Depestre évoquera ses rencontres avec Pierre Mabille en Haïti. Cité universitaire, Fondation Abreu-de-Grancher, 59, boulevard Jourdan, Paris 14e. Tél. : 45-89-52-04.

□ **Nomination dans l'édition.** – M. Jean-Paul Iommi-Amunategui, ancien responsable du supplément littéraire et, par la suite, chef du service culture du *Matin*, vient d'être nommé directeur littéraire des éditions Lieu commun. Il développera une politique éditoriale axée sur les enquêtes, des documents, des témoignages et des essais liés à l'actualité ou à l'histoire récente.

CORRESPONDANCE

Une lettre de « Rive droite »

Nous avons reçu de M. Eric Neuhoff, rédacteur en chef de Rive droite, *la lettre suivante :*

« Dans le *Monde des livres* du 1er juin, M. Kéchichian s'en prend à la revue *Rive droite*, ce qui est son droit le plus strict. Néanmoins, assimiler le contenu de ce premier numéro au nom de Lucien Rebatet fait preuve d'une flagrante mauvaise foi. Merci, mais je n'ai pas attendu M. Kéchichian pour savoir que Rebatet était une *« honteuse figure de la collaboration et de la propagande antisémite »*. M. Kéchichian a l'air bien informé. Savait-il qu'un type comme Rebatet, en 1971, défendait Pasolini ? Moi non, j'avoue. La littérature est faite de ces surprises. Si Rebatet avait été d'extrême gauche, son éloge du cinéaste italien n'aurait eu aucune espèce d'intérêt. C'est parce que ce texte était inattendu que j'ai souhaité le publier. Ce genre de choses dépasse sans doute M. Kéchichian.

[« *Inattendu* », le texte de Rebatet ? Non, répétons-le : indigent, un peu vulgaire et, ainsi que nous l'avons noté, laissant suinter le mépris, le racisme avéré et ordinaire de l'auteur. A qui, en revanche, fera-t-on croire qu'inscrire cette signature dans le premier sommaire d'une revue n'a aucun sens ou ne relève que d'une parfaite innocence littéraire ? A quand des textes « inattendus » de Hitler, des « surprises » de Mussolini ? P. Ké.]

— LA VIE DU LIVRE —

LIVRES POLONAIS
et livres français
sur la Pologne
et
l'Europe de l'Est
Catalogues sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Ile, PARIS-4e
Tél. : 43-26-51-09

LIVRES D'HISTOIRE
ACHAT-VENTE
LIBRAIRIE
PAGES D'HISTOIRE
8, rue Bréa, 75006 PARIS
(1) 43-54-43-61
CATALOGUES MENSUELS
Service de recherche de livres d'histoire épuisés

Grand concours fnac de la B.D.

Un bon coup de crayon mérite un bon coup de pouce.

1742 concurrents ont participé au grand concours Fnac des Jeunes Créateurs de BD, lancé le 25 janvier à l'occasion du festival d'Angoulême.
Le 30 mai un jury indépendant composé d'écrivains, de journalistes et de dessinateurs - dont PIEM et Martin VEYRON - a primé Étienne CANTAIS, scénariste et Guillaume DECAUX dessinateur, auteurs de la meilleure BD « L'homme le plus vite du monde ».
La Fnac a attribué aux deux lauréats une bourse de 20 000 F assortie d'un contrat d'édition.
A la Fnac, nous honorons le talent, et nous pensons qu'un bon coup de crayon mérite un bon coup de pouce.

fnac

LETTRE INTERNATIONALE n° 25 en kiosques
LE FOOT !
[redacted]
L'EUROPE ET SON NORD
[redacted]
À GAUCHE, C'EST PAR OÙ ?
LETTRE INTERNATIONALE, 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris, tél. : 42.47.07.34

« Où trouver l'essentiel au moment opportun ? Dans LETTRE INTERNATIONALE. » L'EXPRESS
La meilleure revue culturelle européenne. TVAR Prague
« C'est la seule vraie grande revue de l'Europe intellectuelle. C'est la référence. » Jean Daniel

Abonnements :
France : 175 FF
Europe : 195 FF
Autres pays : 240 FF

Pologne
Son histoire se joue sous nos yeux, sa mémoire est inépuisable.
Dirigé par Emmanuel Wallon
232 pages, 89 F.
En librairie.
autrement

CIVILISATION JAPONAISE

La comédie humaine de Saikaku

Saikaku (1642-1693) fut le maître d'un genre nouveau : le roman de mœurs

HISTOIRES DE MARCHANDS
de Saikaku.
Traduit et présenté par René Sieffert.
Publications orientalistes de France.
368 p., 130 illustrations, 180 F.

VIE DE WANKYU
de Saikaku.
Traduit par Christine Levy.
Editions Philippe Picquier.
100 p., 64 F.

Ce serait réduire la portée de l'œuvre de Ihara Saikaku (1) que de dire simplement qu'il fut le plus grand romancier du dix-septième siècle ; il le fut sans conteste, à l'égal dans leur domaine respectif de ses contemporains, Basho le poète et Chikamatsu le dramaturge. Mais il reste, comme eux, un nom incontournable d'une histoire littéraire qui dépasse son temps. Son œuvre prolixe présente un intérêt à la fois littéraire et documentaire.

Saikaku (1642-1693) inaugura un genre, le roman de mœurs, et il inventa un mode d'expression original, à la fois incisif, précis et poétique (l'auteur était un virtuose du haiku) qui donne à sa phrase rythme et fluidité. Tour à tour ironique ou discrètement émouvant, jouant de sa faconde mais gardant toujours une liberté de ton qui lui épargne le piège du moralisme, Saikaku se départit rarement de son sourire désabusé, faisant toujours preuve d'une profonde lucidité dans la description de la société qui l'entourait – ne se privant pas pour autant, au détour d'une phrase, de se laisser aller à un élan de compassion.

Nul mieux que lui n'a su décrire les tréfonds de l'âme de son époque, composant, au fil d'une vingtaine de romans, recueils de nouvelles et de contes, une sorte de « comédie humaine » de la société dans laquelle il vivait : celle d'Osaka, alors capitale économique du pays, dans la seconde moitié du dix-septième siècle.

La misère des laissés-pour-compte

On classe généralement l'œuvre de Saikaku en trois groupes qui se suivirent chronologiquement : les « histoires galantes » *(koshoku mono)*, dans lesquelles il passe en revue les passions des hommes comme des femmes et décrit notamment la vie haute en couleur des quartiers de plaisir (dont, en français, *Cinq amoureuses* et *Vie d'une amie de la volupté* (2) sont des exemples) ; les « histoires de guerriers » *(buke mono)*, les moins brillantes, sans doute parce qu'elles étaient consacrées à une classe sociale qu'il connaissait mal ; et, enfin, les « histoires de marchands » *(chonin mono)*, où il excella.

Dans *Histoires de marchands*, dont le sous-titre est *le Magasin perpétuel du Japon*, et, d'une certaine manière, dans les *Contes des provinces* suivi des *Vingt parangons d'impiété filiale de notre pays* (3) – où il prend le contrepied d'une morale sentencieuse, montrant que si la piété filiale est de mise, les enfants indignes ne manquent pas, – ce sont ces « bourgeois » des villes qu'il met en scène (ces histoires de province sont un recueil de contes glanés par Saikaku à travers le pays à la faveur de voyages).

Le Magasin perpétuel répond très exactement à la définition du roman de mœurs : l'auteur concentre son attention sur des comportements, des pratiques sociales plutôt que sur des personnages ou leur psychologie. A travers une suite de portraits s'anime devant nous cette ville d'Osaka, la *« cuisine du Japon »*, disait-on, possédée par une prodigieuse énergie et proie dès l'aube des roulements de tonnerre des charrois entrant et sortant des entrepôts. Le riche et le pauvre, l'arriviste, l'avare et le prodigue, le prêteur sur gages, le voyou, le guerrier tel que se le représente le marchand, hâbleur et sansé le sou, le fils (ou la fille) indigne...

Saikaku dresse un tableau sans complaisance de la société de son époque. Il montre la toute-puissance de l'argent, les moyens de faire fortune et la misère des laissés-pour-compte. La société qu'il décrit est âpre au gain, terre à terre, truculente. On y sait la valeur de l'argent comme du plaisir ou du temps qui s'enfuit. Mais qui sont ces marchands que l'ombre omniprésente du samouraï planant sur l'histoire du Japon semble avoir relégués à l'arrière-plan ?

La création, au début du dix-septième siècle, d'un Etat centralisé sous l'égide des shoguns Tokugawa et la fermeture du pays allaient se traduire par l'essor extraordinaire d'une économie monétaire dont les premiers bénéficiaires furent une nouvelle classe : les « bourgeois » des villes. Toute une population d'artisans, de commerçants, de portefaix avait afflué avec la *pax Tokugawa* vers les trois grandes villes, Kyoto, Osaka et Edo (ancien nom de Tokyo), la capitale shogunale qui se bâtit alors.

Nos marchands n'ont pas le pouvoir politique, monopole des guerriers, qui les ont placés au dernier rang des quatre classes sociales, mais ils ont un privilège : celui de pouvoir s'enrichir et ils ne s'en privèrent pas. La diligence, l'effort, l'intelligence, une certaine dose de roublardise mais le respect de la parole donnée sont les qualités requises pour réussir (déjà le grand mot de l'époque). Elles n'empêchaient pas les marchands de faire preuve d'un esprit satirique, facétieux, dont l'œuvre de Saikaku, comme la littérature ou le théâtre de l'époque, fut le reflet.

Ce n'est sans doute pas le moindre des mérites de l'auteur que de décrire cette prodigieuse effervescence des villes à l'époque des Tokugawa, de faire sentir la culture qui y bourgeonne et allait être le véritable creuset de la modernité nippone. Fort justement, dans son introduction à *Histoires de marchands*, René Sieffert donne un aperçu de cette formation du capitalisme marchand, période d'incubation du Japon moderne où se discernent les ressorts de la société contemporaine.

Ni un moraliste ni un libertin

Doté d'un appareil de notes qui éclairent le texte ou en commentent certains passages afin de mieux faire sentir certaines subtilités, *le Magasin perpétuel* se lit comme le roman qu'il est, ne laissant guère au lecteur le temps de reprendre haleine grâce à une traduction qui sait se plier à la virtuosité de l'auteur et rendre une langue exceptionnellement riche. René Sieffert, qui depuis de longues années s'est donné pour tâche de faire accéder le public français aux œuvres capitales de la littérature japonaise (à commencer par le *Dit du Genji*, qu'il a traduit), a admirablement servi son auteur.

Avec la *Vie de Wankyu*, court roman qui tient plutôt du conte, non signé mais attribué avec une quasi-certitude à Saikaku, nous avons un nouvel exemple de ces « récits galants » qui firent, à ses débuts, la notoriété de cet auteur. Il s'inspire d'un fait divers : la vie de débauche de Wanga Kyuemon, personnage rendu célèbre au milieu des années 1680 par ses prodigalités envers les courtisanes et qui mourut dans la misère. Saikaku ne s'y départit pas de son esprit mordant à l'égard de la société. Mais sans doute est-il trop averti du cœur des hommes pour condamner. Il se contente de décrire un engrenage : fastes et vanité des quartiers de plaisir, déchéance, impermanence. L'auteur y démontre une nouvelle fois qu'il n'entend être ni un moraliste ni un libertin.

C'est cette distance de Saikaku qui fait sa grandeur d'écrivain, où s'allie une profonde compréhension de la condition humaine à un non moins vif souci de lucidité, que l'on retrouve dans un autre de ses chefs-d'œuvre, *Nanshoku Okagami*, pour la première fois accessible en langue occidentale (anglais) dans sa version intégrale : *The Great Mirror of Male Love* (le Grand Miroir de l'amour des garçons), que vient de publier Stanford University Press (4). Ces quarante histoires d'amours homosexuelles, traduites dans un style dépouillé et ironique par Paul Gordon Schalow, sont précédées d'une présentation de ce dernier qui replace très finement l'amour des garçons dans le contexte historique et culturel japonais.

Ces récits mettent en scène à la fois des guerriers et des marchands amoureux de jeunes éphèbes. Œuvre attachante à la fois par son caractère littéraire mais aussi, encore une fois, par sa dimension documentaire : l'homosexualité n'y est en rien décrite comme une expression « anormale » de l'amour. Saikaku montre que les comportements bisexuels d'hommes qui connaissaient le meilleur de l'amour avec l'un ou l'autre sexe étaient fréquents chez les marchands (les guerriers entrant plutôt dans la catégorie de ceux pratiquant une homosexualité exclusive). L'ouvrage fut en tout cas un immense succès lorsqu'il fut publié en 1687, un an après les *Cinq amoureuses* et deux ans avant *le Magasin perpétuel* : une nouvelle fois, Saikaku avait tendu à ses contemporains un miroir et ils avaient applaudi. Comme on ne peut manquer de le faire aujourd'hui encore à lire ces textes pleins de vie et d'ironie.

Philippe Pons

(1) Ihara est le nom de l'écrivain et Saikaku son prénom. On a coutume au Japon de désigner un auteur célèbre par son prénom.

(2) Traductions de Georges Bonmarchand. Editions Gallimard.

(3) Traductions de René Sieffert, Publications orientalistes de France.

(4) *The Great Mirror of Male Love*, traduction et introduction de Paul Gordon Schalow. Stanford University Press, 372 pages (avec des reproductions des illustrations de l'édition originale).

Autres parutions

● Ranpo Edogawa : *la Chambre rouge*. Cinq récits par le maître de la littérature policière japonaise (mort en 1965). (Traduction de Jean-Christian Bouvier, éd. Philippe Picquier, 126 p., 67 F.)

● Seishi Yokomizo : *la Ritournelle du démon*. Meurtre et fantômes à la campagne. Yokomizo fut un ami d'Edogawa. (Traduction de Rose-Marie Fayolle, éd. Philippe Picquier, 236 p., 96 F.)

● Presses-Pocket réédite *Mille ans de plaisir*, roman de Kenji Nakagami. (Traduction de Kan Miyabayashi et Véronique Perrin, 284 p.)

L'envers du décor

La tentative, plus ambitieuse que convaincante, d'un journaliste néerlandais pour comprendre le jeu des pouvoirs dans la société nippone

WADA/GAMMA

L'ancien premier ministre, M. Takeshita, au congrès du PLD en janvier 1989

L'ÉNIGME DE LA PUISSANCE JAPONAISE
de Karel Van Wolferen.
Traduit de l'anglais par Danièle Laruelle.
Robert Laffont, 534 p., 170 F.

Voici un livre qui est servi par l'air du temps (la nippophobie ambiante), comme en témoigne son succès dans le monde anglo-saxon, mais qui tente aussi de répondre à une interrogation légitime de l'Occident : quel est l'envers du décor de ce Japon dont la puissance est désormais ressentie comme une menace économique, voire culturelle, en ce qu'elle mettrait en péril notre système de valeurs ?

Tentative méritoire (casser le discours de platitudes sur la supposée « société de consensus » qui a longtemps tenu lieu de connaissance du Japon) : *l'Énigme de la puissance japonaise*, de Karel Van Wolferen, journaliste néerlandais qui a vécu un quart de siècle au Japon, est un livre ambitieux. Qui détient le pouvoir au Japon, comment se répartit-il, quel est son fonctionnement, sont les questions auxquelles il est supposé répondre. Il promet plus que sa lecture n'apporte.

Selon Van Wolferen, le Japon serait un cas atypique d'Etat souverain, un *« elusive state »* dépourvu d'un centre de pouvoir légitime. Il serait *unique en tant que nation* « moderne » parce qu'il ne souscrirait pas au principe fondamental de la civilisation occidentale : la liberté individuelle garantie par le pluralisme politique et l'indépendance judiciaire. Les Japonais auraient été tout au long de leur histoire, et sont encore, un peuple soumis, asservi à une élite qui aurait systématiquement supprimé toute souche d'individualisme. Ce pays ne serait dès lors ni une « société » ni un « Etat » mais un « Système » (avec un « S » majuscule), défini comme *« un ensemble de relations (...), un arrangement de forces incontournables contre lesquelles l'individu ne peut rien sans le recours à la violence »*.

Régi par les administrateurs du pouvoir (une élite de l'université de Tokyo), qui exerceraient leur ascendant sur une *« classe moyenne soumise »* avec la complicité de la presse, des éducateurs et du crime organisé, ce « Système » serait la manifestation d'une *« continuité fondamentale »*, d'un ordre consolidé au cours des siècles indépendamment des régimes politiques et des mutations sociales. Il serait si prégnant qu'il se serait substitué à la religion limitant non seulement l'exercice des droits individuels mais jugulant jusqu'à l'idée même de droit (le chapitre sur la religion – notamment quelques commentaires sur l'« amoralisme » dans le zen – est l'un des plus faibles du livre) (1).

La pauvreté conceptuelle de cette problématique pourrait dissuader d'aller plus loin. Ce serait une erreur : le paradoxe de ce livre tient à ce qu'il mêle des informations et observations parfois subtiles, quoique non exemptes d'erreurs (sur le retour de la droite après-guerre, l'interaction du politique et de l'économique, l'écrasement du mouvement ouvrier, le mythe du consensus ou le rôle de la publicité dans le conformisme social) à des affirmations péremptoires souvent contestables quand elles ne relèvent pas de l'amalgame (comme en témoigne le traitement pour le moins léger des thèses du grand historien des idées Masao Maruyama sur l'irresponsabilité des dirigeants d'avant-guerre).

Les lecteurs qui ont déjà une certaine connaissance de la réalité japonaise peuvent faire la part des choses ; mais pour les autres, ce livre peut conduire à de dangereuses erreurs. Le second problème, plus fondamental, posé par ce livre est sa prétention à être un ouvrage de référence. Ce qu'il n'est en rien.

Sur le fond, l'ouvrage de Van Wolferen appelle en effet de sérieuses réserves. Il ne s'agit en rien, ici, de nier les pesanteurs du contrôle social au Japon ou l'asservissement du vécu. Problèmes importants qui, au demeurant, ne sont pas neufs (2). Mais ce livre échoue précisément là où il est supposé être innovateur : la mise en perspective des faits. La notion massue et fourre-tout de « Système », *ultima ratio* de l'analyse, relève soit de la tautologie (quelle société n'est pas un système ?), soit de la vulgarisation infra-conceptuelle.

Comme les jésuites en Chine...

Du point de vue de la problématique, l'ouvrage se situe par ailleurs dans une perspective étroitement culturaliste bien que l'auteur dénonce avec justesse l'*« écran de fumée »* que constitue le recours aux clichés sur les supposées spécificités culturelles nippones pour justifier de très prosaïques méthodes de contrôle social (telle que la fameuse notion d'« harmonie », héritée du confucianisme). Van Wolferen fait preuve d'un autre type de culturalisme : jugeant à l'aune des valeurs occidentales qu'il projette sur l'objet de sa recherche, il se dispense de prendre en compte les équilibres sociaux produits par une culture et une histoire différentes.

Il s'inscrit ainsi dans la lignée des commentateurs occidentaux du Japon qui, sur les brisées autrefois des jésuites en Chine, se sentent animés d'une mission d'enseignement, du désir d'instruire les Japonais (qui seraient les premières victimes du « Système ») de la supériorité des valeurs occidentales.

Généralement considéré par la presse étrangère comme le livre « incontournable » sur le Japon, bible du « révisionnisme » (3), et pris sur l'archipel dans le maelström des modes et des débats sur l'identité nippone, *l'Enigme de la puissance japonaise* suscite certes la sympathie car on sent que l'auteur y a mis beaucoup de lui-même et qu'il est guidé par un louable souci de démystification. Pourtant, malgré une énorme accumulation de données, il a failli dans son entreprise par une volonté de systématiser qui se traduit par de décevantes généralisations.

Conduit à mettre l'accent sur les rigidités plus que sur les flexibilités de la société qu'il examine, il escamote des pans entiers de la culture et de l'histoire japonaises ; d'une « tradition du refus » aux dénonciations véhiculées par les tenants de la pensée libérale. A l'instar des autres, la société nippone est complexe : comme ailleurs y est à l'œuvre un processus dialectique entre servitudes et libertés.

Miroir déformant de la réalité nippone, ce livre rassure l'Occident dans ses ignorances en offrant de supposées « clés » plus qu'il n'incite à réfléchir. Il décrit en outre un Japon qui date (les années 80 ont été marquées par des changements profonds dans la structure socio-économique). En revanche, pris pour ce qu'il est, un livre polémique, *l'Enigme de la puissance japonaise* est une entreprise salutaire en ce qu'elle contribue, par ses insuffisances mêmes, à ouvrir le débat sur un problème réel : celui du fonctionnement du pouvoir au Japon.

Ph. P.

(1) Sur la question de l'idéologie de la modernisation, *Japan's Modern Myther : Ideology in the Late Meiji Period*, de Carol Gluck, Princeton University Press (1985), est d'une autre facture et d'un niveau conceptuel incomparable.

(2) Signalons en anglais, outre l'ouvrage classique sur la modernisation *Japan's Emergence as a Modern State* de Herbert Norman (Institute of Pacifique Relations), *Images of Japanese Society* de Ross Mouer et Yoshio Sugimoto, KPI (1986) ou *Modernisation and Beyond : the japanese trajectory*, de Gavan McCormack et Yoshio Sugimoto (Cambridge, 1989). En français, *Japon : le consensus, mythe ou realité*, ouvrage collectif (Ed. Economica) s'attaquait aussi à certains aspects du contrôle social au Japon.

(3) Le révisionnisme serait l'« école de pensée » de ceux qui entendent démystifier le Japon et démontrer que c'est un pays atypique.

VOS AFFAIRES ONT BESOIN D'UN CADRE SUPERIEUR :

72 RUE DU FAUBOURG ST HONORÉ PARIS VIII

VOS BUREAUX POUR UN JOUR, UN MOIS, UN AN, OU VOTRE CENTRE DE CONFERENCES.

Au cœur du monde des grandes décisions, le centre d'affaires REGUS vous offre l'opportunité de traiter vos affaires rue du Faubourg Saint-Honoré, face au palais de l'Elysée. Situés autour d'un superbe jardin privé vos bureaux fonctionnent 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et les jours fériés si vous le désirez. Mais le centre d'affaires REGUS ne se contente pas de vous proposer "le cadre de vos décisions stratégiques". Tous les types de services sont à votre disposition : secrétariat, interprétariat, assistance juridique, comptabilité, restauration, organisation de réunions ou conférences, réservations de voyages ou spectacles. Vous pouvez également y domicilier votre société qui bénéficiera des services de téléphone, télécopie et courrier personnalisés. De plus, si vous adhérez au Club REGUS, vous pouvez accéder, à des conditions avantageuses, aux centres d'affaires de Londres, Copenhague et bientôt Madrid.
Notre réputation est fondée sur la qualité de notre équipe, formée selon les meilleurs critères de savoir-faire et de discrétion. Bien sûr. REGUS est équipé de matériels de pointe : télécopie, micro-informatique et vidéo-communication. Vos bureaux se situent au cœur du monde des grandes décisions quand vous le désirez, pour un jour, un mois ou un an... ou juste pour une heure. Pour en savoir plus, appelez le (1) 46.04.21.84.

Regus
CENTRE D'AFFAIRES

Image & Mécanes

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

La mort d'un enfant

POURSUIVIE PAR LA LUMIÈRE DE LA NUIT
de Yuko Tsushima.
Traduit du japonais par Rose-Marie Fayolle. Editions des femmes,
412 p., 148 F.

« *J'AI pris la décision de commencer à vous écrire dès aujourd'hui. Même s'il est hors de question, sur cette terre, de charger quelqu'un de vous faire parvenir ma lettre. Je ne sais même pas qui vous êtes. De plus, vous avez déjà quitté ce monde depuis bientôt mille ans...* » Une femme d'aujourd'hui s'adresse à l'inconnue, auteur d'un texte classique de la littérature du onzième siècle, une femme japonaise dont on ignore à peu près tout, dont seuls des fragments de l'œuvre sont parvenus jusqu'à nous, une femme d'il y a mille ans grâce à qui elle va tenter de s'exprimer, de ressusciter une douleur en se coulant, en se lovant dans le récit d'une autre.

Poursuivie par la lumière de la nuit, dans ce roman de souffrance, Yuko Tsushima tente de renaître à l'écriture après la mort de son enfant. Un fils, qu'elle a élevé seule et qui est mort un jour de mars 1985, à l'âge de huit ans, dont elle ne peut supporter l'absence qu'elle va tenter d'exorciser en écrivant sa propre histoire d'après *Yoru no nezame*, « *poursuivie par la lumière de la nuit* », tenue en éveil par le souvenir d'un enfant qui fut le sien. Un enfant sans père, l'enfant d'un homme marié (« *je ne pouvais empêcher la tristesse de m'envahir la pensée de devoir l'élever en secret pour sauver les apparences* »).

Plus tard, c'est encore le secret de la mort qu'elle veut conserver pour elle seule, avec le privilège de se souvenir de l'être vivant, celui qui souriait, qui aimait jouer dans l'eau, qui va revenir, qu'elle croit reconnaître dans la rue marchant en traînant les pieds son cartable sur le dos, qu'elle appelle. (« *J'aurais été tellement heureuse si on m'avait laissé un pied, ou même un lobe de l'oreille de mon enfant ! Cela ne me gêne pas de ne pas le voir, mais je voudrais pouvoir toucher son corps. Je voudrais pouvoir entendre sa voix.* »)

COMMENT parler de la mort ? Fille de l'écrivain Osamu Dazai, née en 1947, un an avant le suicide de son père, Yuko Tsushima, dont *Poursuivie par la lumière de la nuit* est le cinquième titre publié en français aux Editions des Femmes, retrouve là quelque chose d'universel. Dans tous ses précédents livres, elle nous faisait revivre les affres et les angoisses des mères, un thème qui se répétait de roman en roman, de nouvelle en nouvelle, qui semblait la terrifier, alors qu'elle ne pouvait savoir ce que lui préparait le destin. Ainsi dans *Territoire de la lumière* (Editions des femmes, 1986), personne n'entend tomber le corps du petit garçon (« *Que regardait-il alors qu'il tombait en hurlant ?* me demandai-je. *C'était la nuit ; les lumières des réverbères, celles des maisons et des néons avaient dû s'écouler comme de l'eau autour de ce corps qui tombait. Peut-être l'enfant avait-il écarquillé les yeux, se demandant où il allait parvenir, surpris par ce torrent de lumière inconnue. Et de fait, cette voix n'était-elle pas un cri de joie, plutôt qu'un hurlement ?* ») ; elle-même s'inquiète de voir sa propre fille lancer ses affaires par la fenêtre sur le toit de la maison voisine (« *Je craignais qu'il ne lui vînt à l'idée de faire tomber ainsi son propre corps* ») ; elle est hantée par la mort d'un frère aîné qu'elle évoque dans *les Marchands silencieux* (Editions des femmes, 1988). Des silhouettes glissent, silencieuses, répétant des gestes oubliés au gré des vagabondages de la mémoire et du rêve dans un univers de femmes d'aujourd'hui aux prises avec une réalité d'aujourd'hui. Yuko Tsushima a toujours voulu écrire sur la femme japonaise libérée des traditions ancestrales. Profondément influencée par les grands anciens, les grandes anciennes devrait-on dire, et leurs écrits comme le *Dit de Genzi* ou les *Notes de chevet*, elle se sent proche d'elles et notamment de l'inconnue qui écrivit *Yoru no nezame*. Elle récrit une histoire en suivant le récit ancien, en complétant les parties perdues, en inventant des personnages, comme Kotone, une autre femme aimée dans le secret. « *Si la société conçue par les hommes de ce monde se transforme*, écrit-elle, *les manifestations de la douleur des hommes qui y vivent changent peu à peu. La seule chose à faire était donc de rechercher ces modifications par tâtonnements et je voulais essayer moi-même.* » Elle va donc écrire deux histoires parallèles. Le récit du onzième siècle a pour point de départ la souffrance de deux sœurs éprises du même homme : le mari de la sœur aînée aime la sœur cadette, laquelle va donner naissance à un enfant...

MARIE-CLAUDE GRUMBACH

Yuko Tsushima : comment parler de la mort ?

La romancière oppose les deux histoires : celle de Tamako, la jeune princesse fille cadette du ministre des affaires suprêmes, que le seigneur Munemasa a aimée sans savoir qui elle est, et celle de la narratrice d'aujourd'hui, une femme moderne qui a élevé l'enfant qu'elle a eu avec un homme marié, ce fils qui lui avait appris que « *le sourire d'un enfant peut transmuer la douleur et la souffrance en un bonheur immense* ».

CES deux histoires, qui se répondent de très loin, suivent leurs chemins parallèles et, par définition, ne se rencontrent pas. Pour nous Occidentaux, la lecture nous est malaisée au début parce que la traduction, quelle que soit sa qualité, ne peut rendre la différence entre les langues japonaises ancienne et contemporaine ; langue des femmes distincte de celle des hommes. Il nous faut faire un grand effort pour imaginer ce jeu des langues, cette joute des styles et des temps qui distingue l'ancien et le nouveau. Une femme moderne, libérée autant que puisse l'être une femme japonaise, féministe sans prosélytisme, sent peser sur elle le poids d'une vie antérieure et refuse pourtant la résignation d'une vie et d'une mort qui semblent régies par un hasard absurde, « *comme cela demande de la résignation d'accepter une vie antérieure pleine de tristes choses. Je ne peux pas m'empêcher d'imaginer que les gens qui vivaient à votre époque* [le onzième siècle] *avaient peut-être des moyens d'échapper à de tels drames et étaient peut-être psychologiquement plus forts que nous*, écrit la narratrice. *La vie et la mort étant déterminées par la vie antérieure, n'aviez-vous pas toujours à l'esprit que, quels que fussent les événements qui vous arrivaient pendant la vie, ils étaient en accord avec votre vie antérieure ?* »

Yuko Tsushima pose les questions auxquelles nul ne répond, nul ne peut répondre, prêtant à Kotone, la suivante de la princesse Tamako, ce qu'a pu ressentir n'importe quelle femme de tous les temps : pourquoi mon enfant est parti le premier et moi je suis restée ?

Les premiers temps, elle n'osait pas se regarder dans un miroir de peur de voir que ses cheveux étaient devenus blancs, que son visage avait changé. Et lorsqu'elle se regarda, constatant que son visage ne présentait aucun changement notoire, elle en fut à la fois désappointée et soulagée. « *Plusieurs femmes qui étaient mères m'ont dit que, si elles devaient perdre leur enfant, elles deviendraient folles et ne pourraient pas lui survivre. Elles ajoutaient que, contrairement à ce qu'elles auraient cru, j'allais bien, et repartaient rassurées en constatant que j'étais solide.* »

L'essentiel, n'est-ce pas de tous vous rassurer ?...

LIBRAIRIE BUCHLADEN

Toute la littérature d'expression allemande traduite

Ouvert 7 jours/7 de 11 h à 20 h 30

3, rue Burq – 75018 PARIS
Tél. : 42-55-42-13

PICARD ÉDITEUR
82, rue Bonaparte, 75006 Paris

Volume III

Fabrication et consommation de l'œuvre

Index général des trois volumes

Un volume, 16 x 24, 736 Pages
314 illustrations

Prix jusqu'au 31-7-1990 : 500 F ; ensuite : 580 F

Ce volume consacré à la Religion et à la Culture, permet d'aborder de manière neuve l'ensemble des particularités de l'Occident médiéval.

Un volume relié 21 x 27, 352 pages, 60 illustrations.

Prix jusqu'au 31-8-1990 : 390 F, ensuite : 480 F.

ROMANS POLICIERS

Polars des villes, polars des champs

SOUS LA LUMIÈRE CRUELLE
de Daniel Woodrell.
Rivages, 230 p., 85 F.

VENDETTA EN VENDÉE
de Jacques Syreigeol.
Gallimard, « Série noire », 187 p., 00 F.

CHICANE AU MICHIGAN
de Tom Kakonis.
Albin Michel, « Spécial suspense », 292 p., 89 F.

BIEN sûr, il y a les grandes villes noires : celles où l'on tue, vole et pille à si grande échelle qu'elles ont basculé dans le mythe et qu'on est presque déçus d'en ressortir vivants et les bottes aux pieds. Ces capitales du crime ont tellement monopolisé le décor que, pour un peu, on en oublierait les charmes de la vie provinciale où l'on se tue d'autant mieux que l'on se connaît bien. Heureusement qu'il se trouve toujours des écrivains « régionalistes » pour nous rappeler que le polar c'est un peu comme le blues : ça prospère sur le macadam, mais c'est dans les champs de coton que ça a commencé.

C'est à Saint-Bruno (Louisiane) que se déroule l'action de *Sous la lumière cruelle*, le premier roman de Daniel Woodrell. Un bled où flics et truands se connaissent bien : ils viennent souvent de la même famille. C'est le cas de l'inspecteur René Shade. A double titre puisque son frère aîné tient le bar qui sert de quartier général à tous les malfrats cajuns de la ville et que son cadet poursuit avec succès une carrière politique au bureau du district attorney. Position délicate dans une brousse où les hommes publics n'ont rien à gagner à dresser les truands contre eux. Mais la vraie particularité de Saint-Bruno réside dans l'équilibre fragile que les années ont réussi à instaurer entre les deux communautés de la ville : « *Frogtown* », le quartier français, et le ghetto noir, la « *Poêle à frire* ». C'est cet équilibre que le meurtre de deux notables noirs va compromettre. A l'instar des œuvres de Caldwell – et la comparaison s'impose d'elle-même. – *Sous la lumière cruelle* est le portrait d'un Sud violent où l'équilibre est un jeu nécessaire et où la violence n'est jamais que la sanction immanente à toute rupture de cet équilibre. Un Sud qui, même quand il devient terrifiant, ne se départ jamais de sa drôlerie, comme s'il était assez profondément civilisé pour comprendre que la sauvagerie n'est qu'une convulsion passagère de l'ordre, une manière éternelle de résoudre les contradictions dans une communauté où les gens sont si proches qu'ils ne peuvent se permettre, sous peine de disparaître, de se tuer sérieusement.

Daniel Woodrell a pour ses personnages la tendresse universelle du créateur ; il les aime et fait de chacun d'eux une entité passionnante. Mieux, il sait trouver dans chacun d'eux, si pervers soit-il, l'écho qui en fait un modèle d'humanité. Woodrell est un écrivain élégant, et c'est cette élégance qui fait d'une situation archétypale un des romans les plus séduisants de la récente production américaine.

AUTRE premier roman, celui de Jacques Syreigeol, psychiatre vendéen venu à l'écriture par passion du polar, qui, lors du dernier et (malheureusement) unique festival de La Roche-sur-Yon, interrogeait les auteurs présents avec une acuité qui aurait dû les alerter sur ses intentions prétendument pacifiques. Il rejoint les meilleurs du genre avec un roman, *Vendetta en Vendée*, l'histoire d'un paysan des marais vendéens qui, séduit par une gamine auto-stoppeuse, se retrouve en prison sous le coup d'une inculpation de viol et qui refuse de se défendre pour ne pas salir un instant de bonheur et la pudeur d'une jeune fille.

Sa défense, il l'organisera à sa sortie de prison, et elle prendra la forme sereine et insensée de vengeances bibliques. Encore une fois, et c'est là un des charmes les plus puissants de ce roman, une situation classique se retrouve élevée au rang de tragédie unique par la grâce d'une écriture et d'un point de vue particulier. Le style de Syreigeol tire sa force de son apparente simplicité ; insensiblement, sans afféteries ni sophistications stylistiques, il métamorphose un coin paisible de province en lieu de violence et d'iniquité, un cadre bucolique en une jungle de marais et de bois où seuls les initiés survivent parce que, jusque dans leurs délires meurtriers, la terre n'appartient qu'à ceux qui la travaillent.

POUR les admirateurs du roman américain, Traverse City, dans l'Upper North Michigan, sonne un peu comme Missoula ou Key-West ; Jim Harrison y habite et l'on y croise régulièrement des fans venus voir si l'auteur de *Légendes d'automne* et de *Faux soleil* a toujours ce regard en biais qui dichotomise l'espace et vous fait croire qu'il vous écoute d'un œil et répond de l'autre. A part ça, c'est une petite ville plutôt tranquille, sauf quand Tom Kakonis choisit d'y placer l'action de son premier roman, *Chicane au Michigan*.

Parce qu'un gosse de riche en quête de sensations fortes a décidé d'oublier de livrer un gros sac de came à un mafieux local, la petite bourgade va vivre une explosion de violence à faire pâlir de jalousie Detroit et Chicago. Tom Kakonis écrit bien. Ses dialogues sont justes et ses personnages dansent sur le fil de l'intrigue avec l'humour un peu abrupt de ceux qui savent suffisamment d'où ils viennent pour n'avoir aucune envie d'y retourner.

Patrick Raynal

Autres parutions

● *Le Tueur et son double*, le nouveau roman d'Herbert Lieberman, remet en scène l'inspecteur Mooney (*la Nuit du solstice*) et, surtout, l'extraordinaire docteur Konig, le médecin légiste shakespearien de *Nécropolis*. Un tueur psychopathe, dix-sept cadavres de femmes, un suspense à vous faire oublier l'interrupteur de votre lampe de chevet et un dénouement qui vous fera regarder la schizophrénie ordinaire comme la manifestation paisible d'une normalité un peu tourmentée (Seuil, 418 p., 99 F).

● *Le Prince de New-York*, enquête sur la corruption de la police newyorkaise, était un excellent film de Sydney Lumet. Albin Michel vient d'éditer le roman de Robert Daley qui servit de base au scénario. A l'époque, Daley était commissaire délégué de la ville. Il est maintenant correspondant du *New York Times* (412 p., 120 F).

● Deux superbes romans sur la boxe. *Fat City* inspira le très beau film de John Huston, et tous ceux qui considèrent le grand borgne comme un des maîtres du cinéma américain ne peuvent laisser passer cette plongée dans l'univers de ces ouvriers agricoles qui, sur des rings minables, dans des combats souvent truqués, passent d'une forme d'exploitation à une autre. Leonard Gardner était boxeur lui-même, et son livre reçut en 1970 le National Book Award. A ne pas manquer (Christian Bourgois, 236 p., 100 F). *Big Man* de William McIlvanney raconte l'histoire d'un costaud de village qui, sur fond de crise économique écossaise, accepte un combat clandestin à mains nues organisé par deux truands rivaux. McIlvanney s'essaye à retrouver l'ambiance des grands romans victoriens et, malgré quelques longueurs, s'en sort plutôt bien. *Big Man* vient d'être porté à l'écran par David Leland, le réalisateur de *Too Much* (Rivages/Noir, 347 p., 55 F).

● Curiosa absolue aux Éditions de L'Atalante : J.-B. Pouy, star de la « Série noire », décrit l'improbable rencontre, à Saint-Nazaire, d'une rockeuse, d'un couple d'adolescents fugueurs, d'un coureur cycliste en rupture d'essence et d'un philosophe autrichien injustement méconnu, sous l'œil bienveillant de Dieu le Père soi-même. Ça ne ressemble à rien de connu, mais c'est beau comme un météorite et ça prouve que les auteurs de polars sont, comme les autres, capables de pondre n'importe quoi. Ça s'appelle *Cinq nazes*, ça coûte 50 francs, et il risque de ne pas y en avoir pour tout le monde.

Avignon

Un festival de vieilles pierres, une mise en scène possible de la modernité.

Dirigé par
Jean Viard
224 pages, 95 F.
En librairie.

autrement

هكذا من الأصل